QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE · N° 12129 – 4 F · DERNIÈRE ÉDITION · MERCREDI 25 JANVIER 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

Le chancelier Kohl en visite en Israël

LIRE PAGE 6

Le dossier du « Monde »

Le projet de loi sur la presse

LIRE PAGE 21

La nouvelle équipe du président Chadli

Il aura fallu un premier mandat de cinq ans pour que M. Chadli Bendjedid parvienne, par touches successives, à écarter les « barons » de Boumediène et à disposer tant au bureau politique du FLN qu'au gouvernement d'une équipe qui soit véritablement la sienne. Cela dit, il a procédé « à l'algérienne » : il n'y a pas de bouleversements spectaculaires, même si ses choix confirment des évolutions en profondeur.

En apparence, c'est le changement dans la continuité. La fidélité à la Charte nationale, document qui détermine les grands choix idéologiques, politiques et économiques du pays, a été réaffirmée, et tous les hommes en poste aujourd'hui l'étaient déjà sous Boumediène. Sauf un : le premier ministre, M. Abdelhamid Brahimi.

Préfet d'Annaba lorsque Boumediène avait accédé au pouvoir le 19 juin 1965, M. Brahimi, qui n'avait pas d'« atomes crochus » avec le successeur de Ben Bella, était resté en marge. Manifestement, il est l'homme de confiance de M. Chadli, et il obtient la direction des affaires après avoir fait ses preuves au ministère-clé de la planification. Pendant cinq ans, il a considérablement revu et corrigé les choix économiques du pays, avec un triple souci de rigueur, de pragmatisme et d'efficacité. Ainsi a-t-il répondu aux directives du président, qui, se voulant moins révolutionnaire et plus gestionnaire, cherche à mieux assurer le bien-être des Algériens – en réservant entre autres une plus grande place au secteur privé – sans sacrifier pour autant les impératifs du développement et le secteur public.

Alors qu'au temps de Boumediène on retrouvait à la tête du parti la plupart des ministres, il est une division des tâches à laquelle tient M. Chadli : les techniciens au gouvernement, les « politiques » au FLN. Les changements survenus depuis le 5e congrès du parti, en décembre, illustrent ce principe – sans qu'il soit pour autant appliqué de façon rigide – ainsi que la volonté d'assurer la relève. Quatre-vingt-douze membres – près de 50 % des effectifs – ont été écartés du comité central et remplacés par des jeunes, des nouveaux venus ou des anciens de qualité, mais qui avaient été conservés sous le boisseau.

Ce double souci d'efficacité et de renouveau se retrouve aussi au niveau du gouvernement, où ont été nommés quatorze vice-ministres choisis parmi les meilleurs cadres de l'administration. Dans les secteurs les plus sensibles – énergie, finances, habitat, affaires étrangères, – ils devront, par leur connaissance des dossiers, renforcer l'action des ministres. Autre signe du changement : M. Kasdi Merbah, qui avait illustré son nom de guerre à la tête de la sécurité militaire sous Boumediène et, depuis, du ministère de l'industrie lourde, se voit confier cette fois sous son vrai nom, Abdellah Khalef, l'agriculture, le congrès ayant fait du redressement de ce secteur vital la principale priorité.

Dans un Maghreb en ébullition, le chef de l'Etat algérien constitue des équipes cohérentes et aptes à affronter la crise tandis que, sur un plan plus vaste, il s'emploie à neutraliser la contestation islamiste et, comme l'a montré son discours au congrès, à reconnaître le rôle des Berbères dans la création de la nation. Autant d'atouts pour éviter à l'Algérie les secousses que viennent de connaître ses deux voisins.

(Lire page 40.)

Les émeutes au Maroc

LIRE PAGE 3 LES ARTICLES DE J. DE LA GUÉRIVIÈRE ET DE J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Le gouvernement hésite sur l'avenir de Mayotte

En contrepartie d'un rattachement de l'île à l'archipel des Comores la France obtiendrait une base militaire pour surveiller le canal du Mozambique

Les trois principaux élus de Mayotte, MM. Jean-François Hory (MRG), député de l'île, Marcel Henry, sénateur centriste, et Younoussa Bamana, président du conseil général, ancien député UDF – tous trois dirigeants du Mouvement populaire mahorais (MPM), le plus important parti local, – devaient être reçus, mardi 24 janvier, à midi, à l'Elysée, par M. Guy Penne, conseiller technique auprès du président de la République, avec lequel ils souhaitaient s'entretenir de l'avenir de cette collectivité territoriale. Le statut de Mayotte doit en principe faire l'objet d'une consultation de la population en 1984, mais sa possession est revendiquée par la République des Comores.

Cette démarche intervient dix jours après une entrevue entre le président comorien, M. Ahmed Abdallah, et M. François Mitterrand, et après le limogeage, le mercredi 18 janvier, du représentant du gouvernement à Mayotte, M. Christian Pellerin, jugé coupable d'avoir affirmé, le 5 janvier, que *« rien ne devrait s'opposer à ce que Mayotte reste dans l'ensemble français si sa population le désire dans sa majorité et l'exprime en toute liberté »*. Cette phrase visait à dissuader le pouvoir de renoncer à la souveraineté de la France sur cette île.

Encombrante Mayotte ! M. Valéry Giscard d'Estaing, déjà, se demandait comment il pourrait un jour « larguer » en douceur cette île.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 9.)

La Bretagne exprime son inquiétude

M. Mauroy tente de désarmorcer une contestation qui tend à se généraliser

M. Mauroy recevra, le 27 janvier, les responsables politiques et économiques de Bretagne, pour étudier avec eux les principaux dossiers régionaux. Cette « ouverture » permettra-t-elle de calmer la contestation, qui, au delà de la crise du porc, se généralise dans cette région ?

De Brest à Rennes, la Bretagne s'enflamme, barre les voies ferrées, *brûle des sous-préfectures*, arraisonne les camions étrangers et vitupère l'Europe. Interpellé sur ses choix économiques et leurs conséquences néfastes, le gouvernement a, dans un premier temps, répondu par la rigueur de sa justice. C'est la réplique logique du droit aux débordements de commandos para-militaires : logique et justifiée, car la gauche, pas plus que la décentralisation, ne doit signifier faiblesse ou anarchie.

Comme il y a vingt ans, lorsque, autour de René Pleven, du CELIB et *du déjà bouillant responsable agricole* Alexis Gourvennec, les Bretons exigeaient de l'Etat la prise en compte de leurs revendications, ce sont encore aujourd'hui l'agriculture, l'éloignement, le retard économique et le sentiment d'être laissés pour compte qui sont au cœur du malaise et de la révolte des Bretons.

La crise du porc (mais *aussi* celle de l'élevage de volailles) n'est que l'illustration violente d'une situation agricole qui, en dépit des progrès réalisés, fait penser à un colosse aux pieds d'argile : éleveurs endettés, artisans devenus trop vite industriels, aliments du bétail importés dont on ne contrôle pas les coûts, prix de *vente décidés par les mécanismes* d'une Europe lointaine, bureaucratique et paralysante, ou par des salaisonniers qui ne défendent pas l'intérêt régional immédiat. Avec les funestes montants compensatoires monétaires (MCM), l'Europe est devenue un carcan bien plus qu'un débouché.

Par la voix des responsables économiques, politiques ou syndicaux unanimes, combien de fois la Bretagne n'a-t-elle pas mis en avant sa position excentrée, donc défavorable en Europe ?

C'est à Saint-Malo, sous l'égide de Georges Pierret, ancien secrétaire général du CELIB, qu'est née, il y a dix ans, la conférence des régions phériphériques maritimes de l'Europe.

Pour l'Armorique, le coût des transports terrestres est fondamental. Or, voilà que, pour alléger le déficit de la SNCF, on veut pénaliser l'acheminement et l'expédition des marchandises qui la font vivre. Maladresse et provocation, d'autant que la SNCF ne peut en attendre que des avantages marginaux. Pendant ce temps, l'achèvement du plan routier breton, promis par tous les gouvernements, prend du retard.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 38 et nos informations page 40.)

CORSE : un contre-feu ?

LIRE PAGE 10 LE REPORTAGE DE DOMINIQUE ANTONI

CONSEIL CONSTITUTIONNEL : le problème Giscard

LIRE PAGE 9 L'ARTICLE DE MICHEL KAJMAN

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : la non-existence de l'UDF

LIRE PAGE 9 LE POINT DE VUE DE FRANÇOIS LÉOTARD

ÉLYSÉE : le vivier du président

LIRE PAGE 10 LE DÉBUT DE NOTRE SÉRIE

L'ADAPTATION INDUSTRIELLE

L'histoire ne repasse pas les plats

par PIERRE DROUIN

La prospérité n'est peut-être pas au coin de la rue, mais, cette fois, on perçoit beaucoup plus qu'un frémissement du côté des États-Unis. L'Allemagne et la Grande-Bretagne ont l'air de suivre. L'arbre de la croissance reverdit. La France sera-t-elle condamnée à rester au seuil du printemps ? Comment pourrait-elle profiter pleinement au plus vite de cette renaissance ?

Il en est des économies comme des individus : le grand air leur sied lorsque la maladie est chassée et que la convalescence commence. Notre pays n'en est pas encore là, bien que ses exportations aient déjà un peu profité de la nouvelle ambiance internationale. Le déficit du commerce extérieur a été diminué de moitié en un an, mais l'appareil industriel va connaître sa plus douloureuse transformation. Comment s'étonner que le gouvernement et le président de la République, avec un ensemble impressionnant, depuis quelques mois, n'aient plus à la bouche ou au bout de la plume que l'exaltation de l'entreprise ? Ils ont compris que c'est par son rajeunissement que passait la chance pour la France de monter dans le train de la reprise.

Mutation intellectuelle « formidable » : le profit n'est plus un mot tabou. Tout se passe comme si les socialistes avaient définitivement tourné le dos à Marx pour adopter les vues du grand économiste autrichien Schumpeter, à l'occasion du centenaire de sa naissance (1). Le profit n'est plus une plus-value volée aux travailleurs, mais il a une fonction économique. Plus une économie progresse, plus elle a besoin de capital. Ce que l'économiste classique considère comme du profit est en réalité un coût, le coût à payer pour rester actif.

Si les socialistes français ont réussi à mieux comprendre les tours et détours de la micro-économie, à dépassionner le débat, à retouver les *voies du pragmatisme, l'opinion* publique, elle aussi, a révisé ses jugements.

Il fut un temps – pas si lointain – où fleurissait la formule « La France n'aime pas son industrie ». La phrase n'est plus du tout vraie aujourd'hui (2). Ce retournement tient-il à l'arrivée de la gauche au pouvoir, à la peur que celle-ci traite les entreprises qu'elle n'aurait pas nationalisées avec une certaine malveillance ? Ou bien les *difficultés* que trop d'entre elles connaissent incitent-elles le public à les considérer avec plus de faveur, leur vitalité étant le gage du maintien de l'emploi ? Peu importe. Ce qui compte, en termes économiques, c'est que l'environnement *culturel*, devenu favorable, facilite les prises de décision du gouvernement pour aider l'initiative privée.

Car les licenciements ne sont heureusement pas les seuls remèdes pour redonner du nerf à notre industrie. Certes, il est des secteurs où ces rudes décisions s'imposent avec des précautions permettant de ne pas revivre les épisodes de la malheureuse affaire Talbot. Il faut faire de la place aux machines dernier cri pour créer des richesses qui donne*ront ensuite de nouveaux emplois*. Mais, si l'on ne peut reculer devant la chirurgie, dans certains cas, il est bien d'autres procédures moins douloureuses, moins voyantes, qui s'imposent.

(Lire la suite page 2.)

(1) Gallimard vient d'éditer son « Histoire de l'analyse économique » en français (3 tomes). Lire aussi l'article de Peter Drucker : « A bas Keynes, vive Schumpeter » dans *l'Expansion* du 18 novembre (1er décembre 1983).

(2) Selon une enquête de la SOFRES pour les Etats généraux du patronat, en décembre 1981, 91 % des personnes interrogées reconnaissent que les chefs d'entreprise sont « indispensables » ou au moins « utiles » à la vie économique du pays et 90 % affirment que le profit des entreprises est indispensable à l'économie.

LA LOI SUR LA PRESSE

Une force de dissuasion

Le combat pour la liberté de la presse, nécessaire contre-pouvoir dans une société démocratique, est l'un des plus justes qui soient. Mais, alors qu'à la Libération il y avait un large accord entre les différentes familles politiques de la Résistance, les deux grands courants qui se déchirent aujourd'hui trouvent le moyen d'en faire une affaire de vie ou de mort. Partant du même postulat, ils en tirent des conclusions radicalement opposées.

Pourtant, si l'on veut bien se souvenir que c'est le premier ministre, Raymond Barre, qui avait demandé au Conseil économique et social le rapport du doyen Georges Vedel sur ce projet, on voit que le gouvernement d'aujourd'hui a sur le fond les mêmes préoccupations que celui d'hier.

N'est-ce pas M. Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la culture et de la communication, qui déclarait au Sénat, le 26 novembre 1979 : *« Le pluralisme de la presse serait mieux assuré si chacun connaissait ce qui se passe »* et qui acceptait l'inscription à l'ordre du jour *« prioritaire »* d'une proposition de loi sénatoriale, en l'occurrence celle de M. Henri Goetschy (UCDP) ? Le projet de loi mis au point, puis retiré, par M. Lecat, la proposition du sénateur Goetschy, comme le rapport du doyen Vedel, avaient *tous pour but de limiter les concentrations*, d'assurer la transparence du capital des entreprises de presse, notamment en instaurant une « commission » ou un « conseil supérieur » composé de magistrats, réputés indépendants des pouvoirs. C'est exactement l'esprit de l'actuel projet de loi gouvernemental.

Aussi l'agitation, proche de l'hystérie, qui règne dans les rangs de l'opposition n'est-elle guère convenable. Si la droite juge que le texte *s'écarte trop des objectifs qu'elle* poursuivait elle-même avant le changement de majorité, que ne discute-t-elle ce texte dans un sens constructif. Au lieu de cela, blocage du travail en commission, déclarations sans rapport avec la portée réelle du texte, campagne outrancière dans certains journaux, notamment ceux du groupe Hersant.

C'est que l'affaire est devenue politique au sens le plus large du terme. D'un côté, un texte qui ne vise pratiquement qu'un groupe de presse (en excluant notamment la limitation des monopoles régionaux), celui de M. Robert Hersant, de l'autre, une opposition qui, privée du contrôle qu'elle exerçait avant mai 1981 sur les médias audiovisuels, se voit obligée de défendre bec et ongles des journaux qui sont devenus de véritable organes de partis. La défense *de la liberté* de la presse devient celle d'un groupe particulier et M. Pierre Mauroy a eu beau jeu de dire que cette liberté-là s'apparente à celle du renard libre dans le poulailler.

La majorité – depuis que le texte a été remis en chantier par les parlementaires de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale – s'est efforcée d'*« améliorer »* son texte.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 20, et page 21 notre dossier sur le texte remanié.)

AU JOUR LE JOUR

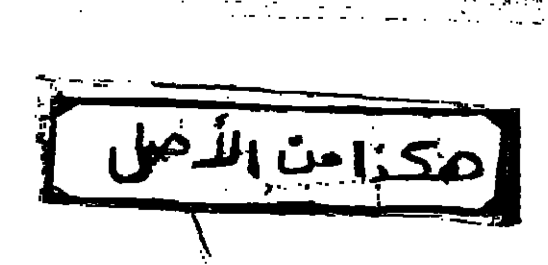
Loi

Un long débat en perspective. Les rhéteurs, les procureurs, les pourfendeurs s'échauffent depuis des semaines, impatients d'en découdre. Ils ont peaufiné leurs discours, forgé de petites phrases assassines, consulté fébrilement des dictionnaires de citations.

Des records d'éloquence vont être battus. La seule commission des affaires culturelles aura examiné 1 753 amendements à ce texte et lui aura consacré 144 heures de discussions.

On aura donc vu une loi sur la presse fournir aux parlementaires l'occasion de violer sans vergogne la loi la plus fondamentale de la presse, qui est de faire court.

BRUNO FRAPPAT.



idées

Le Monde

Mutations industrielles

Les mutations industrielles, avec leur cortège de licenciements, constituent l'un des problèmes majeurs de ce début d'année. Claude Poperen conteste qu'il y ait sureffectifs dans l'automobile et réclame une stratégie de reconquête du marché intérieur. Gérard Malglaive pense qu'il devrait être possible de transformer Talbot en une vaste usine à former les travailleurs. Pierre Drouin expose les conditions indispensables à une adaptation à défaut de laquelle le déclin est inévitable.

Sureffectifs dans l'automobile ? Non

par CLAUDE POPEREN (*)

SUREFFECTIFS : le mot est lâché. Toute la droite brode, avec son « langage de bois », sur ce thème. *Le Nouvel Observateur* parle même de « *déclin de l'automobile* ».

Le conflit Talbot ne découle pas de sureffectifs (1), mais de la volonté de la direction du groupe PSA de tuer Talbot en France et de transformer l'usine de Poissy en unité de montage de véhicules Peugeot, avec seulement huit mille travailleurs sur le site. La disparition du réseau de vente de Talbot, puis le transfert des parts de Talbot-France à deux sociétés « bidons » le 5 janvier, alors qu'elle conserve Talbot-Espagne et Grande-Bretagne, le prouvent.

On a immatriculé en France, en 1983, plus de deux millions de véhicules. Chiffres presque records, même s'il y a un sensible recul en fin d'année ; voilà pour le déclin !

Les mutations technologiques en cours et à venir ne sont pas plus responsables des difficultés actuelles. Ce qui est en cause, c'est la stratégie industrielle des deux groupes français, Régie Renault et PSA, qui, par le déséquilibre de leurs investissements, un mauvais rapport qualité-prix, un manque d'agressivité commerciale, laissent une part trop grande aux constructeurs étrangers, atteignant 32,6 % des immatriculations. Le marché français dans l'automobile, comme dans toute production, reste le marché porteur.

On ne saurait reprocher aux communistes une vue passéiste des problèmes, quand les mêmes nous reprochent d'être des superproductivistes en nous prononçant pour un développement de la production d'énergie capable d'utiliser toutes les sources, et en particulier le charbon et le nucléaire.

Fabriquer les robots en France

Les robots ne sont pas des Extraterrestres qui descendent du ciel ; ils sont encore peu nombreux et ne savent pas encore faire tout ce que produisent les hommes.

En déclarant : « *Il n'y a pas de sureffectifs dans l'industrie automobile* », le PCF prend beaucoup de monde à contre-pied.

Nous entendons examiner sérieusement et, surtout, travailler à prévoir les incidences des mutations technologiques. Au cœur de celles-ci et de leurs conséquences quantitatives et qualitatives, il y a pour nous, avant tout : *l'homme.*

Le progrès scientifique n'est *a priori* ni un mal ni un bien, tout dépend de sa maîtrise. La science n'est pas neutre. Elle bénéficie aux profits, ou à l'homme.

Nous avons choisi résolument la deuxième solution, pour aller vers plus de croissance, d'emplois, de formation professionnelle, de justice sociale.

Pour nous, en même temps que sont conçues de nouvelles méthodes de production, doit être pensé, avec les salariés et leurs organisations syndicales, l'avenir de l'homme.

Les robots, il faut les concevoir, les fabriquer en France, les entretenir ; pour cela, il faut une main-d'œuvre qualifiée. Des solutions existent face aux problèmes actuels de l'automobile : la reconquête du marché intérieur, le relèvement du pouvoir d'achat des bas salaires et le maintien pour tous ceux couverts par des conventions collectives et des accords, la limitation du rapatriement de véhicules français et organes mécaniques fabriqués à l'étranger, l'utilisation d'usines des deux groupes implantés dans d'autres territoires comme têtes de pont pour conquérir des marchés – comme le fait Ford installé en Allemagne, vers la France, – la réalisation de contrats de confiance entre équipementiers, laissés trop souvent à l'abandon, et constructeurs, l'utilisation de 10 % du temps de travail à la formation, en particulier pour les OS français et immigrés, la nécessité d'accorder plus de temps et d'intérêt à la production pour améliorer la qualité, la réduction progressive du temps de travail compensée et l'abaissement de l'âge de la retraite pour tous ceux occupés à des postes de travail durs, le maintien et la coopération des quatre marques avec leurs bureaux d'études et leurs services commerciaux et d'après-vente, le développement de la coopération technique avec les pays en voie de développement et les pays socialistes.

Il y a là un éventail de solutions qui nous fait dire qu'il n'y a pas sureffectifs dans l'industrie automobile, constructeurs et équipementiers compris, et nous fait nous opposer aux licenciements. Le refus d'être « OS à vie », que nous soutenons, exige un autre contenu de l'emploi.

A tous ceux qui crient « sureffectifs » pour régler sur le dos des travailleurs les problèmes qui naissent, nous opposons des solutions qui ne sont pas à prendre ou à laisser, mais qu'il serait sage d'examiner. De toute façon, nous entendons travailler sur ces bases à l'union, au rassemblement de tous les salariés pour imposer des solutions industrielles et sociales dans l'automobile, conformes aux intérêts des travailleurs et à ceux de la nation.

(*) Membre du bureau politique du PCF, auteur d'un livre *Renault, regards de l'intérieur.*

(1) « *Depuis le départ, notre section Talbot reconnaît qu'il y a sureffectifs.* » E. Maire, *Le Nouvel Observateur*, 13 janvier 1984.

Une usine à former les travailleurs...

par GÉRARD MALGLAIVE (*)

AVEC Talbot-Poissy, la crise de l'automobile ne fait que commencer. Les solutions qui seront apportées au problème se posant actuellement au groupe Peugeot indiqueront donc la manière dont non seulement le gouvernement actuel mais notre société dans son ensemble seront capables de franchir le cap de mutations dont tous s'accordent à reconnaître l'importance, sans pouvoir en préciser la nature exacte, ni l'impact sur les travailleurs, qualifiés ou non.

Bien qu'ayant très certainement pour origine profonde des facteurs de nature technologique, les solutions à la crise industrielle ne sont pas toutes d'ordre technique. L'une d'entre elles implique la prise en considération de toutes les dimensions du problème : dimensions sociale et technologique, culturelle et idéologique. Il s'agit de la formation.

Depuis longtemps – qu'on se souvienne des mines de fer ou de la sidérurgie, de Lip ou de la construction navale, – la formation des ouvriers devenus inutiles fait partie de ce que l'on appelle le plan social d'accompagnement. Sur ce thème, et à chaud, tous se trouvent d'accord : patrons, syndicats et pouvoirs publics. Sur ce thème, comme ailleurs, on est tombé d'accord à Poissy. Mais les travailleurs de Poissy ne semblent pas en être satisfaits. En majorité immigrés, ils ne veulent pas aller apprendre a, b, c, d sur les bancs d'une école. Depuis de nombreuses années dans l'entreprise, ils ne veulent pas aller apprendre ailleurs que dans l'entreprise un métier qu'on ne leur a pas appris lorsque on les a fait venir en France, un métier qu'ils exercent depuis longtemps, un métier auquel ils se sont adaptés malgré les transformations qu'il a connues, sans que jamais on leur demande d'aller « en formation ». Enfin, comme bien des travailleurs, immigrés ou non, les ouvriers de Poissy savent que ce n'est pas grâce à la formation ainsi octroyée lorsqu'on n'a plus besoin d'eux qu'ils retrouveront du travail. Intégrée au plan social, la formation ressemble fort à la préretraite...

La formation est pourtant indispensable. Pas seulement pour les OS. Elle l'est aussi pour les agents de maîtrise, les techniciens, les cadres. Elle ne touche pas seulement aux problèmes techniques, mais aussi à l'organisation du travail, à la gestion de la production, à la qualité du produit fabriqué, à l'implication dans le travail. Si tout cela demande des compétences que l'école peut faire acquérir, ce n'est pas pour autant en renvoyant les travailleurs à l'école qu'on les leur fera acquérir. C'est en travaillant *autrement* que les travailleurs pourront apprendre à travailler autrement. Il faut cesser de croire que la formation ne peut avoir lieu qu'avant ou après l'exercice d'un emploi. Elle peut avoir lieu *pendant*, ce qui exige un changement de la manière de penser le travail aussi bien que la pédagogie.

Les difficultés de Talbot offrent peut-être une occasion de traiter dans son ensemble le problème de la formation des travailleurs de l'automobile, et sans doute aussi d'autres branches industrielles confrontées aux mêmes mutations. L'usine n'est plus rentable ? Très bien, transformons son secteur d'activité. Cessons d'en faire une usine à faire des automobiles rentables pour en faire une usine à faire des ouvriers, des contremaîtres, des techniciens, des cadres adaptés aux nouvelles technologies, aux nouvelles formes d'organisation du travail, au contrôle de qualité, etc. Bref, une usine à former des travailleurs travaillant autrement.

Pour cela ne cessons surtout pas de fabriquer des automobiles. Ce pourra être des Peugeot ou des Renault, mais ce devra être de « vraies » automobiles, meilleures que les autres, mieux finies, avec moins de vices de fabrication : les clients devront exiger « une voiture qui vient de Poissy ». Mais la vraie finalité de Poissy sera de former les hommes, de leur apprendre à travailler en équipe autonome, à commander un robot, à en assurer la maintenance ; de leur apprendre à améliorer la qualité de leur travail. Cela coûtera de l'argent, mais pas beaucoup plus que des stages de formation inutiles et d'avance refusés par les intéressés.

Du même coup, on formera les formateurs dans un pays où l'école est trop coupée des réalités professionnelles. Poissy pourrait être une usine et un centre de formation où l'on expérimentera en même temps la manière d'acquérir des connaissances et celle de les mettre en pratique. Comme les travailleurs se forment en travaillant, les formateurs se formeront en formant. Plus même : les formateurs devront aussi être des ouvriers, des employés, des techniciens, des cadres. Ainsi pourra-t-on commencer à dessiner le profil d'un nouveau type de formateur, à la fois pédagogue et producteur, sans doute indispensable pour préparer les travailleurs aux mutations qui les attendent.

Faire d'une usine dont on ne sait que faire une usine à former des travailleurs peut sembler utopique aux uns, scandaleux aux autres. Mais l'irréalisme, n'est-ce pas de continuer à parler de formation dès qu'un secteur industriel est menacé, sans jamais regarder en face l'inefficacité des formations concrètement réalisées ? Les travailleurs le savent. Ils le disent. Peut-être est-il encore temps de les écouter.

(*) Directeur du Centre de formation de formateurs du Conservatoire national des arts et métiers.

L'histoire ne repasse pas les plats

(Suite de la première page.)

Un grand patron japonais déclarait récemment (3) que la première qualité d'une firme n'était pas sa capacité à choisir la meilleure stratégie, mais son *aptitude à changer de stratégie*. L'adaptation aux besoins des consommateurs, l'intuition qui permet de les prévoir, sont des facultés qui demandent à être sérieusement stimulées. Si tel avait été le cas, nous n'aurions pas dû importer massivement durant le deuxième semestre de 1981 pour répondre à l'excitation de la demande par le gouvernement.

Les besoins se diversifient de plus en plus et touchent des domaines (éducation, santé, beauté, communication, loisirs et vacances, assurances) dont certains s'ouvraient seulement il y a trente ans (4). Deux valeurs fondamentales continuent de guider le mode de vie des Français : la personne et le progrès. En termes de consommation, la manifestation la plus nette est la multi-possession. Chaque membre de la famille, même les enfants de plus en plus jeunes, devient autonome en matière de transports, de consommation, de loisirs, voire d'habitat.

D'autres besoins

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la confiance dans les progrès ne se dément pas, mais cela ne veut pas dire du tout que les firmes ne rencontreront pas d'obstacles insoupçonnés dans la mise en place des technologies nouvelles sur un marché à conquérir, surtout quand il s'agit, une fois le produit prêt, de créer de nouveaux besoins. L'Etat impose à la France des services pour soutenir l'industrie (annuaire électronique, câbles, etc.), mais la greffe peut ne pas prendre. L'informatique grand public restera-t-elle au niveau du gadget ou modifiera-t-elle radicalement l'équipement domestique ? Nul ne le sait encore, et cette écoute fine est l'une des activités les plus délicates mais les plus nécessaires des chefs d'entreprise.

L'écoute des besoins du personnel des entreprises n'est pas moins importante. La manière dont le patronat a accueilli les lois Auroux montre que sur ce chapitre aussi la France a un retard à combler par rapport à nombre de pays occidentaux. Comme l'écrivait Maurice Guinot (3) : « *Le grand risque d'échec de cette loi dans son application est, de toute évidence, celui d'une alliance tacite entre direction et syndicats pour réglementer et normaliser, et donc réduire la diversité et détruire la spontanéité des échanges.* »

Contrairement à ce que l'on pouvait croire, la montée de l'individualisme enregistrée par tous les sociologues aujourd'hui pourrait être une chance pour l'entreprise si elle apprend la souplesse, si elle s'ouvre sur l'extérieur, si le fossé entre la sphère économique et la sphère culturelle se trouve réduit, comme le souhaite Jean Dubois (3)... « *Ce qui est aujourd'hui rejeté, c'est la délégation faite à quelques-uns d'édicter les règles de solidarité au nom de la vue globale qu'ils seraient seuls capables d'avoir.* »

Cette souplesse, c'est aussi dans les rapports avec l'Etat que l'industrie privée doit la trouver. Cela fait un peu froid dans le dos d'entendre reparler de réduction du temps de travail sans réduction de salaires, comme si la méthode – déjà éprouvée – allait pouvoir dégager des emplois, comme si une mesure globale était adaptée aux circonstances ! Certes, la conquête du « temps choisi » est hautement souhaitable, mais elle doit être modulée entreprise par entreprise, risquant sinon d'entraîner d'insupportables rigidités économiques.

En revanche, la « politique industrielle » gagnerait, elle, à ne pas faire le détail, à ne pas pousser l'Etat à pénétrer dans les stratégies d'entreprises, même nationalisées (sauf péril social majeur). Puisqu'il s'agit de diminuer les prélèvements obligatoires, à l'heure présente, la réduction des charges pesant sur les entreprises, de l'impôt sur les sociétés par exemple, serait plus efficace en ce moment pour la nation que la baisse de l'impôt sur le revenu. Et l'idée de M. Jacques Delors de créer dans les zones à reconversion difficile certaines zones franches fiscales paraît excellente.

Pour profiter à plein de la reprise américaine, la France doit enfin tout faire pour relancer le jeu européen. Il ne s'agit plus seulement que les pays s'ouvrent les uns aux autres, mais de créer des pôles de compétitivité, moteur de développement d'activités nouvelles, qui assurent une protection à des productions plus fragiles (5).

L'histoire ne repasse pas les plats. Si la France ne se met pas mieux et vite en position de bénéficier du vent de la croissance qui commence à souffler sur le monde occidental, elle rejoindra pour longtemps le peloton de queue des nations développées.

PIERRE DROUIN.

(3) Revue *Projet* (15, rue Marcheron, 92170 Vanves) qui vient de publier une intéressante série d'articles sur le thème « Pour que vive l'entreprise... »

(4) Lire l'article sur « les attentes du consommateur » dans le rapport sur l'état de la technique *Sciences et techniques*. Octobre 83, 19, rue Blanche, 75009 Paris.

(5) Lire l'article de Jacques Mistral et Robert Boyer dans la revue *Futuribles* d'octobre 1983, 55, rue de Varenne, 75007 Paris.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« Un homme de l'ombre » de Jean Rous et Dominique Gauthiez

De l'« entrisme » au « réalisme »

TOUT à la fois « progressiste et passionnée de réalisme » Dominique Gauthiez, trente et un ans, enseigne l'histoire au lycée de Dieppe. La préparation d'une thèse lui fait rencontrer un vétéran socialiste, homme de réflexion et de terrain à la fois, dont *le Monde* a plus d'une fois publié les articles : Jean Rous, soixante-quinze ans. La vie de ce militant en qui Mauriac voyait un « saint laïque » lui paraît « *un défi lancé aux carriéristes de tous bords* ». Elle entreprend de classer ses archives, puis engage avec lui un ample dialogue où les réflexions jaillissent sur la trame des souvenirs. *Un homme de l'ombre* en est la transcription.

Ce titre, à la différence du texte, est un peu ambigu : on s'attend à voir surgir un conspirateur, un tireur de ficelles, voire un poseur de bombes. C'est tout le contraire : avec ce Catalan calme qui fut jusqu'à la guerre l'un des principaux lieutenant de Trotski, nous avons affaire à un homme qui n'a rien à cacher. S'il est resté « de l'ombre », c'est parce qu'il n'y a apparemment jamais eu chez lui d'ambition personnelle ou de désir de paraître. Tout ce qu'il a cherché c'est à servir « *la fraternité humaine, la non-violence, la liberté* ». En un mot ce qui constitue à ses yeux, « *au-delà des prostitutions qu'en ont faites les staliniens...* », « *le but véritable du socialisme* ».

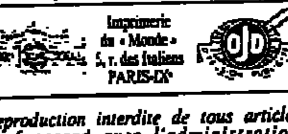
Jean Rous a été, à la belle époque de la IVe Internationale, l'un des partisans et des artisans de l'« *entrisme* », autrement dit de l'entrée dans les partis de gauche pour les amener à prendre des positions proches des idées de Trotski. « *D'une certaine manière,* dit-il, *je reste entriste* », attendant des « *jeunes générations qu'elles forment un mouvement de masse capable de réaliser les réformes adaptées aux exigences du temps.* » Mais, ajoute-t-il, « *je suis devenu réaliste* ». Et il bat sa coulpe aussi bien pour son « *sectarisme* » occasionnel que pour les « *illusions* » qu'il a pu entretenir, et qui l'ont conduit à plus d'une déception. Il va jusqu'à dire qu'il a été « *floué* », lorsqu'au sortir de la Résistance il avait cherché à contribuer à la « rénovation » du socialisme français. C'est qu'il existe, selon lui, chez les socialistes de notre pays, « *un hiatus permanent entre les paroles et la réalité* ».

Déçu par cette constatation, Jean Rous se tourne très tôt vers l'action pour la décolonisation. De 1948 à 1955, il est le secrétaire général du Congrès des peuples contre l'impérialisme. Il prend part à la conférence de Bandoung, qui marque l'acte de naissance du tiers-monde, soutient la lutte des pays du Maghreb pour leur indépendance, accompagne Bourguiba en 1955, lors de son retour triomphal à Tunis. Il restera l'ami de celui-ci, comme de Mohammed V et des dirigeants de l'Istiqlal marocain. Enfin Senghor, qui avait déjà eu l'occasion de faire appel à lui lorsqu'il était secrétaire d'Etat d'Edgar Faure, le prend pour conseiller, une fois devenu président du Sénégal, en 1960. Que trop souvent les fruits n'aient pas, dans ces divers pays, tenu la promesse des fleurs, le militant socialiste qu'est resté Jean Rous est le premier à l'admettre. Mais il montre aussi tous les aspects positifs qu'on a un peu trop tendance aujourd'hui à méconnaître.

Au seuil de sa vie, Jean Rous rejette les « *déviations récentes* » qui tendent à faire de la violence « *une espèce de primat obligatoire, une espèce de credo* ». Pour lui le terrorisme, comme le totalitarisme, est un « *fléau* ». Le socialisme auquel il aspire sera humaniste, autogestionnaire, fédéraliste. Un peu utopique, le vétéran ? Sans doute. Mais si tous les socialistes avaient son honnêteté foncière, son courage et son abnégation, ils auraient sûrement aussi moins d'adversaires...

A.F.

★ *Un homme de l'ombre.* Jean Rous-Dominique Gauthiez. Editions Cana Jean Offredo. 354 pages. 90 F.



Le Monde

étranger

LES ÉMEUTES DE LA VIE CHÈRE AU MAROC

Les troubles auraient fait au moins soixante morts dans le Nord

Le calme est revenu, semble-t-il, ce mardi 24 janvier, sur l'ensemble du territoire marocain mais, selon les journalistes qui ont pu se rendre dans le nord du pays, la tension y demeure perceptible. *« A Nador, c'est le calme de la peur. Les gens restent chez eux »*, a déclaré un voyageur à l'AFP. En outre, une grève suivie à 90 % aurait paralysé cette ville, selon l'agence de presse espagnole EFE.

Selon des diplomates, le bilan des morts dans les villes du Nord s'élèverait à soixante. Il y en aurait vingt à Nador, vingt à Tétouan, quinze à Al-Hoceima et trois à Fès. Deux manifestants auraient été tués à Marrakech lors des premiers troubles estudiantins. A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé qu'aucun Français n'a été victime des troubles.

Par ailleurs, la section espagnole de l'Institut international de la presse a adressé une lettre de protestation au premier ministre marocain, M. Karim Lamrani, après l'expulsion de plusieurs journalistes espagnols. Elle souligne qu'il s'agit là d'une *« grave atteinte à la liberté d'information et de communication »*. La direction de l'Agence France-Presse a également protesté contre l'expulsion – qui n'a toujours pas été motivée – de son envoyé spécial Jacques-Michel Tondre (*le Monde* du 24 janvier).

Enfin, la presse algérienne a accordé, lundi, une place importante aux émeutes au Maroc, publiant en première page des dépêches d'agence mais s'abstenant de tout commentaire. Les journaux n'ont pas observé la même retenue que pour les récents troubles en Tunisie, pays avec lequel l'Algérie entretient de bonnes relations. Les journaux n'avaient alors publié que la version officielle des événements. Il est vrai que en dehors du discours prononcé, dimanche soir, par le souverain, les autorités marocaines n'ont guère fourni d'explications sur les troubles et en particulier, sur le nombre des victimes.

A CASABLANCA ET RABAT

« Vous voyez bien que tout est normal... »

De notre envoyé spécial

Casablanca. – *« Vous voyez bien que tout est normal ! Il n'y a pas un seul magasin fermé. La circulation est aussi dense que d'habitude. Les trains, les taxis, les bus, tout marche. Et, regardez, le facteur fait sa tournée comme chaque jour. S'il y en a qui ont lancé un mot d'ordre de grève, il en sont pour leurs frais... »* Ainsi s'exprimait, lundi 23 janvier, à Casablanca, un haut fonctionnaire marocain avec lequel nous circulions en voiture à travers différents quartiers de la mégapole, créditée aujourd'hui de plus de trois millions d'âmes, qu'est le principal port du royaume.

Les jours précédents, à Rabat, *d'autres responsables marocains* nous avaient tenu les mêmes propos, en nous montrant la population vaquant à ses occupations comme à l'accoutumée, dans l'imposante agglomération, à laquelle on attribue aujourd'hui un million d'habitants, qu'est devenue, en peu d'années, la capitale administrative. Cependant, ici et là, tant à Casablanca qu'à Rabat, on tombait de temps en temps au coin d'une rue sur les hommes des brigades antiémeutes en treillis vert, patrouillant en casque à visière de plexiglas, un gros bâton à la main. Au reste, ce n'est pas, loin de là, dans ces deux villes que se sont produits les troubles les plus graves de ce mois-ci; plusieurs témoins dignes de foi ayant fourni des descriptions concordantes sur les désordres limités qui s'y sont déroulés. Ils ont surtout vu, semble-t-il, des adolescents jeter des pierres sur des voitures particulières ou des autobus.

Lycéens ou désœuvrés, les moins de vingt ans paraissent les plus excités par les *« événements »*. Une rumeur qu'aucunce source n'est venue confirmer avait assuré que, dans le nord du pays (*notamment* à Tétouan), où ont apparemment eu lieu les émeutes les plus violentes, *« des soldats ont donné leurs fusils aux manifestants »*.

D'autres bruits, tout aussi fous et invérifiés, comme celui de *« centaines de morts à Marrakech »*, ont circulé, grandement favorisés par l'absence totale d'informations officielles. Les autorités marocaines ont invoqué, pour justifier ce mutisme, la tenue du sommet islamique à Casablanca jusqu'au jeudi 19 janvier. Mais ce mutisme n'a pris fin que dimanche 22 janvier au soir, avec le discours radiotélévisé du roi. A ce moment-là, des voyageurs arrivant de Marrakech affirmaient que, outre l'agitation des collégiens, il avaient surtout noté, dans la grande cité du Sud, la présence de tracts célébrant notamment les *« glorieux Sahraouis »*, contre lesquels l'armée royale se bat depuis sept ans, dans l'ancien Sahara espagnol.

La jubilation des intégristes

En revanche, *bien que les troubles ne paraissent pas avoir été provoqués par les partisans locaux* d'une *révolution* à l'iranienne mais *par la cherté insupportable de la* vie, les intégristes marocains, *comme leurs frères d'Egypte ou de* Tunisie dans des circonstances sociales *comparables, jubilent* presque sans se cacher. Ceux que nous *avons rencontré*, lundi 23 janvier dans la Médina de Casablanca – *où, à deux pas d'un nouveau pa*lace pour touristes fortunés, les gens *du quartier* attendent l'eau courante depuis vingt ans et plus, – *ne nous ont pas dissimulé qu'à* leurs yeux *« la marche vers l'Etat islamique est favorisée au Maroc par l'insouciance du gouvernement lui-même »*.

Le fait que le roi du Maroc soit de lignée chérifienne – la généalogie de la dynastie alaouite remonte jusqu'à Ali, gendre de Mahomet – et qu'il porte le titre de commandeur des croyants (musulmans) a *fait longtemps penser, du moins à* l'extérieur du royaume chérifien, *que celui-ci serait moins perméable* au discours intégriste que les répu*bliques arabo-musulmanes voi*sines. Les origines et la dignité isla*mique de Hassan II font pourtant* s'esclaffer nos quatre interlocu*teurs, qui ont très volontiers ac*cepté de s'entretenir avec nous, *après avoir toutefois soigneuse*ment vérifié notre identité.

Barbus comme il se doit pour tout militant islamiste fier de l'être, vêtu de djellabas neuves et portant de bonnes chaussures européennes, ils se déclarent étudiants ou fils de commerçants, parlent bien français et n'ont jamais quitté le Maroc. Les excès sanglants de la révolution iranienne sont, selon eux *« des inventions de la presse française ou russe »*, et puis, *« s'il faut du sang pour purifier le Maroc, tant pis, mais, de toute façon, un grand mieux en sortira pour tout le monde. Vous-mêmes, en France, vous le reconnaîtrez »*.

Le désastre économique actuel de l'Iran ne paraît pas ébranler nos « révolutionnaires islamiques », lesquels reconnaissent que, de toute façon, *« il y aura toujours des riches et des pauvres ; mais un riche qui est un bon musulman ne peut pas être considéré comme un ennemi par son coreligionnaire pauvre »*. Voire...

La veille, à Casablanca, au parc de la Ligue-Arabe, un père de famille, musulman modéré selon toute apparence, nous avait confié son amertume en surveillant sa progéniture : *« Je suis employé aux douanes, je ne paie pas d'impôts mais je ne gagne que 700 dirhams par mois* (1) *et je viens de refuser une tablette de chocolat à mes enfants : elle coûtait 10 dirhams. Si Sa Majesté savait, elle ne laisserait pas ses fonctionnaires vivre aussi mesquinement... »* Ce douanier affirmait ignorer jusqu'à l'existence au Maroc de Frères musulmans ou assimilés. Pourtant, c'est dans son pays, il y a une dizaine d'années, que fut commis l'un des premiers crimes islamistes à l'échelle du monde musulman, lorsqu'on assassina l'avocat Omar Benjelloun, un libéral de gauche vivement opposé à la politique gouvernementale, mais auquel les intégristes n'avaient pas pardonné ses positions modernistes.

Ironie de la conjoncture : au moment où le Maroc vit de nouveau des heures agitées, était jouée à Rabat, au théâtre Mohamed-V, en avant-première mondiale, le vendredi 20 janvier, une pièce du metteur en scène marocain Tayeb Saddiki, tirée du *Livres des délectations* d'Abou Hayyan, moraliste irakien du... dixième siècle. Cette œuvre satirique semble pourtant être taillée pour notre époque : on y voit un vizir assailli par les grèves et le mécontentement populaire, discourant pompeusement sur le concept de satiété, alors que ses concitoyens crient famine et que de pauvres hères sont accusés de complot parce qu'ils parlent ensemble de leurs misères... A la fin, surgit une sorte d'ayatollah armé d'une mitraillette qui mettra tout le monde d'accord... Notons quand même que la pièce n'a pas été interdite au Maroc.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Environ 700 F, avec un pouvoir d'achat local d'approximativement 1 000 F.

Les élections législatives seraient reportées de février à mars

De notre envoyé spécial

Rabat. – Le lundi 23 janvier était une journée cruciale pour le régime marocain. Il s'agissait de savoir si, au lendemain d'un discours durant lequel le roi avait à la fois joué de l'apaisement, en promettant que les prix ne seraient pas augmentés, et de la menace, en déclarant que les enfants qui manifesteraient s'exposeraient aux mêmes risques que les adultes, l'agitation allait persister dans les villes qui avaient connu des troubles, voire s'étendre à la capitale, jusqu'alors relativement préservée, et à Casablanca, où le dispositif policier mis en place pour le sommet islamique a été allégé.

Selon des *informations recueillies* à des sources non officielles, aucun événement dramatique n'avait été observé lundi soir, qu'il s'agisse de Marrakech, où l'agitation des écoliers et lycéens avait marqué le début des troubles, ou des villes du Rif, étroitement contrôlées par les forces de l'ordre. On ignore toutefois quelle est exactement la situation à Nador.

Les autorités doivent néanmoins se garder de tirer des conclusions hâtives de cette accalmie. En effet, elles ne sont pas confrontées à un mouvement organisé avec mots d'ordre assortis de conditions ou de délais. Les partis politiques se taisent, à l'exception peut-être du petit Parti du progrès et du socialisme (communiste), non représenté au gouvernement d'*union nationale et dont le* quotidien *Al Bayane* n'a pas été mis en vente lundi. Les trois syndicats n'ont pas donné de consignes non plus, la rumeur relative à une grève générale se révélant fantaisiste. Il apparaît que les troubles de la semaine dernière étaient spontanés, sans *« chef d'orchestre »*. Les tracts dont le roi a parlé dans son discours ont été distribués par des contestataires de tendances diverses, à l'occasion des manifestations, mais ils n'ont *pas suscité celles-ci. Il s'agis*sait essentiellement de protestations contre la vie chère.

L'Université à l'écart des troubles

Publié récemment, le budget pour l'année 1984 laissait entrevoir de durs sacrifices, bien qu'il maintienne une allocation de plus de 1 milliard de francs pour la caisse de compensation, qui sert à limiter l'ascension de certains produits de première nécessité. La hausse, au début du mois, du coût des bouteilles de gaz, *très utilisées par les pauvres, a pu* jouer un rôle. Les esprits étaient déjà excités par l' « exemple » de la Tunisie, très discrètement évoqué par la presse mais connu par l'écoute des radios étrangères. D'autre part, les fastes du sommet islamique avaient été imprudemment étalés par la télévision, et il a fallu que le quotidien *le Matin du Sahara* précise ultérieurement qu'ils avaient été financés par l'Arabie Saoudite.

Il s'avère que les troubles les plus graves ont eu lieu dans les villes du Rif. Toutefois, de sources diplomatiques espagnoles, on juge excessifs les chiffres avancés quant au nombre des victimes par les radios espagnoles à partir de déclarations recueillies dans les enclaves de Ceuta et Melilla. En tout état de cause, le bilan se chiffre au moins par di*zaines de morts*.

Partout ailleurs, à Marrakech, à Safi, à Agadir, l'agitation a été limitée aux quartiers populaires, essentiellement les médinas.

Jusqu'à *présent*, l'Université a paru se tenir à l'écart de l'agitation. Le 24 janvier est l'anniversaire de la dissolution de l'UNEM (Union nationale des étudiants marocains), mesure prise en 1973 et levée en 1978. L'ambiance qui régnera sur les campus ce jour sera une indication.

Les autorités estiment avoir la si*tuation suffisamment en main pour* annoncer la reprise des cours dans les établissements scolaires de Casablanca, où les études avaient été interrompues à l'occasion du sommet islamique. A ce jour, la grande métropole économique n'a pas bougé.

Le trafic routier était normal *lundi entre* Casablanca et Rabat, sans contrôles de police. A l'aéroport, les formalités de débarquement se font dans le même climat débonnaire que d'habitude. Des voyageurs peuvent garder les quotidiens français de lundi matin qu'ils apportent avec eux, mais le numéro du *Monde-Dimanche* daté du 22-23 janvier, portant en manchette *« Émeutes de la vie chère au Maroc »*, n'a toutefois pas été mis en vente. Seul clin d'œil de l'officier de police feuilletant le passeport du journaliste qui ne cache pas sa profession : *« Pourquoi n'êtes-vous pas venu avec votre famille ? »*

Si la consigne est manifestement au calme et à la cordialité à l'égard de l'étranger, les autorités mesurent suffisamment l'impact des événements qui ont ensanglanté le pays pour ne pas se risquer à pronostiquer avant *la fin* mars des *élections* législatives annoncées initialement pour *février*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AMÉRIQUES

Argentine

LE CONTRE-AMIRAL CHAMORRO EST ACCUSÉ DE LA « DISPARITION » D'UNE SUÉDOISE

Buenos-Aires (*AFP*). – La jeune Suédoise Dagmar Ingrid Hagelin, arrêtée dans la localité argentine de Palomar le 27 janvier 1977, a été éliminée sur ordre du contre-amiral Ruben Chamorro, commandant de l'Ecole de mécanique de la marine à Bueno-Aires, a affirmé le lundi 23 janvier l'ancien quartier-maître Raul Vilarino.

Ce dernier s'est spontanément présenté lundi devant la commission *nationale sur* les personnes disparues. Il faisait partie d'un groupe de lutte antiguérilla au moment des faits : Dagmar Ingrid Hagelin, a-t-il raconté, a été arrêtée par plusieurs hommes que commandait le capitaine Alfredo Astiz. Confondue avec une militante du mouvement des Montoneros, la jeune Suédoise a été blessée à *la tête* par une balle tirée par le capitaine Astiz alors qu'elle tentait de s'enfuir. Elle a ensuite été conduite à l'Ecole de mécanique, où le contre-amiral Ruben Chamorro s'est rendu compte de la méprise. Raul Vilarino a affirmé avoir revu la jeune femme assise sur un *fauteuil* roulant, dans un centre de rééducation appartenant à *la marine*, à Mar-del-Plata.

L'avocat de la famille Hagelin, Me Luis Zamora, a demandé, sur la base de *ce témoignage*, que soient lancés des mandats d'arrêt contre le capitaine Astiz, vu et photographié à plusieurs reprises prenant le soleil sur une plage de Mar-del-Plata, et contre le contre-amiral Ruben Chamorro, qui se trouverait, lui, en Afrique du Sud.

Chili

Mme KLARSFELD DEMANDE A SANTIAGO L'EXPULSION DU NAZI WALTER RAUFF

Santiago (*AFP*). – Mme Beate Klarsfeld se trouve depuis plusieurs jours au Chili pour *obtenir* l'expulsion du criminel de guerre nazi *Walter Rauff*. Elle a déclaré, le dimanche 22 janvier, à Santiago, que le général Pinochet n'était pas la personne *« qui autoriserait cette expulsion »*, mais elle s'est dite prête à demander aux partis d'opposition la promesse d'une telle mesure s'ils arrivaient au pouvoir.

L'ancien colonel nazi *Walter* Rauff était le responsable du programme des camions à gaz qui, pendant la dernière guerre mondiale, ont servi à asphyxier plus de deux cent mille juifs dans les pays baltes, en Union soviétique, en Pologne et en Yougoslavie. Arrivé au Chili en 1958, venant d'Équateur, le criminel de guerre, âgé de soixante-dix-neuf ans, réside actuellement dans un quartier luxueux de Santiago avec un de ses enfants.

Mme Klarsfeld a expliqué que la Cour suprême chilienne avait refusé l'extradition de Rauff en 1963 en raison de la prescription locale qui intervient quinze ans après le crime. Elle est arrivée au Chili avec une lettre du procureur de Hanovre attestant que Rauff faisait l'objet depuis *1961* d'un *mandat* d'arrêt pour un minimum de 97 000 meurtres. *Si Rauff ne peut être extradé*, il peut théoriquement être expulsé (*comme l'a été* Klaus Barbie de Bolivie), car il ne possède pas la *nationalité* chilienne.

EUROPE

Norvège

Le « diplomate-espion » était filé depuis cinq ans

De notre correspondant

Oslo. – A l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, lundi 23 janvier, à Oslo, le chef du gouvernement norvégien, M. Kaare Willoch, a déclaré que l'arrestation de l'espion norvégien Arne Treholt allait peser sur les relations entre son pays et l'Union soviétique, *« qui porte l'entière responsabilité de la détérioration des rapports bilatéraux »* (*le Monde* du 24 janvier). Il a ajouté que le chef du service de presse du ministère des affaires étrangères, qui travaillait depuis une dizaine d'années sans doute pour le compte du KGB, avait causé beaucoup de torts à son pays, en particulier entre 1976 et 1978, pendant les négociations avec l'URSS sur la délimitation des eaux territoriales et des zones de pêche dans la mer de Barents. Il était alors secrétaire d'Etat au ministère des droits de la mer.

Depuis cinq ans, Arne Treholt était « filé » par le contre-espionnage, qui a collaboré dans cette affaire avec *les services américains*. Lors de son arrestation à l'aéroport, il était en possession d'un compte rendu des entretiens du 19 janvier, à Oslo, entre *le secrétaire* d'Etat *américain* George Shultz et le chef de la diplo*matie norvégienne*, M. Svenn Stray. Ce document avait été placé inten*tionnellement entre ses mains*. Selon le procureur du royaume, Arne Treholt devait rencontrer, à Vienne, le diplomate soviétique Gennadij Titov. *En poste à Oslo à partir de 1971*, celui-ci avait été déclaré *personna non grata* en 1977 à la suite d'une autre affaire d'espionnage, et il avait *regagné le quartier général du KGB* à Moscou.

De passage à Stockholm, M. Imants Lezinskis, ancien officier du KGB passé à l'Ouest, a déclaré, le 23 janvier, que M. Youri Andropov, alors chef des services secrets soviétiques, avait donné des instructions en 1976 pour que les opérations de renseignements et de recrutement d'agents étrangers soient concentrées dans cinq pays : les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne fédérale, la France et la Suède. Il a précisé que, dans les années 70, M. Titov était le responsable du KGB en Norvège.

A. D.

URSS

● *Un nouveau chef du gouvernement en Estonie*. – M. Walter Klauson, âgé de soixante-dix ans, qui dirigeait le gouvernement de la République soviétique d'Estonie depuis 1961, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, annonce la presse locale. Il a été remplacé par M. Bruno Saul, jusqu'à présent vice-président du conseil des ministres de l'Estonie. – (*Reuter.*)

AFRIQUE

Centrafrique

Le général Kolingba renvoie la moitié des officiers constituant le gouvernement

Le général Kolingba a procédé, lundi 23 janvier, à un profond remaniement de son gouvernement, formé le 27 mai 1983. Neuf ministres quittent le gouvernement et six y font leur entrée. Les principaux départs sont ceux du général Sylvestre Bangui, ministre de l'économie et des finances, auquel succède le lieutenant-colonel Gervil Yambala, et du lieutenant-colonel Antoine Gambi, remplacé à l'éducation nationale par le commandant Gabriel Ngaindiro. Le président Kolingba conserve le portefeuille de la défense nationale.

Aucun civil ne fait partie de ce gouvernement, qui compte douze ministres et deux secrétaires d'Etat. En revanche, six « hauts commissaires » civils sont associés à son action dans les domaines de leur compétence.

Une stabilité indispensable à la politique française

De notre envoyé spécial

Bangui. – Le Centrafrique, depuis qu'il a été débarrassé de Bokassa, en 1979, par l'opération « Barracuda », coule des jours moroses. Sa capitale offre une façade rassurante, avec son allure de paisible chef-lieu de province en bordure de l'Oubangui, mais elle abrite des légions de désœuvrés et, dans les « *quartiers* », où vivent les Africains, la hausse continue du coût de la vie – 15 % en 1982, puis 10 % en 1983 – est durement ressentie. En outre, dans les coulisses d'un pouvoir confisqué depuis plus de deux ans par les militaires, l'atmosphère demeure empoisonnée par des rumeurs, souvent sans fondements, de complots, et par une suspicion qui n'épargne pas les relations avec la France, où Bokassa s'est installé voilà quelques semaines à peine.

Pour les Français, la stabilité de ce pays, qui ne compte pas plus de deux millions d'habitants, mais qui s'étend sur plus de 600 000 kilomètres carrés, au sud du Tchad, est plus important que jamais. Les Boeing-747, qui mirent en place l'opération « Manta » au Tchad, ont débarqué sur l'aéroport de Bangui le matériel militaire, transbordé ensuite sur des Transall qui faisaient la navette avec N'Djamena, où les gros porteurs ne peuvent pas se poser. Les deux bases militaires de Bouar et de Bangui – tenues par environ neuf cents soldats français – constituent depuis les bases arrières de l'intervention militaire française au Tchad.

En outre, en cas de confrontation avec l'armée libyenne, elles constitueraient la seule position de repli, notamment pour l'aviation française. « *Au cas où N'Djaména se retrouverait dans le rayon d'intervention de la chasse libyenne, nous serions contraints de mettre nos avions – Mirages, Jaguars, ravitailleurs KC-135 et observateurs Breguet-Atlantique – à l'abri à Bangui ou à Bouar* », nous explique un officier français. Le Cameroun hésiterait peut-être, en effet, dans une telle hypothèse, à aider trop ouvertement la France.

Le lourd héritage de Bokassa

Il importe donc que le Centrafrique demeure calme, ce qui n'est pas toujours une mince affaire. Par exemple, la semaine dernière, étudiants et lycéens, de la capitale – en partie suivis par des enseignants – ont fait grève en raison de l'adoption, pourtant prévue de longue main, d'un décret instituant des concours pour l'obtention de bourses d'études et pour l'accès à la fonction publique. Le jeudi – « *Journée des martyrs* », cinquième anniversaire du massacre d'écoliers sous l'Empire, – les forces de l'ordre se sont même mobilisées pour surveiller un « *défilé du souvenir* » qui, finalement, s'est déroulé sans incident.

Le lourd héritage du régime impérial demeure omniprésent. La dette extérieure contractée par Bokassa n'a fait, depuis, qu'augmenter, notamment en raison de la hausse rapide du dollar et a doublé en l'espace de cinq ans. Le « dégraissage » d'une fonction publique pléthorique, de vingt-trois mille à vingt-six mille personnes, exigé par le Fonds monétaire international est d'autant plus délicat que le moindre salaire – fût-ce une bourse d'étudiant – peut faire vivre une bonne demi-douzaine de Banguissois.

Le régime doit également faire face aux mauvaises habitudes prises sous l'Empire et s'appuyer, de toute façon, sur le même personnel. Les forces de l'ordre continuent de disposer des barrages sur les principaux axes routiers – comme cela se pratique souvent en Afrique, – taxant au passage les véhicules et ruinant ainsi toute organisation sérieuse de circuits commerciaux autochtones. La corruption subsiste dans l'administration. Les fraudes fiscale et douanière continuent de peser sur les recettes de l'Etat.

L'« affaire du budget »

Avant le remaniement ministériel de lundi, une guerre d'antichambres se déroulait dans l'entourage du président Kolingba. Le FMI avait suspendu, en août 1983, un crédit *stand-by* de dix-huit millions de DTS, estimant que le gouvernement centrafricain n'avait pas pris les mesures censées l'accompagner. A son retour de Washington, en septembre, le ministre des finances, le général Bangui, a préparé un budget tenant compte, apparemment, des recommandations du FMI, qui a été remanié avant d'être adopté le 17 janvier. M. Bangui a refusé de défendre « *un budget qui n'était pas le sien* » et dont l'impasse, équivalente à celle du précédent, est d'environ 10 milliards de francs CFA (48 milliards de francs CFA de dépenses contre 38,5 milliards de francs CFA de recettes).

Cette « *affaire du budget* » a provoqué une petite crise au sein de l'équipe dirigeante. Au plus haut niveau, on s'interroge sur les raisons qui poussent le FMI à forcer le régime à prendre des « *mesures trop impopulaires* » (maintien de la contribution exceptionnelle à l'effort de redressement versée par une partie des fonctionnaires, mesures fiscales et licenciements de fonctionnaires). D'autres ont soupçonné le général Bangui d'avoir voulu faire commettre un faux pas au chef de l'État. Le ministre des finances, écarté lundi de ce poste, s'est demandé, de son côté, s'il n'a pas servi de bouc émissaire.

Les Français, qui souhaiteraient que les exigences du FMI soient, dans la mesure du possible, adoptées, sont également soupçonnés de lésiner. « *Nous avons vu, il y a six mois, du matériel valant des milliards de francs CFA transiter chez nous pour remonter sur le Tchad. Comment la France, en même temps, peut-elle, en ce qui nous concerne, se retrancher derrière les vœux exorbitants du FMI ?* », nous a-t-on demandé en haut lieu. Il est vrai que le général Kolingba, lors de la mise en place de l'« opération Manta », n'a pas hésité un seul instant à laisser les Français utiliser le territoire centrafricain autant qu'ils le souhaitaient.

C'est donc pour remettre un peu d'ordre dans la maison que le chef de l'État a pris un certain nombre de mesures. Vendredi dernier, il a dit aux délégués des étudiants qu'il ne céderait pas et que, si la grève se poursuivait, il fermerait l'université et les lycées de la capitale. « *Il faut user de la prudence mais, pour moi, elle n'est ni l'indécision ni le conservatisme aveugle, elle ne veut pas dire non plus faiblesse* », a-t-il assuré dans son message de Nouvel An. Toutefois, il est contraint d'accepter certains compromis.

Fin octobre, le lieutenant-colonel Songomali, directeur du cabinet militaire du chef de l'Etat, et le capitaine Miango, commandant d'un régiment de parachutistes, ont été démis de leurs fonctions. Le second serait toujours aux arrêts. Ont-ils fait preuve d'activisme ? En tout cas, ils ont déplu. Mais il n'y a pas eu de complot – comme en mars 1982, lors du retour de M. Patassé à Bangui – et si le président Kolingba ne s'est pas rendu à Vittel – début octobre, pour le sommet franco-africain – cela ne tenait pas à une situation politique intérieure tendue mais à l'organisation matérielle du voyage.

Le remaniement de lundi, après deux mois d'attente ou de spéculations, écarte du gouvernement une bonne moitié des officiers qui y appartiennent. « *Ceux qui se montrent trop ou qui n'ont pas fait leurs preuves* », nous a-t-on dit à la présidence. Peut-être parce qu'ils ont trop tôt pensé y faire une rentrée remarquée – et l'ont trop dit, – les civils demeurent à l'écart du cabinet. Seuls des « hauts commissaires » participeront au conseil des ministres quand le chef de l'Etat le jugera opportun.

Il s'agit donc d'une épuration d'une équipe dont la principale caractéristique semble être sa capacité à appuyer sans réserves l'action du président Kolingba. Celui-ci, le 1er décembre encore – soit juste après la tentative vite avortée de Bokassa de regagner Bangui – a dénoncé « *les colporteurs de fausses nouvelles* » et de « *rumeurs dangereuses* ». A l'époque, un ancien ministre de Bokassa, M. Joseph Potolot, soupçonné de propagande en faveur du retour de Bokassa, a été appréhendé et se trouve toujours en état d'arrestation.

La relance du coton

Déterminé à demeurer au pouvoir – du moins jusqu'à l'accomplissement d'un programme qui devrait permettre, dès 1985, d'élargir la base du régime et d'associer des civils au pouvoir, – le président Kolingba tente de relancer, peu à peu, l'économie rurale, seul véritable atout de ce pays sous-peuplé. Sur ce plan, les premiers résultats obtenus ne sont pas à négliger, mais de gros efforts restent à faire.

Des investissements importants et un sérieux encadrement ont permis de relancer la production de coton, tombée à son plus bas niveau en 1981-1982 (17 256 tonnes), lorsque M. Patassé avait fait campagne contre cette « *culture coloniale* ». La récolte en cours pourrait s'élever à 35 000 tonnes de coton-graine, soit le double d'il y a deux ans. En revanche, le café a été victime de la sécheresse, et la production, pour 1983-1984, sera inférieure au moins de moitié à la précédente. Quant à la production de tabac, elle devrait être égale en valeur à celle de l'an passé, le « *tabac de coupe* », peu rentable, étant abandonné au profit du « *tabac de cape* ».

Autre source de recettes de devises, le bois est victime de l'engorgement de Brazzaville et de la difficulté de l'acheminer jusqu'à ce port. Enfin, la production de diamants – qui devrait se situer, en 1983, à un peu moins de 300 000 tonnes, comme en 1982 – souffre d'une fraude considérable. Les deux tiers de la production échapperaient au contrôle de l'Etat.

Autant d'éléments comportant des aspects peu encourageants pour les dirigeants, qui sont persuadés que leurs concitoyens de Bangui – le sixième de la population totale – peuvent être « *manipulés* » par les actions « subversives » d'exilés, d'opposants semi-clandestins ou d'étrangers. Le régime – comme ses partenaires français – est attentif, à défaut d'être réellement inquiet. Pour sa part, outre un contingent militaire, la France entretient quatre cents assistants techniques au Centrafrique, où ses ressortissants sont environ quatre mille. Connaissant le chemin qui reste à parcourir, le président Kolingba a mis en garde ses compatriotes de façon imagée dans un discours prononcé en sango à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, il y a près de deux mois : « *Quand vous m'entendrez crier, vous pleurerez, et quand vous m'entendrez pleurer, vous serez enterrés.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Sénégal

Le président Abou Diouf renforce son emprise sur le Parti socialiste

De notre correspondant

Dakar. – Le congrès extraordinaire du Parti socialiste sénégalais, réuni au cours du week-end à Dakar, a consacré, de façon encore plus nette qu'on ne s'y attendait, la reprise en main de la formation gouvernementale par le président Diouf. Avant même la lecture de son rapport introductif, samedi matin, M. Diouf a été reconduit dans ses fonctions par acclamations. Puis, dimanche, le congrès s'est désisté en sa faveur de sa prérogative d'élire le comité central et le bureau politique du parti. Pour lui donner enfin davantage encore les coudées franches, le groupe des plus anciens compagnons du président Senghor, qui avait donné l'impression de freiner durant ces trois dernières années son action réformatrice, faisait connaître la décision de ses membres de se retirer à leur tour au bénéfice de représentants des nouvelles générations (*le Monde* du 21 janvier).

Tous choisis par M. Diouf, les nouveaux dirigeants de la formation gouvernementale appartiennent en fait, pour la plupart, à la classe d'âge du chef de l'État. MM. Cissé Dia, président d'honneur de l'Assemblée nationale, Magate Lo, président du Conseil économique et social, Hassane Seck, Alioune, Badara, M'Bengue, anciens ministres, sont les principales personnalités qui quittent le bureau politique tout en demeurant au comité central. MM. Habib Thiam, président de l'Assemblée nationale, Mostapha Niasse, ministre d'État chargé des affaires étrangères, et Jean Colin, ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République, consolident leurs positions avec les titres de secrétaires nationaux respectivement aux questions internationales, à la vie politique et au règlement des conflits.

Parmi ceux qui font leur entrée dans l'instance dirigeante du parti, on relève les noms de plusieurs anciens opposants qui s'étaient déjà vu confier un portefeuille ministériel à l'occasion du remaniement gouvernemental qui avait suivi, en avril dernier, les élections générales de février 1983. C'est le cas, par exemple, de M. Doudou Mdoye, le ministre de la justice, qui est nommé secrétaire national à l'organisation, ou bien de M. Thierno Ba, le secrétaire d'État à l'emploi, à qui échoit la responsabilité de la propagande.

PIERRE BIARNÈS.

Nigéria

● *Réouverture des frontières.* – Les autorités militaires du Nigéria ont ordonné lundi 23 janvier de réouvrir les frontières terrestres du pays, fermées à la suite du coup d'État du 31 décembre. Une délégation du Bénin s'était rendue la semaine dernière à Lagos afin de réclamer cette mesure pour des raisons économiques. – *(AFP, Reuter.)*

Ethiopie

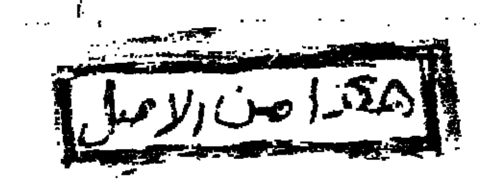
Les attentats contre le chemin de fer Djibouti - Addis-Abeba auraient fait au moins vingt morts

Le bilan des actions de sabotage perpétrées la semaine dernière en territoire éthiopien contre l'ancien chemin de fer franco-éthiopien (*le Monde* du 24 janvier), s'établit à au moins vingt morts et près de cent vingt blessés, a-t-on appris, lundi 23 janvier, de source étrangère informée, à Addis-Abeba.

Une dizaine de personnes ont été tuées et trente-cinq blessées, jeudi soir, lorsqu'un train de voyageurs a – apparemment – sauté sur une mine à Erer-Gota, 80 kilomètres à l'ouest de Dire-Dawa. La locomotive a été coupée en deux par la déflagration. Le second attentat, samedi soir, a été l'œuvre d'inconnus qui ont tiré au bazooka sur un convoi à proximité de la frontière djiboutienne, près de la localité éthiopienne de Dewele-Asla. On dénombre, selon la même source, dix morts et quatre-vingt-dix blessés parmi les passagers.

Ces attentats, les plus graves commis dans la région depuis plus d'un an, n'ont pas été commentés officiellement à Addis-Abeba. Dans les milieux diplomatiques, on estime qu'il faudra plusieurs jours au moins pour rétablir les trafics passagers et marchandises sur la ligne, qui relie la capitale éthiopienne à Djibouti, sur la mer Rouge.

La région où se sont produites ces attaques était jusqu'ici considérée comme sûre par les autorités éthiopiennes. Ces attentats, annoncés pour la première fois dimanche à Djibouti, de source proche de la Compagnie du chemin de fer djibouto-éthiopien, ont été revendiqués par le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO, proche du gouvernement de Mogadiscio), qui lutte pour l'indépendance de l'Ogaden. – *(AFP, Reuter.)*



La Malaisie en crise de croissance

II. – Faut-il craindre la « filière iranienne » ?

La Malaisie vit aujourd'hui à l'heure d'un certain libéralisme politique (le *Monde* du 24 janvier). Et, comme partout ailleurs, les rivalités au sein de l'équipe au pouvoir vont bon train, mais sans remettre en cause la stabilité politique du pays.

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Kuala-Lumpur. – « La filière iranienne », titrait récemment sur cinq colonnes à la une le *New Straits Times*. Le lendemain, le quotidien gouvernemental revenait à la charge en demandant, encore à la une : *« Va-t-on interdire les voyages en Iran ? »* Le régime de l'imam Khomeiny était accusé de manipuler des musulmans trop crédules ou trop ambitieux à travers des invitations à des séminaires dans lesquels on leur vantait l'exemple iranien. Or la monarchie malaisienne, bien moins déconsidérée que celle du chah, n'a aucunement l'intention de connaître le même sort. Le gouvernement, bien que dominé par des Malais musulmans, entend s'opposer à toute propagande en faveur d'une république islamique ou à ce que l'ambassade iranienne dissémine des ouvrages de théologie chiite dans un pays d'obédience sunnite. On dit ici que le premier ministre fut choqué d'être un jour interrompu lors d'une réunion publique par des zélotes distribuant des portraits de l'imam.

Bien entendu, l'ambassadeur d'Iran, le docteur Mohamed Sadegh, un souriant barbu à lunettes, a regretté ces accusations. Il a affirmé que *« ceux qui ont fabriqué ces déclarations seront tenus pour responsables de toutes leurs conséquences »*, et regretté que son pays risque d'être mis, par un pays musulman frère, sur le même plan qu'Israël et l'Afrique du Sud. Il savait toutefois que les journaux ne se seraient pas hasardés à publier de telles manchettes sans s'être renseignés au plus haut niveau. Certes, on ne trouvera aucun ministre pour mettre en cause ouvertement l'Iran, la périphrase utilisée étant généralement : *« un certain pays du Proche-Orient »* ; mais, en privé, les langues se délient.

La Malaisie serait-elle sur le point d'être emportée par une vague islamique à l'iranienne ? La question paraît oiseuse à celui qui sillonne le pays, même si, au cours des dernières années, sous l'influence des *dakhwah* (mouvements missionaires islamiques), le nombre de jeunes filles portant le tchador a considérablement augmenté. Crierait-on seulement au feu pour décourager tout pyromane en herbe d'acheter des allumettes ? Le gouvernement a accusé des membres du *PAS* de s'être rendus en Iran et des sympathisants ont été arrêtés en Arabie Saoudite, sur le chemin du *Hadj*, porteurs de littérature subversive pro-iranienne. Mais, de l'aveu même d'un ministre, si des enseignants religieux, des étudiants, des membres de professions libérales, ont été tentés de recourir à l'action armée, ces intentions, vieilles de deux ans, ne se sont pas concrétisées.

« Entre deux feux »

Les « extrémistes » musulmans auraient-ils remplacé les communistes comme *« ennemi numéro un »* de la Malaisie ? *« Autrefois, il fallait protéger les Malais contre une menace extérieure communiste,* nous disait une importante personnalité. *Aujourd'hui, grâce à un autre pays islamique, la menace vient de certains Malais. Très actifs, ils exercent une grande influence sur la jeunesse en faveur d'une république islamique. » « Nous avons des problèmes avec les fanatiques, les extrémistes islamiques,* reconnaissait M. Anwar Ibrahim, ministre de la culture. *La solution ne doit pas être brutale, elle ne peut venir que par l'éducation. C'est un problème qui prendra beaucoup de temps. S'ils nous attaquent, nous riposterons. Mais, s'ils se contentent de nous critiquer, nous leur répondrons par la discussion. Pas question de leur appliquer la législation d'exception. »*

« Nous somme pris entre deux feux » : entre les islamistes qui demandent toujours plus et la nécessité d'assurer une place, même mineure, aux autres ethnies (chinoise et indienne) qui représentent quand même la moitié de la population. Telle est aujourd'hui la position inconfortable du gouvernement. Depuis les sanglants affrontements raciaux de mai 1969, le gouvernement a fait beaucoup pour renforcer la position des Malais. La nouvelle politique économique (NEP), soutenue par d'énormes efforts budgétaires, a pour but d'assurer à la communauté malaise le contrôle de 30 % de l'économie en 1990. Les Malais reçoivent la part du lion des subventions, crédits, bourses, postes administratifs et militaires. Les deux tiers au moins des places à l'Université leur sont réservées, ce qui oblige de plus en plus de non-Malais à étudier à l'étranger ; beaucoup d'entre eux y resteraient, s'ils le pouvaient.

Cette politique a eu des effets visibles. La pauvreté rurale s'est réduite, bien qu'elle demeure importante, les Malais des champs étant ceux qui ont le moins profité du pactole de la NEP. Mais les Malais des villes représentent désormais une puissance économique avec laquelle il faut compter ; si l'on veut réussir, que l'on soit étranger ou chinois, il est indispensable d'avoir un « partenaire » malais. D'où la naissance d'une classe moyenne, capitaliste, aujourd'hui au pouvoir avec M. Mahathir. Elle est la principale bénéficiaire de la NEP : c'est elle qui a reçu les subventions et les contrats, qui a les moyens d'acheter les actions mises sur le marché et qui, en outre, domine le parti au pouvoir, l'UMNO.

Cette nouvelle classe est composée de musulmans modernistes, comme le premier ministre, et de Malais occidentalisés, chez qui l'islam n'est qu'un vernis culturel et social. Différente de la masse des Malais, plus traditionaliste, elle a voulu leur donner des gages religieux. Ainsi, l'islamisation a fait de grands pas dans la vie publique. Récemment, les Malais se sont vu interdire de jouer au casino de Genting, au-dessus de la capitale. Mais ils peuvent toujours parier aux courses.

*Cette politique a assuré au pouvoir une certaine stabilité, même si elle n'est pas très appréciée des non-Malais. Mais, comme l'a dit M. Mahathir, en affirmant un peu rapidement que *« la Malaisie a atteint l'harmonie raciale »*, *« on ne peut être sûr que la Malaisie se porte bien que quand tout le monde – toutes les races – est mécontent. Si un groupe racial se montrait très satisfait, cela signifierait qu'il l'est aux dépens des autres ! »* Mais cette politique a aussi ses limites. A plusieurs reprises, des fanatiques islamiques ont tué, il y a quelques années, au nom de leur foi. Aujourd'hui, y compris au sein de l'UMNO, des musulmans sont tentés par le fondamentalisme du *dakhwah*, et le gouvernement, inquiet, tente désormais de mettre le holà à la propagation de ces idées déstabilisatrices, sans avoir l'air de paraître antimusulman.

Pour le dialogue Sud-Sud

L'islam étant d'ailleurs religion officielle – mais non imposée aux autres ethnies, – il était évident que la Malaisie allait privilégier ses relations avec le monde musulman. Le prince Abdul Rahman, à la fin des années 60, fut le promoteur du Secrétariat islamique. La Malaisie a salué avec sympathie la révolution iranienne de 1979, du moins tant qu'elle n'est pas devenue objet d'exportation et qu'elle n'a pas eu de sang sur les mains. L'an dernier, Kuala-Lumpur a accueilli une conférence internationale sur la Palestine, sous l'égide des Nations unies. La Malaisie soutient d'autre part M. Arafat. Elle tente, avec un certain succès, de modérer la diplomatie libyenne en Asie du Sud-Est. Le soutien du colonel Kadhafi aux séparatistes musulmans du sud de la Thaïlande s'est, par exemple, réduit.

La Malaisie, entrée dans le mouvement non aligné sous Abdul Razak, a développé, avec M. Mahathir, une politique résolument Sud-Sud. Celle-ci ne saurait, évidemment, se faire aux dépens des relations étroites de la Malaisie avec l'Occident, le Japon et l'ASEAN (1). Mais, anticolonialiste, au contraire de ses prédécesseurs, M. Mahathir a réduit sa participation aux activités du Commonwealth et amorcé une coopération bilatérale avec des pays comme le Bangladesh, le Bouthan, les Maldives ou les micro-Etats du Pacifique-Sud, où il s'est personnellement rendu en 1982. La technologie dans le domaine de l'agriculture de plantation, par exemple les semences sélectionnées, est généreusement fournie au nom de la solidarité du tiers-monde.

Mais M. Mahathir a un autre sujet de prédilection : l'Antarctique. Celui-ci est régi par un traité signé entre les grandes puissances et les Etats qui y ont des droits traditionnels. M. Mahathir souffre d'en être écarté, et Kuala-Lumpur ne néglige aucune occasion pour faire valoir, dans les forums internationaux, son point de vue. Pour elle, l'Antarctique est une portion du monde qui devrait faire partie de l'héritage commun de l'humanité et non rester la chasse gardée de certains privilégiés. Pays occidental parmi les autres, la France jouit d'une bonne image en Malaisie. Des sociétés françaises ont marqué l'histoire économique du pays en étant parmi les pionnières de la culture de l'hévéa et de l'huile de palme *(SOCFIN)* et de l'extraction de l'étain (Mines de Kinta). Mais, depuis lors, sa place s'est réduite au point que le commerce bilatéral représente à peine 1,5 % des échanges malais, et les investissements français, 0,7 %. Depuis peu, toutefois, ses relations tendent à s'intensifier en dépit de la perte du gros contrat du pont de Penang au profit des Sud-Coréens, en représailles contre le refus de Paris d'accorder à la compagnie malaisienne MAS une seconde fréquence de vol vers la France.

Des visites ont été échangées. M. Mahathir rend aujourd'hui celle qu'avait faite, fin 1982, M. Mauroy à Kuala-Lumpur. Les missions de ministres ne se comptent plus. Les industriels français viennent de plus en plus nombreux, intéressés par la richesse d'un pays toujours en expansion, en dépit de la crise économique mondiale. Mais la route est encore longue pour se hisser au niveau des autres grands pays européens, pour ne pas parler des Etats-Unis et du Japon.

Les Malaisiens aiment bien aussi avoir des contacts avec les Français de l'Indochine. La crise qui s'y poursuit les inquiète, comme leurs partenaires de l'ASEAN, en particulier les Thaïlandais, frontaliers d'un Cambodge occupé par le Vietnam. Ils savent que Paris maintient des relations cordiales avec Hanoï et, même si cela les agace parfois, ils veulent tirer profit de l'expérience française. Cependant, bien qu'ils trouvent parfois excessive la position de Bangkok – fort liée à une Chine dont le poids les inquiète d'autant plus qu'un tiers des Malaisiens sont d'origine chinoise, – il n'est pas question pour Kuala-Lumpur de faire cavalier seul. La solidarité entre membres de l'ASEAN demeure la pierre angulaire de la diplomatie malaisienne, conduite par M. Ghazali Shafie, le plus vieux routier de la politique du pays.

Pourtant, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mahathir, une nouvelle priorité a fait son apparition dans la politique malaisienne. Le premier ministre entend désormais tourner ses regards vers le Japon et la Corée du Sud. C'est la *« Look East Policy »* « Regardez vers l'Est » – plutôt que vers un Occident considéré comme décadent.

Prochain article :

REGARDEZ VERS LE SOLEIL LEVANT

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, comprenant Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

PROCHE-ORIENT

Les Etats-Unis placent l'Iran sur la liste des pays « soutenant le terrorisme international »

Les Etats-Unis ont placé, lundi 23 janvier, l'Iran sur la liste des pays « *soutenant le terrorisme international* », parmi lesquels figuraient déjà la Syrie, la Libye, le Yémen du Sud et Cuba. Cette mesure a été prise à la lumière de « *preuves convaincantes d'une politique iranienne de soutien systématique du terrorisme à l'extérieur des frontières de l'Iran* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes.

Les compagnies souhaitant vendre à un pays figurant sur la liste des Etats soutenant le « terrorisme international » du matériel pouvant être utilisé à des fins militaires (hélicoptères, camions, radars, etc.) sont obligées d'obtenir, au préalable, une licence spéciale du département du commerce à Washington. Cette licence est rarement accordée. Dans le cas de l'Iran, la décision américaine est d'autant plus symbolique que les Etats-Unis refusent de fournir du matériel à usage militaire à Téhéran depuis le début de la guerre entre l'Iran et l'Irak, en septembre 1980.

Le porte-parole du département d'Etat a d'ailleurs tenu à souligner que la décision américaine ne constituait pas une modification de l'attitude de « *stricte neutralité* » observée par Washington dans le conflit entre Téhéran et Bagdad. L'Irak avait été rayé, en février 1982, de la liste des pays qui, selon les Etats-Unis, *soutiennent des actions terroristes*. Cette mesure avait, en principe, ouvert la voie à la vente de matériel militaire américain à l'Irak, mais Washington avait annoncé que Bagdad ne pourrait pas bénéficier d'une quelconque assistance militaire américaine tant que se poursuivrait le conflit dans le Golfe.

Une mise en garde de Téhéran

A Téhéran, le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, réagissant aux accusations de Washington sur la préparation d'éventuelles « *attaques-suicide* » iraniennes, avait menacé de prendre des mesures de rétorsion si les Etats-Unis lancent des « *opérations préventives* ».

Pour le dignitaire iranien, Washington « *fait de l'aventurisme dans la région* » et « *cherche des prétextes* » contre l'Iran. « *Nous avertissons le peuple américain que ce genre d'actions* [préventives] *ne pourra jamais garantir leurs intérêts*, a lancé le président du Parlement. *Si au Liban, en Syrie ou ailleurs, cet aventurisme se répète, toutes les ressources ou intérêts américains seront en danger.* » – *(AFP)*

Israël

Le projet de vente de blindés allemands à l'Arabie Saoudite risque de peser sur les entretiens du chancelier Kohl à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. – Onze ans après le voyage historique à Jérusalem de M. Willy Brandt, qui scella la « *paix morale* » entre Israël et l'Allemagne fédérale – c'était en juin 1973, – M. Helmut Kohl est, ce mardi 24 janvier, le premier chancelier démocrate-chrétien à fouler le sol de l'Etat créé par les survivants de l'holocauste. Il restera six jours en Israël, aura trois entretiens avec le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et rencontrera les principales personnalités du pays, à l'exception de l'ancien premier ministre, M. Menahem Begin.

Cette visite devait initialement avoir lieu du 31 au 4 septembre 1983, mais la démission inattendue de M. Begin entraîna son ajournement. Nul doute qu'elle se déroulera dans un climat beaucoup moins passionnel que si le fondateur du Hérout était encore à la barre. Cela tient d'abord à la personnalité des interlocuteurs en présence. M. Begin était hanté par le souvenir des crimes nazis. Dès les années 50, il s'opposa avec vigueur au principe même des « *réparations allemandes* » et à l'établissement, en 1975, de relations diplomatiques. Quelque temps avant de renoncer au pouvoir, il aurait confié à des intimes à quel point il lui serait pénible d'écouter dans le recueillement un hymne national ouest-allemand qui lui rappellerait trop cruellement le *Deutschland uber alles* d'antan. Il n'aura pas à serrer la main d'un chancelier fédéral.

Si M. Shamir a, comme son prédécesseur, perdu une partie de sa famille dans les camps de concentration, il ne conçoit plus, envers les symboles de l'Etat allemand, devenu démocratique, la même répulsion incontrôlable. Le changement d'équipe à Bonn contribua aussi à l'établissement de rapports plus sereins. A Jérusalem, on n'aimait guère le chancelier Schmidt qui, en 1980, accusa M. Begin de « *menacer la paix mondiale* » et de « *vouloir infliger un désastre à son peuple* ». Certains journaux israéliens ne s'étaient pas privés, à l'époque, de rappeler que M. Schmidt avait été « Oberstleutenant » dans la Wehrmacht. On tenait aussi rancune à l'ancien chancelier de n'être pas venu en Israël alors qu'il avait été invité dès 1976 par M. Rabin.

M. Kohl, lui, avait quinze ans à la fin de la guerre. Poursuivant l'œuvre « normalisatrice » de Konrad Adenauer, dont il assure s'inspirer, l'actuel chancelier déclare vouloir faire en sorte que les relations israélo-allemandes « *deviennent plus chaleureuses et ne soient plus fondées sur les seuls arguments de la froide raison* ». « *Je viens en ami et j'espère être traité comme tel* », observait-il dans une récente interview à la radio israélienne. A Jérusalem, on qualifie ces relations de « bonnes ».

Une « responsabilité spéciale »

Le passé continue pourtant d'influer sur le présent dans la mesure même où, aux yeux des Israéliens, il impose à l'Allemagne fédérale, héritière juridique du régime hitlérien, des obligations morales particulières. C'est au nom du passé que le gouvernement de Jérusalem attend de celui de Bonn qu'il assume une « *responsabilité spéciale* » envers les survivants du nazisme et leurs descendants. Cette attente conduit Israël à se montrer plus exigeant envers l'Allemagne qu'envers ses autres partenaires occidentaux.

Ainsi s'explique l'amertume inquiète que suscitent en Israël les projets allemands de vente d'armes à des pays arabes. Depuis de longs mois, l'Allemagne fédérale envisage de fournir des blindés à l'Arabie Saoudite. On avait fait référence à l'origine aux chars de bataille Leopard-II. En fait, il s'agirait de chars de type Gerard, utilisés pour la défense antiaérienne. Quoi qu'il en soit, les Israéliens jugent inadmissible que l'Allemagne contribue à armer un pays qui se considère en état de guerre avec l'Etat hébreu.

Les Allemands estiment, quant à eux, que l'Arabie Saoudite est un allié de l'Occident et qu'ils ne contribuent pas, en lui vendant du matériel défensif, à accroître la tension dans la région. Bonn devrait prendre une décision définitive en mars. Le gouvernement israélien espère pouvoir convaincre M. Kohl d'abandonner ce projet. M. Shamir déclarait récemment à la Knesset qu'il aborderait en priorité cette affaire lors de ses entretiens avec le chancelier. « *La livraison d'armes allemandes à l'Arabie Saoudite porterait gravement atteinte à nos relations avec Bonn*, souligne un haut fonctionnaire. *Pour nous, c'est à la fois une question de principe et un problème réel pour notre sécurité.* » L'opinion publique israélienne soutient très largement le gouvernement sur ce point. M. Shamir redira aussi à son hôte l'hostilité de Jérusalem à la déclaration de Venise de 1980, qui prônait l'autodétermination du peuple palestinien, et aux prises de position européennes plus récentes dans le même sens.

C'est aussi au nom du passé que les associations de survivants des camps hitlériens ont prévu de manifester leur hostilité à la visite de M. Kohl au moment où celui-ci se recueillera au mémorial de Yad-Vachem, qui perpétue à Jérusalem le souvenir des six millions de juifs victimes des crimes nazis. Ces associations ont demandé à la municipalité de ne pas pavoiser la ville aux couleurs allemandes, ce qui, selon elles, est protocolairement possible, puisque « *M. Kohl n'est pas un chef d'Etat* ». La jeune garde du Mapam (aile gauche du Parti travailliste) a demandé à tous les officiels de boycotter les cérémonies organisées en l'honneur du chancelier.

« La boucherie de l'holocauste »

Le gouvernement allemand a récemment accordé une reconnaissance officielle à l'Association des vétérans de la Waffen SS. Ceux-ci, aurait déclaré en substance M. Kohl, étaient des soldats et n'ont fait que leur devoir en combattant, mais n'étaient pas responsables des atrocités nazies. Réagissant à cette « *horrible remarque* » prêtée au chancelier, M. Shamir a déclaré que « *la boucherie de l'holocauste ne sera jamais oubliée* » et qu'il parlerait de tout cela à M. Kohl.

La mémoire collective des Israéliens n'empêche pas l'Etat hébreu d'avoir avec l'Allemagne d'aujourd'hui des relations économiques et culturelles privilégiées. Les échanges commerciaux dépassent annuellement 9 milliards de francs. Deuxième fournisseur d'Israël, la R.F.A. est son troisième client après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. MM. Shamir et Kohl parleront donc aussi gros sous, car Israël souhaite rétablir l'équilibre d'une balance commerciale qui lui est nettement défavorable. L'Allemagne accorde d'importants crédits à Israël, *mais le seul remboursement de sa dette envers Bonn dépassera* cette année le montant de ses prêts.

Les deux pays entretiennent une coopération multiforme en matière scientifique, médicale et agricole. En outre douze mille étudiants participent en Israël aux activités du Gœthe Institut. Nul doute que cette jeune génération d'Israéliens ait une vision de l'Allemagne profondément différente de celle des plus anciens. L'un d'entre eux, journaliste à Jérusalem, racontait que, avant un récent voyage *touristique* en Allemagne, il avait *toujours, à part ce qui touche à l'holocauste, délibérément évité de s'intéresser à ce pays et que*, « *hormis Dachau et Buchenwald, il ignorait tout de sa géographie* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Liban

UN JOURNAL DE DAMAS PRÉDIT « UN NOUVEL EMBRASEMENT »

Le quotidien syrien *Al Thawra* (officieux) a affirmé, lundi 23 janvier, que le Liban allait « *à nouveau s'embraser* », après les déclarations américaines annonçant un renforcement de la sécurité des navires de la VIe flotte face à d'éventuelles menaces d'« *avions kamikazes* ». « *Ces allégations*, a-t-il ajouté, *vont servir de prétexte à un déclenchement d'opérations préventives américaines.* » Le journal a estimé qu'Israël et les Etats-Unis avaient l'intention de provoquer une « *explosion* » au Liban, et de lancer une « *opération de grande envergure* » contre les forces syriennes et les positions du Front de salut national libanais (opposition).

● A DAMAS, M. Walid Joumblatt, chef du PSP et dirigeant druze, a réitéré lundi le refus du Front de salut national de participer à tout gouvernement d'union nationale sous l'autorité de M. Gemayel. Il a ajouté que M. Amine Gemayel devait donner sa démission « *avant que sa politique stupide et aventuriste ne détruise le Liban* ». Selon l'agence syrienne SANA, qui rapporte les propos de M. Joumblatt, ce dernier a bien demandé la « *démission de M. Gemayel de la présidence de la République libanaise* », alors que la veille le chef du PSP dans une déclaration faite à Amman, n'avait exigé que la « *démission du gouvernement dirigé par M. Chafic el Wazzan* » et non du chef de l'Etat lui-même.

● A PARIS, M. Raymond Eddé, chef de file des chrétiens modérés, a affirmé dans un communiqué que « *seule la convention d'armistice libano-israélienne de 1949, qui est toujours en vigueur, doit régir les relations entre les deux pays jusqu'à la conclusion de la paix avec Israël, que le Liban ne peut signer avant la Syrie au risque d'être accusé de trahison par l'Islam et le monde arabe* ». Il a ajouté que la « *pacification* » du Liban ne sera guère possible « *aussi longtemps que le parti phalangiste, qui est à l'origine du déclenchement de la guerre et qui est responsable de nombreux massacres de chrétiens et de musulmans, détiendra par la force des armes la direction politique du pays* ».

● *Au sud du Liban*, les habitants de nombreuses localités ont commencé lundi à observer un sit-in dans les mosquées en guise de protestation contre la détention par la forces israéliennes du cheikh Abbas Harb, imam de Halloussiye, au sud-est de Saïda, et de douze jeunes gens de ce village. L'imam chiite de Halloussiye avait été arrêté samedi par les soldats israéliens, qui ont ensuite entrepris de démolir au bulldozer son domicile avant d'imposer un blocus du village, ainsi que de deux localités des environs. C'est la première fois que les forces israéliennes ont recours à la démolition du domicile d'un dignitaire religieux après son arrestation. Une autre personnalité religieuse de Saïda, le cheikh Moharram Arifi (sunnite), qui avait été arrêté il y a une vingtaine de jours par les forces israéliennes, est toujours détenue. – *(AFP.)*

A LA FIN DU MOIS A BEYROUTH

Des « marsouins » et des gendarmes relèvent les parachutistes

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, présidera, mercredi 25 janvier à Toulon, la cérémonie de départ du porte-avions *Clemenceau* pour Beyrouth, où, actuellement, on assiste à la relève, par des éléments de la 9e division d'infanterie de marine (DIMa), à Saint-Malo, des détachements de la 11e division parachutiste, de Toulouse, présents depuis quatre mois au Liban.

C'est le deuxième séjour à Beyrouth de la 9e DIMa, qui avait déjà effectué une mission identique de janvier à juin 1983. Placée sous les ordres du général de brigade Michel Datin, adjoint au général de brigade Michel Lartigue, qui commande la 9e DIMa, la relève comprendra environ mille deux cent quarante hommes appartenant principalement au 2e régiment d'infanterie de marine (au Mans), au régiment de chars de marine (à Vannes) et au 501e régiment de chars de combat (à Rambouillet). Pour la première fois sont également rattachés à l'état-major du général Datin cent vingt-six gendarmes, dont quatre-vingt-treize gendarmes auxiliaires volontaires du contingent qui garderont plus spécialement l'ambassade et la chancellerie. En plus de cette force de sécurité à Beyrouth, la France envoie, dans le sud du Liban, un détachement de quatre cent quatre-vingt-dix hommes du 1er régiment d'infanterie de marine (à Granville et à Saint-Lô) et du 41e régiment d'infanterie (à Châteaulin) composé, essentiellement, d'appelés volontaires pour un service long et mis à la disposition du commandement des forces des Nations unies dans la région de Tyr.

JACQUES ISNARD.

« Les tranchées comme à Verdun »

« Dès que vous débarquez à Beyrouth, vous serez une cible. Il vaut mieux que vous le sachiez et que vous preniez la position de combat à peine le pied posé sur le quai. » Ce conseil, le colonel Jean-Claude Feval l'a donné à ses « marsouins » du 2e RIMa avant leur départ pour la capitale libanaise. Depuis le premier séjour à Beyrouth de la 9e DIMa, l'insécurité a complétement modifié les comportements. *« Avant,* explique un officier supérieur, *on représentait la France. Aujourd'hui, on essaie de sauver sa peau et le commandement doit veiller à avoir le moins de pertes possible. »*

En 1983, le général Datin, un ancien de Dien-Bien-Phu, et ses hommes patrouillaient en toute tranquillité dans les rues de Beyrouth, y compris dans ces maquis de bidonvilles que sont les camps palestiniens de Sabra et de Chatila. Les sentinelles, dans les postes, n'étaient que très rarement inquiétées. Pour des « marsouins », issus de l'ex-armée coloniale, s'intégrer à la vie de la population locale est une tradition née en Afrique et, à Beyrouth, ils étaient, l'an dernier encore, un peu comme des poissons dans l'eau.

Ce qui les attend, cette année, ce seraient plutôt *« les tranchées, comme à Verdun »*, confie un officier supérieur. Des sacs de sable, des merlons qui sont des obstacles de terre et de barbelés dressés contre les véhicules-kamikaze. La population de Beyrouth, qui vit à côté des postes français, craint d'être prise pour cible. Protection et enfouissement sont devenus les consignes permanentes données à un contingent qui doit, tout à la fois, éviter de se regrouper, de peur d'être un objectif trop vulnérable, et de se disperser, sous peine d'être attaqué par des tireurs d'élite.

Ce qui, sans inquiéter le général Lartigue, le ferait cependant réfléchir, c'est le problème du cadre, chargé d'organiser le travail des engagés, dont le moral va beaucoup dépendre de sa situation familiale et des réactions de son épouse à ses multiples ou longues absences. *« Il vaut mieux un lion qui commande à des moutons,* explique le général pour souligner l'importance de ce cadre en opérations, *que des moutons qui commanderaient à des lions. »*

En 1982, la moitié des six mille engagés de la division étaient hors de France. Notamment, le 3e régiment d'infanterie de marine qui, après un séjour de plusieurs mois en République centrafricaine, a dû repartir à Beyrouth quinze jours après son retour à sa garnison de Vannes. *« Pour l'équilibre des hommes,* explique encore le général Lartigue, *il ne faut pas que plus du tiers de la division soit en intervention outre-mer, sinon elle ne pourra pas faire toutes ses missions en même temps, en Europe et hors Europe. »*

Pour autant, ce « vibrionnisme » au sein de la 9e DIMa, imposé par les circonstances, ne s'arrêtera pas avec cette relève des parachutistes qu'elle assure au Liban. Au contraire, le rythme des activités continuera d'être soutenu. Dès avril prochain, le 3e régiment d'infanterie de marine participera à la force Manta que la France maintient au Tchad. Et, preuve de sa polyvalence, la 9e DIMa prépare, déjà, le grand exercice de mobilisation qui, en octobre prochain, lui permettra de convoquer quelque 4 300 réservistes de la division qui lui est rattachée.

69 % D'ENGAGÉS

La 9e DIMa compte 406 officiers, 1 392 sous-officiers et 5 930 hommes du rang, soit 68,8 % de professionnels ou personnels sous contrat, et 31,2 % d'appelés du contingent. Un engagé sur deux (54 %) sont sans emploi ou avouant une profession civile indéterminée.

Les principales motivations à l'engagement sont à 46 % des préoccupations d'emploi, 28 % le goût du dépaysement et d'une vie active, 9 % des problèmes familiaux et une volonté d'émancipation. En 1982, les trois quarts des engagés ont rengagé à l'issue de leur premier contrat, qui est généralement de trois années.

« Il ne faudra jamais faire deux fois la même chose, prévoit le général Datin. *L'agresseur, même une guerre longue, observant la faille de notre dispositif. Il faudra donc être aléatoire dans nos déplacements, dans les convois. Il faudra varier les relèves des postes, dans le temps, et mettre à profit le couvre-feu ».* L'an dernier, le général Datin commandait une cinquantaine de postes, il en aura, en 1984, moins de la moitié sous ses ordres, en raison de la rétraction du dispositif français pour des motifs de sécurité.

L'équilibre des hommes

Malgré ces nouvelles conditions de vie sur place, la 9e DIMa n'a pas manqué de volontaires pour partir pour Beyrouth. Il est même arrivé au colonel Jean-Louis Dufour, qui commande le 1er régiment d'infanterie de marine, composé d'appelés et qui fut attaché militaire français au Liban au moment de l'assassinat, en 1981, de l'ambassadeur Louis Delamare et de celui, en 1982, du chiffreur Guy Cavallo, de constater que certains « marsouins » étaient déçus de ne pas aller à Beyrouth et de devoir être des « casques bleus ».

« Pour ce genre de mission et pour l'outre-mer, observe le général Lartigue, *j'ai, sans aucun problème, suffisamment de volontaires motivés. Ils sont flattés d'être dans le coup, même s'ils avouent ressentir de l'appréhension. D'une manière générale, ces engagés sont disponibles, presque trop dociles. Résistants, costauds même, ils sont en quelque sorte des marginaux qui ont besoin d'un cadre rigide pour être mieux dans leur peau, ou des jeunes sécurisés par la vie militaire, auxquels il manque le « punch ».*

Un apprentissage de la guérilla urbaine

« Une épidémie de boules à zéro ! », dit le capitaine Michel Bouvet de ses gendarmes auxiliaires qu'il a découverts, un beau matin, tous le crâne tondu à l'excès sans qu'aucun ordre de ce genre ne leur ait été *donné par le commandement.* Emulation ? Imitation de ce qu'ils croient être le style d'une troupe d'élite ? Ses gendarmes se contentent de rire en guise de réponse. Ancien Saint-Cyrien, sorti dans le Génie et passé, depuis, dans la gendarmerie mobile, le capitaine Bouvet commande, depuis octobre 1983, à Melun, l'escadron de marche des gendarmes auxiliaires, qui s'apprêtent à partir pour Beyrouth : cent vingt-six hommes au total, parmi lesquels quatre-vingt-treize appelés du contingent trois fois volontaires pour un service long, pour être affectés au Liban et, enfin, pour faire ensuite carrière dans la gendarmerie nationale.

Au quartier Pajol, dans les locaux affectés au groupement de gendarmes auxiliaires (l'équivalent d'un régiment de mille trois cents hommes) commandé par le colonel André Blottiaux, l'escadron de marche de Beyrouth s'entraîne au maniement d'armes inhabituelles dans la gendarmerie : le fusil d'assaut FAMAS, que seule la garde républicaine *utilise à ce jour,* ou le lance-roquettes antichars LRAC-89, dont la possession par la gendarmerie laisse deviner la place et le rôle prochainement dévolus aux gendarmes dans la défense opérationnelle du territoire. Deux séjours en camp d'entraînement de l'armée de terre, celui de Sissonne (Aisne), ont permis à ces recrues de recevoir une instruction militaire du combattant, individuelle et collective, analogue à celle des autres appelés du contingent, et de se familiariser, de surcroît, à la technique de la guérilla urbaine. Une *brève séance de diapositives a* tenté de les sensibiliser aux méandres de la vie politique et confessionnelle du Liban qui les attend.

Ces gendarmes auxiliaires ressemblent, apparemment, au millier d'autres appelés que le quartier Pajol, à Melun, abrite depuis juillet dernier et que la gendarmerie emploie en renfort, en Seine-et-Marne, dans l'Essonne ou dans le Val-d'Oise, ou en garde statique pour la sécurité des aéroports parisiens et de certains bâtiments publics. Mais les « GA » (comme on les appelle) de l'escadron de marche de Beyrouth ont ceci en propre qu'ils souhaitent, tous, après leur mission de quatre mois dans la capitale libanaise, revenir en France pour se présenter en école préparatoire de la gendarmerie et devenir sous-officier. *« C'est leur motivation numéro un et une exigence, aussi, de notre part »,* explique leur capitaine, bien avant la solde (4 500 F par mois à Beyrouth, au lieu des 900 à 1 000 F de l'appelé-service long) et, même, avant le goût du risque.

Ils savent, par la télévision, que leur mission à Beyrouth ne sera pas une « promenade » militaire. Figé au garde-à-vous devant son colonel, ce *« GA » réplique, non sans une pointe* d'humour, qu'il a eu, déjà, un avant-goût des attentats et des explosifs. Avant de demander à être affecté à Melun, il est entré en gendarmerie dans une brigade en Corse...

A TRAVERS LE MONDE

Birmanie

• COMBATS CONTRE LES KARENS. – L'armée birmane a détruit l'une des principales bases de la résistance karen, le village de Mae-Tha-Wah, situé près de la frontière thaïlandaise, lundi 23 janvier, forçant plus de deux mille civils à fuir en Thaïlande. Les combats se poursuivaient mardi pour le contrôle de cette base et à proximité de celle de Maw-Pokay, à une quarantaine de kilomètres au nord (voir *le Monde* du 21 janvier). – *(AFP).*

Inde

• INCIDENTS AU CACHEMIRE. – Vingt-deux policiers ont été blessés dans l'État de Jammu-et-Cachemire, au cours d'incidents avec des militants du parti de Mme Gandhi, le Congrès (I). Près de cent cinquante militants de ce parti, dans l'opposition au Cachemire, ont été arrêtés, a annoncé lundi 23 janvier l'agence PTI.

Libéria

• LA VISITE DU PRÉSIDENT ISRAÉLIEN. – M. Haïm Herzog, chef de l'État d'Israël, est arrivé, lundi 23 janvier, à Monrovia, pour une visite de trois jours (*le Monde* du 19 janvier). M. Herzog a notamment déclaré : *« Nous croyons qu'il faut mettre un terme à l'agression et à la subversion insidieuses auxquelles se livre la Libye au Tchad et dans d'autres pays africains avant que les rêves d'empire du colonel Khadafi ne plongent le grand continent africain dans un bain de sang. L'Afrique ne s'est pas débarrassée du colonialisme occidental pour se voir imposer un autre colonialisme, oriental, par des satellites africains. »* – *(AFP, Reuter.)*

Zaïre

• VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT MOUBARAK. – Le président de la République arabe d'Egypte est attendu, le 31 janvier, au Zaïre pour une visite officielle de trois jours. Ce sera la première visite du chef de l'État égyptien dans ce pays et dans cette région du monde. Elle interviendra moins de quinze jours après celle du président d'Israël, M. Haïm Herzog. *(AP).*

DIPLOMATIE

A Pékin

Les nouvelles conversations sur l'avenir de Hongkong s'ouvrent dans un relatif optimisme

De notre correspondant

Pékin. – La huitième série de conversations entre la Chine et la Grande-Bretagne sur l'avenir de Hongkong, prévue pour les mercredi 25 et jeudi 26 janvier à Pékin, s'ouvre dans un climat sensiblement modifié depuis la dernière rencontre entre les deux délégations début décembre. Pendant la pause de fin d'année, les signes de l'optimisme, qui avaient commencé à se manifester à partir de la cinquième série d'entretiens en octobre, se sont renforcés et le climat qui entoure ces discussions est nettement plus à la détente.

Le sentiment que les négociations s'engagent dans une phase nouvelle paraît symbolisé aussi, à tort ou à raison, par les changements de personnes intervenus dans l'intervalle à la *tête* des deux délégations. Du côté britannique, Sir Percy Craddock a cédé sa place à Sir Richard Evans, nouvel ambassadeur du Royaume-Uni à Pékin, qui a présenté, lundi, ses lettres de créances, tandis que du côté chinois, M. Yao Guang, premier vice-ministre des affaires étrangères, est remplacé par M. Zhou Nan, dont la fonction de ministre assistant des affaires étrangères est comparable à celle d'un secrétaire d'Etat.

Le relatif optimisme que l'on perçoit aujourd'hui, tant à Pékin qu'à Hongkong, est-il vraiment fondé ? Le fait est que, de part et d'autre, le réalisme semble désormais prévaloir et que, à lui seul, cet état d'esprit donne des raisons d'espérer. Comme on le supputait depuis déjà un certain temps, il apparaît de plus en plus évident que la Grande-Bretagne a cessé de se battre – si tant est qu'elle l'ait jamais vraiment fait – sur le principe de la souveraineté. Il est clair aussi qu'elle a cessé de revendiquer le droit de continuer à administrer « techniquement » le territoire après la cession de sa souveraineté en 1997. Elle se contente, aujourd'hui, des assurances données par Pékin, selon lesquelles la future « région administrative spéciale » de Hongkong sera gouvernée par la « population » de Hongkong et non par des fonctionnaires mutés, à cette fin, par le gouvernement central.

Du côté chinois, une certaine évolution paraît simultanément s'être produite, du moins si l'on en juge par les déclarations publiques de plusieurs personnalités de premier plan, à commencer par M. Zhao Ziyang, premier ministre, lors de son récent voyage aux États-Unis et au Canada. Abordant, à plusieurs reprises, devant des auditoires variés, la question de Hongkong, M. Zhao a résumé de la façon suivante la position de Pékin pour l'après-1997 : *primo*, la Chine maintiendra le système en cours dans l'île ; *secundo*, Hongkong sera gouverné par le peuple de Hongkong et non par des gens venus de Pékin ; *tertio*, il s'agit là d'une politique à long terme qui restera inchangée pendant cinquante ans. Ces propos ont été repris par l'agence Chine nouvelle qui a mentionné ainsi, pour la première fois, le fameux délai de cinquante ans qui faisait l'objet de rumeurs depuis déjà un certain temps.

La convertibilité du dollar

D'autres responsables chinois se sont montrés encore plus précis. Ainsi, M. Ji Pengfei, directeur du bureau pour les affaires de Hongkong et de Taiwan auprès du gouvernement, vient-il de déclarer dans une interview à l'hebdomadaire *Liaowang (Perspectives)* que, fondamentalement, aucun changement n'interviendrait dans les lois existantes à Hongkong, sauf pour ce qui est des dispositions de nature *« colonialiste ou nuisibles à la souveraineté de la Chine »*. Il a assuré que le libre marché des changes serait maintenu – le dollar de Hongkong conservant sa convertibilité et continuant, après modification des billets, d'être émis par les deux mêmes banques – et que la bourse des valeurs et le marché de l'or seraient préservés. Hongkong garderait aussi certains pouvoirs en matière de relations extérieures, son appartenance à certains accords internationaux, tels que le GATT, ne devant pas être remise en cause. Les futurs citoyens du territoire disposeraient, enfin, de la liberté de circulation grâce à un passeport spécial, voire, selon un autre dirigeant chinois, M. Xu Jiatun, directeur de l'agence Chine nouvelle à Hongkong, de la liberté de parole, de presse et d'assemblée. L'ensemble de ces dispositions figureraient dans une loi fondamentale qui serait ratifiée, le moment venu, par l'Assemblée nationale populaire de Pékin.

Tout cela paraît un peu trop beau pour être vrai. Ce qui est sûr, cependant, c'est que les exigences de garanties présentées depuis plusieurs mois par différents milieux chinois de la colonie n'ont pas été sans ébranler les dirigeants de Pékin. D'autant que derrière la question de Hongkong se profile celle, autrement complexe, de la réunification avec Taiwan. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que des voix commencent à s'exprimer, dans le territoire, en faveur de l'organisation d'élections pour la désignation de l'actuel conseil législatif. L'aval de Pékin à une telle mesure serait considérée par beaucoup comme un test de la sincérité de ses intentions.

MANUEL LUCBERT.

SELON LE « GUARDIAN »

Israël redoute que le retrait américain de l'UNESCO ne permette sa propre exclusion

Le gouvernement israélien a-t-il multiplié les démarches pour dissuader les Etats-Unis de quitter l'UNESCO ? Des informations publiées par le *Guardian* du lundi 23 janvier paraissent l'établir. Selon le quotidien britannique, un mémorandum aurait été remis à M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, le 16 décembre dernier, par M. Gregory Newell, sous-secrétaire d'Etat chargé des organisations internationales, expliquant notamment que *« les Israéliens ont exprimé la crainte qu'en l'absence des Etats-Unis, Israël puisse être exclu de l'UNESCO »*. Cette note confidentielle indiquait également, selon le *Guardian*, que *« la France et Israël devraient tous deux être traités avec tact, et à un haut niveau »*, dans cette affaire.

Par ailleurs, il semble que la décision américaine de se retirer de l'organisation ait été arrachée par un petit groupe de fonctionnaires nommés par les républicains au sein du département d'Etat, et que nombre de diplomates de carrière y aient été hostiles, ajoute le journal. Une étude menée à partir de treize agences fédérales et de soixante-dix-sept missions américaines dans le monde sur les avantages et les inconvénients, pour les Etats-Unis, d'appartenir à l'UNESCO, n'aurait pas, en outre, fourni *« de réponse claire et univoque »*.

Le *New York Times*, de son côté, a publié dimanche une information selon laquelle le gouvernement de Washington envisagerait de se retirer également du Fonds des Nations unies pour le développement agricole, parce qu'il estime qu'il fait double emploi avec d'autres institutions internationales susceptibles de prêter de l'argent aux pays pauvres, comme la Banque mondiale. Le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. John Block, serait toutefois hostile à un tel retrait, à l'inverse de ses collègues du budget et du Trésor, estimant que l'action du Fonds n'est pas superflue, mais qu'elle complète celle d'autres organismes internationaux.

Paris et Pékin célèbrent le vingtième anniversaire de leurs relations diplomatiques

Diverses manifestations ont lieu cette semaine pour célébrer le vingtième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine. M. Mitterrand doit notamment offrir le vendredi 27 janvier – vingt ans exactement depuis le jour où fut publié le communiqué commun de Paris et de Pékin – un dîner en l'honneur de l'ambassadeur de Chine en France, M. Cao Keqiang. Cette réception répondra à celle offerte la veille dans la capitale chinoise par le président de la RPC, M. Li Xiannian, à laquelle devaient notamment assister M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'État à l'éducation nationale, ainsi que les membres d'une délégation parlementaire française conduite par M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui séjourne en Chine depuis le 21 janvier.

Sur le plan culturel, entre autres manifestations, la Bibliothèque nationale présente, sous le titre « La Chine entrevue », une exposition de manuscrits, cartes, estampes et peintures retraçant les débuts, il y a plus de trois siècles, des relations intellectuelles et politiques entre la France et la Chine. On y admirera notamment les éditions impériales de textes chinois ou mandchous envoyés par l'empereur de Chine à Louis XIV, ainsi que plusieurs documents provenant des jésuites qui séjournèrent en Chine au dix-huitième siècle (1). Une exposition sur le patrimoine archéologique chinois doit, d'autre part, s'ouvrir à l'automne au Petit Palais.

Aux Amitiés franco-chinoises

L'Association des amitiés franco-chinoises a prévu, pour sa part, de multiples rencontres à l'occasion de ce vingtième anniversaire, allant de ventes de livres, papiers découpés et estampes au siège de l'association (2) à la projection du film tiré de *la Maison de thé*, de Lao-She (3), en passant par un dîner en compagnie d'étudiants chinois de Paris.

La revue de l'association, *Aujourd'hui la Chine*, publie un numéro spécial réunissant notamment des articles de deux anciens ambassadeurs de France en République populaire, MM. Etienne Manac'h et Claude Chayet, ainsi que de M. Jacques Guillermaz, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ancien attaché militaire à Pékin et auteur d'ouvrages fondamentaux sur l'histoire du Parti communiste chinois. De nombreux essais et études, touchant aussi bien aux relations entre la France et la Chine qu'à la culture chinoise, forment le corps de cet important dossier.

Sur le thème « Dessine-moi la Chine », l'Association des amitiés franco-chinoises organise un concours de dessins d'enfants placé sous le patronage des ministères de la culture, de l'éducation nationale et du temps libre ; quatre voyages en Chine récompenseront les premiers gagnants.

Toujours sous l'égide de l'association aura lieu, les 23 et 24 mars au Sénat, sous la présidence de M. Etienne Manac'h, un colloque national réunissant quelques-unes des personnalités ayant, à des titres divers, contribué à l'établissement et au développement des relations entre la France et la Chine.

(1) Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris ; tous les jours, de 12 à 18 heures, jusqu'au 8 février.

(2) 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 236-44-30 ou 236-63-16.

(3) Le 4 février, à 14 h 30, salle Martin-Luther-King, 28, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.

M. Reagan accuse Moscou d'avoir violé plusieurs accords de limitation des armements

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a formellement accusé, lundi 23 janvier, l'Union soviétique d'avoir violé trois accords bilatéraux ou multilatéraux sur le contrôle des armements et d'en avoir *« presque certainement »* ou *« probablement »* violé deux autres.

Ces accusations avaient déjà été avancées dans le passé – depuis longtemps pour certaines d'entre elles, – mais c'est la première fois qu'elles le sont aussi officiellement dans un rapport confidentiel remis au Congrès par le président, et dont seules les conclusions ont été publiées. Le principe même de l'établissement de ce rapport, demandé par le Congrès à l'automne dernier, avait été très critiqué dans certains milieux qui craignaient que ces dénonciations publiques ne soient interprétées à Moscou comme le signe d'une volonté américaine de ne plus rechercher de nouveaux accords.

Les autorités elles-mêmes semblent avoir partiellement ressenti cette inquiétude, puisque le département d'État avait pris soin, peu avant que M. Reagan ne prononce, le 16 janvier, son discours sur les relations avec l'URSS, de faire connaître les grandes lignes de ce rapport afin que sa diffusion ne paraisse pas contredire ensuite la modération du président.

Il n'en reste pas moins que cette forme de diplomatie publique reflète la conception des rapports avec Moscou qu'a M. Reagan et qu'il avait réaffirmée dans son discours. Si une *« coopération constructive »* en vue de la réduction des armements et des tensions est rendue indispensable par le danger d'une confrontation nucléaire, elle doit, à ses yeux, être recherchée sans concessions ni illusions. *« Le non-respect par l'Union soviétique »* des accords passés, dit un message présidentiel adressé au Congrès en même temps que le rapport, constitue *« une affaire sérieuse »*, qui *« mine la confiance essentielle à un processus efficace de contrôle des armements à l'avenir, accroît les doutes quant au sérieux de l'URSS comme partenaire dans des négociations et compromet les chances d'établir une relation américano-soviétique plus constructive (...). Il est fondamentalement important*, ajoute M. Reagan, *que les parties signataires d'un accord le respectent* [et] *je suis déterminé* [à ce que cela soit], *parce que je recherche un véritable contrôle des armements. »*

Selon les conclusions auxquelles l'administration est parvenue après une *« étude attentive de plusieurs mois et de nombreux contacts diplomatiques avec l'URSS »*, l'Union soviétique a :

1) Produit et utilisé des armes chimiques au Laos, en Afghanistan et au Cambodge *« en violation »* du protocole de Genève de 1925 et de la Convention sur les armes biologiques de 1972 ;

2) Organisé en 1981, *« en violation »* des accords d'Helsinki, des manœuvres militaires de plus de vingt-cinq mille hommes sans la notification préalable requise ;

3) *« Violé »* les accords Salt 2 de 1979 (non ratifiés mais que les deux parties se sont tacitement engagées à respecter) en empêchant, par un codage électronique, l'observation d'essais de missiles nécessaire à la vérification du respect des accords ;

4) *« Probablement violé »* ces mêmes accords en mettant au point deux, et non pas un seul nouveau missile ;

5) *« Probablement violé »*, bien que *« les indices soient quelque peu ambigüs »*, les accords Salt 2, toujours par le déploiement du missile mobile SS 16, interdit par le traité ;

6) *« Vraisemblablement violé »* l'accord de 1974 limitant les essais atomiques souterrains à 150 kilotonnes ;

7) *« Presque certainement violé »* le traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM) par la construction d'un nouveau radar à Krasnoarsk (Sibérie).

BERNARD GUETTA.

● *La délimitation des eaux territoriales dans le détroit de Behring.* – L'Union soviétique a fait savoir aux États-Unis qu'elle était prête à reprendre les conversations sur la délimitation des eaux territoriales entre les deux pays dans le détroit de Behring, annonce le *Washington Post* en se référant à des sources diplomatiques à Moscou. Ces conversations, ouvertes en 1981, étaient ajournées depuis l'été dernier. Les deux pays envisagent de procéder à des explorations pétrolières dans cette région.

LA VISITE « INFORMELLE » DE Mme THATCHER A MARLY-LE-ROI

Des rideaux à fleurs pour la « dame de fer »

Le calme d'une grande et élégante maison forestière, à l'orée des bois de Marly-le-Roi, une atmosphère feutrée et même des *rideaux à fleurs* : rien n'avait été négligé, lundi 23 janvier, pour mettre Mme Thatcher dans les meilleures dispositions possibles et lui faire éprouver cette qualité de quiétude et de confort qui n'appartient (du moins aux yeux des Anglais) qu'au *sweet home* britannique. Pour cette rencontre « informelle » – on tenait beaucoup à l'adjectif des deux côtés – un tel cadre avait été préféré à la pompe plus officielle de l'Elysée.

C'est donc au pavillon de Marly que, pendant le déjeuner, puis au cours d'une séance de travail qui s'est achevée vers 15 h 30, le président français et le premier ministre britannique ont *procédé, « dans une atmosphère studieuse, à une première prise de pouls des dossiers européens »*, selon la formule du porte-parole de l'Elysée. Seuls M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République, et le secrétaire particulier de Mme Thatcher assistaient à l'entretien.

Un certain secret devait entourer, avant et après cet échange de vues, le contenu de la conversation. Au demeurant, une rencontre informelle ne comporte en principe aucun ordre du jour déterminé ; et l'actualité se chargeait de le fixer. En outre, on voulait éviter, du côté français, que le résultat de l'entretien apparût trop mince à ceux qui en auraient attendu plus qu'il ne pouvait offrir.

Mais les principaux points du contentieux communautaire ne pouvaient pas ne pas constituer l'essentiel de la discussion, notamment le problème de la contribution budgétaire britannique et les dossiers agricoles.

Mme Thatcher a redit à son hôte sa détermination d'obtenir un règlement global et définitif de ce qu'elle regarde toujours comme une situation injuste à l'égard de son pays. Mais elle lui a également indiqué qu'elle ne prendrait pas de mesure de rétorsion contre la Communauté avant le printemps, malgré le blocage du remboursement partiel de la contribution britannique dans le budget de la CEE pour 1984. M. Mitterrand, de son côté, a rappelé au premier ministre britannique que la France restait favorable à une solution plus globale encore : un accord général des Dix sur l'ensemble du contentieux, dont l'affaire de la contribution de Londres n'est qu'un élément.

D'autres matières étaient là, heureusement, pour permettre de célébrer, sans plus d'arrière-pensées, la très grande identité de vues entre la France et la Grande-Bretagne : la situation au Proche-Orient, les relations Est-Ouest et la sécurité en Europe au lendemain de l'ouverture de la CDE à Stockholm.

M. Mitterrand n'avait sans doute, en raccompagnant son illustre visiteuse, aucune raison d'exulter. Du moins pouvait-il se dire que cette rencontre n'avait pas trop mal inauguré la série de tête-à-têtes que la France compte avoir, durant sa présidence des Dix, avec ses neuf partenaires. D'autant plus qu'en commençant par la « dame de fer » il n'encourait pas le reproche de manger son pain blanc d'abord... Prochain rendez-vous : le 2 février, à Ludwigshafen, chez le chancelier Kohl. Pour parler en priorité, cette fois-ci, du problème des montants compensatoires...

BERNARD BRIGOULEIX.

LA RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES DIX

Un conseil spécial se réunira en France avant le sommet régulier de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le premier conseil des ministres des affaires étrangères des Dix sous présidence française s'est déroulé, lundi 23 janvier, sans surprise à Bruxelles. M. Cheysson, pour l'essentiel, a répété ce qu'il avait dit à Strasbourg quelques jours plus tôt devant le Parlement européen. Restant discret sur la nature du compromis auquel Paris estime qu'il faudra parvenir, il a expliqué à ses collègues la méthode de travail qu'appliquera la présidence française pour essayer de parvenir à des conclusions lors du conseil européen des 19 et 20 mars.

Un certain tri sera opéré parmi les questions qui se trouvaient sur la table à Athènes, afin d'essayer d'alléger la tâche d'arbitrage et de décision revenant aux chefs d'État et de gouvernement. Les conseils spécialisés (agriculture, finance, industrie) traiteront les dossiers techniques, mais la tâche centrale de préparation reviendra au conseil des affaires générales, c'est-à-dire aux ministres des affaires étrangères.

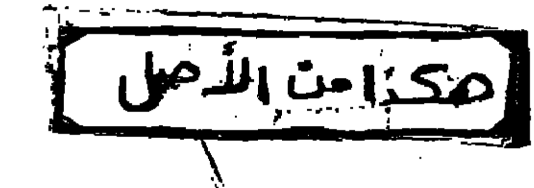
Ceux-ci, entre leur réunion de février et celle de mars, tiendront une session informelle en présence d'un nombre très limité de fonctionnaires, au cours de laquelle ils dresseront le bilan politique des difficultés restant à surmonter pour parvenir à un accord. Cette réunion spéciale se tiendra en France. M. Cheysson a confirmé que, au cours de ces divers rendez-vous, la présidence multipliera les contacts à deux ou à trois, pour contribuer à débloquer, plus aisément qu'en séance plénière, les dossiers les plus difficiles. Par ailleurs, M. Dumas, le nouveau ministre des affaires européennes, va poursuivre au cours des prochaines semaines ses rencontres avec les différents gouvernements de la Communauté. Il se rendra également bientôt à Madrid.

Les Français ont visiblement l'intention d'examiner de façon privilégiée les dossiers de l'élargissement. A l'issue de ce qui apparaît de plus en plus comme la première phase de la présidence, une phase d'exploration, on s'attend que M. Mitterrand, manifestant ainsi de façon solennelle sa préoccupation devant l'actuelle crise de l'Europe, indique quelle voie devrait, selon lui, être suivie pour la surmonter. Cette intervention pourrait, dit-on, avoir lieu à l'occasion de la visite officielle du président de la République à La Haye, les 6 et 7 février.

Pour l'instant, au-delà de ces questions de procédure et de méthode, on ne constate pas le moindre dégel. Ainsi, lundi, les Allemands et les Britanniques n'ont pas cru devoir donner leur feu vert au programme Esprit, dont l'objectif est de promouvoir la coopération entre les industriels de la Communauté dans le domaine des techniques de l'information. La contribution financière de la Communauté à ce programme devrait être de 700 millions d'ECU, soit 4,8 milliards de francs. Les Allemands ont répété qu'il ne leur semblait pas possible de s'engager sur un tel montant, tant qu'on ne serait pas fixé sur la situation budgétaire de la CEE et le montant des ressources disponibles au cours des prochaines années.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Déclaration de paix sur le chenal de Beagle.* – Le ministre des affaires étrangères d'Argentine, M. Dante Caputo, et son homologue chilien, M. Jaime del Valle, se sont engagés, le lundi 23 janvier au Vatican, à régler par la négociation et *« le plus tôt possible »* le différend territorial entre leurs deux pays sur le chenal de Beagle. En présence du cardinal secrétaire d'Etat Agostino Casaroli, les deux ministres ont signé une déclaration conjointe *« de paix et d'amitié »*, qui annonce la phase finale des négociations et la signature d'un traité définitif sur cette question. – *(AFP)*.



Le Monde

politique

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Péripéties avant la tempête ?

Le Conseil constitutionnel — l'un des piliers de l'édifice institutionnel français — va-t-il, à son tour, être pris dans la tempête politique ?

Le vendredi 20 janvier, le conseil *annule plusieurs dispositions de la loi* sur l'enseignement supérieur, entre autres l'instauration d'un collège électoral unique rassemblant professeurs et autres catégories d'universitaires. Le lendemain, au cours d'un colloque consacré à Montpellier à l'enseignement de l'histoire, le ministre de l'éducation nationale constate l'annulation *« d'une des dispositions que le Parlement majoritaire avait introduites ».* Il en fait un exemple de *« la place du politique dans une décision apparemment juridique ».*

Sous d'autres formes, tout cela a déjà été dit en d'autres circonstances. Les membres du Conseil ont même entendu ou lu des remarques plus acerbes lorsqu'ils ont obligé, au début de 1982, le gouvernement et le Parlement à remettre en chantier sept articles de la loi de nationalisation. La composition (1) mais aussi le rôle et les attributions du Conseil constitutionnel avaient alors été violemment contestés par les instances *dirigeantes du P.S. et du P.C.* A la vérité, ces attaques ou ces menaces contre la Haute Instance avaient commencé avant la saisine du Conseil constitutionnel : M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., avait « averti » en octobre 1981 : *« Jamais les grands courants de réforme ne se sont laissés arrêter par une Cour suprême, quelle qu'elle soit. »*

D'une mise en cause à l'autre, des arguments identiques ressurgissent : on conteste la nature politico-juridique du Conseil ; on lui impute une « pesanteur conservatrice », on le soupçonne ou on l'accuse de mettre en cause des décisions adoptées par la *majorité.* De (plus ou moins) bonne guerre, ces critiques sont aussi, pour une large part, de circonstance. Elles méconnaissent, pour les besoins du combat politique l'originalité certaine de cette assemblée et l'évolution qu'elle a connue.

La Constitution de 1958 accentuait le rôle du pouvoir exécutif au détriment du Parlement. Le Conseil constitutionnel fut créé pour assurer *le respect de cette « domination ».* Sinécure pour anciens présidents de la IVe République (Vincent Auriol et René Coty), *récompense suprême — ou commode — pour quelques caciques du gaullisme,* la Haute Instance *ne pouvait inspirer à ses débuts de grandes passions.* Il ne pouvait plus en aller de même dès lors que le Conseil avait lui-même élargi progressivement le champ de ses attributions et de ses décisions et, surtout, après le vote de la Loi constitutionnelle d'octobre 1974. Ce texte permet à soixante députés ou *sénateurs de saisir le Conseil.* Désormais, les oppositions (celles d'hier comme celles d'aujourd'hui) voyaient leur rôle de contrôle des lois considérablement renforcé. Et quelles que soient les critiques qui lui son adressées, le Conseil constitutionnel continue son bonhomme de chemin.

Un problème nommé Giscard d'Estaing

Ainsi peut-on penser que, comme d'autres, les propos de M. Savary passeront. On oubliera même que leur « philosophie » n'est pas sans rappeler celle qui inspirait les propos de M. André Laignel, ce député socialiste de l'Indre qui affirma lors du débat sur les nationalisations : *« M. Foyer a juridiquement tort, car il est politiquement minoritaire. »* Est-ce à dire que le Conseil constitutionnel n'a à redouter que les souffles passagers des amertumes ou déconvenues que certaines de ses décisions entraînent ? Ce n'est pas si sûr.

Le problème du Conseil constitutionnel, cette année, pourrait bien avoir *pour nom Valéry Giscard d'Estaing.* L'ancien chef de l'Etat est le premier de la Ve République à vouloir exercer deux prérogatives difficilement conciliables, si elles le sont : l'appartenance durable au Conseil constitutionnel, dont il fait *« de droit partie à vie »,* et la conduite d'une activité politique renforcée par le prestige de son ancienne position.

M. Giscard d'Estaing, qui n'a, *pour le moment,* assisté à aucune séance du Conseil constitutionnel, l'a dit et redit : le moment venu, il s'y rendra. Quel sera ce moment ? L'ancien chef de l'Etat *indiquait,* le 16 septembre 1982, au cours de l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité » : *« Pourquoi ne suis-je pas allé au Conseil constitutionnel ? C'est parce que je considère, et c'est paradoxal, que cet organisme est très important et donc que je ne voulais pas qu'on croie que j'y amenais la politique. Comme il y avait la mise en place d'une législation à laquelle je suis hostile et que j'avais combattue dans l'élection présidentielle, je ne voulais pas qu'on dise : le Conseil constitutionnel, sous la pression politique de l'ancien président de la République, porte un jugement sur les lois, et je voulais donc que la partie législative du programme de l'actuelle majorité soit décidée avant de participer aux débats du Conseil constitutionnel. Mais j'y garde ma place et je vous indique que, s'il y avait une proposition quelconque qui touche aux institutions de la République, j'irais siéger au Conseil pour m'y opposer. »*

A la fois balancée et contradictoire, cette *déclaration* renferme *le* paradoxe de la situation de M. Giscard d'Estaing par rapport au Conseil constitutionnel. Cette situation a *nourri depuis le 10 mai 1981* les analyses et controverses des juristes *spécialisés,* mais aucun n'est parvenu à l'épuiser.

Qu'arrivera-t-il si demain M. Giscard d'Estaing se rend au Conseil constitutionnel pour y siéger à *propos de l'enseignement privé, par* exemple, ou de la presse ou encore de l'intégrité du territoire puisque ces trois sujets entrent dans le champ des *possibilités qu'il a évoquées* ? Il en a formellement le droit incontestable. Mais ce droit est assorti d'obligations que l'ancien chef de l'État, qui veut être encore une *« voix »,* a déjà contournées ou... respectées à moitié. Les membres du Conseil constitutionnel ne peuvent pas prendre de position publique *« sur des questions ayant fait ou susceptibles de faire l'objet de décisions de la part du Conseil »* (article 2 du décret du 13 novembre 1959 sur les obligations des membres du Conseil constitutionnel). Ils ne peuvent non plus *occuper « au sein d'un parti ou groupement politique »* un poste de responsabilité ou de direction.

Or M. Giscard d'Estaing assiste — irrégulièrement, il est vrai — aux travaux du bureau politique de l'UDF, sans en être formellement membre (2). *Et les membres du Conseil* constitutionnel savent qu'il ne viendra s'asseoir à côté d'eux que pour « s'opposer ». Cette situation gênante porte en elle le risque d'un incident, voire d'une crise grave.

Dans l'entourage de l'ancien chef de *l'Etat, on fait valoir que M. Giscard d'Estaing* n'a pas vocation à abandonner tel ou tel de ses comportements pour se conformer en tout point à des règles peu claires et, au demeurant, établies sans songer qu'un cas semblable au sien était possible. On met aussi l'accent sur l'absence regrettable d'un véritable statut, en France, des l'anciens chefs d'Etat, qui éviterait difficultés et *contradictions de cette nature. On indique, enfin,* que M. Giscard d'Estaing ne se rendra au Conseil constitutionnel que pour ajouter sa voix à d'autres dans un combat juridiquement bien assuré.

Rien de grave ne se produira si le *Conseil constitutionnel s'en tient tacitement* à ce constat ou en tient largement compte dans son appréciation de la situation. Mais si la Haute Instance estime au *contraire* que M. Giscard d'Estaing est, malgré tout, un membre comme un autre du Conseil constitutionnel — la lecture controversée des textes le permet aussi, quoi qu'on en ait dit — qui doit en assumer toutes les obligations de *réserve et de « mise en congé »* de la vie publique, un conflit plus ou moins grave et inédit paraît inévitable entre le Conseil et son dixième membre.

Il se pourrait même que M. Giscard d'Estaing se voie placé devant le dilemme suivant : être pleinement et exclusivement membre du Conseil constitutionnel, ou choisir la vie politique et renoncer définitivement à siéger aux côtés des neuf sages. Le *Conseil constitutionnel n'échappera* pas dans ce cas aux secousses d'une « vraie » tempête.

MICHEL KAJMAN.

(1) Le Conseil constitutionnel est actuellement composé de MM. André Ségalat (*nommé en février 1977 par* M. Giscard d'Estaing), Georges Vedel (nommé en février 1980 par M. Giscard d'Estaing), Daniel Mayer, président (*nommé en février 1983 par M. François Mitterrand*), Louis Gros (nommé en février 1977 par M. Alain Poher), Robert Lecourt (nommé en février 1980 *par M. Alain Poher*), *Léon Jozeau-Marigné* (nommé en février 1983 par M. Alain Poher), Paul Legatte (nommé en avril 1983 par M. Louis Mermaz), *Louis Joxe (nommé en février 1980* par M. Edgar Faure), Pierre Marcilhacy (nommé en février 1983 par M. Mermaz), et Valéry Giscard d'Estaing, membre *« de droit et à vie »* depuis le 21 mai 1981.

(2) Dans le passé, René Coty a assisté jusqu'à sa mort à la plupart des séances du Conseil constitutionnel. Vincent Auriol, après y avoir siégé un temps, avait décidé de ne plus le faire, mais ne s'est pas tenu à cette résolution. Le général de Gaulle n'a jamais siégé au Conseil constitutionnel ; il n'en a jamais reçu aucun traitement ni la moindre convocation, conformément à sa demande. M. Giscard d'Estaing, qui perçoit un demi-traitement du Conseil constitutionnel, est régulièrement convoqué à ses séances ; jusqu'à ce jour, son entourage a chaque fois excusé son absence.

La préparation des élections européennes

Lundi soir 23 janvier, Mme Simone Veil a rencontré, à sa demande, M. François Léotard et le comité exécutif du Parti républicain. Au terme de cette échange de vues *« marqué d'une très grande franchise »,* selon M. Léotard, le secrétaire général du P.R. a précisé qu'il avait réaffirmé la préférence de son parti pour la solution des deux listes de l'opposition aux élections européennes, mais que *« quelle que soit la formule retenue, le PR serait totalement présent »* dans la campagne. Le PR n'entend pas, en effet, en dépit de ses réticences, rester *« les bras croisés »* et laisser à d'autres le soin d'occuper le terrain européen.

***En attendant la deuxième rencontre entre* Mme Veil, l'UDF et le RPR au Sénat, jeudi 26 janvier, les réunions continuent. Mardi matin 24 janvier, l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes devait participer au bureau politique de l'UDF. Cette dernière tiendra dans la matinée de jeudi un conseil national consacré à l'Europe.**

M. François Léotard qui, pour marquer son désaccord avec la tactique adoptée par l'UDF, s'est démis de ses fonctions de vice-président de la confédération, nous explique ci-dessous les raisons de son choix et nous fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir de l'UDF qui, selon lui, hypothèque ses chances pour 1986 et 1988.

POINT DE VUE

Qui va à sa perte, sa perte l'accueille...

par FRANÇOIS LÉOTARD (*)

L'OPPOSITION républicaine se trouve à un moment décisif de son parcours. Souvent victorieuse depuis trente mois, elle doit *aborder maintenant, avec un* deuxième souffle, l'étape qui la mènera jusqu'aux législatives.

La période qui s'annonce est identique en durée à celle qui vient de s'écouler depuis juin 1981. Elle est cependant plus mouvante, plus incertaine, *plus sombre encore et les faux* pas seront lourds de conséquences.

C'est cependant un faux-pas que vient de faire l'opposition. En décidant de présenter une liste unique aux élections européennes, elle réédite l'erreur (et l'échec) de la Corse, elle réduit ses propres chances, elle se limite elle-même, elle avance cachée.

Tout semble indiquer qu'en faisant ainsi, l'opposition vit mal sa propre histoire : parce qu'elle a sombré une fois dans la querelle, elle s'efforce de gommer désormais toutes ses différences, elle n'habite plus avec elle-même, selon la belle expression de Saint-Benoît. *Elle* ne s'accepte plus dans sa réalité, c'est-à-dire dans sa diversité.

On peut observer que beaucoup de ses responsables institutionnels réagissent de la sorte parce qu'ils ne maîtrisent pas une réalité profonde : c'est peu à peu le peuple français tout entier, dans la richessse de ses courants culturels et politiques qui *« entre en opposition ». Les partis ne* rendent compte qu'imparfaitement de ce mouvement. Ils ne peuvent en tout cas ni le dominer ni l'orienter. Ils le suivent, mais ils ne l'épousent pas.

Car ce mouvement est complexe, profond, polymorphe. La liste unique de 1984 lui apporte une réponse plus commode que vraie, plus confortable que courageuse. La liste unique, c'est *éviter d'affronter l'épreuve* de vérité fondée sur cette double question : comment s'opposer aujourd'hui, comment gouverner demain ?

Si nous répondons a la première dans un *mouvement de crispation* et d'unanimité inquiète, nous répondrons mal, ensuite, à la seconde. Nous risquons même de n'avoir jamais à y répondre car les Français seront allés chercher ailleurs des convictions et des certitudes.

Nous avons connu les déçus du socialisme, nous pourrions connaître demain les déçus de l'opposition.

Ce qui est apparu, en effet aux Français de 1981, d'une façon cruelle — et cela semble être depuis une lésion durable — ce n'est pas une carence d'unité pour la majorité de l'époque, c'est une carence de *loyauté et de conviction.*

N'apportons donc pas à une opinion meurtrie ce qu'elle ne nous demande pas : une tension de plus, ou une illusion de plus. Ne donnons pas de l'opposition une image fermée, sorte d'armée du refus et de l'anathème. Cela n'est pas son vrai visage. Cela n'est pas son vrai message. Il peut, il doit y avoir plusieurs manières de *s'opposer et surtout* de préparer l'avenir, qu'il soit européen ou national.

L'UDF, quant à elle, est une force essentielle dans le succès de demain. A condition qu'elle veuille être elle-même.

Sans elle, il n'y aura pas de victoire. Ni en 1986, ni en 1988.

Durant la période qui nous sépare de ces dates, nous devons veiller — l'opposition tout entière — à ce que la stratégie soit correctement choisie.

Or, nous avons fait pour les élections européennes le mauvais choix. Le soir de cette élection, bien évidemment, M. Mitterrand sera toujours président de la République. *Mais, nous le savons bien,* par le choix d'une seule liste, l'opposition n'apparaîtra plus comme majoritaire, ce qu'elle est cependant, depuis de nombreux mois, dans le pays. Devant une nécessaire montée en puissance de nos idées et de nos *actions, dans la perspective* de 1986, nous risquons d'avoir alors, au moment décisif, les jambes coupées et le souffle court.

C'est pour éviter cela qu'il faut dire dès maintenant que le mot qui définit le mieux cette nécessaire stratégie du pluralisme, c'est le mot alliance.

Les deux familles de l'opposition sont dans cette situation d'alliance, et non pas dans une situation d'unité, qui ne rend compte de rien, *ne résout rien, ne permet rien.*

L'opposition vit tous les jours la censure du pouvoir. Qu'elle ne se soumette pas, elle-même, à l'autocensure : les élections de juin 1984 lui en donnent l'occasion et peut-être le devoir.

Si l'UDF, quant à elle, ne comprend pas que pour les européennes la forme c'est le fond, c'est-à-dire qu'elle s'engage, par la liste unique, dans un processus de non-existence politique, elle ne fera qu'appliquer à sa démarche cette très belle maxime de Lao Tseu : *« Qui va à sa perte, sa perte l'accueille... »*

(*) Secrétaire général du Parti républicain.

● *M. Delanoë : Mme Veil et la victoire de M. Chirac.* — M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, a déclaré, lundi 23 janvier : *« Mme Simone Veil a réussi, dans sa mission de tête chercheuse de Jacques Chirac, à imposer une liste unique de l'opposition. C'est une victoire tactique de M. Chirac qui met dans le placard toutes les convictions européennes de son mouvement. »* M. Delanoë remarque que Mme Veil rassemblera sur sa liste *« des partisans de la supranationalité et des adversaires résolus de l'Europe ».*

Le gouvernement hésite sur le sort de Mayotte

(Suite de la première page.)

Mayotte, point de terre minuscule de l'archipel des Comores, *devenu français en 1841,* et si défiant à l'encontre des îles voisines que sa population s'est massivement prononcée en 1976, par voie de référendum — à 99,40 % des 18 093 suffrages exprimés — pour son maintien dans la Républi*que française, alors que,* un an auparavant, les autres îles de l'archipel avaient proclamé unilatéralement leur indépendance.

Aujourd'hui, la gauche pratique à l'égard de Mayotte la même politique que M. Giscard d'Estaing, et pour les mêmes raisons géopolitiques que lui. S'y ajoute le fait que le PS et le PC ont toujours considéré que Mayotte fait partie intégrante des Comores et qu'elle est donc destinée à réintégrer l'archipel devenu indépendant.

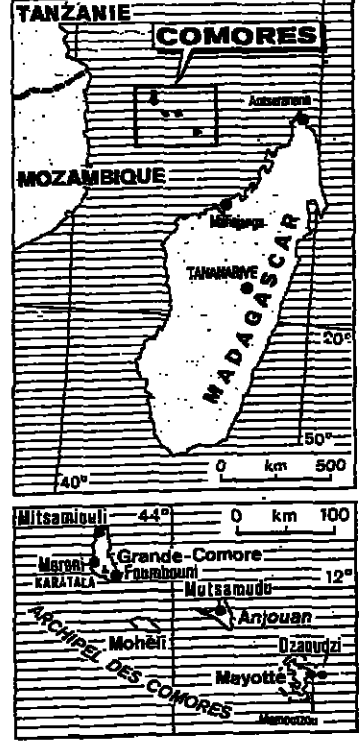
Depuis 1976, la possession de cette île de l'océan Indien vaut à la France quelques désagréments au plan international, parce que la revendication de la République des Comores est appuyée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les pays non alignés et l'Assemblée générale des Nations unies.

Pour ne pas contredire ses options *tiers-mondistes,* le gouvernement de la gauche s'efforce donc, comme ses prédécesseurs, d'encourager et de normaliser les relations de Mayotte avec les Comores, en espérant convaincre la population mahoraise que, le jour *venu, son intégration à l'État* comorien se fera sans difficulté.

La guerre des Malouines et le rôle que la France joue au Tchad conduisent le pouvoir à rechercher les moyens d'accélérer ce processus. De toute évidence, l'Élysée estime *qu'un règlement amiable* du « cas » de Mayotte donnerait à la France des moyens diplomatiques accrus dans cette partie de l'océan Indien. En contrepartie de la réintégration de l'île aux Comores, la France pourrait notamment obtenir, *dans* l'archipel, une base militaire à partir de laquelle elle contrôlerait le canal du Mozambique, voie de passage des pétroliers à destination de l'Europe.

Paris a donc accru son aide économique aux Comores, tout en marquant *ostensiblement* ses distances — son ostracisme, dit-on sur place — à l'égard de Mayotte. Aucun membre du gouvernement, ni aucun haut fonctionnaire, ne s'est rendu dans l'île depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, ce que M. Hory juge *« indigne »*. Le secrétaire d'État aux DOM-TOM affirme qu'il faut éviter que l'exigence de l'unité territoriale des Comores *ne puisse* déboucher sur un conflit analogue à celui des Malouines.

Devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Georges Lemoine ajoutait, toutefois, il y a *quelques semaines, que* la solution du problème nécessiterait beaucoup d'*« imagination »* et de *« diplomatie ».* En effet. D'autant que la Constitution, par son article 53, s'oppose à ce que Mayotte puisse être rattachée aux Comores *sans le consentement* de sa population (1). Toute décision arbitraire contreviendrait aussi au droit international et au principe de l'autodétermination sur lequel se fondent les tenants de l'émancipation des anciennes colonies. Le gouvernement hésite donc à sauter le pas.



L'île de Mayotte (37 500 hectares, 47 246 habitants) a pour chef-lieu Dzaoudzi, autrefois capitale de tout l'archipel des Comores. Son relief est moins escarpé que celui des autres îles de cet archipel. Elle dispose d'un lagon et est entourée d'une barrière de corail. La nature n'y a jamais manqué de générosité. Pour se nourrir, il suffit de cueillir : bananes, fruits à pain, litchis, etc. Le manioc et le riz, accompagnés de poisson, constituent l'alimentation de base.

La France compte sur place, en permanence, deux cent cinquante soldats : gendarmes, *légionnaires* et *marins,* auxquels s'ajoute, chaque mois, une compagnie « tournante » de cent quarante hommes.

Or la loi du 22 décembre 1979, qui a prorogé de cinq ans le statut particulier de collectivité territoriale défini pour Mayotte en 1976, oblige en principe le gouvernement à consulter cette année la population mahoraise, sur le maintien de son statut actuel, sur la transformation de l'île en département ou, éventuellement, sur l'adoption d'un statut différent.

Les élus locaux craignent que le gouvernement n'use d'un artifice en proposant à la population de Mayotte un *référendum* dont les questions seraient posées de telle sorte qu'un « non » serait abusivement interprété comme une volonté d'abandonner la tutelle de la France. Tel serait le cas, par exemple, si les électeurs locaux étaient invités à se prononcer *simplement* pour ou contre le maintien du statut de collectivité territoriale, alors que les élus revendiquent les garanties juridiques afférentes au statut départemental.

Le député de l'île, M. Hory, pense que, dans cette affaire, le président de la République a été jusqu'à présent *« mal conseillé ». « Mais j'ai confiance en François Mitterrand parce qu'il est avant tout un juriste et qu'il sait qu'il y a pour Mayotte un juste point d'équilibre à trouver entre le droit interne et le droit international »,* déclarait-il lundi 23 janvier. M. Hory craint néanmoins l'organisation de quelque *« coup tordu ».*

Bien décidé à opposer un contre-feu aux tentations du pouvoir, le député de Mayotte paraît assuré du soutien du MRG, dont il est désormais l'un des secrétaires nationaux. Le MRG, qui aspire à se distinguer des autres partis de la majorité, trouverait, dans la défense de l'appartenance de Mayotte à la France, l'occasion de le faire à peu de frais. En revanche, le pouvoir exécutif courrait le risque, s'il donnait l'impression de vouloir faire fi de la volonté de la population mahoraise, moins soumise qu'on le croit à l'ascendant de *ses élus,* de voir le petit dossier de Mayotte se transformer en querelle de politique intérieure. Si le gouvernement hésite, c'est qu'il se demande sans doute si le jeu en vaut la chandelle. On ne saurait l'en blâmer.

ALAIN ROLLAT.

(1) L'article 53 dispose notamment que *« nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées ».*

A Saint-Etienne

M. BARRE : ne pas répandre les illusions

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Journée forézienne lundi 23 janvier pour M. Raymond Barre. Après avoir déjeuné avec des industriels de la région, l'ancien premier ministre a tenu une réunion publique en fin de soirée au palais des sports de Saint-Etienne, devant près de cinq mille personnes (autant que François Mitterrand en 1974) et ce, à l'invitation des clubs Nouveaux Horizons et Loire 2000. Au premier rang des auditeurs, l'ancien président du conseil M. Antoine Pinay, que M. Raymond Barre devait saluer comme *« l'homme d'Etat plein de sagesse qui, par deux fois, a contribué à arrêter une dégradation profonde de notre situation économique et financière et qui a permis à la France de se redresser ».*

M. Raymond Barre n'a pas mâché ses mots à l'égard du pouvoir actuel qui, selon lui, *« donne l'image d'un reniement quotidien de ce qui avait été dit et promis aux Français ».* Il a estimé : *« Il faut donner l'espoir mais ne pas répandre les illusions. »*

A la société nivelée, il devait opposer la société de liberté. L'épanouissement de celle-ci passe, à ses yeux, par la remise en ordre des finances, la remise en état des entreprises — *« Nous avons besoin d'entreprises libres, prospères et dynamiques »,* — et, en particulier, la dénationalisation du secteur bancaire, le remboursement de la dette extérieure, le plein exercice des libertés d'information, d'enseignement, d'entreprise, etc. *« Tout cela se fera avec et par les Français »,* devait conclure M. Raymond Barre.

Ph. M.

M. BÉRÉGOVOY : le PCF est placé devant ses responsabilités

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a commenté en ces termes, au micro de RMC, les récents propos tenus par M. Marchais relatifs au non-respect, par la gauche, des engagements de M. Mitterrand : *« Il y a un gouvernement dans lequel les communistes sont représentés, et toutes les décisions qui sont prises par ce gouvernement sont prises après délibération. J'ai dit aussi qu'il était normal que les partis composant la majorité expriment leur point de vue.*

» Nous serons donc amenés à tenir compte du point de vue exprimé par Georges Marchais, mais j'ai ajouté qu'il ne fallait pas retarder la mutation industrielle, sauf à s'enfermer dans une impasse ; j'ai ajouté que le meilleur gardien des cent dix propositions de François Mitterrand était le président de la République, et j'ai ajouté qu'il fallait que les partis composant la majorité s'expliquent ; quand on est dans une majorité, mieux vaut marcher d'un même pas qu'en sens contraire, et de ce point de vue les partis qui composent la majorité sont et seront placés devant leurs responsabilités... »

« L'union suppose le débat, l'union suppose l'explication, mais elle implique aussi solidarité dans l'action, et je crois que celui qui mettrait en cause cette union, quel qu'il soit, porterait une lourde responsabilité devant l'histoire. Ma conviction, c'est que tout le monde a conscience que c'est de l'union du peuple de France, union de la gauche, mais union élargie à beaucoup d'autres qui, aujourd'hui, s'interrogent, que c'est de cette union que surgiront les solutions qui mettront la France à l'heure du temps qui vient. »

POLITIQUE

Les hommes du président

Premier secrétaire du PS, M. François Mitterrand organisait les commissions *du parti qu'il dirigeait*, la troupe de ses conseillers, son entourage immédiat, comme une pépinière de femmes et d'hommes de cabinet, de gouvernement, d'Etat. Il *observait*, testait, plaçait en situation de concurrence.

Président de la République, M. François Mitterrand procède de même. L'Elysée est un vivier *dans lequel* travaillent *certains* de ceux qui, déjà proches de lui au parti socialiste, ont échappé à l'aspiration des cabinets ministériels et du gouvernement. *C'est le cas*, entre autres, de M. Jacques Attali, conseiller spécial, ou de M. Jean Glavany, chef de cabinet.

***Les ont rejoints quelques* inconnus de 1981, militants socialistes ou non, arrivés là dans son sillage ou dans la constellation formée, *au fil des ans, autour de M. Jacques Attali*. C'est le cas de *M. Jean-Claude Colliard*, déjà « vieux fidèle » de M. Mitterrand, directeur du cabinet, ou de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général, ami de M. Attali.**

A quelques exceptions près — *M. Jacques Attali en est la plus marquante*, — ils sont peu connus. Ils ne tiennent pas tous à l'être. Leur vocation est de travailler dans l'ombre du *président de la République, pour* lui et en aucune façon pour eux-mêmes. Outre M. Attali, seuls MM. Bianco — auquel le président a demandé *de se faire connaître* — et Michel Vauzelle — ses fonctions de porte-parole le mettent en valeur — prennent avec parcimonie leur part de *soleil*.

La plupart se connaissaient depuis longtemps lorsque *M. François Mitterrand* l'a emporté en mai 1981. Représentants des *générations* de la guerre et de l'immédiat après-guerre, ils étaient, avant la victoire de la gauche, plus agités, plus impertinents. *L'âge et la participation* au pouvoir les ont rassis.

Nous avons choisi d'en présenter onze, par ordre alphabétique. *Aujourd'hui*, MM. Erik Arnoult, chargé de mission (affaires culturelles), et Jacques Attali, conseiller spécial. *Les jours suivants*, MM. Jean-Louis Bianco, *secrétaire général* ; Alain Boublil, conseiller technique (industrie) ; Michel Charasse, conseiller technique *auprès du président* de la République ; Jean-Claude Colliard, directeur du cabinet ; Jean Glavany, chef du cabinet ; *Christian Sautter, secrétaire général adjoint* ; François Stasse, conseiller technique (économie) ; Michel Vauzelle, porte-parole ; *Hubert Vedrine, conseiller* technique (politique extérieure).

Jacques Attali :
L'angoisse du premier de la classe


Dessin de CAGNAT.

Jacques Attali, né le 1er novembre 1943 à Alger. *Conseiller* spécial auprès du président de la République. Compétences : *universelles*. *Domaines privilégiés* : préparation des sommets internationaux ; stratégie à moyen et long *terme* en matière économique et de politique internationale.

Quand on demande à Jacques Attali de raconter sa vie, du berceau à nos jours, il commence par énumérer ses diplômes : Polytechnique, Ecole des mines, Sciences-Po, Ecole nationale d'administration, doctorat en sciences économiques, dans l'ordre chronologique. Il précise ensuite, au passage, qu'il est sorti major de l'X en 1963 — il avait vingt ans — et que, cinq ans plus tard, *il* enseignait dans cette école. Puis il ajoute qu'à vingt ans il voulait être le « Raymond Aron de la gauche » et *mentionne, pour mémoire,* qu'il est l'auteur de divers ouvrages.

« Vous les avez lus ? » Cela crée, chez *l'interlocuteur, comme une* angoisse. Jacques Attali est-il quelqu'un d'autre qu'un premier de la classe insupportable ?

Soyons francs. Les livres de Jacques Attali, dont certains ont été tirés à cent mille exemplaires, qui les *a lus ? Si l'on n'a pas traversé* l'X, Sciences-Po et l'ENA sans prendre le temps de se retourner, autant renoncer *tout de suite. Au contraire*, vous dit l'auteur, vous avez tout ce qu'il faut — c'est-à-dire rien — pour tout comprendre. *Jacques Attali va vous* les offrir, ses livres, et tout vous expliquer. C'est un bon camarade. Et un *excellent pédagogue. Il a gagné* : on ne peut plus croire qu'il a mauvaise réputation.

Il irrite pourtant, comme agacent *tous ceux* qui se situent, volontairement ou naturellement, hors du commun étiquetable, classable et *schématisé. Tous ceux* dont la tête dépasse, ne serait-ce qu'un petit peu, vers le haut ou dans la largeur. *Tous ceux qu'angoisse, comme* il dit, la *« passion du territoire »*. Tous ceux qui, sachant qu'il prétend n'être nulle *part, le voient partout.*

Pour les politiques, Jacques Attali doit avoir la démarche *suspecte* d'un *intellectuel qui essaierait* de faire croire qu'il est un fameux politique. Pour les intellectuels, le soupçon sans *doute* est *inverse*. Pour les uns et les autres, Jacques Attali a toujours l'air de se hausser du col.

Franchement, quel besoin en aurait-il ? Il n'a pas envie, dit-il, de se lancer dans la carrière politique. N'empêche qu'elle est faite, déjà. Sa *place* près du soleil, c'est-à-dire à une porte capitonnée du bureau présidentiel, suffit. La pièce dans *laquelle* il *officie* est le lieu de passage obligé de chaque visiteur. Jacques Attali salue tout ce qui foule son tapis et, à l'occasion, bavarde un brin. Il voit tout. Il sait tout.

On le dit « fou du roi ». Dans ses deux acceptions, l'image, déplaisante, est *injuste*. Avec *le président* de la République, il a le privilège — vu de l'extérieur — et le bonheur — vu de l'intérieur — d'entretenir une *relation filiale*.

Il s'est produit entre eux, il y a dix *ans, un fit intellectuel et humain*, dit aujourd'hui le conseiller spécial en un langage « branché » qui va encore *faire des ricaneurs et des jaloux*. C'était un jour de décembre 1973, lorsque Georges Dayan, aujourd'hui décédé, *l'a présenté au premier* secrétaire du Parti socialiste, dont il était l'ami, le confident, le conseiller.

Certes, les deux hommes s'étaient *déjà croisés à maintes reprises, et* notamment en 1968, lorsque Jacques Attali a effectué son stage de l'ENA au poste de directeur de cabinet *du préfet* de la Nièvre. Jacques Attali militait alors à la SFIO, où il était entré en 1967, entraîné par *M. Jean-Pierre* Chevènement. Mais la rencontre, la vraie, remonte à 1973 seulement. A compter de ce jour-là, *Jacques Attali n'a plus quitté* le sillage de François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle de 1974, *premier secrétaire du Parti socialiste* — il a été son directeur de cabinet, — candidat en 1981. François Mitterrand élu *président de la République, il* est, hors cabinet, hors secrétariat général, son « conseiller spécial », celui des hommes de *l'Elysée* qui, sans doute, le voit le plus souvent, lui parle le plus souvent, déambule avec lui, le plus souvent, dans le parc *du palais*.

Jacques Attali défend le président, quitte à argumenter, s'il le faut, l'impossible. Le président le protège *contre* les cabales, les faux pas. Et aussi contre lui — même Jacques Attali est dévoré par l'*« angoisse du premier de la classe »*, qui ne se surmonte que par la certitude de distancer les seconds. Jacques Attali, *placé hors concours, est assuré de* rester, à sa manière, le premier. Il a donc de l'assurance, entre deux angoisses.

D'autant que l'ambition politique ne l'empêche pas de dormir — il dort peu, mais c'est volontaire — la nuit. *Il serait plutôt agité par l'ambition* intellectuelle. Non, pas l'ambition. Quel vilain mot ! Jacques Attali préfère *parler d'« exigence »*. Là-dessus, il n'a pas le moindre complexe, pas de fausse pudeur. *« Je sais ce que je vaux et ce que valent les autres »*, dit-il.

« Si la vie consiste à gravir une montagne d'exigences, je suis au sommet de la montagne du pouvoir, ajoute-t-il. *Mais je suis encore au bas de la montagne de la connaissance et de la création intellectuelle. »* Ce *n'est pas très gentil pour tous ceux* qui se croyaient douillettement installés dans la vallée et qui s'aperçoivent d'un coup qu'ils se débattent au *fond du gouffre*. Jacques Attali va encore faire des jaloux.

J.-Y. L.

Erik Arnoult :
un écrivain chez Moulinex

M. Erik Arnoult, chargé de mission (affaires culturelles) à *la présidence* de la République. Né le 22 mars 1947 à Paris. Ecrivain. A publié, sous le nom d'Erik Orsenna, aux éditions du Seuil, *Loyola's blues* (1974), *la Vie comme à Lausanne* (Prix Nimier, 1978), *Une comédie française* (1980).

Par contraste avec son milieu *d'origine*, Erik Arnoult avait tout pour se plaire à gauche : un environnement qui, à l'exception de sa famille *proche*, cultivait le *racisme* antisémite ; des études secondaires dans un collège de Versailles dominé par *l'extrême droite, le racisme* anti-arabe, et dans lequel on célébrait des messes à la mémoire de Bastien-Thiry (1). Sa prise de conscience politique remonte à 1962, c'est-à-dire à la fin de la guerre d'Algérie. Il avait quinze ans et était en classe de seconde. Il découvrait l'injustice sociale, le gaspillage économique producteur de cette injustice, le volontarisme prêté à Sartre, le « formidable racisme » de la moyenne bourgeoisie.

C'est à cette époque-là aussi qu'il est devenu *« fou de littérature »*. Premier roman à quatorze ans, onze autres dans *la foulée, tous inédits. Le* dernier de la série — le premier qu'Erik Arnoult ait osé montrer à un éditeur — a été refusé mais jugé *« encourageant »* par l'écrivain Jean Cayrol. Depuis, Erik Arnoult en a écrit et publié trois. Une « folie », c'est-à-dire, pour lui, la vraie vie dans laquelle la politique professionnelle n'est qu'une parenthèse.

Cette parenthèse-là, il la considère comme une ouverture supplémentaire sur la littérature-passion. Ouverture parce que le métier de conseiller culturel à l'Elysée lui permet de rencontrer *« des gens obscurs, des gens à idées »* — trente par *jour en moyenne*, — de se *« balader »* dans le pays. Et pas qu'à l'Opéra, dans les banlieues de Nantes aussi, *ou dans les ZUP de Marseille*.

De l'Elysée, dit-il, on *« voit bien comment fonctionne le pays »*. La culture, *« tout y est »* : la restructuration d'entreprises culturelles, l'animation qui *« réduit la présence des CRS »*, les tares d'une nation centralisée, l'embrouillamini des relations entre la ville, le département, la région, l'administration centrale.

On y acquiert aussi, souligne-t-il, une vision de l'action différente de la *« nostalgie de l'action »* qu'ont les intellectuels. *« L'intello,* dit-il, *a un rêve. C'est l'action. Il se dit : c'est simple, c'est clair, c'est le bien ou le mal. L'intello ne soutient pas, il s'oppose. Or l'action, c'est aussi ambigu que la création. »*

Cette modestie de l'action, Erik Arnoult *s'en était déjà* aperçu. Il en a pris la mesure très tôt, à dix-neuf ans, au PSU, puis, à partir de 1969, au *Parti socialiste. Juriste et économiste* — il a un DES de droit international et un doctorat d'Etat d'économie, — il fait la connaissance de Jacques Attali, travaille avec lui dans le centre de recherche qu'a créé ce dernier et devient directeur du département de conjoncture. Cela le mène tout droit à la tour Montparnasse, où est installé, en 1974, l'état-major de *campagne* de François Mitterrand. Il sera encore de l'équipe Attali en 1981 pour la campagne victorieuse.

Dès la constitution *du* premier gouvernement de la gauche, il entre au cabinet de M. Jean-Pierre Cot, au ministère de la coopération, où il est *en charge des problèmes* Nord-Sud. M. Cot démissionnaire, il reste en poste avec le nouveau ministre, *M. Christian Nucci, jusqu'à ce que*, au mois de mars 1983, le président de la République fasse appel à lui pour prendre, à *l'Elysée, la* succession de l'écrivain Paul Guimard.

Erik Arnoult n'écrit plus. Il n'en a pas le temps. Plus pour lui, en tout cas. *Un peu pour le chef de l'Etat*, dont il prépare quelques-uns des discours, comme Jean Glavany, Christien Sautter, *Jean-Louis Bianco* et Jacques Attali. Travail obscur encore : tous ces textes sont revus par Jacques Attali et *Jean-Louis* Bianco, puis modifiés ou complètement transformés par le président, à sa convenance. *« J'adore ça,* dit-il, *parce que j'aime les mots. »* N'empêche que ce travail, comme tout ce qu'il fait à l'Elysée, est frustrant. *Cette vie-là,* dit-il, *« c'est Moulinex, le hachis parmentier. Le temps haché, découpé. Quinze dossiers à la fois... Le conseiller technique, c'est la vie en miettes. Il faut sans cesse se rassembler, unifier les contraires, comme dans un roman »*.

La politique ? Il n'en sera « sûrement pas un professionnel ». *« Les postes importants,* observe-t-il, *on voit bien ce qu'il faut payer en termes de vie personnelle pour y être. C'est un grand assèchement (...). Si on est là, torturé par l'envie d'être autre chose, c'est l'enfer. »*

Chargé de mission, c'est une fonction temporaire par nature, et cela lui convient. Quand il y sera mis un terme, *« j'enseignerai, j'éditerai, j'écrirai,* dit-il. *Sans l'écriture, je conçois mal d'exister bien »*.

J.-Y. L.

(1) Condamné à mort pour avoir organisé l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle, Bastien-Thiry a été fusillé le 11 mars 1963.

Le Conseil d'Etat annule l'élection municipale d'Etampes

Le Conseil d'Etat vient, par une décision du *23 janvier*, d'*annuler* l'élection municipale d'Etampes (Essonne). Cette élection avait été gagnée, le *6 mars 1983*, par *une liste* d'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. Lefranc (PC). Avec 4 442 voix (*51,06 % des suffrages exprimés*), cette liste ne disposait cependant que d'une faible avance sur la liste d'opposition *menée par M. Dugoin* (RPR) qui recueillait 4 257 suffrages (48,93 %).

C'est la diffusion illégale d'un sondage électoral par la liste du maire sortant, pendant la *semaine* précédent le scrutin, qui a provoqué l'annulation. M. Lefranc et ses colistiers avaient en effet distribué, peu avant le 6 mars, un tract reproduisant et commentant les résultats d'un sondage réalisé par l'IFOP qui faisait apparaître, notamment, que 54 % des personnes interrogées avaient l'intention de voter en leur faveur.

La liste d'opposition avait fait valoir devant le tribunal administratif de Versailles qu'une telle initia*tive était contraire* à l'article 11 de la loi du 19 juillet 1977 sur les sondages d'opinion, qui interdit, pendant la semaine précédant chaque tour de scrutin et pendant le déroulement de celui-ci, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage électoral. Le tribunal administratif avait rejeté cette protestation *par un jugement du 24 mai* 1983, estimant que M. Dugoin et ses colistiers avaient disposé du temps nécessaire pour répondre.

Le Conseil d'Etat, saisi en appel, n'a pas été du même avis. Faisant application pour la première fois des *dispositions* de l'*article* 11 de la loi du 19 juillet 1977, il a estimé que la diffusion du sondage, en méconnaissance de ces dispositions, avait porté atteinte à la sincérité du scrutin. Les électeurs d'Etampes devront donc retourner aux urnes.

ERRATUM. — *Dans la liste des candidats admis à l'Ecole nationale d'administration (le Monde* du *19 janvier*), parmi les élèves issus du concours interne, il fallait lire Emmanuelle Boret (et non Boquet).

Corse : le contre-feu

De notre correspondant

Bastia. — Ce n'est pas l'heure de la mobilisation, mais *presque*. Face au terrorisme, la Corse sort de son mutisme, de cette espèce de fausse indifférence qui s'apparentait à de l'impuissance faite de complicité passive avec les plastiqueurs, de fatalisme résigné ou simplement de pusillanimité.

Comment mesurer le sursaut de ces dernières semaines ? Est-ce un feu de paille comme à l'automne 1982, qui avait connu les premières grèves et manifestations d'enseignants ? Ou un changement profond de réaction face à la stratégie terroriste ? Pour la première fois, le vide *politique* entre le *préfet* de police de la Corse et l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) paraît *s'être* comblé. Les lycéens se sont mobilisés avec les professeurs à Ajaccio, mais aussi, à Porto-Vecchio et à *Saint-Florent*, les personnels d'EDF et des Télécommunications sont descendus dans la rue, et *des rassemblements* ont eu lieu à l'appel des élus, des partis politiques et des syndicats, à Favone, *dans la Plaine orientale*, mais aussi à Calvi, Bastia et Ajaccio : au total, plusieurs milliers de personnes clamant un *« non »* sans concession à la violence, assorti parfois de répliques concrètes aux plastiqueurs comme celle de ce *syndicaliste* CGT d'EDF qui a lancé, vendredi 20 janvier, à l'adresse des « cagoulards » : *« Le personnel n'acceptera pas la destruction de son outil de travail, il mettra tout en œuvre pour assurer la sécurité des agents et des ouvrages contre ces actes fascistes. Nous le ferons le jour et la nuit s'il le faut, à visage découvert. »*

Pareille prise de position marque incontestablement un changement de ton vis à vis des *militants* clandestins. On parle moins de *« violences »* et plus de *« terrorisme »*. On assimile volontiers les *« militants de l'ombre »* à l'extrême droite et l'on oppose sans hésiter leur *« racisme »* à la *« défense de la démocratie »*. La reprise des attentats, en ce début d'année, la vague de lettres de menaces visant les enseignants continentaux, le départ forcé de M. Marc Tennevin, professeur agrégé, le plasticage de M. Claude Narran, conseiller municipal d'Ajaccio et responsable socialiste, ont accentué le « ras-le-bol » de la population, mais ils n'expliquent pas tout.

La contre-attaque de la gauche

Si la gauche politique et syndicale s'est si promptement mobilisée ces deux dernières semaines, c'est d'abord parce qu'elle a soudainement compris que ses militants, qui avaient défilé, avant mai 1981, pour la libération des prisonniers politiques corses et la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, ne seraient *plus désormais épargnés*. La gauche non communiste ne bénéficie plus d'aucun crédit chez les nationalistes et, *passé son hébétude*, après *le jeu* de massacre des *« idéaux démocratiques »* infligé par les clandestins, elle est décidée *enfin* à *« faire acte de résistance à la violence actuelle »*, comme l'écrit la Fédération de la Corse du Sud du Parti socialiste, qui y voit *« un acte politique majeur »*.

La seconde raison de la contre-*attaque* de la gauche sur le terrain de la violence, c'est que la majorité présidentielle n'entend pas laisser le *monopole* de la mobilisation à l'Association pour la Corse française et républicaine dont elle juge les *prises de position* trop nettement marquées à droite.

La gauche ne veut pas se laisser enfermer dans des mots d'ordre qu'elle juge limités. Elle leur préfère une « ouverture économique » comme celle de la double manifestation du mercredi 18 janvier à Ajaccio et Bastia, organisée sur le thème : *« Non à la violence, oui au développement économique. »*

Mais c'est croire ou laisser croire que l'un des antidotes à la progression du nationalisme corse *et* à sa radicalisation se trouve dans le règlement des difficultés économiques et sociales qui assaillent la Corse. Extrapolation hasardeuse, si l'on tient compte, à la fois, des revendications nationalistes, et, surtout, du terreau idéologique qui les nourrit. Les militants favorables à *l'autodétermination raisonnent* plus en termes d'hégémonie politique et culturelle qu'économique. La seule revendication *précise* dans ce domaine est la « *corsication* des emplois ». Mais celle-ci peut paraître en contradiction avec la construction d'une économie plus ouverte, faisant une large place aux secteurs de pointe et à la diversification généralement liée à la venue d'entrepreneurs continentaux.

Ce qui est apparu à Serriera, au-delà du baroud d'honneur de six hommes en cagoule rendant un dernier hommage à leur *« frère de combat »*, c'est la puissance du sentiment antifrançais affiché par des *centaines* de militants souvent très jeunes et que rien ne mobilise mieux qu'un disparu à honorer ou un *« martyr de la cause corse »* à enterrer. Cette haine de la France, socialiste ou non, est le ciment unificateur des nationalistes jusqu'au-boutistes.

« Nous avions averti par lettre aussi bien Broussard que le préfet (1) que nous ne voulions aucun uniforme à l'enterrement de notre frère. La police savait donc que, quel qu'en soit le prix, nous rendrions hommage à celui-ci », écrit l'ex-FLNC dans son dernier communiqué. Si les nationalistes voient dans le rapport « Corse-non-Corse » le clivage dominant, l'Association pour la Corse française et républicaine met, elle, en avant l'opposition séparatiste — antiséparatiste. *« Un grand mouvement populaire* [contre la violence] *passant au-dessus des clivages politiques est en marche »*, vient d'écrire l'association de Cargese au président de la République.

Rassemblement des forces d'opposition

Cette vision des choses est contestée par bon nombre de partis politiques, à commencer par le PCF, le PS mais aussi l'UDF qui, sans renoncer à la lutte contre le séparatisme, n'ont pas l'intention de se laisser dissoudre dans *« un cartel des non »* à la violence. A gauche comme à droite, on cherche des res*ponsables* à cette violence, mais surtout on réaffirme la primauté du clivage gauche-droite en Corse même. *Il s'agit ainsi de « normaliser »* la vie politique insulaire, afin que ses habitants ne soient pas des laissés pour compte du débat *entre majorité* et opposition.

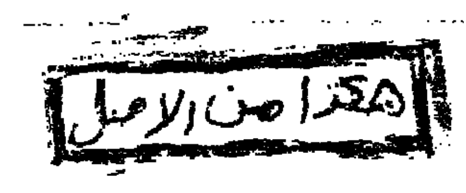
C'est pour traduire dans les faits cette préoccupation que M. José Rossi, leader du groupe de l'Union régionale pour le progrès (URP-UDF), vient de proposer à la liste *du Rassemblement* pour la Corse dans l'unité nationale (RPR-UDF-Bonapartistes) de constituer un groupe uni de *26* membres à l'Assemblée de Corse. Une initiative bien accueillie par les amis de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député-maire (RPR) de Porto-Vecchio.

Ce rassemblement des forces de l'opposition *devrait conduire à une* plus grande bipolarisation au sein de l'assemblée régionale. De son côté, en effet, M. Prosper Alfonsi (MRG), le président de l'assemblée, a décidé de constituer autour de lui une équipe restreinte, sorte de mini-gouvernement régional formé de trois membres du bureau, qui compte au départ dix vice-*présidents*. Il a *choisi* MM. Dominique Bucchini (PCF), Toussaint Luciani (MRG dissident) et Vincent Carlotti (PS). M. Alfonsi attend une plus grande efficacité de cette redistribution des cartes après une année de *flottement*.

Mais en associant plus étroitement les autres composantes de la majorité présidentielle aux décisions de *l'exécutif*, il *conforte* aussi sa position personnelle tout en risquant de s'aliéner celles des cinq élus de *l'Union du peuple* corse (UPC) *et* de l'intergroupe des sept qui restent en situation d'arbitres. L'intergroupe des *non-alignés, hier* en position forte grâce à son alliance conjoncturelle avec l'URP, est lui-même divisé aujourd'hui après les événements de Serriera. Trois de ses membres, MM. Dominique Alfonsi, Lucien Felli et Jean-François Ferrandi, solidaires de la manifestation nationaliste, n'ont pas été rejoints par les quatre autres (MM. Jean Colonna, Philippe Ceccaldi, Paul Patriarche et Charles Santoni), rejetant pour leur part *« toutes les violences »*.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) M. Paul Bernard, commissaire de la République de la région Corse.



Le Monde

société

LE RAPPORT DU DOCTEUR OLIEVENSTEIN

Libres drogués de Marmottan

La photographie est aujourd'hui plus nette. Le phénomène de la toxicomanie est mieux cerné. Les statistiques établies par M. Jacques Franquet, directeur de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants, se sont affinées. La Mission *de lutte contre la toxicomanie* s'intéresse à l'épidémiologie. Les chiffres ne manquent pas. Le rapport du centre médical Marmottan,qui, pendant des années, fut le seul document de référence, est désormais concurrencé. Qui, aujourd'hui, ne publie pas ses résultats de fin d'année ?

Le docteur Francis Curtet, de l'institution le Trait d'union, prépare les siens. Le centre Monceau, spécialisé dans l'aide aux familles, peaufine ses statistiques. Cette abondance de données, dont il faut se féliciter, permet au docteur Claude Olievenstein de prendre, *cette année,* du recul. Ce travail utile mais fastidieux, assumé par d'autres, l'autorise à formuler avec plus de netteté l'éthique de son institution.

Le rapport apprend, certes, que les lieux d'accueil sont submergés par une *« marée montante »*, même si dans les derniers mois de 1983 *« la progression semble se ralentir »*, que l'héroïne *« pullule dans Paris »*, qu'en banlieue des jeunes de plus en plus nombreux *« se prostituent pour payer leur drogue »*, que la cocaïne, enfin, se répand dans *« les milieux en vue qui en abusent avec une impudente immunité »*. Cette progression du « fléau », données à l'appui, incite le docteur Olievenstein à préciser une démarche, une prise en charge des toxicomanes qui ne dégrade pas une situation qu'on maîtrise mal. *« Nous paierons le prix de la politisation du problème de la drogue et d'une idéologie sécuritaire distillée à des fins électorales. Tout le monde en paiera le prix, à droite comme à gauche. »*

Le rapport souligne que *« guérir un toxicomane, ce n'est pas seulement l'arrêter de prendre un produit illicite, mais également réparer les blessures d'une personnalité, apprendre à faire des choix d'homme, dans la liberté et la dignité »*. Le docteur Olievenstein s'inquiète donc des faiblesses de certains hauts fonctionnaires et de l'opinion publique envers des institutions autoritaires dirigées par des personnages charismatiques. *Aider un toxicomane,* ce n'est pas lui offrir son moi, sa face de patriarche, son image de père à la place de la drogue. *« Nous ne transformons pas nos patients en assistés à vie ou en sectaires surexploités d'opulents personnages. »*

L'image du père

Le docteur Olievenstein ose lancer des anathèmes, séparer le bon grain de l'ivraie, sans se soucier de ses détracteurs. C'est que Marmottant est devenu une institution, le modèle français de la lutte contre la toxicomanie. Il possède, aujourd'hui, un centre d'épidémiologie et de statistiques, un laboratoire d'expérimentation psychopharmacologique. Il reçoit, chaque année, plusieurs centaines de stagiaires.

Environ trente mille personnes ont assisté, en 1983, à des débats animés par l'équipe du centre, et le docteur Olievenstein a enseigné dans sept facultés, au Brésil, en Italie, en Belgique et en Espagne. Autorisé par ces succès, il conclut : *« Nous ne prétendons pas défendre un monopole, mais c'est parce qu'elles manquent d'âme que nos sociétés créent tant de marginaux. Nous n'avons de comptes à rendre qu'à ces milliers de garçons et de filles qui viennent à nous sachant que nous avons fait le choix de leur responsabilité tout en respectant leur liberté. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

Saisie record de cocaïne aux Etats-Unis

Trente personnes, dont des ressortissants de Colombie et des Bahamas, ont été inculpées, lundi 23 janvier à Atlanta, pour avoir introduit aux Etats-Unis, 5 tonnes de cocaïne pour une valeur de 9,4 milliards de francs. Sur ces 5 tonnes, les autorités fédérales ont récupéré 1 300 kilos. Douze personnes sont actuellement en fuite.

Selon le ministre fédéral de la justice, il s'agit du *« plus important réseau de trafic de cocaïne démantelé »* aux Etats-Unis. La cocaïne provenait de Colombie et a été introduite dans les Etats de Géorgie, Floride, Tennessee et Pennsylvanie entre juin 1982 et septembre 1983.

Le chef du réseau, Harold Rosenthal, cinquante-trois ans, originaire d'Atlanta, a été arrêté en Colombie et extradé vers les Etats-Unis. Il s'était évadé en 1981 d'une prison fédérale de Memphis. Installé en Colombie, il serait revenu plusieurs fois clandestinement aux Etats-Unis et aurait tenté de faire assassiner des agents colombiens et américains des services de lutte contre le trafic de stupéfiants. – *(AFP).*

Le RPR propose une « réforme en profondeur » de la police nationale

Le RPR a désormais sa charte policière. Associé à des gouvernements plus soucieux de la docilité de la police nationale que de sa modernisation, le mouvement gaulliste avait jusque-là laissé le terrain des réformes au syndicalisme policier et à la gauche.

C'est ce handicap que voudrait rattraper la proposition de loi d'orientation relative à l'organisation de la police nationale que vient de déposer le groupe RPR de l'Assemblée nationale. Loin d'aborder tous les aspects de la crise latente de la police, elle n'en détaille *pas moins un projet d'ensemble dont* l'objectif est de *« jeter les premières bases d'une réforme en profondeur de l'institution policière »*.

Sa caractéristique est de renforcer une évolution déjà perceptible *sous la gauche, en faisant de la* police un nouveau *« domaine réservé »*, l'un des secteurs privilégiés de l'action présidentielle. Le RPR propose, en effet, de créer, sous l'autorité du chef de l'Etat, un conseil de la sécurité intérieure. Réunissant autour du président de la République le premier ministre et cinq ministres, ce conseil *« détermine la politique d'ensemble relative à la sécurité des personnes et des biens dans les domaines autres que ceux relevant spécifiquement de la défense nationale et de la protection sociale des citoyens. Il définit les moyens nécessaires de cette politique et assure la cohérence de leur mise en œuvre »*. Cet organisme, qui *« s'apparente au conseil de défense »*, devra arbitrer entre les différents services confrontés au sentiment d'insécurité, régler les conflits de compétence, notamment entre gendarmerie et police, et coordonner l'action des divers services *spécialisés dans le renseignement.*

Cette volonté de centraliser l'action policière est confortée par une seconde proposition : la création, auprès du premier ministre, d'un comité permanent de la coordination de la lutte contre le terrorisme. Cet organisme, *« doté de moyens de traitement de l'information des plus performants, ayant accès aux fichiers détenus par les différents services spécialisés »*, permettrait, selon le RPR, de pallier *« l'insuffisante coordination des services chargés de recueillir et de traiter le renseignement »*.

Le principe hiérarchique

Cette pyramide serait consolidée par deux instances propres à la police nationale. D'une part, un conseil supérieur de la fonction policière, composé uniquement de responsables policiers. Celui-ci serait rapidement chargé d'une réforme des statuts des fonctionnaires de police, créant notamment des « passerelles » entre corps en civil et corps en tenue et modifiant les « modalités de l'exercice du droit syndical ». D'autre part, dans chaque région serait créé un service régional de la police nationale, supprimant la fonction de préfet délégué pour la police, à l'exception du préfet de police de Paris qui deviendrait chef de la région Ile-de-France. Il s'agit, souligne le RPR, de réaffirmer *« la prééminence du principe hiérarchique »*, en l'occurrence *« l'autorité du directeur général de la police nationale »*.

Parallèlement, des dispositions nouvelles introduites – ou réintroduites pour certaines – dans le code pénal aggraveraient les peines prononcées en cas de violence ou voie de fait contre un policier. Enfin – et il s'agit cette fois d'une mesure *actuellement envisagée* par la gauche – les qualifications judiciaires des gardiens de la paix et enquêteurs seraient alignées sur celles des gendarmes. De même, des procédures semblables à celles qui ont permis à la gendarmerie nationale de rénover ses casernements sont proposées.

La proposition de loi se termine par la présentation d'une loi-programme assurant, selon une périodicité quadriennale, la charge financière allouée à la police.

L'organisation proposée est résolument centralisée. Rationnelle, cette démarche n'en soulève pas moins de nombreuses questions. Ainsi « présidentialisée », la police ne sera-t-elle pas encore plus opaque, moins transparente aux usagers, plus soumise à la raison d'État, plus rétive au contrôle de son action judiciaire dévolu en droit... à la justice ? Le reproche de « militarisation » toujours redoutée par les syndicats majoritaires n'est pas loin. Reste à savoir si la gauche, qui a opté publiquement pour une transformation profonde des pratiques policières, relèvera le défi lancé par le RPR. Réponse lors d'un prochain conseil des ministres consacré à ces questions.

EDWY PLENEL.

Faits divers

Handicap syndical

De notre envoyé spécial

Mirecourt. – Peut-on parler, avec la CGC, *« d'un véritable déshonneur du syndicalisme français »* ? Les syndicats CGT et CFDT de la Manufacture vosgienne des meubles (MVM) de Hymont-Mattaincourt, se sont-ils rendus coupables d'une telle indignité ? Confrontés, fin décembre, à un plan de 289 licenciements dans cette entreprise de 1 428 salariés, ils tentèrent de faire feu de tout bois. Chômage partiel, préretraites, abandon d'une partie du treizième mois : ces mesures négociées avec la direction ont permis de sauver 112 emplois. Restaient encore 177 salariés à sacrifier sur l'autel de la crise, à *« la MVM, cette Maison Vraiment Malade »*, selon l'expression des syndicats. Cent soixante-dix-sept victimes, condamnées – dans cette région dévitalisée, où BSN et Vittel n'embauchent plus depuis longtemps – à s'expatrier ou à se marginaliser.

Or, l'entreprise emploie une quarantaine de malades de l'hôpital psychiatrique de Ravenel, tout proche, et de handicapés du Centre d'aide par le travail (CAT) d'Epinal. Une pratique qui soudain, la crise avalant les pudeurs, apparut aux syndicalistes comme déplacée. A quoi bon réinsérer des cas sociaux, déjà pris en charge d'autre part, si, d'un autre côté, l'usine fabriquait à son tour des chômeurs qui, eux, ne sont pas handicapés mais qui pourraient devenir, à leur tour, des exclus ?

« Ils ont en effet, travail ou pas, la bouffe et le toit », glisse un syndicaliste. Proposition fut donc faite, pour ces emplois, d'une *suppression temporaire* que les syndicalistes savaient bien, au fond d'eux-mêmes, définitive. La direction de la MVM eut beau jeu de rappeler *« le rôle social et civique »* de l'entreprise, et le délégué départemental du comité de liaison des handicapés, M. Grandjean, qui travaille à la SNCF, de dénoncer les germes d'un nouveau racisme.

Que peut-on opposer à la profession de foi justifiée de ce cheminot en fauteuil roulant, syndicaliste CFDT lui-même, en faveur du travail pour les handicapés, qui doivent, selon lui, comme tout un chacun, *« payer leurs impôts et leurs cotisations sociales ? »* Quel argument peut-on développer quand cet homme digne parle de dignité ?

Exercice de style

Les syndicalistes de la MVM, encouragés par leur « fédé », firent rapidement machine en arrière. Ils tentent, aujourd'hui, un périlleux exercice de style, distinguant deux sortes de handicapés. Les « bons », les huit du CAT, embauchés pour des emplois ordinaires, soumis donc à la loi commune, et qu'il n'aurait jamais été question d'exclure ; les « mauvais », ces trente malades mentaux, dont l'exploitation à 8 F de l'heure et les rudes conditions de travail dans *une scierie ouverte à tous les* vents seraient autant de motifs de licenciements supplémentaires.

Comment voulez-vous, dans de pareilles conditions, affirme le responsable de la CFDT, parler de réinsertion ?

L'argument n'est pas sans valeur : il y a, à l'hôpital de Ravenel, des *médecins choqués,* certes, par les dernières prises de position syndicales, mais qui n'attribuent qu'une valeur thérapeutique toute relative à cette forme de travail. La thérapie par le travail est passée de mode chez ces psychiatres qui se battent, avant tout, pour faire sortir les fous de l'asile. Le pécule de 800 F versé par l'entreprise risque, en effet, à leurs yeux, de renforcer le malade dans sa situation d'assisté, de l'ancrer encore plus à l'hôpital. Au fond, sans le savoir, les syndicalistes de la MVM ont été à la pointe du combat de la psychiatrie moderne.

Reste, chez les ouvriers, une peur ancestrale pour *« ces gens-là »*. *« Vous savez,* affirme un syndicaliste, *on ne peut jamais avoir avec l'un d'eux une conversation suivie. »* Ou encore : *« C'est l'infirmier qui pense pour eux. »*

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

DEUX ITALIENS DEVANT LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

Les cafouillages de la politique d'extradition

Le gouvernement français ne sait pas très bien quoi faire des réfugiés politiques italiens. Tantôt, il ferme les yeux sur leur présence en France ; tantôt, il semble vouloir s'en débarrasser. Ils sont deux cents environ, enfants perdus des révoltes estudiantines, fourvoyés pour certains dans la « lutte armée », à ne pas savoir très bien sur quel pied danser.

Leur présence en France est tolérée. Certains sont titulaires d'une carte de séjour. Pour la plupart, leur adresse est connue. Quand elle le souhaite, la police n'a aucun mal à leur mettre la main au collet. Si elle ne le fait pas, c'est que le gouvernement s'y oppose. Aux yeux de la France socialiste, ces militants assagis, excepté un petit noyau, ont droit à l'asile politique.

Cette générosité a ses limites. Il ne faudrait pas, estime le gouvernement, que la France devienne le refuge de tout ce que l'Italie compte d'anciens « brigadistes » et d'ex-« autonomes ». Et Rome ne peut admettre que la justice et la police françaises tiennent pour négligeables les mandats d'arrêt et d'extradition qu'elle ne se lasse pas de leur adresser. Pour la forme au moins, Paris doit feindre d'y prêter attention.

Les deux Italiens dont la chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, examine actuellement les demandes d'extradition, sont les dernières victimes de cette politique où entre une grande part de loterie. Pourquoi eux, pourquoi pas d'autres ? Pour rappeler à tous que la France ne sera jamais un sanctuaire pour terroristes réels ou supposés et ménager la susceptibilité des autorités italiennes.

Le premier s'appelle Vincenzo Bisantis. Il a vingt-cinq ans et est accusé d'avoir commis des attentats à l'explosif et un vol à main armée. Le second, M. Claudio Cerica, est âgé de vingt-neuf ans. La justice italienne lui reproche une « complicité morale » dans l'assassinat à Venise, en juillet 1981, d'un cadre de la Montedison, Giuseppe Talierco, enlevé par les Brigades rouges. Comme Bisantis, M. Cerica a été dénoncé par un camarade repenti et, comme lui, nie les faits qui lui sont reprochés.

Dans l'un et l'autre cas, le gouvernement français a deux fers au feu. Il a exécuté les mandats d'arrêt lancés par l'Italie (à moins que la police ait agi de sa propre initiative) et a laissé s'engager la procédure devant la chambre d'accusation. Mais il se réserve la possibilité de s'opposer à l'extradition des deux Italiens si la justice émet un avis favorable à cette extradition.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement s'efforce de ménager ainsi la chèvre et le chou. Mais jamais les cartes n'ont été aussi brouillées. La chancellerie a fait requérir (ou laissé requérir) par l'avocat général, M. Emile Robert, l'extradition de M. Bisantis alors qu'il se chuchote partout que le gouvernement s'y opposera. Pour M. Cerica, c'est l'inverse : l'indulgence du parquet général semble lui être acquise. En revanche, le gouvernement pencherait plutôt pour son extradition.

Ces contradictions ne sont qu'à moitié surprenantes. L'harmonie ne règne pas toujours entre l'hôtel Matignon, la chancellerie et le parquet général de Paris. Et la coordination entre ces centres de décision laisse parfois à désirer. Il en résulte une impression de cafouillage qui rend la justice un peu plus indéchiffrable.

B. L. G.

Le rédacteur en chef de « Paris-Match » dans l'attente de sa libération

La chambre d'accusation de Paris examinait, mardi 24 janvier, au cours de son audience ordinaire, l'appel de M. Jean Durieux, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Paris-Match*, détenu depuis le 19 janvier.

Le ministère public ne devrait pas, en principe, s'opposer à sa libération. Les juges d'instruction parisiens font savoir dans un communiqué qu'en « *voulant mobiliser l'opinion publique contre une décision de justice certains cherchent en réalité à remettre en cause l'indépendance des juges. Ils veulent faire reconnaître aux journalistes un statut qui les placerait au-dessus des lois* ». Les juges d'instruction parisiens ajoutent : « *En ordonnant la détention provisoire, le juge a fondé sa décision sur la seule recherche de la vérité. Comme il en a le droit et le devoir, il a estimé que cette mesure était l'unique moyen pour découvrir et traduire devant la justice tous ceux qui pourraient être impliqués dans un trafic de documents volés* ».

Lorsqu'il sortira de prison, M. Durieux pourra acheter dans la librairie la plus proche *la Lettre de Sagawa*. Ce roman, qui a reçu la plus haute distinction littéraire au Japon en 1983, est l'œuvre de M. Juro Karo (*le Monde* daté 13-14 mars 1983). Ce metteur en scène et écrivain avait reçu plusieurs lettres d'Isseï Sagawa après son arrestation.

Sécurité renforcée à Paris pour le procès des quatre Arméniens

Une lettre de soutien de Charles Aznavour

C'est dans un palais de justice placé sous haute surveillance que s'est ouvert, mardi 24 janvier, devant la cour d'assises de Paris, le procès des quatre Arméniens qui ont à répondre de la prise d'otages au consulat de Turquie, le 24 septembre 1981, au cours de laquelle un garde turc fut tué et le consul général adjoint grièvement blessé (*le Monde* daté 22-23 janvier). Ce dernier ainsi que la veuve du garde sont partie civile mais non l'Etat turc.

Des mesures de sécurité ont été particulièrement renforcées au palais de justice où, depuis une semaine déjà, les entrées sont contrôlées.

Du côté des organisations arméniennes, notamment le Mouvement national arménien et le Comité de soutien aux prisonniers politiques arméniens pour qui les accusés sont des « *résistants patriotes* », on milite pour leur « *acquittement pur et simple* ».

Enfin, le chanteur Charles Aznavour, d'origine arménienne, a adressé au président des assises, M. Guy Floch, une lettre dans laquelle il exprime « *l'espoir d'une solution heureuse* » pour des « *jeunes gens* [qui] *ont l'excuse de la recherche d'identité et de l'incertitude du déracinement* ».

DEUX SOVIÉTIQUES SE RÉFUGIENT A L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS A PARIS

Deux Soviétiques, un diplomate et un officier de la marine marchande, se sont réfugiés à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, où ils ont demandé l'asile politique. Il s'agit de M. Youri Chtankhine, trente-deux ans, membre de la mission commerciale de l'ambassade d'URSS à Paris, et de M. Igor Iegorov, vingt-six ans, officier de la marine marchande soviétique à bord d'un navire céréalier qui faisait escale au port de Rouen.

Les deux hommes, qui auraient agi indépendamment l'un de l'autre, ont été transférés à Munich, dans un camp où sont regroupés les réfugiés politiques de l'Europe de l'Est.

PLUSIEURS NAUFRAGES DANS LA MANCHE

La tempête qui souffle dans la Manche a provoqué plusieurs drames de la mer. Un cargo norvégien qui était remorqué a rompu son amarre le 23 janvier au soir et s'est échoué sur l'île de Batz (Finistère), où il s'est brisé en deux. Il n'y avait personne à bord et le cargo était vide. D'autre part, un porte-conteneurs panaméen qui était lui aussi en remorque était toujours à la dérive au nord-ouest d'Ouessant ce mardi matin.

Enfin, un cargo immatriculé au Libéria, le *Radiant Med*, avec vingt-six personnes à bord, a lancé dans la nuit de lundi à mardi un appel de détresse alors qu'il se trouvait au large de l'île de Guernesey. Plusieurs avions, navires et hélicoptères britanniques et français ont tenté de le secourir mais il a coulé dans la nuit. Neuf personnes ont pu être recueillies par le canot de sauvetage de Guernesey, mais l'une d'entre elles devait mourir en arrivant à terre. Onze corps à la dérive ont été retrouvés. Six autres marins étaient encore portés disparus mardi en fin de matinée, nous indique notre correspondant à Cherbourg.

20 TONNES D'UN PRODUIT TRÈS TOXIQUE DANS LA MER DU NORD

Quatre-vingts fûts contenant 20 tonnes de concentré d'un puissant herbicide très toxique, le Dinoseb, sont tombés du cargo danois *Dana-Optima*, le 13 janvier, lors d'une tempête en mer du Nord.

Les autorités danoises ont équipé le navire *Gunnar-Seidenfaden* de caméras de télévision et de sonars, qui devraient permettre de repérer les fûts sur le fond de la mer à une cinquantaine de mètres de profondeur, mais une autre tempête a empêché, jusqu'à maintenant, le bateau de secours de prendre la mer.

CORRESPONDANCE

La java meurtrière de Pascal Dolzan

A la suite d'un article sur Pascal Dolzan, meurtrier présumé de trois homosexuels (le Monde *daté 6-7 novembre*), *nous avons reçu une mise au point de MM. Jacques Guet et Philippe Ratisbonne, responsables du Sling, un bar du Marais où une des victimes, Patrick Barbotte, était barman. Ils écrivent notamment :*

M. Pascal Dolzan n'a jamais travaillé, à aucun moment, dans notre établissement. Contrairement à ce que pourrait laisser croire à première lecture votre article, les meurtres commis par ce trio (1) n'ont pas été commis au Sling, mais au domicile de M. Barbotte, où se trouvait également l'autre victime, Lecointe.

[Nous n'avons indiqué à aucun moment que le meurtre avait été commis au Sling, et nous précisions que Pascal Dolzan et ses deux complices s'étaient rendus « *chez le barman d'un club privé du Marais, le Sling*, Patrick Barbotte, qui hébergeait un ami, « *chez lui, près de la rue Lepic* ».]

(1) Pascal Dolzan était accompagné par Sylvano Butaric et Thierry Mercier.

SPORTS

CYCLISME

NOUVEAU RECORD DE L'HEURE A MEXICO

Francesco Moser passe le cap des 51 kilomètres

Quatre jours après avoir battu le record du monde de l'heure, qui appartenait depuis douze ans à Eddy Merckx (*le Monde* du 21 janvier), l'Italien Francesco Moser a amélioré sa propre performance, lundi 23 janvier, en parcourant 51,151 km sur la piste de Mexico, soit 342 mètres de plus. Il s'est aussi attribué au passage les records du monde des 5 et 20 kilomètres.

A trente-trois ans, Francesco Moser n'est pas seulement le doyen des recordmen de l'heure et le premier qui soit parvenu à franchir le cap des 50, puis des 51 kilomètres. C'est aussi le seul, dans toute l'histoire du sport cycliste, qui ait réussi, à quelques jours d'intervalle, deux essais victorieux (1). En 1972, quand il eut porté le prestigieux record à 49,431 km, Merckx, exténué, affirma qu'il ne recommencerait jamais plus, tant il avait souffert ; et, trente ans plus tôt, Fausto Coppi, dont la performance paraît presque dérisoire – 45,798 km – tenait un langage identique. On pourrait multiplier les exemples, en évoquant notamment Jacques Anquetil, qui s'est déclaré abasourdi par l'exploit de Moser.

Or le champion italien, qu'on disait déclinant et qui a sans doute dépassé son apogée, a terminé dans un état de fraîcheur remarquable, après avoir roulé beaucoup plus vite que ses prédécesseurs. Cette prouesse résulte de plusieurs éléments concernant l'entraînement, l'alimentation et le matériel. Le nouveau détenteur du record, qui s'était préparé sous contrôle médical, utilisait, on le sait, une bicyclette de conception nouvelle et étudiée en soufflerie, un véritable vélo de science-fiction. Il n'avait laissé aucun détail au hasard et sa victoire, incontestablement, est aussi celle de la haute technicité.

Certes, on ne peut parcourir plus de 50 kilomètres en 60 minutes sans posséder le talent et une condition athlétique exceptionnelle. Mais il est certain que c'est la machine futuriste employée par Moser qui a « fait la différence ». D'un aérodynamisme idéal, du moins dans l'état des connaissances actuelles, cette bicyclette, construite à partir d'un cadre plongeant, semble exemplaire à tous égards. Elle regroupe les solutions techniques les plus modernes et aussi certaines astuces audacieuses pour améliorer la pénétration dans l'air. Ainsi, les roues étaient enveloppées dans un film de matière plastique afin d'éliminer les turbulences habituellement provoquées par les rayons, et la roue arrière, au lieu d'être allégée, avait été lestée dans le but d'en augmenter la force de rotation. Ces différents équipements, en particulier le carénage des roues, se sont probablement traduits par un gain supérieur à 1 kilomètre, d'autant que la piste de Mexico avait reçu un revêtement spécial destiné à en augmenter le rendement.

Une ère nouvelle

La méthode scientifique adoptée par Moser, l'intelligence de sa préparation et... l'importance des investissements, évalués à 2 milliards de lires, donnent à penser que les précédents candidats au record de l'heure, trop empiriques, n'avaient pas préparé leur tentative avec tout le soin nécessaire ou qu'ils ne maîtrisaient pas totalement leur sujet, même s'il est vrai qu'ils ne disposaient pas des moyens techniques dont a bénéficié le coureur transalpin. Il paraît évident que la progression de ce record – plus de 44 km en 1914, et moins de 48 km, cinquante ans plus tard – n'a pas suivi l'évolution du matériel, ni celle des connaissances.

Le cyclisme est entré dans une ère nouvelle. Il n'est plus possible, aujourd'hui, de comparer Moser à ses aînés, surtout à Merckx, le dernier représentant d'une époque révolue, qui n'a pas donné toute sa mesure. En revanche, il est permis de croire que, contrairement à ce qui s'était produit par le passé, le double exploit de Mexico suscitera d'autres tentatives et ouvrira des horizons inattendus. Il aura fallu bien longtemps pour en arriver là.

JACQUES AUGENDRE.

(1) Le premier record de l'heure fut établi par Henri Desgrange en 1893 à Paris avec une distance de 35,325 km. Francesco Moser est le dix-neuvième coureur ayant amélioré ce record presque centenaire.

FOOTBALL AMÉRICAIN

Le « superbowl », apothéose d'une saison

Correspondance

Washington. – Le seul affrontement Est-Ouest qui préoccupait, dimanche 22 janvier, des millions d'Américains, du président Reagan au plus humble cireur de souliers, était celui qui opposait à Tampa (Floride) les Raiders de Los Angeles aux Redskins de Washington. Le « superbowl », apothéose de la saison de football américain, a vu, contre toute attente, la déroute des Redskins, champions l'an dernier et favoris de l'empoignade, humiliés par la nouvelle équipe de Los Angeles. Le score de 39 à 8 a bien montré la suprématie des Raiders aussi bien en attaque qu'en défense, tout réussissant aux hommes au maillot noir animés par une volonté farouche de donner une leçon aux champions de Washington, trop sûrs d'eux.

Les médias de la capitale fédérale entretenaient le mythe de l'invincibilité des énormes avants des Redskins (120 kilos en moyenne), familièrement appelés « les porcs », tandis qu'un véritable culte de la personnalité se développait autour de Joe Riggins, le plus puissant et le plus efficace (au cours de la saison, il a marqué vingt-quatre essais), et de Joe Theysman, le stratège de l'équipe... D'un autre côté, certains journaux spécialisés représentaient les Raiders comme un groupe de brutes patibulaires.

En fait, l'affrontement fut sec mais correct, dans les règles assez strictes du jeu, beaucoup plus qu'il n'apparaît au profane, impliquant un sérieux travail de préparation au tableau noir des diverses combinaisons d'attaque exécutées ensuite avec une vigueur exceptionnelle.

Le héros du jour fut Marcus Allen, de Los Angeles, qui déjoua, à deux reprises, les défenseurs de Washington sur un parcours de 90 mètres. Après avoir suivi le match à la télévision, le président Reagan déclara immédiatement que celui-ci était l'arme secrète qui pouvait peut-être dispenser les États-Unis du nouveau missile MX.

Pendant vingt-quatre heures, le « superbowl » a éclipsé tous les autres sujets de préoccupation pour des millions d'Américains rivés devant le petit écran. Durant la semaine qui a précédé l'événement, la capitale, saisie par la fièvre du « superbowl », a vécu sous le signe du porc : partout on voyait des groins en carton portés par les supporters chantant dans les rues l'hymne de l'équipe, *Hail to the Redskins*. Pour ceux-là, la défaite des porcs par les mauvais garçons de Los Angeles fut une sévère leçon d'humilité.

H. P.

AUTOMOBILISME

UN MORT ET TROIS BLESSÉS DANS LE RALLYE DE MONTE-CARLO

(De notre correspondant)

Grenoble. – Le cinquante-deuxième Rallye de Monte-Carlo, dont les premières épreuves spéciales ont débuté, lundi 23 janvier, à Aix-les-Bains, a été endeuillé, dans la nuit de lundi à mardi, par un accident survenu dans le Vercors, près de la commune de La Chapelle-en-Vercors (Drôme). Au cours de la troisième spéciale, la voiture Audi Quattro, pilotée par Guy Chasseuil, a dérapé vers 2 heures du matin sur la route détrempée et heurté les barrières de sécurité installées pour protéger les spectateurs. L'un d'eux a été tué et trois autres ont été blessés, dont un se trouvait toujours, mardi matin, dans un état grave. Le public était, à cet endroit, particulièrement nombreux, indique la gendarmerie de La Chapelle-en-Vercors. La course, qui a été interrompue pendant environ une heure, devait reprendre ensuite sur les routes enneigées du Vercors.

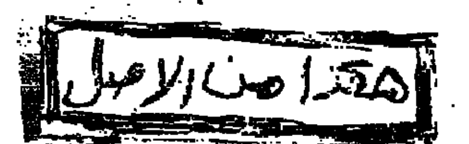
Les Audi Quattro ont fait depuis le départ une moisson de victoires en remportant les premières épreuves spéciales, la troisième ayant été annulée à la suite de l'accident de La Chapelle-en-Vercors. Le Suédois Stig Blomqvist (1er), l'Allemand Walter Röhrl (2e) et le Finlandais Hannu Mikkola, tous sur Audi Quattro, étaient ce mardi matin en tête du rallye.

C. F.

● *Jean-Pierre Garuet sanctionné.* – Le Lourdais Jean-Pierre Garuet, qui avait été expulsé du terrain, samedi 21 janvier, au cours du match France-Irlande, pour « jeu déloyal », a été suspendu pour trois mois par la commission de discipline.

● *La Coupe du monde de ski alpin féminin.* – l'Italienne Daniela Zini a gagné, lundi 23 janvier, le slalom spécial de Limone-Piemonte (Italie). Au classement général de la Coupe du monde, Hanni Wenzel (Liechtenstein), avec 198 points, devance Erika Hess (Suisse), 189 points.





EXPOLANGUES - SÉJOURS LINGUISTIQUES

Le dernier salon où l'on cause

Nombre d'adultes et de jeunes se désolent d'être incapables de demander leur chemin à l'étranger. Beaucoup d'entreprises n'arrivent pas à s'imposer au niveau international à cause des lacunes en langues étrangères de leur personnel. Les voyages, la vie professionnelle, la compréhension des civilisations et des cultures d'autres nations, tout encourage à l'apprentissage de langues étrangères. Le développement de la scolarité en France et la création des collèges ont favorisé, depuis une quinzaine d'années, le contact de tous les jeunes élèves avec au moins une langue vivante.

Les langues enseignées ont bénéficié de cette évolution, mais l'anglais a affirmé pendant cette période sa domination quasi totale. C'est la première langue choisie par plus de 80 % des élèves de l'enseignement du second degré public et de plus de 90 % de ceux du privé. Le nombre d'élèves de sixième qui optent pour l'allemand en première langue s'était lentement stabilisé autour de 14 %. *Ce chiffre a diminué l'an dernier, comme si les* classes de sixième où l'on enseigne l'allemand n'étaient plus le seul refuge des bons élèves.

Dans un rapport remis à M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, un universitaire explique que *« l'anglais a désormais un statut particulier, incontournable, de langue de grande communication, technique, commerciale et scientifique »*. A partir de cette constatation, le rapporteur encourage l'administration, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes à développer l'acquisition chez les jeunes d'une seconde, voire d'une troisième langue vivante. Malheureusement, le nombre de langues enseignées reste faible et se heurte à de difficiles problèmes de mise en place de postes d'enseignants.

Quelle langue enseigner, quelle langue apprendre ? Doit-on se diriger vers une seconde langue rare ou ne pas oublier les langues mortes (*dont les effectifs sont en progression*, comme l'indiquent les dernières statistiques) ? Comment, enfin, doit-on les apprendre : en faisant confiance aux méthodes audiovisuelles, à l'audio-orale ou, au contraire, à l'écrit ? Toutes ces questions, parents, enseignants, salariés confrontés aux nouvelles technologies se les posent. Elles vont être au centre des *débats organisés* lors du Salon Expolangues, une manifestation du Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues (CIREEL), qui a lieu du mercredi 25 au lundi 30 janvier au Grand Palais, à Paris.

Editeurs, organisateurs de séjours linguistiques, fabricants de matériel, instituts et associations vont présenter leurs programmes et leurs méthodes de travail à un moment où les formateurs s'interrogent et cherchent les moyens de mieux transmettre leurs connaissances. Le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, qui inaugurera le Salon, devrait profiter de cette occasion pour annoncer la création d'un observatoire des langues vivantes. Une nouvelle structure, sans compétence pédagogique, mais qui devrait permettre d'assurer, par la concertation, une certaine cohérence dans la répartition des enseignements de langues.

S. B.

Un certain retour aux pédagogies d'hier



Dessin de PLANTU.

DANS le domaine de l'enseignement des langues vivantes, les expérimentations n'ont pas manqué, et aussi les querelles entre les défenseurs des différentes langues enseignées. Souvent complexés par les exemples étrangers, les enseignants ont essayé diverses méthodes. Ils ont pratiqué l'expression orale spontanée, les laboratoires de langues, les méthodes audiovisuelles, les techniques issues des recherches structuralistes. Comme l'explique un professeur d'espagnol, *« nous avons enseigné le tout audiovisuel, il y a dix ans ; nous revenons au livre aujourd'hui, sans oublier l'expression orale spontanée »*.

Les enseignants s'interrogent sur *le contenu de leur formation et sur* son utilité, mais ils savent aussi se montrer très sourcilleux sur la place accordée aux différentes langues. Défenseurs de leur discipline, ils s'opposent à l'hémorragie d'une option ou se mobilisent pour demander la création de nouveaux postes, si les effectifs augmentent. De leur côté, les parents, consommateurs exigent que chaque collège et lycée de France présente un éventail très large de langues vivantes, parmi lesquelles ils puissent choisir.

Face à ces demandes souvent divergentes, et pour répondre aux interrogations des associations de spécialistes et aux syndicats, M. Alain Savary a confié à un universitaire, en février 1982, une mission d'étude sur ce sujet. Un an plus tard, M. René-Pierre Girard dressait un constat et présentait des propositions au ministre.

L'espagnol devant l'allemand

Le nombre des langues vivantes théoriquement enseignées dans les collèges et les lycées n'a cessé d'augmenter, passant de sept à treize. M. Girard, dans son rapport, souligne que *« cette construction en trompe-l'œil »* marque en réalité une réduction de l'éventail des langues proposées. Dans l'ensemble des établissements, les élèves ont le choix entre trois langues principales : l'anglais, l'allemand et l'espagnol. Parmi ces trois options, l'anglais ne cesse de progresser, tandis que l'espagnol s'impose en deuxième langue vivante étudiée, supplantant depuis dix ans l'allemand.

M. Girard remarque que la politique de diversification, prônée depuis de nombreuses années, se solde par un échec. Le développement de l'anglais et de l'espagnol, langues de grandes communication, s'inscrit dans la logique d'un enseignement de masse. Mais ce binôme devient moins évident, souligne le rapporteur, dans le monde économique et commercial où la demande d'autres langues est manifeste : langues asiatiques, arabe et russe.

Première conclusion de M. Girard : *« l'anglais a désormais un statut particulier incontournable de langue de grande communication technique, commerciale et scientifique »*. Conséquence : il est nécessaire de privilégier l'apprentissage d'une deuxième langue dans l'enseignement du second degré pour permettre un élargissement suffisant de l'éventail des options réellement proposées.

Ces considérations ne peuvent entraîner une modification rapide au niveau des établissements scolaires. La lourdeur de la machine éducation nationale l'empêche de répondre *immédiatement* à *une nouvelle* demande. Il est impossible de modifier en quelques années la carte de répartition des enseignements et donc des enseignants des différentes langues vivantes. Cependant, une certaine souplesse peut être introduite qui permettra à des établissements peu éloignés d'offrir aux élèves des choix différents. Un enseignement du chinois ou du japonais dans tous les lycées ou collèges est difficilement imaginable, alors que des déplacements d'enseignants peuvent être tentés.

Au sujet de l'apprentissage des langues vivantes, M. Girard précise dans son rapport que les mesures incitatives comme l'information du public sont utiles. Il évoque le rôle des stages à l'étranger comme celui de la diffusion de films et d'émissions radiophoniques *« susceptibles de favoriser la sensibilisation des usagers »*. Il suggère un traitement égalitaire entre les deux langues enseignées dans les collèges. Pour sortir du dilemme première ou deuxième langue (cette dernière étant considérée comme mineure), il propose de revaloriser la seconde, *« ayant pour cible une maîtrise suffisante pour assurer les besoins d'une communication élémentaire »*.

Dans les lycées, l'obligation des deux langues vivantes est difficile du fait du choix libre des options. Le rapporteur estime néanmoins que les élèves devraient bénéficier d'un enseignement *renforcé* qui leur permette d'approfondir les connaissances acquises et de les compléter en s'initiant à des domaines plus spécialisés comme l'économie, les sciences et la technologie. Cela, en fonction des études poursuivies. Il recommande aussi une modification du système d'évaluation des connaissances.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 15.)

L'hégémonie de l'anglais...

	ANGLAIS %	ALLEMAND %	ESPAGNOL %	ITALIEN %	AUTRES (1) %	EFFECTIFS (en milliers)
Enseignement public	82	14,8	2,2	0,3	0,6	3 678,3
Enseignement privé	91,2	7,3	1,1	0,1	0,3	986,2

(1) Arabe littéral, chinois, hébreu moderne, néerlandais, polonais, portugais, russe et autres langues vivantes étrangères (y compris langues vivantes étudiées par correspondance).

... et la chute de l'allemand

	1958-1959	1968-1969	1975-1976	1978-1979	1981-1982	1982-1983
Pourcentage d'élèves du public ayant choisi en 6e l'allemand en 1re langue	20,7	16,6	15,4	14,7	14,1	13,4



Être anglais quatre heures par semaine

IMAGINE you are English (1). Même quand on a la tête pleine de rêves d'un élève de sixième, assistant à son premier cours du jeudi, le conseil n'est pas évident à suivre. Pourtant, la brume qui enveloppe le CES Francis-Charcot de Fresnes (Val-de-Marne) prend des airs de « fog » londonien, en ce mois de janvier, et surtout Mme Diane Pinot, membre de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV), commente la leçon d'anglais avec un accent parfait. Elle est d'origine britannique et enseigne dans l'établissement depuis douze ans.

Assis au fond de la « 6e III », quelques garçons ont gardé leur anorak, sans doute pour résister aux courants d'air glacials qui traversent les minces cloisons de ce CES de type « Pailleron ». Mais la chaleur vient de l'estrade, où le professeur corrige le devoir donné lors de la dernière séance. Il s'agit de transformer le présent progressif anglais en présent simple, en soulignant le sens répétitif que peut prendre ce dernier. « *Bryan go to football match every Saturday* », lit une fille. Les bras se dressent d'indignation.

« *Pourquoi faut-il rajouter un « es » ?*, interroge Mme Pinot. « *Dis-lui, Kate !* » Catherine explique alors fièrement la règle de conjugaison ; comme tous les élèves de la classe, elle a choisi son nom anglais en début d'année ; pendant quatre heures par semaine, elle est Kate. Marc, lui, a préféré se faire appeler Jerry « *à cause de Jerry Lewis* ».

D'abord comprendre

Décortiquer ainsi les fautes des élèves avec eux est l'un des principes développés par le groupe de recherche sur l'enseignement des langues auquel appartiennent deux des six professeurs d'anglais du CES Francis-Charcot. « *Il y a dix ans*, se rappelle Mme Pinot, *j'avais écrit au tableau une phrase erronée pour expliquer le mécanisme de la faute. L'inspecteur m'avait « descendue ». Mais aujourd'hui, c'est presque recommandé.* » Voilà aussi pourquoi elle « *adore* » les sixièmes et les cinquièmes, « *ils n'ont pas peur de se tromper et on arrive à les faire se remuer* ».

Remuante, la classe de 6e III l'est. Derrière son pupitre, un élève à l'allure encore enfantine roule les mécaniques : « *Moi, je suis né avec l'accent anglais* », lance-t-il à la cantonade. Mais son voisin préfère écouter le magnétophone, qui récite maintenant la leçon du jour « *Look at the picture and listen* ».

Le professeur, assis sur son bureau, explique ensuite le vocabulaire nouveau dans un français parfait, à peine influencé par l'air d'outre-Manche. Quelques élèves ont déjà compris que *pen friend* signifie correspondant. Car ils connaissent le sens des mots qui composent l'expression. Pour les autres, le sens sera révélé par le biais de la traduction, qui est loin d'être tabou dans la pédagogie de Mme Pinot. « *Pourquoi la bannir comme telle ? De toute façon, les élèves de sixième pensent en français.* » L'enseignante utilise beaucoup la grammaire comparée et l'étymologie pour fixer les connaissances et montrer que les mots « *changent parfois de pays* ». Les élèves apprendront par exemple que « *conter fleurette* » a donné « *flirt* » en anglais, avant que ce mot ne repasse à son tour dans la langue française.

Pour illustrer la différence entre « *this* » et « *that* », on fera le parallèle avec « *celui-ci* » et « *celui-là* », en notant que ce dernier peut prendre un sens péjoratif, tout comme sa traduction anglaise.

Par cette approche linguistique de l'apprentissage de l'anglais, le professeur veut donner la priorité à la compréhension et à la syntaxe. L'accent s'acquerra parallèlement. Il s'agit aussi de combler certaines lacunes en français, avant d'aborder la langue étrangère. « *Beaucoup d'élèves*, constate Mme Pinot, *nous arrivent du primaire sans connaître le B.A.-Ba du calcul ou du français. Ils ne possèdent aucune structure. Sur les vingt-cinq élèves de la 6e III, quatre sont en situation d'échec. J'essaie donc de m'adapter à ce public hétérogène, de travailler pour tous, et pas seulement pour ceux qui comprennent vite.* »

Le secours de l'ordinateur

Dans les classes de français se côtoient en effet les enfants des immigrés des cités de transit et ceux des universitaires de la banlieue sud. Dans les petites classes du collège, on pratique beaucoup les sketches, qui permettent de faire parler les enfants en situation et d'illustrer l'usage courant de la langue. Mme Janet Raffaillac, professeur d'anglais à Fresnes depuis 1964, n'a « *jamais cru à l'audiovisuel* ». Sans abandonner l'enseignement de la grammaire, elle a cependant modifié ses méthodes en pratiquant beaucoup plus largement la langue orale, car, explique-t-elle, « *les élèves n'aiment plus beaucoup écrire aujourd'hui* ». Les collégiens font aussi connaissance avec la civilisation anglaise en visitant une exposition (Turner pour les troisièmes) ou en écoutant « *Love me do* » des Beatles, presque une antiquité pour eux. Les élèves, qui baignent dans un flot de musique anglo-saxonne, sont curieux d'apprendre ce qui se cache derrière les paroles des tubes à la mode et découvrent parfois eux-mêmes qu'elles sont « *débiles* ».

Pourtant, Mme Pinot ne nourrit pas d'illusions sur la portée de ses efforts. « *Au collège, on n'apprend pas l'anglais*, assure-t-elle ; *d'abord parce qu'il ne s'agit pas d'un milieu naturel mais d'une institution ; ce n'est d'ailleurs pas mieux dans une « boîte » à langues. Mais les structures que nous enseignons aux élèves leur permettront plus tard de retrouver leur chemin en Angleterre.* »

Nouvel élément de la panoplie des méthodes modernes : l'informatique a été introduite en novembre 1982 au collège Francis-Charcot grâce à une dotation de cinq micro-ordinateurs du ministère de l'éducation nationale. Mme Nicole Auvolat, professeur d'anglais à Fresnes et titulaire d'un mi-temps au centre régional de documentation pédagogique (CPRD) a été chargée de former à l'informatique ses collègues de Francis-Charcot. Titulaire d'un DEA d'informatique à Paris-VII, elle participe, au sein de cette université, à la confection de logiciels adaptés à l'apprentissage des langues. Pour elle, l'enseignement assisté par ordinateur (EAO) n'est pas seulement un passionnant outil pédagogique et de recherche sur l'acquisition des connaissances, c'est aussi une ouverture sur le travail d'équipe au collège. En plus des séances strictement scolaires qui concernent plusieurs matières, les micro-ordinateurs ont permis l'organisation d'un atelier de programmation et de robotique. Grâce à une expérience de rénovation entreprise depuis deux ans, un après-midi banalisé a été aménagé et consacré à différentes activités dont l'informatique. Depuis la rentrée 1983, des groupes de niveau fonctionnent en sixième, et deux heures de concertation entre professeurs ont été instaurées.

Mais cette évolution sans tapage est menacée, selon les professeurs. Ils se mobilisent depuis quelques jours contre la suppression de quatre-vingt-quinze heures et demie d'enseignement dès l'année prochaine. Les effectifs atteindraient alors la trentaine en troisième. Une heure de soutien et d'approfondissement d'anglais serait supprimée en sixième et en cinquième.

PHILIPPE BERNARD.

(1) « Imagine que tu es anglais », titre d'un manuel scolaire de sixième.

La Grande-Bretagne au Salon

L'OFFICE du tourisme de Grande-Bretagne a décidé, cette année, de chaperonner, dans le cadre du Salon Expolangues, deux organismes de séjours linguistiques britanniques.

Sous le slogan « Apprenez l'anglais en Grande-Bretagne », on retrouvera donc côte à côte l'office du tourisme, Nord Anglia International et Anglo-Continental. Celui-ci est l'association la plus importante du monde spécialisée dans l'enseignement de l'anglais ; il offre un choix de quarante cours destinés aux jeunes comme aux adultes, aux cadres de banques comme aux professeurs d'anglais, aux sportifs comme aux informaticiens.

Un latin stratégique

L'étude du latin et du grec, comme en témoignent les dernières statistiques publiées par le ministère de l'éducation nationale, continue de progresser dans les établissements scolaires. Les langues anciennes semblent depuis quelques années avoir le vent en poupe. Ce regain d'intérêt pour les humanités classiques, après l'hémorragie observée à la fin des années 60, doit être interprété avec prudence.

La motivation des parents qui obligent leurs enfants à suivre des cours de latin ne s'explique pas seulement par le désir de voir leurs chers petits pénétrer les secrets de Cicéron. Le choix d'une « bonne » classe justifie, plus simplement, bien des demandes.

Au collège, en classes de quatrième et de troisième, les élèves peuvent étudier, selon les options et parmi d'autres matières, soit le latin seul, soit le grec seul, soit simultanément le latin et le grec. Dans l'enseignement public, l'effectif des latinistes est passé de 20,6 % en 1974-1975 à 24,6 % en 1982-1983.

Pour le grec, toujours en quatrième et en troisième, le pourcentage est passé de 0,9% en 1974-1975 à 1,8 % en 1982-1983. En chiffres bruts, 233 900 élèves étudient le latin et 17 400 le grec, soit une progression de quelques milliers depuis l'année précédente.

Dans l'enseignement privé, la proportion d'élèves étudiant le latin est nettement plus élevée (28,1 %), et comme dans l'enseignement public l'accroissement est sensible par rapport aux années antérieures.

Lorsqu'ils quittent le collège, de nombreux latinistes ou hellénistes débutants « décrochent ». Leur nombre diminue entre la classe de troisième et celle de seconde.

Dans les lycées (tous établissements confondus de France métropolitaine), ils étaient 61 454 à étudier le latin en seconde (16 %), 33 685 en première (10,3 %) et 16 998 en terminale (7 %). En grec, les abandons semblent un peu moins nombreux : 6 040 en seconde (1,6 %), 3 786 en première (1,2 %) et 1 726 en terminale (0,7 %).

Utile, mais pas rentable

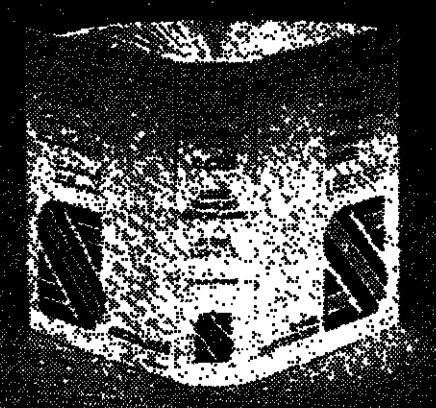
L'ensemble de ces statistiques confirme une remontée générale des études gréco-latines déjà observée les années passées. Quelles sont les raisons de cet attrait nouveau pour des langues mortes ? Si le latin « dressage » a fait son temps, selon Jacques Cellard (1), le latin historique n'attire pas plus. La guerre des Gaules s'apprend en histoire, et des manuels ou des bandes dessinées, comme la série des « Alix » de Jacques Martin, font découvrir en couleurs l'Empire romain. L'idée que le latin peut améliorer l'orthographe et le vocabulaire des élèves et leur permettre une meilleure utilisation du français est parfois contestée.

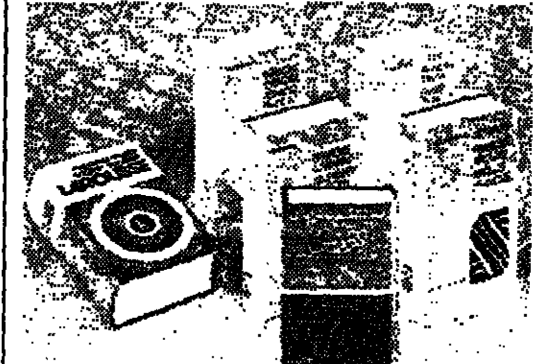
Pourtant les chiffres sont là, reflétant cette progression du latin au collège. Il est possible d'imaginer que, loin d'être un réel engouement, l'étude du latin fasse partie d'une stratégie scolaire élaborée par des parents très au fait des arcanes (*arcanus* : secret) de l'école. Ils demandent que leurs enfants étudient le latin en quatrième et en troisième pour qu'ils soient dans de bonnes sections d'un collège pas vraiment unique. Ensuite, ils laissent leurs enfants l'abandonner à l'approche du baccalauréat pour qu'ils se concentrent sur des matières jugées rentables, comme les mathématiques ou la physique.

Le latin « utilitaire » existe. Mais peut-être que deux années suffisent pour éveiller chez quelques amateurs l'envie de redécouvrir Phèdre ou Pline le Jeune... s'ils n'ont pas revendu leur Gaffiot.

S. B.

(1) *Le Monde de l'éducation*, n° 57, janvier 1980.





Les mini-séjours entre l'enseignement et le tourisme

AUCUNE pédagogie intensive, aucun laboratoire faisant appel aux techniques audiovisuelles les plus perfectionnées, ne facilite l'acquisition d'une langue comme un séjour dans le pays. Tout le monde – professeurs, parents et élèves – en convient. Cette nécessité explique en partie que le voyage et le séjour à but linguistique continuent à bien se porter. 500 000 jeunes Français ont traversé la Manche au cours de l'année 1983 pour s'initier à la langue de Shakespeare, des Rolling Stones et de Mme Thatcher.

Le contrôle des changes mis en place par le gouvernement français à partir du printemps 1983 avait, certes, été considérablement assoupli pour éviter la mort d'innombrables associations et organismes ; mais le besoin de s'immerger non seulement dans un bain de mots et de grammaires étrangères, mais aussi dans une culture, une morale, une économie, un rythme différents l'a emporté sur les replis monétaires.

Ils sont donc quand même partis, les chers petits, mais plus tout à fait comme par le passé. Les chiffres, qui enregistrent une croissance, recouvrent des modifications de la demande en matière de séjours linguistiques. La réduction du pouvoir d'achat de certaines couches sociales françaises les a conduites à rechercher des prix moins élevés. Le séjour de quatre semaines en République fédérale d'Allemagne ou en Grande-Bretagne a été détrôné par celui de trois semaines. Mieux encore, on assiste à une percée spectaculaire d'un « produit » autrefois marginal : le mini-séjour. Il s'agit de déplacements à l'étranger organisés par un professeur et sa classe avec la permission des autorités académiques. Le séjour a lieu pendant l'année scolaire. Autrefois limitée à trois ou quatre jours, sa durée peut aujourd'hui atteindre la semaine. L'office de tourisme de Grande-Bretagne estime que le nombre de ces voyages-éclairs a été – approximativement – multiplié par cinq en quelques années.

Cet engouement suscite de vives critiques. En effet, il est impossible en quatre ou cinq jours de mettre en place une pédagogie digne de ce nom. Le jeune a juste le temps d'enregistrer le choc de l'étrangeté, la difficulté à comprendre son interlocuteur, et il lui faut repartir. Que retiendra-il de cet aller-retour ? Pas grand-chose : une succession de souvenirs où la relève de la garde à cheval à Buckingham le disputera aux autobus à impériale.

Une classe plus soudée

Un séjour « carte-postale », disent ses détracteurs, qui servira d'alibi à tous les intéressés : l'enfant aura l'impression d'en savoir plus ; les parents seront sécurisés parce que celui-ci reviendra avec un parfum d'anglais ou d'allemand ; les professeurs se rengorgeront d'avoir fait toucher du doigt un pays qu'ils s'épuisent à faire comprendre, le reste de l'année, à l'aide d'un tableau noir.

D'autres s'insurgent contre la réputation de produit-mirage ainsi faite au mini-séjour linguistique. *« Quand la livre sterling était à 8 francs, c'était le Pérou »*, argumente M. Michel Aloe, l'un des directeurs de l'association britannique Nord Anglia International (1), qui a son siège près de Manchester. *« Aujourd'hui, son cours tourne autour de 12,50 francs et un séjour en Grande-Bretagne de trois semaines revient à 4 500 F. Ces prix découragent plus d'une famille. Dans ce contexte, le mini-séjour, qui, selon sa durée, coûte de 700 à 1 100 F, est à la portée de toutes les bourses. Il donne la possibilité de découvrir l'Angleterre à des jeunes qui n'auraient jamais pu se payer un séjour classique. »*

En quatre, cinq ou six jours, la classe aura tout de même le temps de s'installer dans les familles et de partager avec elles le breakfast. Une excursion dans le saint des saints à Oxford. Une visite dans une école pour vérifier que l'uniforme y est toujours porté. *« Les mini-séjours ne sont pas linguistiques au sens strict, mais ils allient agréablement culture et tourisme. Les jeunes y attrapent un peu de goût pour l'Angleterre. Ils auront envie d'y revenir. Et si non, ils sauront qu'il existe ailleurs des gens qui vivent différemment d'eux ; ils témoigneront d'une plus grande ouverture d'esprit. »*

On peut aussi noter que la clientèle du mini-séjour est souvent plus motivée que celle des vacances d'été. *« Nous entendons de plus en plus de jeunes nous dire : « Mes » parents m'ont obligé à venir en » Grande-Bretagne. » En février, ils vont aux sports d'hiver. En juillet, ils partent à Londres. Comment voulez-vous qu'ils ne soient pas blasés ? En revanche, nous avons reçu quarante-huit élèves d'un lycée d'enseignement professionnel de Bretagne dont la soif de découverte était émouvante. Quarante-six d'entre eux n'avaient jamais quitté la France. Ils se destinaient à la branche « automobile », et il fallait voir avec quelle passion ils visitaient l'usine Ford de Liverpool ! ».*

Sans oublier que le voyage de découverte à l'étranger peut être l'occasion pour une classe de se souder autour d'un professeur. L'ambiance des cours s'en trouvera transformée et la complicité née sur le Rhin ou sur la Tamise facilitera les échanges sur des sujets au programme...

ALAIN FAUJAS.

(1) Nord Anglia International, 49, Fog Lane. Disbury Manchester. M20.OAR. Grande-Bretagne.



Dessin de PLANTU.

Pour éviter les mauvaises surprises

DIFFICILE de s'y reconnaître dans le petit monde des organisations de séjours linguistiques ! Difficile de démêler le bon du médiocre, de distinguer les agences de voyages et les associations. Bien des parents s'en remettent donc, pour envoyer leurs enfants à Francfort, à Cardiff ou à Dublin, aux conseils d'un professeur ou aux adresses communiquées par la mère d'une camarade de leur fille.

Il existe pourtant une tentative pour rationaliser et moraliser l'organisation des séjours linguistiques : l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (UNOSEL). Elle regroupe vingt-quatre organismes agréés. Certains critiquent son côté corporatiste ; d'autres soulignent son manque de moyens pour faire respecter les principes qu'elle affiche. Il n'empêche : elle a le mérite d'exister et de rappeler à quelles conditions un séjour linguistique peut être considéré comme sérieusement organisé.

Les membres de l'UNOSEL s'engagent, en effet, à respecter une charte très détaillée où figurent les normes nécessaires au bon déroulement d'un séjour :

● **La permanence en France.** – Pendant toute la durée du séjour, une permanence sera assurée en France, les jours ouvrables.

● **Les bureaux ou correspondants à l'étranger.** – Présence sur place, pendant toute la durée des séjours, d'un responsable général et/ou de responsables locaux.

● **Le personnel d'encadrement (pour les élèves mineurs).** – L'encadrement doit être assuré par un personnel compétent et expérimenté choisi par l'organisme en fonction des activités prévues dans chaque centre. Le personnel d'encadrement doit respecter les exigences suivantes :

– avoir une bonne connaissance de la langue ;
– avoir des aptitudes nécessaires pour remplir les tâches spécifiques qui lui sont confiées ;
– être âgé d'au moins vingt ans.

D'autre part, pour tout déplacement relatif aux activités dans le pays de séjour, il doit y avoir au moins un accompagnateur par groupe de quinze mineurs.

● **Les cours.** – Si des cours sont assurés pendant le séjour, ils peuvent l'être par des professeurs du pays ou par des professeurs français. Il y a 15 élèves au maximum par classe et par niveau. Cela doit figurer dans la brochure remise aux parents avant l'inscription, ainsi que le nombre d'heures global pour chaque séjour.

● **L'hébergement.** – Quand l'hébergement est réalisé dans les familles, l'organisme s'engage à ne placer qu'un seul enfant français par famille. La présence d'un autre enfant hébergé dans cette famille n'est tolérée que dans la mesure où sa langue maternelle n'est pas le français.

Exclusivement pour les séjours de moins de sept jours, considérés comme séjours à vocation touristique, il est possible que deux Français soient hébergés dans la même famille.

Dans ces cas bien précis, la mention doit être faite dans les brochures, de façon que les parents en soient informés avant d'inscrire leurs enfants.

Pour toute inscription ferme faite plus d'un mois avant le départ, les adresses des familles hôtesses doivent parvenir aux parents au plus tard huit jours avant le départ.

● **Les activités.** – Des activités culturelles et/ou sportives peuvent être organisées pendant les séjours ; leur détail ainsi que leur mode de financement (forfaitaire à l'inscription ou payé sur place par l'élève) doivent figurer dans la brochure.

● **Les assurances.** – En plus de l'assurance responsabilité civile, qui est obligatoire, il est recommandé de souscrire une assurance sanitaire rapatriement. Le détail des assurances souscrites doit figurer dans la brochure et un double des contrats doit être adressé aux parents sur simple demande.

● **La déclaration officielle.** – Tous les centres à l'étranger doivent être déclarés auprès des services officiels, suivant la législation en vigueur. Justification pourra en être demandée.

Enfin le programme présenté dans la brochure des organismes doit être contractuel.

★ UNOSEL, 69, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : 321-29-74.

Un certain retour aux pédagogies d'hier

(Suite de la page 13.)

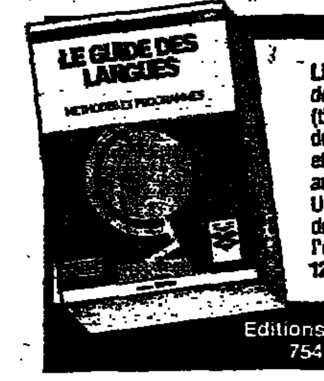
Sur ce dernier point, il a obtenu en partie satisfaction. Des transformations ont en effet été apportées à l'épreuve du baccalauréat. Ainsi, en juin 1984, les lycéens des séries A et B devront participer à une épreuve écrite de langues vivantes comportant trois rubriques correspondant au savoir-faire, aux capacités et aux compétences. Pour les examinateurs, il s'agit d'apprécier, à travers divers exercices, le degré de compréhension d'un texte écrit, la qualité de l'expression personnelle et la compétence linguistique. Les élèves de la série B seront soumis pour la première fois à une épreuve écrite sur la langue vivante principale.

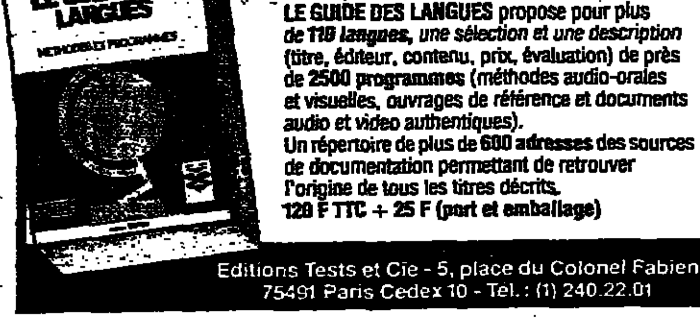
Ces modifications semblent satisfaire les enseignants. Un professeur d'anglais juge positive, bien que tardivement annoncées, ces nouvelles règles du baccalauréat, qui s'accompagnent de quelques augmentations des coefficients. Il estime que l'épreuve écrite *« demande plus de rigueur et évite les approximations »*.

Il peut paraître surprenant que la sanction de sept années d'étude d'une langue vivante ne nécessite aucun effort de prononciation. Mais enseignants spécialistes comme responsables du ministère se déclarent d'accord sur le bien-fondé d'une épreuve écrite. *« La conversation, nous l'avons chaque jour en classe,* explique un professeur ; *les lacunes de nos élèves ne les empêchent pas d'avoir parfois un accent excellent ».*

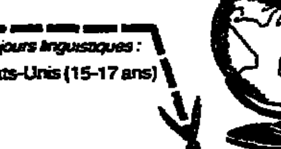
SERGE BOLLOCH.











Histoire de prendre langue

Liftez et parlez

Le Centre d'échanges internationaux a mis au point une formule qui permet aux jeunes de parler anglais tout en pratiquant le tennis (ou l'équitation) de façon soutenue. Ainsi à Bath, à raison de six à huit heures par semaine, les fines raquettes pourront s'exercer sur les cours, mais après avoir appris la grammaire anglaise, partagé la vie d'une famille britannique et tenu un journal sur leurs activités. Pâques : deux semaines, y compris le voyage de Paris à Paris : 3 250 F. Eté : trois semaines : 4 800 F.

★ **Centres d'échanges internationaux, 21, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : (1) 887-20-94.**

War Games

Pour les « petits monstres » de quinze-dix-sept ans que leurs parents souhaitent initier aux subtilités de l'anglais et du langage Basic, Vacances pour tous organise pendant l'été un séjour à Winchester (Hampshire), au cours duquel les enfants seront familiarisés au maniement d'un ordinateur. Dix heures de cours d'anglais et sept heures d'informatique par semaine. Deux excursions. Accueil dans une famille. Du 4 au 25 juillet et du 2 au 23 août : 4 780 francs de Paris à Paris.

★ **Vacances pour tous. Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : (1) 277-11-40.**

Allemagne classique

Destiné aux quinze - dix-huit ans, ce séjour de deux semaines à Nuremberg se veut intensif (30 unités d'enseignement par semaine). Ce qui n'exclut pas le tourisme et notamment la visite de la maison de Dürer ou du Musée du jouet. Sports assurés, hébergement dans une famille. Du 24 mars au 8 avril et du 31 mars au 15 avril : 3 950 francs de Paris à Paris.

★ **Comité d'accueil de l'enseignement public. Tour Palatino, 17, avenue de Choisy, 75643 Paris Cedex 13. Tél. : 584-12-55.**

Le séjour le plus long

Un an de séjour. Pas moins. La formule prévoit l'accueil dans une famille et la pousuite de la scolarité dans un établissement local d'enseignement. Elle est réservée aux jeunes ayant de quinze à dix-huit ans. Les prix comportent le voyage. Etats-Unis : départ mi-août 1984, 22 900 F. Brésil : départ fin juillet, 20 800 F. Espagne : départ début septembre 1984, 16 000 F. Allemagne : 13 600 F.

★ **Programmes internationaux d'échanges, 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : (1) 329-60-20.**

Atout sport

Le collège de Limerick (Irlande) forme les professeurs d'éducation physique. Autant dire qu'il est remarquablement équipé pour la natation, le tennis, le badmington, le squath. Sans parler du ping-pong, du trampoline, etc. La formule s'adresse aux quinze-dix-huit ans, qui suivront dix heures de cours d'anglais, mais qui se défouleront au cours de quatre après-midi sportifs par semaine. Hébergement dans une famille. Excursion hebdomadaire en autocar. Trois semaines en été : 4 980 F de Paris à Paris par train et bateau, 5 780 F de Paris à Paris par avion.

★ **Association linguistique et culturelle franco-britannique. 25, rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie. Tél. : (3) 477-59-28.**

Les profs aussi

De temps en temps les professeurs de langue ont besoin de se recycler ou de se perfectionner. Eurocentres organise des séjours qui leur sont réservés avec logement en demi-pension chez des particuliers. Madrid : 3 207 F (trois semaines). Londres : 5 040 F (quatre semaines). Florence : 4 938 F (trois semaines). Cologne : 4 323 F (trois semaines).

Eurocentres, 13, passage Dauphine, 75006 Paris. Tél. : (1) 325-81-40.

Viva Espana !

Eurolangues certifie que chaque enfant sera seul dans chaque famille d'accueil. Le voyage vers l'Espagne est obligatoirement accompagné. Grenade offre des possibilités touristiques immenses. Pour les treize-dix-huit ans. Deux semaines à Pâques : 2 625 F, auxquels s'ajoutent les frais de transports, soit 1 140 F de Paris à Grenade par train et car.

★ **Eurolangues, 35, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : (1) 261-53-25.**

L'allemand sous surveillance

La formule baptisée « immersion contrôlée » de LEC n'est pas faite pour tous les plus de quatorze ans. En effet, l'élève travaille chaque jour seul sur des exercices qui lui sont demandés. Il est aussi chargé de réaliser une enquête avec l'aide de la famille d'accueil. Chaque semaine le professeur-responsable rencontre le jeune pour contrôler son travail. Les contacts avec d'autre Français sont donc limités. Francfort, deux semaines à Pâques : 2 850 F + 620 F de train (Paris-Paris). Trois semaines en été : 4 225 F + 620 F de train.

★ **LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris. Tél. : (1) 522.28.11.**

Pour les bêtes à concours

Oxford Intensive School of English (Oise) a mis au point des cours particuliers pour les préparationnaires aux grandes écoles de commerce. Tous les moyens sont bons : entraînement à l'épreuve écrite du concours, analyse d'articles de la presse anglo-saxonne, laboratoire de langues, immersion dans une famille. Le prix du séjour varie en fonction du nombre d'heures de cours hebdomadaire. Par exemple, le logement dans une famille avec demi-pension ainsi que cinq heures de cours coûte 1 695 F par semaine (voyage non compris). Les mêmes prestations avec quinze heures de cours par semaine coûte 2 980 F.

★ **OISE, 21, rue Théophraste-Renaudot, 75015 Paris. Tél. : (1) 533.13.02.**

Bourses pour l'Allemagne

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) accorde vingt-cinq bourses de voyage à des jeunes Français âgés de moins de trente ans, désirant réaliser un projet de rencontre approfondie avec la République fédérale d'Allemagne. Le candidat s'engage à illustrer son expérience par un rapport. Un montant forfaitaire variant de 1 800 F à 3 600 F sera accordé selon la nature et le coût du projet.

★ **Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris.**

Summer camp

C'est peut-être la meilleure façon d'apprendre l'américain. Un « summer camp » est une sorte de club de vacances qui accueille les jeunes Américains âgés de dix à quinze ans. C'est remarquablement organisé, c'est très cher, et c'est toujours installé en pleine nature. Les jeunes Français y trouveront des adultes parlant leur langue. Chacun choisit son activité : natation, canoë, tir à l'arc, théâtre, tennis. Par exemple, le camp « Saskatchewan » accueille dans le parc Adirondack, au nord de New-York, les passionnés d'équitation, d'astronomie et d'informatique. Du 1er au 30 juillet : 15 300 F (voyage compris France-Etats-Unis) et du 30 juillet au 25 août : 14 900 F.

★ **ESL, 13, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. : (1) 544-62-20.**

Au pair

English Home Holidays propose des séjours économiques à des jeunes filles âgées de dix-huit ans au moins. Soit six mois dans une famille où elles reçoivent de l'argent de poche en échange d'une aide efficace, soit un séjour gratuit en échange d'une aide familiale.

★ **English Home Holidays, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : (1) 261-54-20.**

Le Festival d'Edimbourg en prime

On y enseigne l'anglais comme partout, en insistant sur le vocabulaire commercial et économique ainsi que sur la littérature. Les familles y sont accueillantes comme partout. Atout maître : il s'agit d'Edimbourg, où un festival alléchant se déroule du 15 août au 8 septembre. Utile et agréable, le séjour coûte 2 450 F pour deux semaines (voyage non compris).

★ **De vraies écoles de langues, 36, rue de Chézy, 92200 Neuilly. Tél. : (1) 637-35-88.**

Un guide des langues

Le Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France vient d'éditer un guide intitulé *Tout (ou presque) sur les langues étrangères*, qui répertorie mille adresses d'organismes spécialisés. Principaux thèmes abordés : les langues dans le circuit éducatif, la formation des adultes, le choix des méthodes, les diplômes de langues, les stages et séjours linguistiques à l'étranger. 400 pages. 56 F.

★ **CICEF, Service 324 - 147, rue Jules-Guesde - 92309 Levallois-Perret Cedex. Tél. : (1) 737-50-32.**

La Bavière en skiant

Le dépliant donne la tonalité : *« Le perfectionnement linguistique n'est pas un but en soi dans nos centres, mais un moyen indispensable et privilégié, seul capable de réaliser une rencontre vraie et profonde et de permettre un dialogue entre jeunes Français et Allemands. »* Donc, après une heure et demie de cours par jour, les stagiaires pourront se consacrer au ski (ou à la natation) dans ce centre de Berchtesgaden (Bavière) ; voyages et remontées mécaniques compris ; la location du matériel reste à la charge des participants.

★ **Bureau international de liaison et de documentation, 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. (1) 387-25-50.**

Un bain d'anglais en France

Cinq jours : 5 000 F (hors taxes). La particularité de ce stage onéreux, qui s'adresse aux adultes désireux de se « débloquer » en anglais, est de se tenir dans un hôtel près d'Orléans. La langue française est interdite et, du matin au soir, on parle, on lit, on regarde, on corrige, on déjeune en anglais ou en américain. Au choix.

★ **Smash, 110, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris. Tél. : (1) 887.91.87.**

Greens

Ceux qui veulent davantage travailler leur swing que les tournures idiomatiques chez Agatha Christie pourraient trouver leur bonheur à Bournemouth, sur la « Côte d'Azur » anglaise. Le forfait golf de trois semaines revient à 945 F, auxquels il convient d'ajouter 4 110 F (tout compris de Paris à Paris). Entrée gratuite dans une discothèque quatre fois par semaine.

★ **EF- Européenne de vacances, 9, rue Duphot, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-58-22.**

La langue à voile

Pour ceux qui préfèrent la planche à voile, neuf heures de cours peuvent leur être dispensés, à Portsmouth sur l'art de se cramponner au *wishbone* ou de changer d'amures. Les 360 F demandés couvrent les leçons, la location du matériel et de la combinaison, ainsi que les frais de transport. Cet enrichissement linguistique prend place dans un séjour classique de trois semaines. Du 4 au 25 juillet et du 3 au 24 août : 3 780 F (de Paris à Paris).

★ **Coordination culturelle et linguistique, 8, rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : (1) 331.36.36.**

Echangez vos enfants !

Les parents recherchent avidement des formules d'échanges qui permettent d'abaisser considérablement le coût des séjours linguistiques. La formule est très simple : la famille allemande ou espagnole reçoit gratuitement le jeune Français chez qui leur enfant a été accueilli non moins gracieusement. Seuls le transport et l'argent de poche restent à débourser.

Malheureusement, les adresses d'organismes d'échanges ne sont pas nombreuses. La première raison en est que les Français n'aiment guère recevoir chez eux. La deuxième tient au caractère non rémunérateur de ce type de séjour linguistique. Très souvent l'échange est mis sur pied dans le cadre du bénévolat.

Espagne

La famille française accueillera un jeune Espagnol du 4 au 26 juillet. La famille recevra le jeune Français du 26 juillet au 17 août. Age : de treize à dix-huit ans. Régions d'accueil en Espagne : Burgos, Valladolid, Soria. Le prix s'élève à 1 650 F, comprenant les frais de dossier et d'organisation, les transports depuis Paris, les frais du professeur accompagnateur et les assurances.

★ **Comité d'accueil de l'enseignement public. Délégation de Paris. 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. (1) 240-80-80.**

Canada

L'association Vivre sans frontière propose aux élèves de seconde de séjourner trois mois, à partir du mois d'août, dans le Canada anglophone de la province de l'Ontario. En retour, un jeune Canadien sera accueilli dans leur famille à partir du mois de mars 1985. La participation financière varie en fonction du revenu et des charges de chaque famille dans une fourchette allant de 5 000 F à 9 600 F, couvrant le voyage en avion, l'encadrement et l'assurance. Date limite d'inscription : 31 janvier 1984.

★ **AFS Vivre sans frontière. 69, rue Rochechouart, 75009 Paris. Tél. (1) 285-04-64.**

Grande-Bretagne

M. et Mme John Robertson organisent cette année encore des échanges entre des familles françaises et britanniques ayant des enfants âgés de quatorze à dix-sept ans. Les frais s'élèvent à 1 300 F pour des séjours de deux semaines. Ce montant comprend le transport Paris-Londres, les taxes et les frais d'organisation.

★ **Robertson's ETS. 51, rue de la Harpe, 75005 Paris. Tél. (1) 633-12-89.**

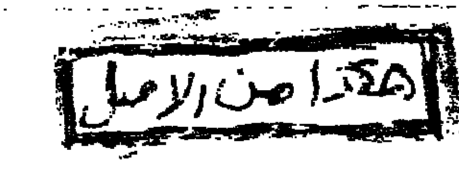
L'association En famille n'hésite pas à proposer aux parents de faire partir en Grande-Bretagne, pendant six mois, leurs enfants encore à l'école primaire (âge souhaité : neuf ans). Un jeune Anglais prendra place pendant six mois à la table familiale. *« Seul un enfant qui est bien motivé et bien équilibré sera autorisé à partir. Aucun enfant n'a redoublé son année scolaire à cause des six mois en Angleterre. »* 3 100 F environ, voyage non compris.

★ **En famille. 14, rue Perrouet, 61000 Alençon. Tél. (33) 29-59-44.**

Etats-Unis

Un organisme américain a mis sur pied un échange pour les quatorze-dix-neuf ans. Les familles françaises accueillent un jeune Américain du 27 juin au 27 juillet. Leur enfant sera reçu à Los Angeles du 27 juillet au 27 août, pendant la période des Jeux olympiques. Frais : 6 690 F, comprenant le vol Paris-Los Angeles, les dépenses administratives et l'assistance.

★ **France-American Cultural Student's Exchange - 1081 West Wood - Boulevard Suite 216 - Los Angeles - California 90024. Tél. 213-208-5542.**





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

directeur comptable & administratif

Une IMPORTANTE SOCIÉTÉ de NÉGOCE de grande notoriété, appartenant au SECTEUR TEXTILE, implantée à PARIS et dans les principales métropoles régionales, s'adressant essentiellement à une Clientèle de Professionnels tant en FRANCE qu'à l'EXPORTATION, recherche pour son SIEGE proche FONTAINEBLEAU, un DIRECTEUR COMPTABLE & ADMINISTRATIF.

Faisant partie d'un état-major restreint, il sera chargé de faire la synthèse de tous les résultats de gestion des diverses Sociétés du Groupe. Il dirigera les services contribuant à leur établissement. Il sera lui-même particulièrement chargé des activités Comptables, Financières et Administratives (Baux, Assurances...). Il assurera la Gestion du Personnel (environ 300 personnes). Le Service Informatique dépendra de lui.

Ce poste de confiance au sein d'une entreprise aux fonctions non cloisonnées, requérant des qualités de rigueur, d'initiatives et de contact, conviendrait à un cadre de haut niveau, ayant eu au sein d'une PME ou d'une Filiale autonome d'un groupe important, des responsabilités similaires. Il lui sera donné l'opportunité de poursuivre une carrière très active à la faveur d'une insertion dans une équipe ayant dans son secteur réalisé de très bonnes performances.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2782 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

BOUSSOIS

Filiale Française du Groupe américain

PITTSBURGH – PLATE – GLASS

C.A. 1,7 milliard – 4 usines – 22 filiales en France et 6 en Europe recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE, un

chef de service comptabilité FILIALES

Rattaché au Chef des services comptables et bénéficiant d'une large délégation, il aura, auprès des filiales, une mission d'assistance et de contrôle, sur le plan des procédures comptables, de l'établissement des bilans – comptes d'exploitation – reporting mensuel, et de l'élaboration des déclarations fiscales. Il devra par ailleurs assurer la consolidation du groupe BOUSSOIS conformément aux méthodes anglo-saxonnes.

Ce poste impliquant un rôle de guide et de conseil, conviendrait à HEC, ESSEC, ESCP,... ayant complété sa formation par l'EXPERTISE COMPTABLE, et possédant une expérience de quelques années – acquise dans un Cabinet Comptable ou dans le Service Filiales d'une entreprise – lui ayant notamment permis d'acquérir une bonne connaissance de la FISCALITÉ. Il permettra à son titulaire de très bien connaître le groupe et de pouvoir évoluer vers des fonctions plus importantes.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2784 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

MEMBRE DE SYNTEC

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

HOLDING D'UN GROUPE FRANCAIS NEGOCIANT DES PRODUITS METALLURGIQUES (25 filiales - 3 Milliards) recherche

responsable juridique

150 000 +

Attaché au Directeur Financier

Ce collaborateur aura principalement en charge les assurances, les baux, les contrats, le suivi des consultations. Il sera le conseiller des gérants des filiales qui le solliciteront.

Ce poste très formateur nécessite une personnalité organisée, adaptable et s'adresse à un juriste de formation maîtrise ou DEA droit des affaires, d'environ 30 ans, et ayant 2 à 3 ans d'expérience en entreprise.

Cabinet Leconte — *nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.*

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS
s/réf. 86922

GROUPE



Jeune diplômé, vous avez déjà choisi ou souhaitez découvrir un secteur d'activité dynamique et de pointe : l'informatique. Des postes formateurs et évolutifs vous attendent.

SG2, groupe puissant de 4 000 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : - conception et réalisation de systèmes de gestion, - plan informatique, - méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - architecture de systèmes, - génie logiciel, - conception et utilisation de réseaux, - réseaux locaux, - bases de données réparties, - XAO, - monétique et bureautique.

Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer de réelles responsabilités.

Ingénieurs Grandes Ecoles et Universitaires option informatique,

la diversité permet de se passionner.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 5 M, à SG2, 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

GROUPE PHARMACEUTIQUE, A VOCATION INTERNATIONALE
établi en région parisienne (proche banlieue Nord-Est)

- — leader dans sa spécialité en France,
- — croissance moyenne annuelle de 25 %, fruit d'une politique de recherche, d'innovation et de développement du potentiel humain,
- — 65 % de sa production voués au marché international,
- — produits à destinée essentiellement hospitalière,
- — activité dans un environnement scientifique de niveau élevé,

renforce son département de RECHERCHE PHARMACEUTIQUE *et crée un poste de*

PHARMACIEN HF

responsable du service de PHARMACODYNAMIE.

Il lui appartiendra d'animer, de motiver et de former, avec l'assistance de 2 agents de maîtrise, une équipe d'une dizaine de personnes : il aura entre autres pour rôle de stimuler la créativité de ses collaborateurs. Il déterminera et optimisera les moyens propres au fonctionnement du service.

Dans le cadre de l'établissement et du suivi du planning de développement des produits, il travaillera en étroite collaboration avec les responsables de la recherche chimique et du développement.

Nous souhaitons rencontrer un candidat possédant un diplôme de pharmacien assorti d'une spécialisation et justifiant d'une expérience de 3 à 4 ans en pharmacologie cardiovasculaire et / ou neurologique.

La maîtrise de l'anglais lui sera indispensable.

Salaire annuel brut 200 000 F ± selon expérience.

Adresser lettre manuscrite + C.V. *détaillé et photo sous réf.* 8634 à *PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02,* qui transmettra.

SYNTEC : sections Management, Etudes de marché, Recrutement

Syntec, chambre syndicale des sociétés d'études et de conseil, regroupe 270 sociétés françaises spécialisées dans les professions de l'ingénierie, de l'informatique et du conseil et représente plus des 2/3 des effectifs de l'ensemble de ces professions et les 3/4 de leur chiffre d'affaires. Nous recherchons pour la section conseils : Management, Etudes de marché, Recrutement, un «délégué permanent».

Développer, promouvoir notre image faire vivre notre organisation

voilà votre mission. Vous êtes notre représentant auprès des Pouvoirs Publics, de la presse, des entreprises et du grand public. En relation étroite avec l'ensemble des professionnels, vous renforcez l'effet attractif de notre syndicat en développant les services de toute nature offerts aux adhérents. Vous préparez et organisez les réunions, assemblées générales, congrès...
Enfin, vous concevez toute la documentation interne et externe et vous vous tenez informé de l'évolution de la profession en France et à l'étranger.

Environ 30 ans, une formation supérieure (type SC. PO - maîtrise gestion...) alliée à une bonne culture générale, un certain entregent, une bonne disponibilité font de vous la personne de la situation. Par exemple, une expérience de consultant, formateur ou homme de marketing pourrait être un plus. La rémunération se situe aux alentours de 150 000F.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 6874M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS

recherche

pour son DÉPARTEMENT JURIDIQUE

COLLABORATEUR (TRICE)

- – Niveau D.E.S.
- – 5 années minimum de pratique dans une banque à activité internationale sont indispensables.
- – Maîtrise parfaite de la langue anglaise exigée.

Rémunération intéressante en fonction de l'expérience acquise.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 7.401 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois régionaux

JEUNE CHEF DE LA COMPTABILITE

DECS et/ou
Formation supérieure type ESC - IECS
(option Finance - Comptabilité)

Une industrie compétitive env. 400 pers., Grande ville universitaire de l'Est, 1300 pers. avec ses nombreuses filiales françaises et étrangères, recherche ce jeune cadre comptable.

RESPONSABILITES :
- -préparation des bilans et comptes d'exploitation trimestriels et annuels (consolidation comprise).
- -Relations avec commissaires aux comptes.
- -Traitement de l'ensemble des dossiers fiscaux nationaux et internationaux (détermination des bénéfices imposables, TVA etc.)
- -3 à 5 ans d'expérience de responsabilité de gestion financière et comptable ainsi que l'habitude de l'informatique de gestion sont nécessaires.
- -Allemand et/ou anglais efficaces appréciés.

• Poste d'avenir stable • Discrétion absolue garantie.

Adr. CV dét. ss réf. 1078 à

selefec — 67005 STRASBOURG CEDEX

SIEMENS

Nos produits sont en constante évolution et à la pointe du progrès
Notre chiffre d'affaires en progression renforce notre position de leader sur un marché où nos clients apprécient la qualité et la compétence de nos services commerciaux.
Notre division **Composants** pour conforter sa position sur le marché des **Composants opto-électroniques et passifs** recherche

des Ingénieurs Technico-Commerciaux Confirmés

Vous avez une formation en électronique complétée par une bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais ainsi que quelques années d'expérience dans la vente de produits similaires.
Vous souhaitez donner à votre carrière une autre dimension, et mettre à profit votre sens de l'initiative et celui des contacts.
Nous sommes prêts à vous confier la prospection et le suivi de notre clientèle tant sur la région parisienne qu'en province.
Pour un premier contact, adressez votre candidature complète, sous référence M721 à :
Département du Personnel
BP 122 - 93204 SAINT-DENIS CEDEX 1

Siemens S.A.

Nous sommes spécialistes d'un secteur de pointe :
la bureautique et l'informatique distribuée.
Notre évolution constante conduit notre **Direction Technique** à rechercher des

Ingénieurs Grandes Ecoles expérimentés

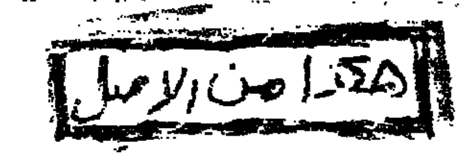
Au sein de petites équipes ils interviendront dans :
- la réalisation de projets (étude, développement, mise au point et intégration) de logiciels de base et systèmes d'exploitation orientés mini-micro,
- ou développement matériels orientés micro informatique, contrôleurs et terminaux,
- ou développement firmware spécialisé terminaux et stations bureautiques.

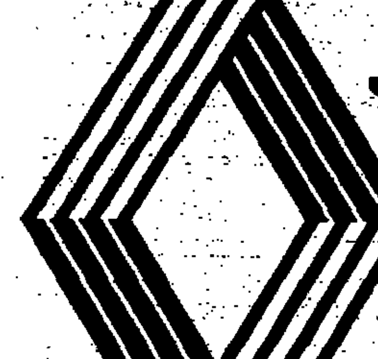
Nous recherchons des candidats ayant une expérience réussie dans des domaines similaires souhaitant valoriser leur expérience dans un contexte de développement de techniques de pointe où sont offertes de grandes responsabilités de conduite de projets.
La maîtrise de l'anglais est souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 241/1 à Michèle Corbineau BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac





JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - ENST - ENSI électronique

Créer un nouveau système de commande d'organes, destiné à être mis en place sur la gamme des futurs véhicules Renault, c'est l'objectif de l'équipe **recherche - développement** que nous vous invitons à rejoindre.

Vous avez, au cours d'une 1ère expérience, confirmé votre spécialité dans l'un des domaines suivants : électronique, micro-informatique, commutation moyenne puissance, transmissions de données, génie logiciel.

Dans un champ d'action et de créativité particulièrement stimulant, ces postes attractifs vous ouvrent de larges perspectives de carrière dans le Groupe.

Adressez votre candidature à :
REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT
Direction Centrale du Personnel et des Relations Sociales
«Ingénieurs et Cadres»
8-10 avenue Emile Zola
92109 Boulogne-Billancourt

RENAULT

MATRA

MATRA MICRO SYSTEMES, est la filiale du groupe Matra spécialisée dans le domaine de la micro-informatique et de ses applications. Dans le cadre de son développement dans les produits de moyenne et haute gamme, professionnels et grand public, elle cherche à renforcer sa Direction Parisienne.

CHEFS DE PROJET HF
(Réf. M 19893 M)

Rattachés au Directeur Technique, leur mission est de conduire la «concrétisation» de produits de type «Réseaux de micro-ordinateurs». Ils participent à la définition du cahier des charges d'étude. Disposant d'une équipe d'ingénieurs expérimentés, ils sont responsables de la réalisation d'un projet en terme de contenu, délai, prix de revient et qualité. *Leur capacité relationnelle et d'organisation leur permet* d'agir en harmonie avec les services «produits» et «industriels». Leur expérience de chef de projet les assure de pouvoir maîtriser tous les aspects humains et techniques de *leur mission, dans le domaine du logiciel mais surtout du* matériel, elle leur a permis d'acquérir une compétence incontestée.

RESPONSABLES PRODUIT HF
(Réf. M 19893 N)

Rattachés à la Direction Générale, ils participent à l'élaboration des lignes stratégiques et définissent les produits correspondant. Ils établissent leurs *plans et cahiers des charges* pour assurer ensuite la cohérence des réalisations du programme.

Ils ont *prouvé leur compréhension «système et application»* par une expérience réussie dans des fonctions similaires. Leurs connaissances approfondies des milieux informatiques, industriels et ou des sociétés de service à fort potentiel *technique garantissent leur succès dans cette mission.*

Diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, ces professionnels de haut niveau participent directement à la forte expansion de notre activité.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la référence choisie à

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Réaliser dans l'informatique une vraie carrière d'Ingénieur

CAP GEMINI SOGETI ***premier groupe européen de prestations intellectuelles en informatique***
propose à de

JEUNES INGÉNIEURS

de valoriser leur carrière grâce à l'informatique.

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
leur recrutement s'inscrira dans le cadre de Contrats Emploi-Formation (candidats âgés de moins de 26 ans au 5 Mars 1984).

Leur intégration à une équipe opérationnelle sera précédée d'une **session de formation aux techniques actuelles de l'informatique** commençant au début du mois de ***MARS 1984.*** Les affectations *ultérieures qui leur seront proposées leur permettront* d'assumer au cours de leur carrière des responsabilités évolutives dans divers domaines techniques.

Adresser un dossier de candidature, sous référence 80697 à CAP GEMINI SOGETI - Robert NOELL - 92, boulevard du Montparnasse 75682 PARIS.



HAVAS CONTACT

Psychologue-conseil en recrutement H ou F

Vous entendez bénéficier d'une large autonomie dans l'exercice de votre métier, travailler également en compagnie de professionnels *animés d'esprit d'entreprise et attachés à la qualité de leurs interventions.* SERTI SELECTION répond à votre attente, tout en présentant d'autres avantages : une structure légère et l'appartenance à un groupe important de sociétés de services, le GFI. Nous vous invitons à *participer au développement de notre activité.* Comme chacun de nous, vous menez des opérations complètes de recrutement pour les dirigeants des PME et des grandes entreprises que vous conseillez dans le choix de leurs cadres et de leurs proches collaborateurs.

Agé de 28 ans minimum, *vous possédez, outre un diplôme de Psychologie*, une expérience dans le domaine du recrutement.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/01, à Hélène REFREGIER qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION – 49, av. de l'Opéra 75002 Paris



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de production
Mines, Centrale...
référence LE 310 AM

L'UN DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche son **futur Directeur de Production.**

Pour faciliter son intégration, il sera placé en position d'Adjoint pendant une période de 2 ans environ. Au terme de celle-ci, il sera chargé, sous la responsabilité du Directeur d'établissement, de l'organisation, la gestion et l'animation de l'ensemble des services de production (500 personnes).

Ce poste "clé" de forte responsabilité nécessite la capacité de dominer des activités variées (fabrication, conditionnement, contrôle qualité, laboratoire, achats...) et *l'ensemble des relations sociales.*

Il sera confié à un ingénieur diplômé (Mines, Centrale...) ayant 10 à 15 ans d'expérience usine, de préférence dans l'industrie lourde (mines, chimie, sidérurgie) ou *agro-alimentaire.*

Poste : ville de Lorraine.

Rémunération : 320 000 F/an selon expérience

Ingénieur grande école responsable études générales (techniques et économiques)
référence ZG 305 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS (12 000 personnes) renommé et leader dans son domaine, recherche le **Responsable des Études Générales d'une de ses divisions comprenant 15 filiales.**

Il aura comme fonction d'éclairer les choix du Directeur de Division et des Directeurs de Filiales par la réalisation d'études et la proposition d'investissements concernant :
- des domaines techniques variés : mécanique, TP, informatique, urbanisme,
- la gestion industrielle : organisation d'ateliers, études des coûts...,
- les stratégies de développement : plans à moyen et long terme.

Il aura un rôle de conseil et d'expert, mais également de négociateur et d'homme de terrain.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (X, ECP, Mines, IDN, AM...) ayant 5 à 10 ans d'expérience, impliquant études et suivis de projets (type engineering en cabinet d'organisation).

Selon ses aptitudes, il pourra ultérieurement soit progresser dans des postes fonctionnels, soit assumer des responsabilités opérationnelles de Directeur de filiales.

Le poste peut être basé soit au Mans, soit à Paris.

Mines, ECP, HEC... Jeune chef de projet
conception et réalisation systèmes de pointe
débutant ou 2 ans d'expérience
référence MF 311 AM

TRÈS PUISSANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE, leader dans sa branche, offre une intéressante perspective de carrière à un **jeune Chef de Projet** débutant ou 2 ans d'expérience en organisation de systèmes de gestion.

Il sera intégré à la Direction Organisation et Informatique d'un groupe déjà doté de **puissants moyens informatiques** (une des plus grosses bases de données qu'IBM a implanté en Europe) et disposant de systèmes de gestion évolués.

Il participera aux nouveaux projets dans le cadre d'une nouvelle phase de développement *qui implique* la refonte des systèmes actuels en intégrant les méthodes les plus modernes (infocentre...).

Le cadre de fort potentiel motivé par l'innovation et la réalisation de projets de large envergure participera à :
- l'analyse des besoins,
- la réalisation des projets et leurs développements,
- la mise en place et la formation des utilisateurs.

Larges perspectives d'évolution au sein du groupe et rémunération fortement motivante suivant formation, stages ou première expérience.
Poste à Paris.

Comptabilité et gestion
conseil, assistance, contrôle auprès des filiales
référence KD 309 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, leader dans son domaine (12 000 personnes) recherche pour une de ses divisions comprenant 12 filiales, un *candidat DECS (ESC apprécié) ayant une première expérience de préférence* dans une fiduciaire ou un cabinet d'audit et disposant de bonnes connaissances en informatique.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau (comprenant des spécialistes en marketing, développement technique et gestion des ressources humaines), il apportera aux Directeurs des filiales une assistance concernant l'ensemble des problèmes de comptabilité : gestion, organisation administrative.

Poste qui implique dynamisme, qualités relationnelles marquées, sens pédagogique et qui ouvre au sein du groupe de réelles perspectives de développement de carrière.

Poste basé à Paris. **Rémunération : 180 000 F**

Responsables organisation

SOCIETE NAVALE
CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

étoffe les structures de son Département Organisation et offre d'importantes responsabilités pour prendre en charge des projets d'organisation administrative et *opérationnelle en liaison avec l'informatique :*

à un jeune Organisateur 3 à 5 ans d'expérience
acquise au sein d'un cabinet conseil ou du service organisation d'un groupe important. Il devra :
- développer des actions en cours, initier et piloter des nouveaux projets,
- *procéder à l'analyse des besoins, à la conception et la réalisation des* systèmes d'information,
- assurer la mise en place et la formation des utilisateurs.

Les projets concernent le siège parisien, les agences de France et filiales étrangères du groupe.

référence HA 306 AM

à un débutant motivé par l'organisation
pour participer à ces projets en collaboration avec un Chef de Projet organisation interne ou externe.

référence IB 307 AM

Ces postes nécessitent :
- *une formation supérieure grande école d'ingénieur ou école supérieure de* commerce,
- des qualités de contact, de rigueur et le goût des réalisations concrètes.

Possibilités d'évolution au sein du groupe.
Postes à Paris.
Écrire en précisant la référence.

Membre de Syntec

etap – 4,rue Massenet 75016 Paris

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLE
recherche :

UNE ASSISTANCE D'INGÉNIEUR
(IUT ou BTS construction mécanique)
pour secrétariat technique et suivi de travaux de groupes techniques en levage – manutention – machines.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à Mme ROY :
GROUPEMENT DES APAVE
102, rue des Poissonniers, 75018 PARIS.

RADIALL

Société de composants électroniques leader européen dans sa branche, recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
- Formation technique.
- 3 ans minimum, expérience vente.

Envoyer C.V. et prétentions
101, rue Philibert-Hoffman
93116 ROSNY-SOUS-BOIS

bleu

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Prévoir, conseiller, gérer... et parler technique.

Avec 4300 personnes et un CA de plus de 2,5 Milliards de Francs en 1983, RANK XEROX est une entreprise moteur en matière d'innovation technologique sur le marché de la bureautique.
La preuve :
Sur le marché français RANK XEROX est la 5ᵉ entreprise pour l'effort d'investissement.

Ces investissements se traduisent aussi par d'importantes acquisitions de matériel. Pour nous aider à prévoir, à gérer et à satisfaire nos besoins dans un souci d'efficacité globale optimum, nous recherchons un

Ingénieur conseil en matériels informatiques

Au sein de la Direction Informatique, il participera à l'élaboration du plan informatique. Il aura la responsabilité de sa mise en œuvre en ce qui concerne le matériel.
Son objectif : coût/efficacité.
En fonction des besoins exprimés, il devra analyser et tester les matériels chez les constructeurs (grands systèmes IBM, terminaux, mini...) et devra valider ses recommandations tant sur le plan technique que financier.
Après décision d'achat, il suivra la mise en place du matériel, définira les procédures nécessaires, prévoira certains schémas types d'anomalies et assurera un rôle de support technique auprès des études et de l'exploitation.

Le candidat sera un ingénieur possédant des connaissances en électronique et aura 3/5 ans d'expérience (SSCI ou constructeur), de plus des qualités relationnelles seront un atout en ce qui concerne les rapports utilisateur, constructeur, équipe informatique. Curieux, rigoureux, organisé et doté d'une forte personnalité, sa réussite lui ouvrira des possibilités très rapides d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions, à Brigitte Bruot, sous réf. M/IN 58, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

médie-system

RANK XEROX

GRETAG CX FRANCE

filiale d'un groupe Suisse de première importance, nous commercialisons en France, un matériel électronique de très haute technicité, destiné au tirage des photographies en couleur et utilisé par les plus grands laboratoires de traitement. Les performances de nos machines, leur fiabilité et le sérieux qui font notre renommée mondiale, sont le résultat d'un très haut niveau de qualité et de services. Dans ce cadre, pour assurer l'installation et le suivi technique de nos machines chez nos clients, nous recherchons

INGENIEUR ELECTRONICIEN HF

passionné par les techniques informatiques et micromécaniques et dont la première expérience aura de préférence été acquise dans le domaine du photofinishing. Le goût de l'indépendance et de la mobilité sont indispensables pour couvrir un champ d'intervention de taille nationale. Le poste est basé à RUEIL. Une voiture de société est mise à disposition de nos collaborateurs. La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable. Une formation sera assurée pendant trois mois dans notre maison mère à ZURICH.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV., photo) à Stanislas ENGRAND
Département du Personnel
8 rue Lionel Terray – 92506 RUEIL–MALMAISON.



DÉPARTEMENT TRANSMISSION

INGENIEUR FABRICATION COMPOSANTS

Adjoint du responsable fabrication composants silicium, vous serez plus particulièrement chargé de la PRODUCTION DES PLAQUETTES : circuits intégrés ECL très rapides, transistors analogiques, photodétecteurs germanium et silicium.
Votre formation d'ingénieur ou d'universitaire (D.E.A.,...) vous a doté d'un savoir théorique et PRATIQUE en semi-conducteurs ainsi que d'une connaissance des techniques de fabrication des composants bi-polaires nécessaires pour la tenue du poste.
Vous possédez des qualités de soin et de méthode, une volonté d'implication et une aptitude à l'encadrement qui vous permettront à terme de diriger une équipe d'une dizaine de personnes.

Lieu de travail : *MARCOUSSIS* (91) — Réf. FAB/SC

Merci d'adresser votre candidature (*CV et prétentions*) à l'attention de CIT ALCATEL - Service Recrutement Cadres - *10 Bis, rue Louis Lormand* - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS - Tél. : 062.41.28

Un ensemble de Sociétés Industrielles Françaises de construction mécanique de très grande notoriété (effectif 1 000 personnes, 500 millions de francs de CA annuel dont 60 % à l'exportation). Filiale d'un groupe américain leader en son domaine, recherche pour ses bureaux de Paris La Défense

Jeune ingénieur

pour son service Devis au département COMPRESSEURS

Connaissances souhaitées en :

- Thermodynamique,
- mécanique,
- électricité,
- contrôle et régulation.

Anglais indispensable.

Cadre financier

pour son service Comptabilité Générale

Sous l'autorité du chef comptable il devra assurer la tenue des plannings, les écritures et les analyses de comptes, les justificatifs de dépassement et les déclarations fiscales.

Ce poste opérationnel exige du bon sens, de la synthèse et de la compétence concrète.

Le candidat doit posséder 5 ans d'expérience en comptabilité générale (acquise si possible en société anglosaxonne) et savoir lire l'anglais.

Il a le niveau du DECS, connaît la fiscalité et la gestion informatisée.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1595M à

SOURCES 16, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transm.)



CIMSA

Spécialiste de l'informatique en milieux sévères (aéronautique, *spatial, défense, énergie, etc.*) CIMSA *construit du matériel,* conçoit des systèmes et réalise les logiciels associés.

Dans le cadre de la réalisation de Grands Projets, nous recherchons des

INGÉNIEURS LOGICIELS CONFIRMÉS

chargés de spécifier, réaliser et faire évoluer des systèmes logiciels (Aide au commandement, réseaux).

Ces postes seront confiés à des ingénieurs de formation supérieure, option informatique, possédant une expérience de plusieurs années dans la RÉALISATION ET L'INTÉGRATION DE LOGICIELS TEMPS RÉEL.

Nous étudierons avec attention votre candidature (CV, photo, prétentions) adressée sous réf. ILC/84 à Edwige DACQUAY, service EMPLOI de CIMSA, BP 44 - 78141 VÉLIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF

LES CAFES JACQUES VABRE



LES CAFES JACQUES VABRE
C.A. 2,5 milliards -
recherchent

ASSISTANT CHEF DE SERVICE TRESORERIE

avec :
— gestion des comptes bancaires en valeur,
— contrôle des frais financiers,
— participation à la mise en place d'un nouveau système informatique de trésorerie,
— « reporting ».

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé HEC, ESSEC, SUP de CO, qui occuperait cette fonction avant de prendre d'autres responsabiltés au sein de la société. Anglais indispensable.

Env. C.V., photo et prétentions aux
CAFES JACQUES VABRE
Département du Personnel Z.I. des Petites Haies
5, rue Charles Martigny 94701 MAISONS ALFORT

Société Française de 2 800 personnes dont 650 ingénieurs et cadres, grand équipementier aéronautique, constructeur de systèmes de test automatique et constructeur informatique. Notre CA dépasse 1 Milliard de francs. Notre division Test Automatique recherche :

SFENA

Un ingénieur Technico-commercial

réf. C 182

Vous serez chargé d'assurer la promotion d'importants systèmes de test automatique, auprès d'une clientèle industrielle en France et à l'étranger. Vous développerez ainsi nos ventes par la prospection, la négociation des contrats, en suivant l'évolution du marché, et celle des produits. Vous engagerez et coordonnerez auprès des services d'études/applications, les actions technico-commerciales (études de faisabilité, démonstrations techniques) pour les affaires dont vous aurez la charge.

Un ingénieur d'affaires

réf. C 183

Vous serez chargé près des administrations d'assurer le suivi d'affaires concernant nos systèmes de test automatique. Vous mènerez ainsi les négociations avec les clients et les sous-traitants et vous aurez la charge du suivi des contrats (propositions, budgets...). Vous assurerez l'interface avec les études en suivant la conception des produits, les plannings et en coordonnant les différents contrats jusqu'à leur réalisation.

De formation supérieure ingénieurs électroniciens, vous aurez des connaissances en informatique ou dans les moyens d'aide à la production automatisés. Il vous sera demandé une expérience industrielle, (par exemple dans le domaine des études) et une expérience commerciale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, en indiquant la référence choisie à SFENA - Gestion des Cadres - Aérodrome de Villacoublay - BP 59 - 78141 - Vélizy- Villacoublay Cédex.

média-system



---

70 km au nord de Paris

Importante Société Industrielle, leader européen du profilé à froid

recherche

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

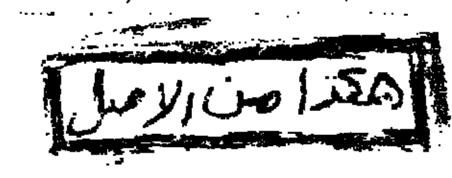
Sous l'autorité du Directeur d'Usine, il prendra en charge les activités des Services BE, outillage, maintenance, et mettra en œuvre les techniques d'amélioration de la productivité.

Ce poste, aux *perspectives d'évolution intéressantes, s'adresse à un* jeune ingénieur mécanicien (A. et M., ICAM, INSA) âgé de 28 ans environ et possédant une *première* expérience en gestion d'atelier.

Les qualités de *personnalité (esprit d'initiative, sens de l'organisation,* capacité à animer et conduire une équipe) seront *déterminantes pour* l'attribution de ce poste.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions) à :

UNIVERSAL COMMUNICATION,
122, chaussée de la Hulpe,
1050 BRUXELLES, Belgique,
sous réf. : LM 408.
Réponse et discrétion assurées.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Des technologies avancées pour le papier de demain.

SUNDS DEFIBRATOR - filiale du groupe suédois SCA - recherche pour son siège parisien un

INGENIEUR CHEF DE PRODUITS.

Rattaché à la Direction Générale, il prendra la responsabilité technique et commerciale d'une ligne d'applications et de produits axée sur les pâtes à papier de haut rendement.

C'est un ingénieur EFP, désireux de valoriser une expérience technique de haut niveau par son action commerciale à l'échelle internationale.

Le poste implique de nombreux déplacements tant en France qu'à l'étranger ainsi qu'une pratique courante de l'anglais.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 401095 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
Département Industrie
115, rue du Bac - 75007 PARIS



Centre National d'Etudes des Télécommunications

MINISTERE des POSTES, des TELECOMMUNICATIONS et de la TELEDIFFUSION

recherche pour

ISSY-LES-MOULINEAUX

ingénieurs grandes écoles

(E.N.S.T., E.S.E. ou équivalent)

- Un premier poste conviendrait à un(e) candidat(e) ayant quelques années d'expérience pour participer à **l'étude et au développement de Systèmes de Mesure en Télécommunications.** (Réf. A)
- Le second poste s'adresse à un ingénieur débutant pour participer à **l'étude de terminaux de visualisation à haute définition.** (Réf. B)

Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces postes adressez C.V. détaillé et prétentions à :
M. DESPORTES (pour la référence A)
M. RAVEL (pour la référence B) - CNET - Division O.G.E.
Centre PARIS A - 38-40, rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

cnet

Organisation et Publicité

multiconsult
RECRUTEMENT



Cabinet International de Conseil, en pleine expansion
(Quartier Etoile)
Membre de Deloitte Haskins & Sells International
recherche pour son département Progiciels

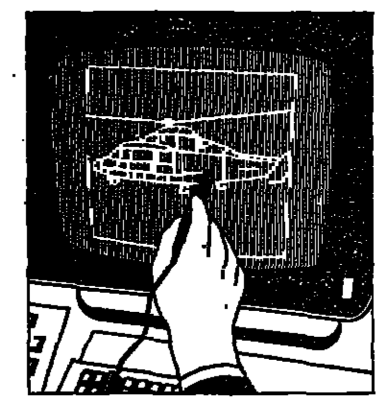
UN HOMME PRODUIT EXPERIMENTE

Le (la) candidat (e) retenu (e) disposera d'une bonne connaissance du Basic, du Cobol et de la Micro-informatique.
Sa formation supérieure en informatique (BAC + IUT) et les trois années d'expérience acquise dans ce milieu lui permettront d'assurer la responsabilité technique du département. Ce poste, à pourvoir rapidement, pourra faire l'objet de développements à court terme dans le domaine commercial.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo sous réf. 4011 à
Jean Philippe ROUCHER
MULTICONSULT RECRUTEMENT
63, avenue Marceau - 75116 PARIS.

AVEC NOUS, PORTEZ L'INFORMATIQUE AU CŒUR DE L'ECONOMIE FRANÇAISE



Choisissez l'informatique, *pour ne pas manquer* le tournant de la troisième révolution industrielle.

L'informatique est aujourd'hui un élément fondamental de la gestion des entreprises, des collectivités. Elle irrigue chaque jour plus en profondeur le tissu industriel, commercial, administratif et social du pays. Les années 80 verront dans le domaine du traitement de l'information, *des changements plus importants* que ceux que nous avons vécu depuis l'avènement de la carte perforée : bureautique, télématique, robotique, informatique *individuelle, traitement de la voix, de l'image et du texte.*

Nos activités se développent avec les besoins de l'économie...

Elles concernent principalement les systèmes de traitement de l'information, les équipements et services susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes, sans cesse plus complexes, des milieux d'affaires, de l'Administration, de la science, de l'exploitation spatiale, de la défense, de la médecine et de nombreux autres secteurs de l'activité humaine.

Nos produits comprennent des systèmes informatiques, des systèmes et produits de télécommunication, des matériels de distribution de l'information, des systèmes de bureau, des machines à écrire, des copieurs

C'est pourquoi *nous recrutons...*

De Jeunes Diplômé(e)s d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

à la recherche de leur première situation, ou possédant une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, pour leur confier après une formation normalement rémunérée des postes

***d'Ingénieurs Technico-Commerciaux,* Ingénieurs Commerciaux.**

Les candidats doivent être dégagés des obligations du Service National, avoir une bonne connaissance de l'anglais, accepter le principe de la mobilité géographique (nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province).

... Pour leur permettre d'exercer des métiers variés à l'image des applications multiples de l'informatique.

Les exemples ne manquent pas qui ont profondément modifié la vie des entreprises et des particuliers...

La banque :

Le personnel qui dispose d'un terminal est investi d'un pouvoir de décision, dégagé de tâches répétitives, il est disponible pour des tâches plus enrichissantes, des rapports directs avec la clientèle. Le client, grâce au guichet libre-service peut retirer de l'argent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

La distribution :

L'introduction de terminaux aux points de vente améliore les opérations de réception des marchandises, de réapprovisionnement, de ventilation des ventes d'une *entreprise à succursales. Le scanner holographique IBM* lit le code produit, permet la recherche du prix, son affichage sur écran avec désignation de l'article, et l'impression en clair du ticket de caisse. Le client repart avec une facture détaillée.

Les municipalités :

L'ordinateur est devenu l'une des pièces maîtresses de la gestion municipale : édition des listes électorales, état civil, paie du personnel communal, bibliothèque municipale... pour un meilleur service aux administrés

L'industrie aéronautique :

Des études préliminaires aux essais en vol, interviennent la conception et la fabrication assistées par ordinateur (C.F.A.O.).

Comment faire acte de candidature?

Si vous souhaitez porter, avec nous, l'informatique, au cœur de l'Economie Française, *rejoindre une entreprise* et un secteur en pleine expansion, adressez votre candidature à notre Département Recrutement-Orientation-Conseils 2, rue de Marengo 75001 PARIS, en mentionnant la référence ICM-25/1. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion

Après examen de leur dossier, les candidat(e)s répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale. Nous leur rembourserons leurs frais de transport.

IBM *le bon départ*

MASH

Valeo

**1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS**

recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS H/F

généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

INGENIEUR METHODES ET INDUSTRIALISATION

VALEO Matériaux de Friction – Condé-sur-Noireau – 14

Nous vous proposons de DEBUTER votre carrière au sein de cette importante unité de production *en grande série (1800 personnes) en prenant en charge la conception*, la mise en oeuvre, l'amélioration des procédés et matériels de fabrication afin d'obtenir les meilleures conditions techniques, humaines et économiques de production. Réf.52910/1/M

INGENIEUR METHODES CONTROLE-QUALITE

VALEO Thermique – Nogent-le-Rotrou – 28

Vous souhaitez valoriser une PREMIERE EXPERIENCE industrielle. Au sein de cet établissement de 1000 personnes, nous vous proposons de *définir et de développer de nouveaux moyens* de contrôle qualité et d'assurer les contacts nécessaires avec les services acceptations techniques de nos clients. Connaissances en Allemand souhaitées. Réf.52910/2/M

A partir de tous ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

Les Éditions Belin

recherchent

UN RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

De formation Universitaire Scientifique en Physique, Chimie ou Mathématiques appliquées.

Niveau Grande Ecole d'Ingénieurs ou 3e cycle Universitaire.

Les candidats retenus auront, en plus, une très bonne connaissance de l'anglais écrit.

Les personnes intéressées voudront adresser leurs *candidatures manuscrites* et leurs C.V. à :

Mme HONVOU - ÉDITIONS BELIN,
8, rue Férou, 75006 PARIS.

BRUEL & KJAER FRANCE,
Instruments de mesure en Acoustique et Vibrations, recherche

jeunes ingénieurs en instrumentation

DIPLOMES GRANDE ECOLE
AVEC FORMATION ELECTRONIQUE
pour poste Technico-Commercial
en région parisienne

La formation technique est assurée en France et complétée par des stages au Danemark. Nous demandons aux candidats : • solide culture scientifique • connaissances souhaitables en acoustique et mécanique des vibrations • dynamisme et aisance contacts humains • libérés des O.M. Rémunération : fixe + % CA + voiture
Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions 38, rue Champoreux - 91540 MENNECY

Brüel & Kjaer France

Mercuri Urval

ERICSSON tournant de carrière 1984...

INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

PARIS-TOULOUSE **compatibles IBM**

Vous avez déjà fait vos preuves dans la vente de périphériques et systèmes compatibles IBM, de préférence dans un environnement réseaux/télécom. Si vous voyez peut-être mal aujourd'hui votre avenir professionnel et *la meilleure manière de mettre en valeur le métier et les résultats acquis*, vous savez que tous les clubs ne peuvent pas apporter à leurs meilleurs joueurs la possibilité de se développer. Vous vous posez la question de votre avenir.

Nous ne vous dirons pas que nous sommes en mesure d'éliminer *nos concurrents sur le marché des compatibles* dans les 3 ans, *car ils sont sérieux*, puissants et professionnels. Nous n'allons pas non plus promettre de doubler votre salaire. Nous vous dirons deux mots de la dynamique humaine et technologique du groupe ERICSSON. 28% de progression en 6 mois sur le marché mondial pour un groupe de *70.000 personnes n'est pas* le fruit du hasard. C'est celui du pari informatique réussi d'un groupe de télécoms à la pointe de la technologie. La progression beaucoup plus rapide de la division alphaskop de notre filiale France n'est pas non plus le fruit du hasard, elle crée *des postes nouveaux (4 ce mois-ci, 2 promotions et 2 créations)* et ouvre à ceux qui nous rejoignent de réelles opportunités de carrière dans l'environnement Ericsson. Ses caractéristiques, priorité à l'autonomie et à la responsabilité de l'individu, relations internes simples et *directes, sérieuses et professionnelles* à la fois.

Nous pensons que votre candidature (CV, photo et *rémunération actuelle*) *ss réf. 88 ERIC/1M* adressée à, MERCURI URVAL - *21, rue Eugène-Flachat* - 75017 PARIS est encore le moyen le plus simple, le plus direct et le plus rapide de faire connaissance et parler de votre avenir.

Le mois prochain ?, chez ERICSSON

HAVAS CONTACT

Mercuri Urval



TRUMPF - Zone Industrielle rue Gay-Lussac - 95500 GONESSE. Importante Société et un des premiers fabricants mondiaux de machines à commande numérique pour le travail de la tôle.

recherche son

FUTUR DIRECTEUR DE VENTE

Le candidat idéal a une formation supérieure d'une Grande École d'Ingénieurs et a acquis une compétence technique d'une part et d'autre part une aptitude pour la conclusion des contrats et la gestion des dossiers.

Langue allemande indispensable.

Place stable.

Écrire avec curriculum vitae et photo.

HAVAS CONTACT

OBSERVER...
DECOUVRIR...
COMPRENDRE...

REALISER.

Seuls nous intéressent les hommes qui, indépendamment de leurs diplômes et de leurs compétences reconnues, *ne se satisfont jamais d'une seule solution mais considèrent que* tout peut être remis en question.

Grâce à eux, nous sommes l'un des premiers groupes français (**CA : 26 milliards de francs**), menant notre expansion sans à-coups, de main sûre.

Venez exercer votre métier autrement, aux côtés de gens passionnés.

Nos besoins actuels en province : **X, MINES, CENTRALE, PONTS.**

Hormis cette exigence de formation, nous sommes ouverts à tous les candidats qui ont réussi leur première expérience. *Nous leur proposons pour affirmer leurs compétences, de prendre la tête d'équipes sur le terrain* puis, d'accéder progressivement à des responsabilités élargies dans l'une de nos 15 unités régionales fonctionnant de façon autonome, dans le cadre d'une gestion décentralisée.

Si vous pensez que TOUT PEUT ETRE REMIS EN QUESTION, prenez rapidement contact avec notre agence : DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS. *(Merci de préciser la référence 4597 M)*

Dessein

ELI LILLY, filiale d'un Groupe International à dominante Pharmaceutique (chiffre d'affaires ≃ 1 milliard F), recherche pour participer au *développement* de ses nouveaux projets informatiques dans le domaine «FINANCES», un

Analyste-Programmeur
HF

Au sein d'un Département de 15 personnes doté de :
2 IBM 3031 en Angleterre
1 IBM 38 localement

il dépendra directement du Chef de Projet «FINANCES».

De *formation supérieure* (ingénieur ou universitaire), le candidat devra avoir développé une expérience d'une à deux années.
Des connaissances techniques telles que : OS - MVS, CICS, COBOL, GAP III, bases de données seront appréciées.

Au-delà de la technique pure, une bonne aptitude à la communication est nécessaire pour favoriser les contacts avec les utilisateurs.

Le contexte international du Groupe nécessite la maîtrise de l'anglais et offre de réelles possibilités de formation et d'évolution de carrière.



Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à
ELI LILLY FRANCE S.A.
Département du personnel - Référence YP 8401
203, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD.

pmp

Notre juriste d'entreprise : *PARIS*

Précieux pour notre performance

En effet, après 3 ou 4 ans passés dans un cabinet juridique ou un secrétariat général d'une entreprise à caractère international, vous pourrez grâce à votre compétence et à votre polyvalence apporter une vision dynamique au traitement des dossiers.

Vous pourrez ainsi traiter aussi bien la mise au point des contrats français et internationaux que la gestion du *contentieux, des assurances ainsi que des brevets et marques.*

Nous sommes la filiale phytosanitaire d'un groupe chimique et pharmaceutique mondial et nous considérons notre service juridique comme un facteur de performance de l'entreprise.

Nous attendons de vous une expérience dans les domaines économiques suivants : négociation de contrats-*réglementation, propriété industrielle.*

Il est par ailleurs indispensable que vous maîtrisiez l'anglais juridique et votre salaire sera d'au moins 180 000 F/an.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence. 5015 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

Nous sommes spécialistes d'un secteur technologique de pointe :
la bureautique et l'informatique distribuée.

Notre évolution permanente *conduit* notre **Direction Support** à rechercher un

Ingénieur Support Telecom

Il aura à préparer le lancement des produits BULL TRANSAC sur le plan des télécommunications et à apporter le support nécessaire aux réseaux commercial et de maintenance pour que nos produits correspondent aux objectifs de bon fonctionnement et de maintenabilité tant sur le *plan matériel que logiciels.*

Cette fonction requiert des qualités de contacts.

Nous recherchons un ingénieur de formation **TELECOM** et si possible ayant des compétences SNA, DSA et TRANSPAC. La maîtrise de l'anglais est souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 241/2 à Michèle Corbineau
BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY



Transac

LE LEADER FRANÇAIS DE L'ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC

disposant des outils les plus récents dans un environnement évolutif (informatique centrale, multisystèmes, informatique répartie, télétraitement, bases de données, télématique, infocentre), recrute des

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

École d'Ingénieurs ou 3ᵉ cycle d'études supérieures scientifiques

Vous commencez par suivre une formation approfondie à l'informatique de gestion : théorie et mise en pratique des connaissances dans un environnement pédagogique de haut niveau.

Vous évoluez ensuite progressivement dans nos équipes vers la maîtrise de la conduite de projets : conception, réalisation, mise en place.

Nos prochaines formations commencent le **20 FÉVRIER et le 26 MARS 1984.**

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) ss réf. 80688 LM à

UNILOG Ethnos
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny 75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

DARC

LE DÉPARTEMENT DE L'ARCHITECTURE DES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS

Mène différentes études dans le domaine des Réseaux:
recherche et évaluation des performances, simulation, analyse et définition de systèmes de gestion de Réseaux.

Propose à un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(ENST, ESE, ENSAE,...)

de prendre la responsabilité technique d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens en vue de mener des études de conception, d'ingénierie et de planification de Réseaux.

De solides connaissances en **télécommunications** (transmission numérique, adressage, commutation, protocoles, modulations), en **informatique scientifique** et une **expérience minimale de 5 ans** sont nécessaires pour réussir.

Lieu de travail : PARIS.

Veuillez faire parvenir votre dossier de candidature à THOMSON-DARC "annonce *Ingénieur Réseau*", 5, *rue de Milan* 75009 PARIS.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

Filiale du Groupe Chimique Suisse, nous employons en France 2.500 personnes, nous sommes présent sur des marchés diversifiés et *réalisons un C.A. de 3,5 millards de Francs.*
Nous recherchons actuellement pour notre Département Financier un

Crédit Manager

En relation avec les services commerciaux et les entreprises clientes, il est chargé après analyse financière et détermination du risque, de définir les lignes de crédit les mieux adaptées et de veiller à leur application.

Le collaborateur recherché, ingénieur ou diplômé d'une école de gestion doit être un excellent négociateur et avoir acquis une expérience similaire de 3 à 5 ans en milieu industriel ou bancaire ou dans une société d'Assurances Crédit.

Les possibilités d'évolution sont *larges, venez en parler avec nous après avoir adressé C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf.* 803 à Christiane MONTEIL - 2 rue Lionel Terray 92506 RUEIL MALMAISON.

CIBA-GEIGY

Curriculum

BERTIN & Cie

Notre division
MECANIQUE DES FLUIDES ET STRUCTURES
recherche pour ses activités **aérospatiales**

INGENIEUR MECANICIEN

(débutant ou *quelques années* d'expérience)
ayant une formation

EN SYSTEMES ASSERVIS

pour la conception d'algorithmes d'optimisation et pour la réalisation d'ensembles automatiques (suspensions asservies, boucles de pilotage,...).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous réf. 883 à :



Christian LEMAIGNAN
3 IN - CONSEILS ASSOCIES
19, rue Blanche 75009 PARIS.

Le Crédit Coopératif

GROUPE BANCAIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE

recherche

les assistants *HF*
à la direction des agences

Les candidats auront une formation supérieure et une expérience *administrative et comptable acquise au sein d'une banque de dépôt.*

Ces jeunes cadres (3 à 5 ans d'expérience) auront des responsabilités *de contrôle et conseils auprès des agences du réseau.*

Ces postes impliquent une bonne maîtrise des techniques bancaire et informatique ainsi qu'une compétence comptable.

Envoyez C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3652
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET-AVIATION

recherche pour son Centre de Techniques [illegible] situé à SAINT-CLOUD

INGENIEUR RESPONSABLE DES ACTIVITES CONTROLE NON DESTRUCTIF

INGENIEUR GRANDE ECOLE (de préférence SUP AERO spécialisation HYPER-FREQUENCES ou ARTS et METIERS + SUPELEC), possédant de bonnes connaissances des chaînes de mesure et de l'analyse du signal.

Agé de 30 ans environ, il aura pour mission : la mise en œuvre des différentes techniques de contrôle (ultra-sons, radiographie, thermographie, émission acoustique, ...), et ce à 2 niveaux :
- Travail de laboratoire de développement
- Contrôle des pièces issues de la production.

Son équipe est constituée d'une dizaine de personnes (dont 2 ingénieurs). *Une bonne maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.*



Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 37.31/IC/579 à ***ADEQUATION*** *62/64, avenue Emile Zola - 75015 PARIS*

AVIONS MARCEL DASSAULT – BREGUET AVIATION



Votre avenir en trois dimensions

Construisons-le ensemble. Pour réussir la deuxième phase de notre stratégie circuits hautes performances, nous avons besoin de vous. Nous recherchons des ingénieurs confirmés et débutants.

Ingénieurs de développement de procédés.

Ingénieurs photolithographie.

Ingénieurs de test.

Ingénieurs qualité et fiabilité.

Ingénieurs d'assemblage (boîtiers circuits).

Ingénieurs produits (marketing).

Ingénieurs d'applications.

Ingénieurs de conception de circuits (VLSI).

Informaticiens (conception de logiciels CAO).

Ingénieurs de vente (formation électronique).

Pour en savoir plus sur les postes proposés, écrivez rapidement à Pierre-Yves Siraudin *Matra Harris Semiconducteurs* BP 942 - 44075 Nantes Cedex

MHS MATRA HARRIS SEMICONDUCTEURS

le nouveau monde des micromondes

dpindustries



N° 1 du contrôle technique en France, *recherche,* pour renforcer ses services centraux :

UN INGÉNIEUR

Chef du service levage-manutention

spécialiste des méthodes modernes de manutention et électromécanicien de préférence pour :
- développer son activité de conseil, et d'assistance technique dans le domaine de l'automatisation, en particulier appliquée au stockage et à la manutention.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à Mme ROY :
GROUPEMENT DES APAVE
102, rue des Poissonniers, 75018 PARIS.

L'expansion que connaît actuellement notre compagnie spécialisée en **informatique distribuée et bureautique** nous amène à recherche un

Ingénieur Etude et Développement Logiciels

Il sera chargé d'une partie de la réalisation et de la maintenance de logiciels traitement de *textes et micro équipant les stations bureautiques. Il sera intégré à l'équipe de développement* placée sous la responsabilité du chef de projets.

Cette offre s'adresse à un ingénieur possédant une courte expérience (1 an) sur les systèmes bureautiques ou à un candidat désireux d'évoluer au sein d'une technique de pointe.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 241/3 à Michèle Corbineau BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac

Banque Internationale
PARIS 8e

proposé à

Un Exploitant Cl.VI

TRILINGUE ANGLAIS/ALLEMAND «DE COORDONNER» les relations entre une importante filiale et le Siège.

Après quelques années dans ce poste, possibilité de responsabilités élevées dans l'Etat Major d'une filiale étrangère.

Une formation supérieure et 5 ans d'expérience dans une Banque tournée vers l'extérieur seront des atouts appréciés.

Adresser C.V. *détaillé sous réf* : 2670/JR à :
Monsieur BRY
12, rue de Dantzig - 75015 PARIS

Ingénieur technico-commercial
traitement de surface

CECA S.A. exerce son activité dans le domaine de la **chimie de spécialités. Représentée dans 75 pays,** elle a réalisé en 1983 **65 % de son C.A. à l'étranger.**

Ses produits aux applications très diverses s'adressent à des secteurs industriels très variés. Elle recherche un **ingénieur technico-commercial.**

Il sera chargé de *promouvoir la vente à l'étranger* de ses produits de traitement de surface dont elle détient 48 % du marché international.

Ingénieur chimiste, il possèdera environ **5 ans d'expérience** dans le domaine du traitement de surface ou sera spécialisé dans l'électro-chimie *et aura une* ***parfaite maîtrise de la langue anglaise.***

De fréquents déplacements dans le monde entier sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à **CECA S.A. 11, avenue Morane-Saulnier - 78140 VELIZY.**

CECA SA
CHIMIE DE SPECIALITES

MEDIA PA

SERITA

Spécialiste de l'ingénierie informatique de haute technologie, recherche pour ses branches :
- **COMMUNICATIONS** (Télécommunications, réseaux,...).
- ***SYSTEMES*** (*systèmes Temps Réel en milieu industriel, logiciels de base et scientifique,...*).
- **PRODUITS** (progiciels Télé-informatiques,...).

implantées à ***PARIS, TOULOUSE, RENNES.***

ingénieurs
DEBUTANTS, OU EXPERIMENTES
analystes programmeurs
QUELQUES ANNEES DE PRATIQUE

ayant l'expérience de systèmes **MINI** (MINI 6, SOLAR, VAX, SEL, MITRA,...) et **MICRO** (8086, 68000,...).

Nous attachons beaucoup d'importance à un travail de qualité et à la richesse des hommes. C'est pourquoi nous investissons sur des collaborateurs réalistes, créatifs, ayant de fortes motivations et le sens des relations humaines.

Votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sera adressée sous référence A3/184 à
SERITA
11 rue Bailly 92200 Neuilly sur Seine
à l'attention de Monique JERPHANION

Chef service budget
HEC, Sup. de Co... + exp.

Filiale d'un important groupe pharmaceutique international en pleine expansion recherche son **chef du service budget.**

Il assurera la préparation et la rédaction des différents budgets, par société et par nature d'activité, et sera chargé du contrôle budgétaire et de gestion.

Des études financières ponctuelles lui seront également confiées.

Le candidat sera diplômé d'une **grande école de commerce** (*HEC, ESSEC,* SUP de Co...) et possèdera une **première expérience en matière de contrôle budgétaire et de gestion.**

Il devra avoir une bonne connaissance de la **comptabilité anglo-saxonne** et de l'**anglais.**

Lieu de travail : **ORSAY** (*RER ligne de Sceaux*).

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo, sous référence SB/FM à

Pfizer

Laboratoires PFIZER
86, rue de Paris
91401 ORSAY Cedex

MEDIA PA

ALSTHOM ATLANTIQUE
transformateurs

Alsthom Atlantique représente 48000 personnes en France dans 46 établissements.

Le plus grand constructeur sur le marché français - 1er exportateur français des transformateurs de puissance, réducteurs de mesure et transformateurs de distribution, en tête de la production française de condensateurs de puissance.

Etablissement de SAINT-OUEN (M°) recherche pour son Service Développement :

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Mission : il sera chargé notamment de projets ou d'applications d'informatique industrielle : CAO - FAO.
Profil : - grandes écoles (SUPELEC - ENSI - INSA - ECP...)
- débutant ou première expérience
- anglais souhaité

Adresser CV et photo à ALSTHOM ATLANTIQUE - Département ALSTHOM SAVOISIENNE - Service du Personnel BP 169 - 93404 SAINT OUEN

Société française spécialisée en machines et moyens d'essais asservis, recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONICIEN INFORMATICIEN

Connaissance des asservissements électrohydrauliques pour développement de systèmes électroniques et SOFTWARE spécifique appliqués aux systèmes hydrauliques asservis.

Capable de concevoir, de mettre en service, d'étudier des devis. Anglais parlé.

Voyages de courte durée France et étranger.

Ecrire à Société JACOTTET.
7 bis, rue Jean-Mermoz, 78003 Versailles.

Bull-Sems

LETTRE OUVERTE À DES INGENIEURS INFORMATICIENS MOROSES

Déjà trois ans de pratique en informatique de gestion... Vous avez participé au développement, à la mise en place ou à la maintenance d'applica*tions temps réel, bases de données, de préférence dans un environnement* DPS8.

Vous souhaitez maintenant passer à la vitesse supérieure : voir la globalité d'un projet dans sa définition, vous confronter à la responsabilité de la réalisation, éprouver vos capacités d'encadrement.

Nous vous proposons de rejoindre notre DIVISION INFORMATIQUE INTERNE. Nous avons d'INTERESSANTS PROJETS à vous confier et pouvons vous offrir de réelles perspectives de carrière soit au sein de nos équipes, soit au sein de notre Groupe.

Ce poste est à pourvoir à LOUVECIENNES (proximité gare).

Merci d'adresser, s/réf. AM/0184, lettre manuscrite, C.V. et prétentions à notre Conseil :

STANDARDATA
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Bull

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
4.400 PERSONNES - 1,8 MILLIARD C.A.

recherche

POUR SES SERVICES DE LA RÉGION PARISIENNE

JEUNE INGÉNIEUR

DÉBUTANT

(Grandes Ecoles, Arts et Métiers, E.S.T.P...)

Attiré plus particulièrement par des tâches ayant trait à l'organisation, la coordination et la gestion des services de travaux ainsi que le développement d'activités nouvelles.

Perspectives d'évolution réelles.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 84241 M à Publicité LAROCHE - 3, place Jules Ferry 92120 MONTROUGE qui transmettra.

MERIDIEN
LES HOTELS D'AIR FRANCE

Notre groupe développe sa structure en Europe et recrute

Contrôleur financier régional

zone Europe - basé à Paris

Votre activité sera variée : audit financier, conseil, suivi des dossiers financiers, participation à la mise en place de procédures, cela dans un esprit de groupe développé.

Vous parlez obligatoirement anglais et si possible allemand.

Votre expérience de 5 ans minimum dans un service financier d'un groupe international vous permettra d'être rapidement efficace.

Pour un(e) candidat(e), 30-35 ans environ, motivé(e), ayant un bon esprit d'équipe, d'excellentes facultés de contacts humains et l'envie de voyager (50 % de déplacements à l'étranger).

Adresser C.V., photo à

MERIDIEN

R. LORTAL
Directeur du Personnel
Hôtels MERIDIEN
13, square Max-Hymans
75741 PARIS Cedex 15

MEDIA PA

PROMOTEUR DE LOGEMENTS SOCIAUX

recherche

HF PROFESSION LIBERALE

pour prendre en charge rapidement le relogement dans le cadre d'activité d'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

LA PERSONNE DEVRA :
- tenir un jour - semaine une permanence information locataires et participer aux réunions,
- effectuer des enquêtes sociales à domicile,
- rechercher des appartements vacants,
- tenir fichier,
- rédiger rapports mensuels d'activité.

La personne devra être disponible pour visites et réunions tardives, avoir l'expérience des contacts avec le public.

Adresser offre de services **LE LOGEMENT FRANCAIS**
12, rue Paul Baudry - 75008 PARIS.

Publicités Réunies

WORTHINGTON FRANCE
Filiale du premier Groupe mondial pour les
Compresseurs - Pompes - Turbines
recherche pour LE BOURGET

Chef du service commercial pièces de rechanges

Agé d'au moins 35 ans, de formation technique supérieure à dominante mécanique. Il a déjà une expérience confirmée dans un domaine comparable au service de l'Industrie. Travaillant sur objectif, sa mission est double
*- **de Gestion** - Encadrant une équipe de 18 personnes. Il réalise le traitement complet des commandes jusqu'à la facturation dans un système informatisé.*
*- **Commerciale** - Il assure la promotion des ventes au contact direct d'une clientèle industrielle en France et à l'étranger.*
Ce poste implique des qualités de sens commercial et d'organisation, de l'autorité naturelle ainsi qu'une bonne mobilité. La pratique de l'anglais est un impératif.

Merci d'adresser votre C.V., photo, lettre manuscrite, sous la référence 1401, à M. FONLLADOSA, 7 rue de Logelbach 75017 Paris.

MAINTENANCE ELECTRONIQUE AVANCEE :
micro-processeurs, opto-électronique, micro-mécanique

Matériel : **l'analyseur d'images**, implanté dans les **laboratoires d'analyses médicales.**
Poste : basé à PARIS, assorti de déplacements très fréquents en Province et à l'Etranger, il consiste à assurer les

INTERVENTIONS TECHNIQUES :

INSTALLATIONS, SUPPORT de la VENTE
SERVICE APRES-VENTE

• Une formation électronique sanctionnée par un Diplôme BTS/DUT minimum, • une première expérience de maintenance de micro-systèmes, • un excellent niveau en langue anglaise, • le goût d'une vie active et des contacts avec les clients représenteraient le profil-type recherché.

Statut cadre - voiture de fonction - 6 semaines de congés.

Les formations complémentaire et continue sont assurées par le Groupe.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à
GEOMETRIC DATA Groupe SMITHKLINE BECKMAN
Direction du Personnel - Réf. AL - 12, place de la Défense Cedex 26
92090 PARIS LA DEFENSE - Réponse et discrétion assurées.



Une des 1ères Sociétés d'ingénierie informatique (750 personnes) recherche pour ses activités « Systèmes de communication d'entreprise et réseaux »

INGENIEURS LOGICIEL

— confirmés : compétences « télécom » (Grenoble et Paris)
— et débutants : formation « système » (Paris)

Après vous être familiarisé avec nos méthodes de travail (nous écrivons en langage portable par exemple), vous participerez à la conception et à la réalisation de nos projets télécommunication, réseaux locaux et systèmes de messagerie sur mini-calculateur.

Nous attendons votre candidature (lettre, C.V., prétentions)

• pour GRENOBLE :
THOMSON-TITN Agence Rhône Alpes Immeuble « Le Trident »
34, avenue du Général de Gaulle 38000 GRENOBLE

• pour la Région Parisienne :
THOMSON TITN ZI de la Vigne aux Loups
Rue Denis Papin 91380 CHILLY MAZARIN

THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

Ingénieur

Responsable industrialisation

Formation Grande Ecole
10 à 15 ans d'expérience industrielle dans les domaines de la production et, éventuellement des études **d'équipements électroniques.**

A la charnière études – production, il sera chargé d'aider les responsables des différents départements dans leurs choix technologiques, et de coordonner les actions et les moyens des services développement au sein de notre "Direction Technique Civile" (Planning d'avancement d'études - relations internes - procédés de production).

Merci d'adresser votre candidature au Service du Personnel
5, Avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS ROBINSON



Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle (C.A. : + 28 % en 82)



COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES LASERS
(350 personnes - C.A. de 150 millions de Francs) spécialisée dans la conception et la réalisation de matériels d'optronique, recrute

un ingénieur

Pour service commercial applications militaires

Formation ESE ou ESO - 5 années d'expérience environ.
Connaissance des systèmes d'armes et des industriels européens dans le domaine de l'armement.
Anglais indispensable - Déplacements fréquents.

Adresser candidature (CV, photo et prétentions) à Mme SUSINI, Chef du Personnel CILAS - Route de Nozay 91460 MARCOUSSIS.

THOMSON-CGR

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

recherche pour
ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

UN INGÉNIEUR AUTOMATISME - MÉTHODES

automatisation postes de travail et machines spéciales.
Formation Arts et Métiers, CNAM, INSA de Lyon (expérience appréciée).

Envoyer dossier de candidature, photo, CV et prétentions, au Service du Personnel - THOMSON-CGR, BP 45, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. 554.92.22.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

PB International Management

Patrick Bruneteau,

Conseil en recherche de Dirigeants

et Cadres financiers

EST HEUREUX DE VOUS PRESENTER SES MEILLEURS VŒUX POUR 1984

Bureau Parisien : 8, rue Georges-Ville 75116 PARIS - Tél. 500.67.17

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche :

pour son service Clients :

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses systèmes de gestion de base de données, système multi-microprocesseurs et périphériques de technologie avancée,

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(options électronique - informatique) (RÉF. SC-2)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour la prise en charge des études de maintenance matériel et logiciel — transmissions et réseaux — périphériques et traitement de texte (relations avec les équipes de conception, méthodes, mise en place de la formation).

Lieu de travail : PLAISIR.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS BTS ou DUT

(RÉF. SC-3)

Avec quelques années d'expérience, pour renforcer ses équipes opérations et support technique. Certains postes comportent des déplacements en province.

Lieu de travail : PLAISIR.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS BTS - DUT - AFPA

(RÉF. SC-4)

Débutants pour travaux de réparations en laboratoires.
Lieu de travail : PLAISIR.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel.

INTERTECHNIQUE B.P. N° 1 - 78374 PLAISIR CEDEX

IMPORTANT ORGANISME ASSURANCE - VIE
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE DEVELOPPEMENT H/F

Niveau d'études supérieures.
Position Cadre.
Fréquents déplacements de courte durée en province.
*Le candidat devra justifier d'une expérience réussie de plusieurs années dans **l'animation d'un réseau-vie G.B.***

Adresser CV détaillé, photo (restituée) et prétentions sous réf. 86689 à
CONTESSE PUBLICITE -
20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01
qui transmettra

INGENIEURS

participez à notre réussite

(Expansion prévue 1984 : 100 %)
Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS
PROCESS INDUSTRIEL
LOGICIEL DE BASE

recherche

INGENIEURS
CONFIRMÉS et DEBUTANTS
pour concevoir et réaliser des logiciels TEMPS REEL sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITÉ des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, en précisant la référence 38 à :
Pierre GILLIER
57 rue Vasco de Gama 75015 PARIS.

pmp

SEGIME

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

recherche

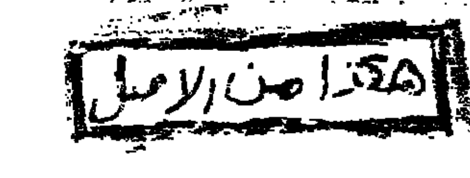
EXPLOITANT CLIENTÈLE INDUSTRIELLE

pour renforcer sa
DIVISION DES RELATIONS INDUSTRIELLES
AU SEIN DE SON DÉPARTEMENT
COMMERCE INTERNATIONAL

Le candidat, de formation supérieure, devra avoir une bonne connaissance de l'anglais et une expérience professionnelle de 4/5 ans, dont 3 ans d'exploitation de préférence dans le secteur du financement du commerce extérieur.

Le candidat, appelé à être en contact avec la clientèle, devra posséder d'excellentes qualités commerciales.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. s/réf. 8635 à *PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220*
75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

recherche pour

PARIS

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE H/F

GRANDE ÉCOLE
(PONTS, A.M., T.P., MINES)
+ 2e ou 3e cycle en économie, gestion ou marketing

- Débutant/e ou 2/3 années d'expérience.
- Anglais nécessaire.
- Connaissances en génie climatique appréciées.
- Sens du contact et aptitude à l'expression écrite.
- Bonnes connaissances en informatique.

Au sein d'une équipe dynamique, il aura la responsabilité d'études dans le domaine de l'économie de l'énergie.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à M. URIEN - C.S.T.B. 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

S.G.S. ett recrute pour Sté Multinationale rég. Nemours

5 TECHNICIENS

3 DUT PHYSIQUE
2 BTS ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEUR MÉTHODE

formation INSA option mécanique. Anglais et allemand (lu et écrit).

3 INGÉNIEURS

responsables de projet. Formation physique, céramiste ou métallurgiste pour circuits hybrides. Connaissances technique impression.

INGÉNIEUR

ADMINIST. ENTREPRISE responsable ordonnancement.

CHEF D'ATELIER

construction électronique.
Env. C.V. et prét. s/réf. 1923 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ÉQUIPEMENT POUR BUREAUX ET BANQUES

Pour animer et diriger 2 P.M.I.
RECHERCHONS PERSONNALITÉ ESSENTIELLEMENT COMMERCIALE APPUYÉE SUR DE BONNES CONNAISSANCES TECHNIQUES (électromécanique)

Ce poste autonome implique : expérience, sens des responsabilités, dynamisme, et est porteur d'avenir.
Situé banlieue nord de Paris.
Déplacements France et étranger à prévoir.
Connaissance anglais, allemand appréciée.

Envoyer C.V. + photo s/réf. 3.752 à Inter P.A., B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Société secteur parachimie

recherche pour département produits thermofusibles

UN CHIMISTE

Devant assurer suivi, fabrication et développement produits.
Formation BTS ou DUT.
Expérience souhaitée.
Travail grande banlieue Est Paris.
Logement possible.

Ecrire sous le nº T 044.049 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

50 km Paris Nord

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

IBM 43
COBOL - CICS - OL 1
2-3 ans d'expérience.
Ecrire s/réf 4108 à Pierre LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transm.

Cabinet expert comptable CHAMPS-ÉLYSÉES recherche

CHEF DE MISSION

Minimum 5 ans expérience. Rémunération motivante. Écrire avec C.V., nº MO 71285 à BLEU, 17, rue Lebel, 94807 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Import. Sté immobilière rech.

NÉGOCIATEURS

(TRICES) AGENTS COMMERCIAUX DYNAMIQUES. Poss. gros gains UNIQUEMENT pour la VENTE se présenter ce jour 1er étage SOCIÉTÉ RIVAL 504-32-00 59, rue Boissière, PARIS-16e.

Dans le cadre de son activité en ÉLECTRONIQUE MÉDICALE

SYSTELEC

recherche

2 INGÉNIEURS

D'ÉTUDE EXPÉRIMENTÉS

- Un spécialiste imagerie numérique (échographie, radiologie).
- Un spécialiste système numérique C.M.O.S. avec microprocesseur.

La connaissance du I.M. 6100 est un atout pour le second poste (évolution vers le 80 C 86 prévue).
Envoyer C.V. + photo + prétentions à SYSTELEC Z.A.E., 4, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.

Groupe jeunes experts comptables Paris Etoile recherche

ASSISTANT (E)

Niveau certificat supérieur, diplômé enseignement supérieur apprécié, 2 ans expérience acquise sous responsabilité directe d'un expert comptable, mission de révision et d'assistance, conseils P.M.E.
Adresser C.V. à C.E.A., 10, rue Pergolèse, 75116 Paris.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. 500-24-03 poste 42.

ÉCOLE SUPÉRIEURE recherche un

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

confirmé pour cours d'analyse.
Contacter

ESIG

233-89-12.

LE MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT invite les jeunes gens qui souhaitent effectuer leur service national en coopération (enseignement) à constituer au plus tôt leur dossier de candidature auprès du Bureau Commun du Service National, 57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS.

AGENCE DE PUBLICITÉ à Neuilly-sur-Seine recherche Juriste à mi-temps (horaires à déterminer) pour prendre en charge la vie sociale d'un groupe de sociétés. Une connaissance en droit de la publicité serait un atout supplémentaire.

Envoyer C.V. et prétentions à Evra Bach Consultants 54, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

RADIALL

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- Niveau DUT informatique ou équivalent.
- Connaissances souhaitées : IBM 38 et GAP 3 ou IBM 34 et GAP 2.
- 2 ans min. expérience en informatique de gestion si possible sur IBM 38.
- Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions 101, rue Ph.-Hoffmann, 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

Société de Services internationale recherche pour renforcer ses équipes de ventes à PARIS, LYON et ROUEN

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

même débutants

Ils seront chargés :
- de développer et optimiser les ventes dans un marché en pleine expansion.

Les candidats retenus :
- auront une formation commerciale supérieure (E.S.C.) ou équivalente et la capacité de négocier à tous les niveaux,
- seront disponibles rapidement.

Nous leur offrons :
- une organisation,
- un bon salaire fixe + intéressement,
- une voiture de service,
- des avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions sous réf. 9675 à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Recrutons

ANIMATEURS VACATAIRES

- ALLEMAND
- ANGLAIS
- INFORMATIQUE (+ vente)
- BUREAUTIQUE
- STÉNO
- SECRÉTARIAT
- VENTE
- HYDRAULIQUE

Envoyer C.V. + photo à : CEDEFORP, 9, rue Bleue, Paris-9e.

BUREAU D'ÉTUDES S.A. Paris 16e cherche entrée immédiate INGÉNIEUR ayant expérience conception, calculs, direction dessinateurs, relation avec chantiers.
Salaire suivant qualification. Faire offre avec C.V. et prétentions.
Ecr. s/nº 2754 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS

EPITRA (1) 555-79-71.

formation professionnelle

Pour la formation continue de vos collaborateurs aux techniques et emplois de :
- L'INFORMATIQUE
- L'ÉLECTRONIQUE
- SECRÉTARIAT INFORMATISÉ

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

118, rue de Crimée, 75019 Paris
Cours jour et soir agréés C.P.E.
241-83-83 et 205-24-63.

À nos "marques"...



JAPY HERMES, JBM JEAN-PAUL VELLA, KEN MEN
KERNEVEZ, NIGER FRANCE O CEDAR, OGIVLS
PAX PECCA PIGUET, PREBAIL
PHOTEG RICHARD ELLIS
BTP STRA

Cordialement

L'équipe Lévi-Toumay
236.69.00

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 39 ans, TRADUCTRICE anglais, espagnol (maîtrise LEA), grande expérience de la traduction à haut niveau cherche poste stable à responsabilités ou éventuellement accepterait free-lance. Ecrire nº 47820 PROJETS, 12, r. des Pyramides, Paris 1er.

Architecte bel., 27 ans, 3 ans expér. Algérie, hôtels, hôpit. Fr., Angl., Néerl., ch. emploi Alger ou autre pays. Tél. Alger 785260 ou Belg. 53/211445 (après 6 h).

SAGE-FEMME titulaire province cherche poste Paris Banlieue. Consult. PMI, MAD, Planning fam. Tél. 656-07-61.

INFORMATICIEN

35 ans, 15 ans exp., IBM. 370, 34, PC., assembleur, basic Gap II, expérience : bancaire, SSCI, ocial, Afrique

CHERCHE

poste à responsabilités Afrique ou DOM-TOM, démarrages ou responsable agence, boutique. Tél. 205-75-64.

GRAIN/FRET

H. 32 ans, 8 ans comm. internat.-céréales, rech. responsabilités fret ou ocial, très bonne exp. U.S.A., Afrique (Nigéria). Ecrire sous le nº T 044 065 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Diplômé E.A.P., 26 ans, quadrilingue, exp. vente 2 ans, ch. responsabil. marketing France ou étranger. (91) 72-31-47.

Homme 56 ans, ingénieur électronicien de formation, parfaitement bilingue français-anglais, expérience internationale marketing et vente système électronique, expérience expatriation, étudierait toutes propositions sérieuses France et étranger. Ecrire sous le nº T 044 055 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune cadre, 28 ans, 7 ans d'exp. ds la distribution, marié à une Américaine partant aux U.S.A. courant avril 84, Etudierait toutes propositions. M. VANOT, 8, rue Victor-Hugo, 57100 THIONVILLE. Téléphone : (8) 253-20-00.

Excellente dactylo, bilingue espagnol, sachant taper sur composphère I.B.M., recherche emploi stable. Mme Da Silva Téléphone : 846-59-91.

Ingénieur géophysicien J.H. 29 ans, ingénieur génie mécanique INSA 4 ans expérience logging sur sites pétroliers DT offshore exp. logging-production. Anglais, espagnol, allemand. Etudierait toute proposition. Ecrire : M. Faurieux, 20, rue Marchand, 78200 Mantes.

J. femme, 27 ans, études sup., expérience journalisme et rédaction pub., cherche poste journalisme, édition, publicité. Ecr. : A. Colonna, 32, rue de la Chine, 75020 PARIS.

J.F. 29 ans, attachée de direction dipl., 4 ans d'expér. dans l'édition, maîtrise de lettres ch. poste motivant ayant de préf. un lien avec la communication. Tél. 797-66-85.

J.H. 25, Deug Droit, t.b. connais. Droit économie-vie Pol. Hist. Géo. Angl. lu, écrit, parlé y compris. Tech. aviat.-armement All., comp. Rech. emploi nécessitant dynamisme, intelligence, ouvert. Esprit d'entreprise, tb cap. analyse-synthèse-Jobs. Routinier exclu. Libre de suite. France, étranger. Ecr. s/nº 2696 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire, assistante directeur ccial, gde expér. poste similaire cherche activités à responsab. Ecrire nº 86.668 Contesse, 20, av. de l'Opéra, 1er.

J.F., 30 ans, secr. comm. conn. angl. excel. présent. 78 référ. cherche empoi. Tél. 344-61-80, le mat. de 9 h à 12 h.

H. 39 ans, 15 ans expérience administ. et financière cherche situation position cadre. Ecr. s/nº 2720 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Rompu aux problèmes de développement et à tous les aspects d'une action commerciale hardie, Cadre supérieur 45 ans, offre expérience réussie et détermination à dirigeant entreprenant avec l'estime réciproque et la volonté commune de réussir. Ecr s/nº 2736 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris

J.F. 25 ans, expérience télématique-vidéotex. Étudie toute proposition conception, réalisation (Paris-Province). Tél. le matin 807-20-25.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

ISEP, 25 ans, libre, recherche poste en analogie-numérique-microprocesseur. Ecr. s/nº 2747 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE 37 ANS expérience en recrutement sélection et gestion de personnel rech. poste identique ou similaire. Ecrire M. Borrel 6, square Raynouard, 78150 LE CHESNAY.

J.H. 28 ans, DEA droit des Affaires et droit économique (3e cycle-Sorbonne). D.E.S.S. Droit des Affaires immobilières (3e cycle-Sorbonne), cherche emploi avec entreprise ou non ayant des relations financières avec l'Afrique francophone. Tél. 780-55-94 entre 11 h-14 h. Disponible pour déplacements fréquents.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

R 5 GTL, 5 portes, 4 CV, sortie juin 1983, 9.100 km, bleu métallisé, fourrée intérieur draperie, essuie-glace arrière, prix 38.800 F. Libre de suite. Tél. bur. 562-91-04, dom. 654-21-64 après 15 h.

de 5 à 7 C.V.

Vend Horizon GLS modèle 79 85.000 km, embrayage refait, bon état général. Prix Argus 18.000 F. Tél. bur. 250-41-52. dom. 045-29-94.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Giulietta 1.8 Alfa Romeo, année 1980 Prix très intéressant à débattre. T. le s. ap. 20 h., 530-07-59.

de 12 à 16 C.V.

OPEL SENATOR Gris métal., 50.000 km Excellent état. Tél. 655-71-24. M. Clairet.

BMW SÉRIE 3-5-7

83 et 84 peu roulé garantie Auto Paris XV, 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

secrétaires secrétaires

Secrétaire confirmée

Service financier et droit des sociétés

Importante banque située à Paris-2e, nous recherchons une secrétaire pour notre service financier et droit des sociétés.
Vous avez 30 ans minimum, possédez si possible le niveau BTS et avez acquis au moins 5 ans d'expérience. Vous maîtrisez bien la sténo et la langue française.
Votre formation sur IBM Visiotexte constituerait un atout supplémentaire.
Enfin, l'esprit d'initiative et d'organisation ainsi que le sens de l'autorité sont nécessaires pour réussir dans votre fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 2795LM à MEDIA PA 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

---

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLE recherche :

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour sa direction technique

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à Mme ROY : GROUPEMENT DES APAVE 102, rue des Poissonniers, 75015 PARIS.

travail à domicile

DACTYLO 20 ans d'expérience 854-36-49 (Banlieue 93)

travaux à façon

Rédactrice techn./techn.-com. Rég. S/O Paris rédig. rapports d'ét., notices (électron. espace) ; gestion doc., mémoris. sur disq. soupl. et présent. suiv dem Tél (6) 0107747

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE prestation de qualité, caractère, standing, 2 pièces, 497.000 F. 347-57-07.

A 100 m Forum et parking beau pied-à-terre, liv., 1 chbre, calme, soleil, 5e étage. MILAN 261-02-65.

3e arrdt

MARAIS, urgent studio cuis., douche, soleil, 4e étage, 129.000 F. 347-57-07.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS original duplex 4 p. terrasse, confort. Tél. : 633-38-80.

5e arrdt

PANTHÉON, agréable 45 m², 4e étage, soleil, 500 000 F. Téléphone : 326-73-14.

PANTHÉON 3-4 p., récent, tt cft, calme, ét. él. Px 1.380.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

VAVIN - 327-82-40

Ppraire vd 2 et 3 P. ref. nf. belles prestat. Soir 828-72-71.

7e arrdt

40, AV. DE SAXE

3e ét., asc., 280 m², tt cft, standing. 12 000 F le m². S/place mercredi 25, 17-20 h. Tél. après 20 h 263-38-34.

Verneuil 4 p. 354-42-70.

PLEIN CIEL, ASC.

DUROC, beau studio tout confort. 250.000 F. GARBI - 567-22-88.

AV. DE SAXE 2 P.

en duplex tt cft, balcon. Px 650.000 F. 567-60-78.

9e arrdt

SPLENDIDE 3/4 P.

poutres, colombages, cheminée, cave, possibilité parking. 695 000 F. Part. : 770-17-90.

CADET

Dans imm. pierre de taille bourgeois, beau 5 P. refait neuf s/rue et cour, balc. expo. SUD, à saisir. 790.000 F. SIMRA 355-08-40.

11e arrdt

AVENUE PARMENTIER

Gd 4-5 p., tt cft, 2 s. de b., cuisine équipée, imm. pierre de taille. 950.000 F.

LERMS 355-58-88.

NATION Bd Voltaire, imm. p. de t., 5 ét. sans asc., balcon, 3 pièces 58 m², confort. 460.000 F. T. : 374-25-82.

13e arrdt

RUE REGNAULT. Imm. 1964 5 p., 135 m² + terrasse 80 m² 7e et dernier ét. 589-49-34.

Métro CAMPO-FORMIO, imm. moderne tout cft double séj. + 3 chambres, 5e étage, soleil. 710.000 F. 707-14-76.

14e arrdt

Quartier Montsouris Imm. récent, R.d.C., tt conft s/jardin Séjour + 3 chbres. URGT. 540.000 F. 325-63-94

PLAISANCE 110 m² CHARMANT DUPLEX ATELIER D'ARTISTE. GARBI - 567-22-88.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GD STANDING

STUDIO, 2, 3 PCES

Studio	435 500 F
2 p. à part. de ...	690 900 F
3 p. à part. de ...	912 700 F

LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert
- du mardi au vendredi de 14 h à 19 h
- Samedi de 11 h à 18 h.

T. : 575-62-78 ou 557-82-55.

Me BALARD, imm. pierre de T. Liv. + chbre, cuisine, bains, chauf. centr. A rafraîchir. URGENT : 834-13-18.

16e arrdt

★ 16e SUD Agr. gde mais. r. de c. + 4 ét. Poss. prof. Gar. 8.300.000 F. Matin 567-47-47.

PTE ST-CLOUD, s/rue, calme, près Me, Sud, 2 p., dans imm. récent, tt cft, asc., chauff. centr. 500.000. 322-61-35.

17e arrdt

Ds bel imm. rétro tt cft, 5e ét., asc., spl. liv. + chbre sur Balcon-jardin plein ciel. 878-41-65.

AV. NIEL 220 m²

Gd stand. R.-de-ch. très beau 5 p. Prof. lib., chbre de serv. 1.800.000 F. 605-10-08.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT Résidence « Maine du 18e »

53, RUE DU SIMPLON

23 APPTS DE STANDING

STUDIO, 2, 3 P., PARK.

Studio à partir ..	319 100 F
2 P à partir ..	459 300 F
3 P. à partir	682 000 F
Renseignements :	575-62-78.

RARISSIME

PLACE DU TERTRE « LA FOLIE SANDRIN » domaine privilégié, cadre historique et romantique, parc privé 4 000 m², superbe 3/4 p. s'ouvrant s/terrasse. Jardins suspendus vue Paris. 1 400 000 F, crédit vend. poss. Immo Marcadet - 252-01-82.

MONTMARTRE

6 p. duplex, 2 bains, garage. 1.990.000 s/pl. ce jr. 12-17 h.

3, AV. JUNOT, 75018.

ABBESSES immeuble récent STANDING TRÈS BEAU 2 P. PX A DÉB. 770-86-63.

BUTTE MONTMARTRE 7e ÉT., VUE IMPRENABLE 70 m² SÉJOUR + CHAMBRE PRESTATIONS LUXUEUSES. GARBI - 567-22-88.

19e arrdt

Près av. J.-Jaurès, studio avec cuis. équipée, imm. récent, 5e ét., asc. 268 000 F. 286-19-00

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE (Pte Orléans) VASTE 4/5 P. cft, 105 m², 2e ét. Prix 650 000 F - 577-96-85.

SAINT-CLOUD RÉSIDENTIEL MAGNIFIQUE MAISON 300 m² habitables, terrasse, jardin 1.700 m². 2.300.000 F. GARBI - 567-22-88.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

RECHERCHE

Urgent Paris 1 à 2 p. PAIE CPT chez notaire Bon quartier. 873-23-55.

GROUPE DORESSAY

recherche pour Diplomates

APPTS 200 à 300 m²

ACHAT OU LOCATION Centre et Ouest Paris 624-93-33.

Retour France ach. cpt appt 15e-16e ou Boulogne. 3/4 p. même avec travaux. Leroy, 11, r. Primatice, Paris. 337-97-07

MALESHERBES 73 522-05-96

RECH. APPARTEMENTS 7e, 8e, 9e, 16e, 17e, Neuilly

TOUTES SURFACES

HOTELS PARTIC. et BUR.

immeubles

MICHEL BERNARD

42, AV. VICTOR-HUGO, PARIS 16e

502-13-43

GRAND CHOIX

IMM. CIAL A VENDRE

LOUE 10 % INDEX. ANNUEL

PARIS, DÉFENSE DE 3,3 A 20 MILLIONS

ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

IMMEUBLES PARIS

DÉCISION SOUS 48 H

ÉTUDE BOSQUET

705-06-76

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355.61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

28 000 F cpt + 2 200 F/par mois. 3 p. tt cft, imm. pierre près gare du Nord. Occupé fme 72 ans. F. CRUZ - 266-19-00.

FONCIAL-VIAGERS

19, BD MALESHERBES, 8e 266-32-35. Spécialiste, 44 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente INDEXÉE.

ST-GEORGES 5 P.

140 m², bel imm. bourgeois VIAGER OCCUPÉ 1 seule tête, 84 ans (Hme) 400 000 cpt + 5 000/mens. VERNEL - 526-01-50.

locations non meublées offres

Paris

Beau studio récent tout confort 1630 F charges comprises 296-28-91 de 10 h à 13 h.

MAISON DE LA RADIO ... 2 chbres, double liv. 120 m², cuisine, s. de bains, 2 w.-c., penderies, chauff. cent., asc. 7.200 F net. 524-60-14.

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES Tél. : 296-58-46.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE

Place du Château Exceptionnel ds immeuble Neuf de grand Luxe Appartements de caractère 3 pièces et 5 pièces Possibilité Bail mixte Bureau location s/place Mardi 11/13 h et 14/19 h.

locations non meublées demandes

Paris

RECHERCHE LOCATIONS pour cadres et employés IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE appts ou villas toutes catégories. PARIS-BANL. 504-01-34, poste 16.

Instit. cherche 2 pièces ou grand studio à partir du 40 m² dans 15e ou 14e. Prix max. : 1.500 F. Ecr. s/nº 6570 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

hôtels particuliers

Part. vend LISBONNE vue sur Tage, hôtel particulier 30 P., 5 étages, tout confort, jardin 600 m². Rens. 263-51-85.

villas

GARCHES, ultra-moderne 300 m², 8 p., serv., cuis. équipée, buand., gar. dble, piscine chauff., terr., jard. 1.000 m², golf. Tél. : 522-81-24.

fermettes

150 km Paris-Ouest, grange à restaurer sur 1 000 m², EAU, ÉLECTRICITÉ. 60 000 F. Pos. crédit 100 %. T. (16) 33 24-34-10

propriétés

PRÈS FONTAINEBLEAU

belle ppté 6 p., 3 bns, possib. 3 p. supplémentaires, garage, Parc. 1.250 000 F. 755-89-27.

CLUB LOISIRS sur 15 hectares, Club House possib. Hôtel 60 chbres. Ecr. Réf. 2132 à : HAVAS, 6, rue du Chevalier-Martin, 06800 CAGNES/MER.

domaines

165 HA

15 KM AMIENS

Propriétaire vd directement CHASSE BOIS A EXPLOITER PAVILLON DE CHASSE Possibilité lots

PREVOST - (22) 91-46-15

forêts

Vends FORET 84 ha en Lozère. Sur demande expertise, notice fiscale, plans. Boularan, notaire, B.P. 71, 12102 Millau Cedex. Tél. : 16 (65) 60-26-34.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

Votre siège social Me Opéra 37, rue des Mathurins, 8e Tél. 265-07-43 + 357-21-51.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50

JE RECHERCHE Dans 8e-16e-17e LOCAUX 150 à 200 m² CESSION POSSIBLE Offre 267-34-51.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F Constitution rapide de sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11. 54, r Crimée, 19e : 607-62-00.

Sté CHAMS Bd DIDEROT **346-76-34** Votre siège social ts services. Crédit locat. bur. à l'heure Constitution rapide de sté.

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés av. services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.

ACTE - 562-66-00.

fonds de commerce

Ventes

Ecole privée Commerciale **A VDRE** Habilité formation continue Gde ville Hte-Normandie Rapports élevés. Possibil expansion (35) 42-57-15

MODE

LES COLLECTIONS

Panoplies tricolores

Erik Mortensen chez Pierre Balmain alterne avec beaucoup de verve deux silhouettes très parisiennes. De petites vestes s'ouvrent sur des corsages à basques ceinturées et de grandes jupes, *le tout fermé de boutons dorés. Pour la ville et le soir,* il propose des formes droites, enroulées ou croisées, en tuniques sur jupes plissées. Les *modèles de gala glissent le long du corps,* drapés ou plissés en mousseline et taffetas réhaussés de strass. De petites écharpes perlées éclairent le visage.

Retour de *Chine et de Moscou, Pierre Cardin reste malgré* tout fidèle aux tuniques à manches pliées en mouchoirs sur des pantalons à l'allure orientale, rétrécis du bas. *De jolies jupes* à pinces et poches en flanelle blanche se portent avec des vestes écourtées et des blousons, avant le défilé avalanche des robes du soir très *spectaculaires à plissés-déplissés.* Les hommes se voient proposer des blazers en rayures bayadères à l'horizontale, et les enfants, des combinaisons à *manches chauves-souris* rondes se terminant en jodhpurs.

Raffinée et diaphane, l'élégante de Jean-Louis Scherer commence sa journée en tailleur de flanelle grise avec une blouse *travaillée en camaïeu.* Les carrures surbaissées des manteaux à ampleur droite leur donnent de l'aisance; tandis que les fines sandales de couleur apportent un *signe évident de richesse* à toutes les panoplies. On ne peut *qu'admirer* les robes de rêve en *soie* somptueuse de tons pâles : jaune, rose, champagne, abricot ou bleu pastel, très élaborées, à turban assorti.

Christian Lacroix chez Jean Patou utilise *les découpes en queue de pie en mouvements croisés, parfois* dans le dos, avec des contrastes de tuniques imprimée sur bout de jupe droit. Les plus réussies contrastent un bustier d'ottoman blanc et une jupe *droite marine, ainsi que de* grandes robes transparentes sur des fourreaux ou des pantalons.

Si Marc Bohan chez Christian Dior se laisse bercer par des réminiscences des années 30, sa *silhouette de printemps est* superbe. *Les ourlets couvrent* le mollet en grands manteaux à double boutonnage, tailleurs à petites vestes et jupes portefeuilles qu'on retrouve sur les *robes et les ensembles de dîner en crêpe de Chine marine,* imprimé de rose sur blanc et pois confettis. Les robes du soir, courtes et noires, se composent de longs bustiers baleinés à bretelles *de strass et jupettes en volant de crin.* Je leur préfère la série de tuniques, camisoles ou robes entièrement brodées, reprenant des thèmes de Klimt en or sur blanc et en couleur intense. *Les jambes sont gainées de blanc* ou de *marine* et les chaussures sont à semelle compensée et petits talons.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Norbert BÉNIT ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Eléonore,

le 17 janvier 1984.
9, rue du Terrage, 75010 Paris.

– Hélène GONNET et Michel PEYRAT ont la joie d'annoncer la naissance de

Laurent,

le 15 décembre 1983, à Paris.
1, rue Castex, 75004 Paris.

Décès

– Mme Jean Cornuault née Nicole Bries,
M. et Mme Jean-Louis Jouffroy
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Cornuault
et leurs filles,
M. et Mme Claude Lavigne
et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès subit du

**contre-amiral
Jean CORNUAULT,**
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille des évadés,
Epée de Suède,

survenu le 18 janvier 1984.
Les obsèques ont eu lieu le 20 janvier en l'église des Portes.

17880 Les Portes-en-Ré.
(Le Monde du 20 janvier.)

– M. et Mme Claude Barki
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Chouchan
et leurs enfants,
M. et Mme Tous-Rozenkiern
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène CZARNY,

survenu le 21 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 janvier, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Albert Douine, née Hélène Veil (Avignon 84),
Isabelle et Robert Cimolino
et leurs enfants (Meyzieu 69),
Laurence et Jean-Bernard Quiot (Gainesville USA),
Jacques-Olivier et Edith Douine
et leurs fils (Cavaillon 84),
Béatrice Douine (Avignon 84),
font part du décès de leur époux, père, beau-père et grand-père,

M. Albert DOUINE,

survenu à Avignon le 18 janvier 1984, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques, ainsi que l'inhumation au cimetière Montparnasse à Paris, ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne reçoit pas.

– Aix-en-Provence.
Mme Raymonde Flexas,
M. et Mme Simon Gromb
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques de Plazaola
et leurs enfants,
La famille Decome,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Barthelemy FLEXAS.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, au Tholonet, le 20 janvier.

– Le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération,
Le conseil de l'ordre et les compagnons de la Libération,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le vendredi 20 janvier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Henri GARNIER,
ancien de Résistance Fer,
officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945,

dont la levée de corps aura lieu le jeudi 26 janvier, à 9 h 45, à la clinique de la Porte-Verte, 6, avenue Franchet-d'Esperey, à Versailles (Yvelines) et l'inhumation à Champotteux (Essonne).

[Né le 30 octobre 1900 à Champotteux (Essonne) et ingénieur civil de formation, Henri Garnier, qui était en 1939 adjoint au directeur du contrôle des fabrications à la société Hispano-Suiza à Tarbes, s'est engagé dès 1940 dans le mouvement de résistance « Combat ». Il est chargé d'organiser et de diriger, en zone sud, le sabotage des chemins de fer, actions auxquelles il participe en personne sur le terrain pendant qu'il forme des équipes de saboteurs contre les trains allemands. Arrêté, d'abord, par la police de Vichy, ensuite par la Gestapo (police allemande), il réussit, à chaque fois, à s'échapper. Il terminera la guerre comme directeur adjoint de la régie des transports de Bade, en zone occupée. Fait compagnon de la Libération le 19 mai 1944, Henri Garnier exerca, durant quinze ans, d'importantes fonctions au contrôle et à la fabrication des armements au ministère de la défense.]

– Mme Claude-Michèle Heymann,
sa fille,
M. Bertrand Schmit,
son petit-fils,
M. et Mme Robert Heymann,
M. et Mme André Emont
et leurs enfants,
Mlle Mathilde Emont,
M. Jean Heymann,
M. et Mme René Heymann
et leurs enfants,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines,
M. Alain Decobert,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Numa HEYMANN,
dans la Résistance
« commandant Bertrand »,
ancien directeur général
de la Banque coopérative
des SCOPF,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
1939-1945,
médaille de la Résistance française,
médaille franco-britannique 1944,

survenu le 23 janvier 1984 en son domicile, 150, avenue de Wagram, Paris-17e, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 27 janvier 1984, à 13 h 30, au crématorium du Père-Lachaise où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Les cendres seront déposées au columbarium.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès, survenu le 13 janvier à Surgères (Charente-Maritime), du

général René MESNARD,

dont les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

[Né le 20 janvier 1905 à Surgères (Charente-Maritime) et ancien élève de Saint-Cyr, René Mesnard a servi, durant la seconde guerre mondiale, parmi les Forces françaises libres après la proclamation de l'armistice. Après plusieurs postes d'état-major, il est membre, en 1951, de la délégation française au groupe permanent du pacte atlantique à Washington. Il sert en Algérie en 1958 et, promu général de brigade en 1960, il prend le commandement du train et la direction des transports en Algérie et au Sahara.]

– Marie-Ange et André Noe,
Le Père Paul Noe,
Maggy et Henri Noe,
Anne et Pierre Noe,
ses enfants,

Bernard et Danielle, Philippe, Pierre, Olivier et Denise, Jean-Laurent, Jean-Marc, Marielle,
ses petits-enfants,

Vincent,
son arrière-petit-fils,

Mme Charles Noe et la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme René NOE,
née Louise Roch,

survenu le 16 janvier 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue Daumier, 13008 Marseille.
78, chemin du Redon,
13009 Marseille.
15, rue de la Prairie,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Le docteur Pierre C. Pesquiès,
Catherine de Lombard,
Les familles Fischer, Arbus, Courbier, Sirac,
Le pasteur Monique Veillé,
Maria Villefranque,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 21 janvier 1984, à Draveil (Essonne), de

Simone PESQUIÈS-COURBIER,
professeur.

« Mieux vaut se réfugier près du Seigneur que compter sur les hommes !
» Mieux vaut se réfugier près du Seigneur que compter sur les princes ! »
(Psaume 118, 8, 9.)

Le présent avis tient lieu de faire-part.

27, avenue Emile-Fruchand,
91210 Draveil.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marcel WAILLE,

survenu le 23 janvier 1984, après une longue maladie.
L'enterrement civil aura lieu le mercredi 25 janvier, à 16 heures, à Yzeure (03400).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Marcel Waille était bien connu dans la presse. Il fut secrétaire de la Chambre syndicale typographique parisienne pendant vingt-quatre ans et délégué régional de la Fédération du Livre pendant la même période. Il est à l'origine de la création des caisses complémentaires de retraite du Livre, caisses Gutenberg et CARPILIG, en 1962. Mais on lui doit aussi d'avoir réorganisé la presse en ce qui concerne la production, le temps de travail et les salaires.
Marcel Waille était né le 25 novembre 1911 à Paris. Il disparaît à soixante-treize ans, à Yzeure, où il s'était retiré en 1974 pour jouir d'une retraite bien méritée.
A son épouse, à sa fille Michèle, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, les typos-linos parisiens adressent leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur profonde sympathie.]

Anniversaires

– Il y a quatre ans,

Jean-Louis MONGE
décidait de nous quitter.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui l'ont aimé de penser à lui.

Services religieux

– Les prières de fin de mois à la mémoire du très regretté

M. Halimi ABNER,

auront lieu simultanément au temple Fleismann, rue des Ecouffes, Paris-4e, le jeudi 26 janvier 1984, à 16 heures, et à Jérusalem.

Communications diverses

– Lyon.
L'Ecole de service social du Sud-Est invite tous ses anciens et amis à fêter son cinquantenaire :
– Le 26 janvier, de 9 h à 16 h, autour des infirmières, 1, rue Alphonse-Fochier, (2e) ;
– *Le 27 janvier, de 11 h à 18 h,* toutes formations réunies, 20, rue de la Claire (9e). Tél. : 883-40-88.

– Le colloque de Technique et Démocratie sur « *L'économie du possible* », salle Médicis au Sénat, jeudi 26 janvier, à 9 heures, sera présidé par MM. Fourastie et Delouvrier, en présence de M. Bérégovoy, ministre, Mme Lalumière et M. Le Garrec, secrétaires d'Etat, et d'autres personnalités.
Inscription d'urgence par 265-19-44.

– L'Institut d'études politiques de Paris organise, le vendredi 27 janvier, la « Nuit Sciences Po » dans l'hôtel de La Rochefoucault, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, Paris-7e, à partir de 23 heures.
★ 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 260-39-60 (poste 3873).

– Le grand banquet annuel des Lorrains de Paris, suivi d'une soirée dansante, aura lieu le vendredi 27 janvier 1984 dans les salons du pavillon Dauphine (place du Maréchal-Delattre-de-Tassigny) sous la présidence de M. André Jacquemin, peintre-graveur, membre de l'Institut.
Inscription et adhésion au 579-99-37.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– *Université Paris-III* (Sorbonne nouvelle), jeudi 26 janvier, à 16 h 30, salle Greard, Mlle Jeong-Lan Kim : « Elaboration d'un syllabus notionnel pour les enseignants de français par l'approche systématique ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Pour cette rubrique s'adresser :
7, rue Sainte-Anne - 75038 Paris Cedex 01 - 261.51.52

Vente s/Publications Judiciaires au Palais de Justice d'EVRY (91) rue des Mazières le *mardi 7 février 1984 à 14 h*

2 BATIMENTS
à us. professionnel *sis lieudit* « Les Bas Sablons »
Chemin des Petits-Prés
LINAS (91)
Mise à prix : 70.000 F

Possibilité de baisse en cas de non-enchère. Cons. préalable indisp. pour enchérir. Pour renseign. s'adresser. à Mes AKOUN et TRUXILLO Avocats ass. à EVRY (91) 4, boulevard de l'Europe. - Téléphone. : 079-39-45. Au Greffe du T.G.I. d'EVRY (91), où le cahier des charges est déposé.

Vente – Palais de Justice Paris
Lundi 6 février 1984 14 heures
APPART. PARIS 18e
3, r. CAVALLOTTI 1er Ét.
30 m² env. Ent. 2 Pces. Cuis. W.C.
CAVE. LIBRE DE LOCATION
M.A. PX 80.000 F.

S'adr. Mme COPPER ROYER
Avocat Paris (17e) 1, r. G. Berger
T. 766-21-03. DOMAINES Bureau 218, 2e ét. 11, r. Tronchet PARIS (8e) T. 266-91-40 poste 1815
Greffe criées Trib' Gde Inst. PARIS ou le cahier des charges est déposé S/Pl. pr visiter le 1er février 1984 entre 16 et 17 h.

Vte s/saisie. Palais Justice EVRY (91) r. des Mazières – 7 FEVR. à 14 h.
APPT. Type F2 avec cave à **VIRY-CHATILLON (91)**. M. à Px **80.000 F**
Résidence Duparchy – 2, RUE D'AJACCIO – Consign. pour enrichir.
Mes ANDRE Avocats 19, r. Féray à Corbeil-Ess. (91) Tél. 496-01-12

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE à PARIS
le JEUDI 9 FÉVRIER 1984, à 14 heures
UN APPARTEMENT sis à PARIS 7e
Bâtiment A dans l'immeuble
5-7-7 bis, rue de la Chaise et 8, rue Récamier
composé de 5 pièces, cuisine au 5e étage ; 2 CHBRES de SERVICE au rez-de-chaussée ; UNE CAVE au 2e sous-sol et UN PARKING au 1er sous-sol.
MISE A PRIX : 750.000 FRANCS
S'adresser à *Me RIBADEAU-DUMAS*, avocat poursuivant, 17, avenue de Lamballe, PARIS 16e.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES
Palais de Justice – Mercredi 8 février à 10 h – En un seul lot
PROPRIÉTÉ à MAISONS-LAFFITTE
US. d'ÉTABLISSEMENT D'ENTRAINEMENT DE CHEVAUX DE COURSES
Comp. 64 boxes, 3 selleries, 2 graineteries, un bureau et cab. de toilette grenier et 2 appartements au-des., ch. div. en 3 ch.
Avenue Maleshertes numéro 1
MISE A PRIX : 500 000 francs
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Catherine LELLUCH, Avt 8, rue Nationale à Mézière-sur-Sein (78) – Tél. : 095.60.19

VENTE au PALAIS de JUSTICE à PARIS, le JEUDI 9 FÉVRIER 1984, à 14 h.
1) PROPRIÉTÉ sise à BAYONNE
(Pyrénées-Atlantiques)
AVENUE DU MARÉCHAL-SOULT « COYOACAN »
413 m² – MISE A PRIX : 90.000 FRANCS
2) MAISON sise à BAYONNE
(Pyrénées-Atlantiques)
2, rue Charcutière et 19, rue des Cordeliers
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
(Outre le service de la Rente viagère due au précédent propriétaire né le 7 janvier 1901.) S'adresser Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, avenue Marceau, PARIS, tél. : 720-82-38. Étude de feu Me SAGETTE, syndic, Mes PAVEC, GIRARD et GUILLEMONAT, syndics, Me GARDERA, avocat à Bayonne.

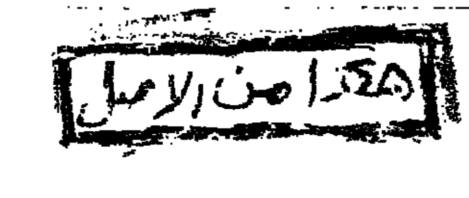
Vte s/ saisie Pal. Just. Evry (91) rue des Mazières - 7 février - 14 h
PAV. à YERRES (91) avec TERRAIN **Cce 411 m2 - M. à Px 150 000 F**
Consign. préalable pour enchérir Rs. à 91-Corbeil-Ess., 19, R. Féray **Me ANDRE Avocat. T. 496-01-12**

Vente Pal. Just. Meaux (77) **MAISON INDIVIDUELLE avec JARDIN**
Jeudi 2 février 1984 à 10 heures
à CLAYE-SOUILLY (S.-et-M.) - 4, av. des Marronniers - 2 a 58 ca **M. à Px 150.000 F**
S'ad. Me NORET, avocat à Meaux (77), 19, place Henri-IV. Tél. 434-00-27.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRETEIL
LE JEUDI 9 FEVRIER 1984, à 9 h 30
UN APPARTEMENT compr. séjour Dble, 2 chambres, cuis., s. de bains, entrée, w-c., au 2e ét. droite
CAVE - EMPLACEMENT DE PARKING, dans un ensemble immobilier.
43-45, rue Jean-Jaurès à CHAMPIGNY S/MARNE (94)
MISE A PRIX : 200.000 F.
S'adr. Mes GASTINEAU, MALANGEAU, BOITTELLE-COUSSAU, avocats assoc. 29, rue des Pyramides, PARIS (1er) - Tél. : 260-46-79 - Ts. avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. – S/Lieux pr. visiter.

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice d'EVRY rue des Mazières
le Mardi 7 Février 1984 à 14 heures
PAVILLON à PARAY-VIEILLE-POSTE
(Essonne)
rue des Mimosas, numéro 2
MISE A PRIX : 150.000 F.
Possibilité de baisse en cas de non-enchère. Consign. indispens. pr enchérir. Pr rens. s'ad. à Mes AKOUN et TRUXILLO, av. à EVRY (91), 4, bd de l'Europe ; tél. : 079-39-45 ; au greffe du T.G.I. d'EVRY où le cahier des charges est déposé.

VENTE SUR LICITATION, au Palais de Justice à CRÉTEIL
le JEUDI 9 FÉVRIER 1984, à 9 h 30 - EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ à ALFORTVILLE (94)
50, rue des Camélias
comprenant MAISON D'HABITATION élevée sur caves, rez-de chaussée surélevé composé d'une *loge* de concierge, 2 pièces et à droite du couloir d'entrée, UN APPARTEMENT de 3 *pièces*, cuisine, w.-c., entrée, débarras. - 4 étages de chacun 2 APPARTEMENTS de 3 pièces, entrée, cuisine, W-C et débarras. - Grenier perdu couvert en tuiles. - JARDIN derrière avec buanderie couverte en tuiles et fibrociment. - LE TOUT de 3 ARES 49 CENTIARES.
DEUX APPARTEMENTS SONT VACANTS
MISE A PRIX : 800 000 F
S'adresser à *Me Omer BARTET*, Avocat, 51, boulevard Montaigut, 94000 CRÉTEIL. - *Téléphone* : 898-10-62. - *Me Sylviane BENISTI-ZAOUI*, Avocat, 9, square Esquirol, CRÉTEIL. - Me Jean-Pierre THUILLANT, Avocat, 10 bis, avenue de la Grande-Armée, PARIS (17e). - Me Marguerite RUIMY-CORCOS, Avocat, 8, place Jean-Giraudoux, CRÉTEIL.- Sur place pour visiter avec permis.



Le Monde

culture

THÉATRE

SHAKESPEARE, au Théâtre du Soleil

« Henri IV », les derniers jours de l'enfance

Le grand cycle Shakespeare, commencé en 1980 par Ariane Mnouchkine avec le Théâtre du Soleil, entre dans sa troisième étape : *Henri IV*, après *Richard II* et *la Nuit des rois*.

La Cartoucherie garde sa disposition de théâtre à l'orientale : la scène, recouverte d'un tapis épais et rude couleur paille. Des lais réguliers séparés par des bandes noires qui conduisent au fond, jusqu'aux fériques rideaux de soie fluide. Une table basse, un tapis que des servants apportent et remportent, c'est tout le décor. Au-delà, sur les murs crépis s'incrustent des poussières d'or pâli. L'or dessine des globes terrestres sur la soie tourterelle qui borde le chemin menant du plateau aux coulisses. Devant, il y a les gongs, les claviers. Comme pour les précédents spectacles, la musique est jouée en direct par Jean-Jacques Lemêtre, Luciano et Moro Marangone. *Elle accompagne de roulements* les entrées en cavalcades, les sorties en cabrioles. Elle prolonge en tonalités graves les discours, scande les péripéties des batailles, enroule les complots dans des trilles ironiques, donne un contrepoint d'émotion aux clowneries.

Henri IV aborde la très complexe histoire des Plantagenet, dont les contemporains de Shakespeare connaissaient certainement mieux que nous les protagonistes. Imaginons l'histoire des républiques, de leurs présidents et ministres, écrite en 2100, et jouée en 2500. Le monde décrit par Shakespeare est loin, aussi loin et légendaire que l'Orient. Les ambitions forcenées, les meurtres, les massacres sont devenus les ressorts d'un drame qui leur survit, qui dépasse leur réalité historique. Il n'y a d'autre réalité que celle des masques, du blanc et du rouge sur les visages vivants, du noir autour des yeux et qui les fait brillants, des robes rutilantes, des corps qui gambadent, souples et silencieux, et qui se figent en des poses hiératiques. Il n'y a rien d'autre que le théâtre en costume d'Orient.

Pour *Richard II*, Ariane Mnouchkine s'est inspiré du nô comme symbole de l'art épique le plus par. Pour *la Nuit des rois*, du kathakali comme symbole d'un jeu baroque aux règles subtiles que les dieux s'amusent à pervertir — le jeu des identités incertaines. *Henri IV* juxtapose des rêves de samourais et de maharadjas, de princes persans et de guerriers mandchous, de clowns universels.

Dans *Henri IV*, le personnage *principal est Falstaff, le gros* paillard truculent, compagnon de beuverie du prince de Galles, futur Henri V. La pièce raconte d'abord leurs quatrecents coups complices, leur tendresse viscérale et pudique, quasi filiale, vouée au déchirement. C'est littéralement une pièce d'hommes. On n'y voit que deux femmes, et encore dans des rôles effacés : une hôtesse d'auberge et Lady Percy (toutes deux interprétées par Odile Cointepas). Le jeune Henri est Georges Bigot, qui était déjà Richard et l'adolescent languide de *la Nuit des rois*, dont il a gardé le style de costume, le caractère despotique et capricieux, comme si, lassé de ses rêveries idylliques, il avait décidé de changer de jeu et d'expérimenter les plaisirs crapuleux. Mais il reste un enfant ; d'ailleurs, sa position de prince héritier le protège, c'est seulement quand il aura à la défendre qu'il se dépouillera de son innocence et se connaîtra. *Henri IV*, ou les derniers jours de l'enfance, auprès d'un vieillard chaleureux (Philippe Hottier). Avec sa *haute silhouette, son crâne* dégarni hérissé de deux cornes grises, dans les volants roses qui dissimulent son faux ventre, Falstaff ressemble *davantage à un person*nage de Lewis Carroll qu'à un clown indien.

Dans ce troisième spectacle du cycle Shakespeare, Ariane Mnouchkine atteint l'extrême de son défi.

La réussite même de ses transpositions précédentes ajoute à la difficulté. Le public se coule naturellement dans le décor, y adhère au premier regard, avec une ferveur réconfortante, mais quand même un peu inquiétante : il attend tellement, ne veut pa être déçu, il a la foi. De plus, l'effet d'étrangeté se perd, devrait venir d'autre chose. Mais les acteurs aussi semblent s'être familiarisés avec l'espace et les codes de jeu. Leur aisance assourdit la tension dramatique. Ils retrouvent les gestes très commedia dell'arte des spectacles d'avant, en particulier *l'Age d'or*. Par moment, l'Orient apparaît comme un déguisement, ce qui n'était jamais le cas avec *la Nuit des rois* et *Richard II*.

Henri IV, c'est vrai, est d'une construction plus lourde. L'épique et le comique ne s'équilibrent pas si bien. On ne connaît pas assez l'histoire réelle pour situer les personnages les uns par rapport aux autres, l'intrigue se suit comme un feuilleton dément. Le comique est nettement plus riche, il s'ouvre sur des profondeurs, sur le mystère des sentiments insaisissables et pourtant brûlants. La scène où Falstaff et le jeune Henri jouent alternativement le rôle du roi reprochant à son fils ses mauvaises fréquentations, cette scène où l'un et l'autre, sous couvert de jeu, se disent leur mutuelle dépendance, combien ils s'aiment et se méprisent, cet aveu-adieu prémonitoire, est un sommet, un miracle d'émotion et de noblesse. De même les scènes de bataille devant la soie carmin où *la terre éclate en taches* d'or, et qui frémit par vagues comme par l'effet de milliers de corps à corps mortels et de chevaux *galopants, cette soie où s'empêtre* Falstaff comme un fantôme sanglant. En fait, on ne voit rien que de flamboyantes marionnettes. Des fils *rouges pendent* aux lèvres des soldats, insectes effrayants et dérisoires qui tuent avec des épées de bois. Mais il suffit d'un corps ramassé sur lui-même, une tache de brocart scintillant sur le tapis couleur paille pour raconter la solitude de l'homme devant la mort.

Ariane Mnouchkine possède l'art de porter le théâtre d'un seul mouvement prodigieusement vital jusqu'aux points essentiels, et de montrer comme ils rayonnent. C'est un art généreux, et les images en sont si belles que, réellement, il abolit les frontières. Non seulement, après l'Allemagne (le Festival de Munich 1983) et Berlin, les Shakespeare vont à Los Angeles pour le Festival olympique et au Japon, mais on vient de partout à la Cartoucherie. Qui aurait pu penser il y a treize ans que ce hangar dans le Bois de Vincennes deviendrait un tel point de rencontre ?

COLETTE GODARD.

* Cartoucherie, Théâtre du Soleil. - Du mercredi au samedi, 18 h 30, dimanche, 15 h 30. La distribution comprend égalment John Arnold (Henri IV), Hélène Cinque, Philippe Carbonneaux, Philippe Blancher, Fabien Gargiulo, Guy Freixe, Maurice Durozier, (le comte de Douglas), Julien Maurel (Henry Percy) Serge Poncelet. Les costumes sont de Jean-Claude Barriera et Nathalie Thomas.

MUSIQUE

A L'OPÉRA DU RHIN

Un « Don Giovanni » noir

L'Opéra du Rhin devait présenter *Don Giovanni* dans une production de l'Opéra de Cologne signée Jean-Pierre Ponnelle. Mais dans l'impossibilité imprévue d'utiliser celui-ci, René Terrasson décidait courageusement, pour des raisons autant morales que financières, d'improviser *un autre* spectacle.

On ne monte pas le chef-d'œuvre de Mozart en un mois; la mise en scène de Maté Rabinovsky, banale, *hésitante, où quelques idées surna*gent dans une action inconsistante, a donc bien des excuses, comme ces éléments de décors, tirés du magasin des accessoires, et ces vagues projections de branchages et de nuages, ou la statue du Commandeur recouverte d'un voile blanc, qui éclairent vaguement la scène plongée dans l'obscurité. A croire qu'il n'y a jamais de soleil à Séville.

La distribution ne donne malheureusement guère plus de satisfactions, au moins côté dames : le grelottement qui afflige la voix aux dures attaques de Donna Anna (Magdalena Cononovici) l'empêche de chanter legato et la pose du timbre est si aléatoire qu'elle écorne un peu trop souvent la justesse; Yoko Watanabe, qui fut ici une très bonne Butterfly, incarne une Elvire plus frémissante et émouvante, mais son vibrato très chargé paraît insuffisamment raffiné pour Mozart; quant à l'Américaine Rhonda Bachmann, son emploi de second rôle d'opérette s'avère tout à fait insuffisant dans Zerline.

Le Don Giovanni noir d'Arthur Woodley ne manque pas d'une certaine séduction satanique, le phrasé est souple et expressif, même si le timbre très dépouillé reste assez sec et décoloré. Un Ottavio prosaïque, mais bien chantant (Dieter Bundschuh), un solide Masetto (Jacques Trigeau) et un Leporello confortablement installé dans un personnage *traditionnel (Gerolf Scheder) relèvent* un peu le niveau de cette représentation, sauvée par la direction chaleureuse et dramatique de Theodor *Guschlbauer qui nous rappelle la pré*sence de Mozart. Encore n'a-t-il sans doute pas eu le temps d'imposer pleinement sa marque à l'orchestre *et aux chanteurs; trop d'approxima*tions et de décalages laissent incrédule, quand on se souvient de sa parfaite *Clémence de Titus* à Lyon l'an passé.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations à Strasbourg, les 28 et 30 janvier, 1er, 3 et 6 février; Mulhouse, les 8 et 10 février; Colmar, les 16 et 18 février.

OUVERTURE DU MIDEM CLASSIQUE A CANNES

Une caisse de résonance

Pour la seconde fois, le Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) s'étend à la musique dite « sérieuse » au nouveau Palais des festivals de Cannes. Lundi 23 janvier, jour de l'ouverture, dans ses travées, moins séparées que l'an passé, du rock et des variétés, une certaine animation régnait. Mais le nombre des exposants n'a guère évolué : 102 sociétés (contre 1 200 en variétés) dans 30 stands. Les grandes marques (Philips, Deutsche Grammophon, EMI, RCA, Decca, etc.) continuent à bouder et n'ont même pas condescendu à ajouter un modeste rayon classique dans leurs stands variétés.

Il s'agit donc bien là d'une volonté des trusts internationaux qui semblent menacer l'avenir de cette manifestation. Mais, au cours de sa première conférence de presse, M. Bernard Chevry, commissaire général, a dit : *« Nous n'avons pas fait le MIDEM classique pour gagner de l'argent, et cela ne l'empêche pas de se développer. »*

En effet, le deuxième objectif que s'était fixé le directeur artistique Pierre Vozlinski semble en passe d'être atteint : celui de réunir à Cannes un grand nombre de professionnels de la musique, qui n'ont guère de plate-forme commune pour se rencontrer. Dix-huit conférences et colloques se dérouleront ces jours-ci avec des responsables internationaux de tous genres : les conseils de *la musique de l'UNESCO, les direc*teurs d'orchestres symphoniques, de bureaux de concerts, de conservatoires, de centres culturels, les *sociétés d'auteurs, les Jeunesses* musicales, les délégués régionaux à la musique, la Fédération internationale de musique chorale, etc.

Dans les premiers jours, au moins, on peut attendre de cette vaste concentration un mouvement de relations et d'échanges fructueux sinon mesurables. On notera que 250 journalistes internationaux (contre 170 l'an passé) couvrent le MIDEM classique, dont 30 Allemands. Et 70 radios sont représentées (en raison, surtout, de la création d'un marché international des programmes musicaux radiophoniques). *Comme* l'an passé, France-Musique émet directement du Palais des festivals dix-huit heures par jour et retransmet tous les concerts.

Les différentes autorités françaises n'ont pas manqué d'utiliser la caisse de résonance du MIDEM. Après l'inauguration de celui-ci par M. Jack Lang, ministre de la culture, deux conférences de presse ont déjà été tenues par M. Maurice Fleuret, directeur de la musique : l'une avec M. Michel Pezet, président du conseil régional, sur « la politique de la musique et de la danse pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'autre sur l'aide à l'édition phonographique, tandis que la ville de Nice, par la bouche de son maire, exposait son ambitieux programme municipal (nous y reviendrons).

Dernier pôle du MIDEM classique : les concerts destinés à présenter quatre fois par jour de jeunes artistes en profitant de cette grande réunion internationale. Bien que très suivis, ils sont parfois un peu noyés dans le tohu-bohu des réunions, conférences de presse, cocktails et invitations de tous genres. On a pu entendre ainsi Jin-Li, le petit violoniste chinois de quinze ans, protégé de Menuhin, le Lamentabile Consort, qui réunit dans des musiques anciennes et modernes cinq chanteurs suédois non dépourvus d'humour, comme leur nom le prouve, Gérard Caussé et François Duchable, dont l'interprétation des deux sonates pour alto et piano de Brahms, immédiatement gravées, sortira sur disque Erato juste pour la *fin du MIDEM*.

Mais le clou de cette première journée a été un opéra pour enfants de Gian Carlo Menotti, *Le garçon qui a grandi trop vite*, réalisé par le Centre français lyrique et les Jeunesses musicales de France et joué à ravir par de petits Cannois des écoles primaires, accompagnés par l'Orchestre Provence-Côte d'Azur, sous la direction de Philippe Bender. Ce discret apologue contre le « racisme » envers ceux qui sont différents, dans un style de bande dessinée avec une grosse machine qui éructe une réjouissante musique électronique, pourrait bien devenir un classique du genre, surtout dans la mise en scène pétillante d'humour du compositeur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'enregistrement paraît cette semaine chez Auvidis.

PATRIMOINE

Sauver les carrières de Meudon

Les carrières dans lesquelles on extrayait aux 18e et 19e siècle le blanc de Meudon vont disparaître (1). La municipalité a décidé de les combler afin d'y établir une ZAC (zone d'aménagement concerté) et d'y construire de nouveaux immeubles. Le procédé est habituel. Mais à Meudon, ce n'est pas seulement un pan du passé dont on déblaye les restes « inutiles », c'est un site unique et, pour les scientifiques un lieu d'études recouvrant... 60 millions d'années.

L'histoire ne dit pas encore pourquoi les ouvriers qui travaillaient à cet endroit creusèrent la craie de telle sorte que de simple carrière, celle de Meudon devint une cathédrale comme on *en trouve dans les mines de* sel en Pologne. Une cathédrale enfouie entre 30 et 50 mètres, avec des cryptes et des enfilades de galeries aux voûtes d'arête. Une architecture digne de nos plus belles églises, tail*lée à la main et à la pioche*. Des morceaux de silex, incrustés dans les murs surgissent parfois qui, dans l'obscurité, deviennent gargouilles, prolongées par l'ombre des stalactiques.

Pour les scientifiques, l'inté*rêt des carrières de Meudon* est triple : spéléologique, paléontologique et géologique. Cet aspect, si l'on refuse de s'intéresser à la beauté de l'endroit suffirait à le protéger. Mais l'enquête publique est en cours. *Alertés*, les Meudonais visitent enfin les carrières grâce à l'action de M. E. Gossé qui recueille leurs signatures (2). Suffiront-elles pour empêcher la destruction d'un site dont la municipalité dévrait mieux *mesurer* l'intérêt touristique, historique et scientifique.

C. Ba.

(1) *Le blanc de Meudon servait* à faire de la peinture, des dorures, ainsi qu'à nettoyer les vitres.

(2) 7 *ter*, rue du Docteur *Arnaudet, 92190 Meudon.*

NOTES

Cinéma

« UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ » de Vadim Abdrachitov

L'insaisissable vérité

Pur produit de l'ère Andropov, pour laquelle la lutte contre la corruption est la priorité des priorités ? Simple suspense que n'auraient pas renié Alfred Hitchcock ou Fritz Lang dans sa veine policière ? Le réalisateur Vadim Abdrachitov et surtout son scénariste, Alexandre Mindadzé, laissent ouvertes toutes les hypothèses, nous *révèlent que* tout cloche, dans le travail, dans les mentalités, lors de l'enquête effectuée dans une petite bourgade de province à l'occasion d'un accident de chemin de fer. Le chauffeur du convoi a été tué, son assistant a pu sauter à temps. Personne ne veut *prendre ses responsabilités*, un journaliste, la télévision jouent le jeu de la prétendue objectivité.

Plus que son intrigue trop finement ciselée qui oppose et contraste un magistrat enquêteur et le journaliste, le film a surtout le mérite de montrer une Union soviétique sans Ripolin, aux murs lépreux, dans sa banalité la plus envahissante. Deux morceaux de bravoure symétriques, au début et à la fin, avec scène de *foule et cérémonie* ultra-solennelle, ajoutent leur fausse évidence à l'ambiguïté propre du sujet : l'Etat de fait, superposé à l'Etat de droit, pas plus rassurant que ça, a de quoi surprendre les âmes naïves.

L. M.

Livres

Les excentriques du cinéma français

Acteurs et actrices de complément décrochant, parfois, un personnage de premier plan, ils jouèrent si souvent qu'on les considéra comme des vedettes. Ils le devinrent, c'est vrai, par leur silhouette, leurs voix, leurs visages. Car, pour eux, de 1929 à 1958, les petits rôles firent les grandes – ou longues – carrières.

Des débuts du parlant à ceux de la nouvelle vague, le cinéma français ne fut-il pas un cinéma d'acteurs ? Par un choix de cent cinquante « excentriques » (entendez spécialistes d'emplois typiques), *Raymond* Chirat et Olivier Barrot en donnent la preuve, avec les interprètes dits secondaires, les clignotantes et indis*pensables étoiles* qui gravitèrent autour des astres royaux.

Raymond Aimos, Pierre Alcover, Andrex, Lucien Baroux, Raymond Bussières, Colette Darfeuil, Suzanne Dehelly, Marguerite Deval, Robert Le Vigan, est-ce que cela vous dit quelque chose ? Peut-être oui, peut-être non, cela dépend des générations, de la cinéphilie. cent cinquante croquis ou portraits détaillés (Raymond Chirat en est l'auteur des trois quarts), composent un album des facettes multiples ou des attitudes immuables.

Les images des films sont des photos d'identité apposées sur des passeports pour voyages nostalgiques. Au fait, saviez-vous que Sylvie, qui finit « vieille dame indigne », chez René Allio, se prénommait Louise ?

J. S.

★ *Les Excentriques du cinéma français, par Raymond Chirat et Olivier* Barrot. Éditions Henri Veyrier. 272 pages ill., 168 francs.

Théâtre

Projets pour Avignon

Le centre dramatique de Grenoble, qui avait présenté *les Céphéides*, de Jean-Christophe Bailly au dernier Festival d'Avignon, revient à cour d'honneur en 1984 avec un Shakespeare, *Richard III*, mis en scène par Georges Lavaudant. Le rôle-titre est *tenu par* Ariel Garcia-Valdès, qui ne pourra donc pas monter à Grenoble le *Spectacle comique* prévu pour le mois de mai.

Bernard Faivre-d'Arcier, directeur du Festival, a annoncé sept troupes de danse, dont celle de Régine Chopinot, qui doit mettre en scène avec Jean-Paul Gaultier un spectacle total, ainsi que deux innovations : l'ancien hospice Saint-Louis abritera des expositions consacrées aux sciences et aux techniques de communication, un écran géant sera installé à l'île de la Barthelasse pour y recevoir des films et des enregistrements vidéo — en liaison avec le Festival — des Jeux olympiques de Los Angeles.

Le Festival négocie avec le TNP la venue de deux *mises en scène* de Manfred Karge et Mathias Langhoff : *le Prince de Hombourg* — créé à Villeurbanne le 10 mai — et *la Cerisaie* — en coproduction avec la Comédie de Genève.

Le Centre national de Madrid, qui présente du 13 au 20 février *Lumière de Bohême* de Valle Inclan au Théâtre de l'Europe, pourrait venir à Avignon avec *Edouard II*, de Marlowe. Mais le programme définitif du Festival ne sera pas fixé avant le mois de mars.

C.G.



PETITES NOUVELLES

■ LES PREMIÈRES RENCONTRES LATINES, dont la vocation est de concrétiser chaque année la communauté culturelle des pays d'expression latine, se tiendront à Paris du 30 janvier au 4 février. La chanteuse brésilienne Betina et la Française Marie-Paule Belle ouvriront ce festival, suivies par Bernard Lavilliers et le Cuarteto Cedron, en clôture, une soirée « tango » avec le Trio Mosalini, Beytelman et Caratini, et l'orchestre Gotan, Argentins établis en France. Le Cuarteto Cedron se produira également les 10 et 11 février prochain au Théâtre Paul-Eluard de Choisy-le-Roi en compagnie de Miguel Angel Estrella.

● FELLINI A ZURICH. — La ville de Zurich rend hommage à Fellini, jusqu'au 11 mars, avec une rétrospective intégrale de ses films et une exposition de ses dessins. Le cinéaste est venu présenter *Et vogue le navire*.

■ FESTIVAL DE CANNES. — C'est le comédien et écrivain Dirk Bogarde qui présidera le 37e Festival international du film, qui aura lieu à Cannes du 11 au 23 mai.

■ LE NOMBRE D'ENTRÉES PAYANTES aux expositions de la Réunion des musées nationaux en 1983 *a constitué un record* absolu avec 1 889 000.

On n'en avait enregistré que 519 550 en 1982 et 985 450 en 1981.

Avec les entrées gratuites, selon la *lettre d'information du ministère de la* culture, le chiffre doit approcher les 2 500 000 visiteurs.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LOLITA - Bastille (357-42-14), 21 h.
LE PHARAON - Poche (548-92-97), 20 h 30.
VERS DAMAS - Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
JAMAIS DEUX SANS TOI - Tristan Bernard (522-08-40), 21 h.
LE RHINOCÉROS - Chelles, CAC (421-20-36), 20 h 45.
AUTANT EN EMPORTE LE VENT - Marigny (256-04-41), 20 h 30.
AGNÈS - Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h.
LÉONIE EST EN AVANCE - Choisy, Théâtre Paul-Eluard, (890-89-79), 20 h 30.
CHANT DU CYGNE - Petit Montparnasse (320-89-90), 22 h.
PROMÉTHÉE ENCHAINÉ - Lierre (586-55-83), 20 h 45.
LE VOYAGE A BERLIN - Dejazet (887-97-34), 20 h 30.
ABRAHAM ET SAMUEL - Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30.
RAYON FEMMES FORTES - Théâtre de Paris, petite salle (280-09-30), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 20 h : L'Enlèvement au sérail.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : La critique de l'Ecole des femmes/L'Ecole des Femmes.
CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier : 20 h 30, Les possédés.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.
TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30, L'Oiseau vert.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : La Khovanstchina.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), à 20 h 30 : Théâtre pantomime de Wroclaw.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) : 20 h 30, « Le dernier soliste » (J.-P. Farré).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 30 : Rufus.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Président Haudecœur.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 18 h 30 : le Passeport.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Hamlet.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Albatros.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique : Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts.
EPICERIE (329-46-78), 20 h 30 : la Pendule.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-53-93), 20 h 30 : Rapport pour une académie.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : William Ier.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 18 h 30 : Recatompilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61) 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K 2.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), II. 20 h 30 : l'Ecume des jours : III. 20 h 30 h : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Un milieu sous la mère ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE EN HERBE (277-15-22), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits du tarot ou les Jeux du hasard.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Paysage de l'aveugle.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle 20 h 30 : Textes de M. Duras.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-28 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 24 janvier

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) 21 h : Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : le Prince éternel.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... et acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Fou, moi ? Jamais.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 45 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : « La folle nuit érotique de Roméo et Juliette ».
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 21 h M. Boujenach.
LA TANIÈRE (337-74-39), II. : B. Meulien, 22 h 30 : H. Moulhous.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : A. Métayer.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : Lâche-moi les claquettes.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : D. Devere ; 22 h : J.-P. Caron, G. Tellier.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 15 : P. Desproges.
FORUM (297-53-47), 20 h 30 : V. Lagrange, O. Kowalski.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val.
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : V. Duarte ; 21 h : Ch. Bernard.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 Y. Duteil.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), 21 h : Nana Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Toto Bissainthe.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Marilyn je t'aime.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : René, Daniel, W. Rios.
ZENITH, parc de La Villette, (501-80-12), 20 h 30 : Renaud.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Lolita and Co.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Danse Buto.

Les concerts

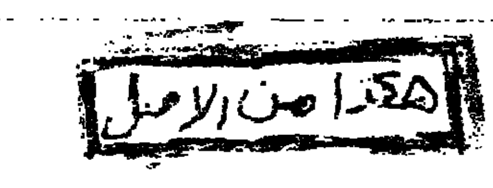
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-B. Pommier (Haydn, Stravinski, Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Cerha (Schreker).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 20 h 45 : Ensemble Kuijken, R. Jacobs (Bach, Dumont, Haendel...).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : V. Dietshy, A. Zaepffel, A. Zylberaych, M. Muller (Haendel).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de chambre de l'Europe, dir. : M. Pollini (Wagner, Mozart).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio, Ensemble vocal J.-P. Lore, dir. : J.-P. Lore (Albinoni, Schubert).
Eglise Saint-Eustache, 20 h 45 : Orchestre, dir. : E. Martin (Brahms).
Cité internationale des arts, 21 h : J.-M. Conquier, E. Levonnois (Sandek).
Salle Cortot, 20 h 30 : J.-Y. Fourmeau, D. My (Charpentier, Berio, Sancan).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Ray Lema.
LE MÉCÈNE (271-33-41), 21 h 30 : A. Sheppard ; L. Cugny ; P. Maxfield ; Ph. Dallais.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : M. Slim.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : N. Pereira.
SAVOY (277-86-88), 21 h : Badault, Torchinsky, Chassagnite.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury.
SUNSET (261-46-60), 23 h : Cl. Barthélemy, J.-L. Pontieux, J. Mahieux.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (831-11-45), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Mozart, Mahler).
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : le Marionnettiste de Lodz.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : le Roi Victor.
BRETIGNY, Ciné 220 (084-95-75), 21 h : C. Magny.
CRÉTEIL, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : C. Carlson ; Petite salle, 20 h30 : Une lune pour les déshérités.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h30 : la Cruche cassée.
MARLY-LE-ROI, Th. J.-Vilar (928-74-87), 21 h : Z. Kessler, M. Vossen.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise banquise.
VITRY, Th. J.-Vilar (681-68-67), 20 h 30 : l'Ignorant et le Fou.



SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) 19 h, Festival de Rotterdam : Permanent vacation, de J. Jarmush ; 21 h, Cinéma japonais : Bon courage, larbin ! ; Après notre séparation, de M. Naruse.

BEAUBOURG (278-35-37)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-08).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (255-18-45).

LA CAGE AUX POULES (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

CANICULE (Fr.) (*), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DENTS DE LA MER N° 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU MAL, (**) film américain de Paul Nicolas, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Olympic, petite salle, 14e (545-35-38). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BON PLAISIR, film français de Francis Girod, Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

P'TIT CON, film français de Gérard Lauzier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ, film soviétique de Vadim Abdrachitov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80)

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumières, 9e (236-49-07).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

MEGAVIXIENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).

LONESOME COW-BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Tep (Hsp.), 20e (797-96-06).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version *Delavault* ; version *Gal* ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Studio St-Lambert, 15e (532-91-68).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JEREMIAH JONHSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK, (vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07)).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Arcades (233-34-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OSSESSIONE (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAQUES SANGLANTES (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

RACKET (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e : (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83.

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

Les festivals

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) : Lolna, une femme allemande.

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Monkey business.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : In Girum Imus Nocte et Consuminur Igni.

DIALOGUES AMOUREUX DU CINÉMA (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33) : Simone Barbes ou la vertu.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 10 : Huit et demi ; 17 h 45 : Fellini Roma ; 18 h 30 : Casanova.

FILMS FANTASTIQUES A AVORIAZ (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; 18 h : Massacre à la tronçonneuse ; 20 h : Liban ; 22 h : Résurrection.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Loi du seigneur.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : studio 28, 18e (606-36-07) ; Jamais plus jamais.

J. SCHATZBERG (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38) : Portrait d'une enfant déchue.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : Vivre vite.

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (325-65-04) : Richard III.

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) : Voyage au centre de la terre.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 05.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 19 h 50.

BULLITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 45.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : 19 h 15.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 19 h 05.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

LA ROSE ET LA FLÈCHE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 05.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 10.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.

COMMUNICATION

Mardi 24 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information : Derrière les murs du lycée.
Magazine de la rédaction de TF 1.
Un reportage de F. Bouchet et A. Retsin sur l'enseignement au lycée Bichat de Lunéville (867 élèves), ses temps forts (la classe), ses temps morts (permanences, récréations) et ses instants de liberté. A quoi sert l'école en 1984 ? Des témoignages d'adolescents de seize à dix-neuf ans.

21 h 35 Musique : Il Signor Fagotto.
Opéra bouffe de J. Offenbach, mise en scène M. Jacquemont, dir. L. Dunoyer de Segonzac, réal. J. Hennin avec K. Fender, J. Sand, G. Butin.
Le maître Bertolucci souhaite que sa fille Clorinda épouse Caramello, un vieil antiquaire épris comme lui de musique sérieuse, mais celle-ci en aime un autre, un jeune musicien inspiré par la musique gaie.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 40 Cinéma : Une étrange affaire.
Film français de Pierre Granier-Deferre (1981), avec M. Piccoli, G. Lanvin, N. Baye (110 mn).
Un nouveau P.-D.G. prend la tête d'un grand magasin vieillot. Il bouleverse la vie d'un jeune cadre — assez médiocre — du service publicité auquel il confie des responsabilités pour mieux le fasciner et en faire une sorte d'esclave.
D'après un roman de Jean-Marc Roberts, un film original par l'étrangeté de son atmosphère, la mise en scène de rapports psychologiques extrêmement ambigus.

22 h 30 Mardi cinéma, de P. Tchernia et J. Rouland.
Avec Francis Perrin, Andréa Ferréol, Margot Kidder et Jacques Villeret.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Michel Strogoff.
Film franco-yougoslave de Carmine Gallone (1956), avec C. Jurgens, G. Page, H. Nassiet (115 mn).
Vers 1880, un courrier du tsar doit porter secrètement un message à Irkoutsk, ville menacée par les hordes tartares. Sept mille kilomètres de parcours, et la traversée d'une région envahie. Imagerie cosmopolite, d'après le roman de Jules Verne bizarrement adapté.



22 h 30 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit (en simultané sur France-Musique).
Spécial MIDEM : Quatuor opus 18 nº 1 de Beethoven, par le Quatuor Pro Arte de New-York.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

19 h *Informations.*
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : L'ethnologie en question (avec R. Jaulin, J.-T. Desanti).
21 h 15 Orgues (concert donné en l'église Saint-Pierre des Chartreux à Toulouse, le 28 juin 1983) : A. Isoir, J.-M. Beauvarlet-Charpentier, B. Lagacé, interprètent des œuvres de Titelouze, Gibbons, A.-L. Couperin...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (en direct du Palais des congrès) : « Ouverture d'Obéron », « Air de Max » du « Freischütz », « Air d'Agathe », du « Freischütz » de Weber, « Air de Lohengrin », « Air d'Elisabeth » de Tannhäuser, extrait de « la Walkyrie », extrait de « Tristan et Isolde », de Wagner par l'Orchestre de Lyon, dir. E. Krivine, sol. W. Raffeiner, ténor, H. Garetti, soprano.
22 h 30 Fréquence de nuit : à 23 h 5, concert en simultané avec FR 3 : « Quatuor » de Beethoven par le Quatuor Pro Arte ; concert (non télévisé) : « Troisième Quatuor » de Bartok, « Quatuor » en fa mineur, de Brahms par le Quatuor Pro Arte.

Mercredi 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
La comptabilité.
13 h 50 Vitamine.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Temps X.
17 h 40 Infos jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : les petits drôles.
19 h 53 Tacotac : La Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Feuilleton : Dallas.
J. R. met en accusation un membre influent de l'organisation pétrolière. Cliff et Bobby sont en concurrence.
21 h 25 Indications.
Magazine de I. Barrère et E. Lalou.
Au sommaire : la résonance magnétique nucléaire appelée à remplacer le scanner ; l'utilisation de la caméra à positrons ; l'endoscope miniature pour visualiser les cordes vocales ; un nouveau procédé de diagnostic anténatal ; l'autodialyse à domicile. (Cette émission est prolongée par un débat vendredi 27 sur France-Culture à 20 h).
22 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Raid au jardin d'Allah, ou une traversée du Sahara en hiver.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Jean-Baptiste Mondino, Roman Holliday, Gap Band, les groupes Imagination, The Rock Steady Crew.
17 h 45 Terre des bêtes : La chèvre du Rove.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Homme au masque de fer.
D'après A. Dumas, réal. M. Newell, avec R. Chamberlain.
Une adaptation libre d'un roman d'Alexandre Dumas. Le 18 septembre 1698, le nouveau gouverneur de la Bastille franchit les portes de la prison en compagnie d'un homme masqué. Ce mystérieux prisonnier est mort le 19 novembre 1703. Qui était-il ?
22 h 20 Mœurs en direct : Yoredeth ou la réunion de deux guerres.
Reportage de Simone Bitton.
Le retour d'une jeune juive qui a quitté Israël huit ans auparavant. La télévision, la situation des territoires occupés, son regard subjectif sur l'évolution de son pays et les raisons pour lesquelles elle a décidé de vivre en France.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Spécial Guy Béart ; avec B. Menez, G. Lenorman.
21 h 45 Journal.
22 h 5 Feuilleton : Exil.
De R. Muller et E. Günther, d'après L. Feuchtwanger. Réal. E. Günther, avec K. Löwitsh, L. Martini, V. Glowna...
Quatrième épisode. Trautwein, d'un cinéma de banlieue, lance un appel à la Suisse pour la libération de Benjamin. Un feuilleton décevant sur la résistance allemande à Paris en 1935.
23 h Prélude à la nuit (en simultané sur France-Musique).
Spécial MIDEM : Mélodies du seizième siècle, par le Lamentabile Consort.
23 h 15 Coupe d'Europe
des clubs champions de basket-ball. Limoges, C.S.P. Cantes (Milan) ; 2e mi-temps.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Court métrage.
17 h 15 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Carrefour de l'outre-mer.
18 h 30 Vie régionale (magazine d'information).
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Dessin animé : Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Récits aztèques de la conquête », par G. Bandot, T. Todorov.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : la triche et les tricheurs.
15 h 2 *Les après-midi de France-Culture* : les cosmologies ; à 16 h 20, Science à l'infinitif (le verbe entendre) ; à 17 h, émission spéciale.
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : linguistiques fantastiques.
20 h Albéric Magnard : un symphoniste à découvrir.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Jazz : A. Briggs.
12 h 30 Concert : Œuvres de Mozart, Debussy, Chopin, par Dang-Tai Son, piano.
14 h Microcosmos : Rubriques habituelles.
17 h 05 L'imprévu : Jazz.
18 h 30 Concert : « Une saison en enfer », d'après A. Rimbaud par le Groupe de recherches musicales de l'INA.
20 h 5 Les chants de la terre.
20 h 30 Concert (donné à Berlin le 8 septembre 1983) : « Concerto pour piano et orchestre nº 2 », « Concerto pour piano et orchestre nº 4 », « Concerto pour piano et orchestre nº 1 », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Russel-Davies, sol. A. Brendel, piano.
22 h 30 Fréquence de nuit : vers 23 h, Concert (en simultané avec FR 3).

Après le maintien de M. Guibert

L'ACCORD SUR L'« AFFAIRE CORSE » NE RÈGLE PAS TOUTES LES DIVERGENCES A FR 3

M. Édouard Guibert continue à « *exercer ses fonctions de directeur de l'information à FR 3* », déclare le communiqué publié lundi soir, 23 janvier, par la présidence de cette société, au terme d'une journée d'explication « au sommet ». Face à la crise qui risquait d'ébranler gravement FR 3, MM. Holleaux, Moati et Guibert ont choisi de n'évoquer publiquement que les problèmes de l'information en Corse « *pour réaffirmer leur attachement au principe de la liberté de l'information* ». « *Au cours d'un prochain déplacement en Corse, ils rediront,* indique le communiqué, *que cette liberté doit être respectée par tous, partout, et qu'elle implique évidemment la responsabilité des informateurs.* »

Le laconisme du communiqué officiel rend mal compte de la longue conversation « au sommet » qui s'est déroulée lundi 23 janvier. Une dépêche de l'AFP ayant affirmé qu'« *un accord serait intervenu* » renforçant les pouvoirs et les moyens de l'information, M André Holleaux, P-DG de FR 3 nous précisait, mardi matin 24 janvier, que cette information était « *totalement inexacte* ».

Dans la journée de lundi, deux réactions syndicales très dures donnaient le ton du malaise interne. Selon le SNRT-CGT, « *le moment est venu* » pour M. André Holleaux « *de tirer les conclusions de son incapacité à résoudre les problèmes* » de FR 3. Pour sa part, le syndicat des journalistes FO « *Appelle les rédacteurs à faire front contre les tentatives de déstabilisation de service public qui se sont manifestement relayées maintenant de l'intérieur même de FR 3* ». Enfin le Syndicat national des journalistes estime *que « ce sont tous les choix fondamentaux de la société FR 3 qui sont en jeu. Il est désormais évident qu'il va falloir que la chaine se pose enfin les vraies questions et arrête ses choix de manière claire ».*

● *Les temps de parole à la télévision.* — Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication a rendu publics, lundi 24 janvier, les temps de parole dont ont bénéficié les différents responsables politiques et les syndicats durant le quatrième trimestre 1983. Le président de la République et le porte-parole du gouvernement : 4 heures 9 minutes et 21 secondes ; le gouvernement : 10 h 20 mn 25 s ; le PS, le PCF et le MRG : 9 h 13 mn 11 s ; et l'UDF et le RPR : 9 h 49 mn 50 s ; la CFDT : 1 h 15 mn 37 s ; la CGT : 1 h 4 mn 32 s ; la FNSEA : 59 mn 54 s ; le CNPF : 58 mn 34 s ; FO : 39 mn 17 s ; la CGC : 12 mn 22 s ; la CFTC : 7 mn ; les organisations représentatives des petites et moyennes entreprises : 1 mn 27 s ; la FEN : 1 mn 1 s

● *Larousse et l'histoire de France.* — Info-Larousse lance le 25 janvier une nouvelle série de fascicules hebdomadaires (128 au total), allant de la Révolution à nos jours. Les heures glorieuses, comme les heures malheureuses, la vie quotidienne des Français, défileront sous les yeux des lecteurs (le fascicule : 10 F).

★ **Librairie Larousse, 120, boulevard Raspail, 75006 Paris.**

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Une force de dissuasion

(Suite de la première page.)

Comme le travail a été fait en étroite concertation entre les députés socialistes et le gouvernement, il est probable que ce dernier reprendra à son compte la plus grande partie des amendements proposés, notamment ceux qui modifient nettement la première version.

La nouvelle rédaction fait apparaître, en effet, deux reculs sensibles : les hebdomadaires d'information générale et politique ne sont plus comptabilisés dans les concentrations ; il ne serait plus exclu de pouvoir posséder à la fois des journaux en province et à Paris.

Dans le premier cas, on invoque la complexité de l'application de la loi si on inclut les hebdomadaires ; dans le second, la nécessité d'éviter toute différence de traitement entre le « national » et le « régional », qui pourrait être frappée d'inconstitutionnalité. Mais, sur les deux points, la conséquence est d'exclure concrètement la presse du parti communiste des groupes touchés par le projet, tout en la laissant dans le champ d'application de la loi (article 2). Même si le PCF n'est pas totalement satisfait, on espère de lui au moins une abstention.

Autre conséquence du second recul : frapper un peu moins durement le groupe Hersant, en lui donnant la possibilité, par exemple, de conserver *l'Aurore* et des quotidiens de province.

En définitive, la majorité aboutit, dans l'état actuel du projet, à un texte beaucoup plus libéral que la fameuse ordonnance du 26 août 1944, qu'il s'agissait d'« *actualiser* » en « *rendant applicables* » les principes. Malgré une rédaction parfois compliquée, il permettrait de mettre un coup d'arrêt aux concentrations sauvages dans un domaine essentiel à la vie démocratique. Ses vertus seraient surtout dissuasives, comme l'a indiqué M. Jérôme Clément (conseiller technique du premier ministre et, à ce titre, personnage central dans la mise au point du texte) interrogé par la *Revue politique et parlementaire* : « *Le projet a essentiellement un but préventif pour l'avenir* » (nº 907, novembre-décembre 1983).

Le projet n'est-il pas, en revanche, trop malthusien ? La presse quotidienne « nationale », on le sait, est en mauvaise posture économique : elle perd globalement des lecteurs, et ses entreprises sont presque toutes en déficit. Faire d'un journal diffusé à deux cent mille exemplaires (10 % de l'ensemble) la limite supérieure au-delà de laquelle on est considéré comme un « gros » est une bien curieuse définition, alors que dans d'autres pays les tirages se comptent par millions.

Et qu'en sera-t-il si tel ou tel quotidien se développe ? Le gouvernement se veut sur ce point rassurant et distingue deux étapes. Au départ (1984-1985), on « photographie » la presse quotidienne, et la commission demande aux groupes de se mettre en conformité avec la loi ; ensuite, la commission « photographie » à nouveau chaque opération de rachat ou de fusion pour savoir si elle est compatible avec les seuils autorisés. Mais, en permanence, un ou plusieurs journaux d'un même groupe peuvent croître, et donc dépasser les seuils, sans être inquiétés. Les quotidiens nationaux peuvent aussi développer des éditions régionales.

Il serait bon que cette mécanique, qui découle implicitement du projet, soit bien précisée dans l'exposé des motifs de la loi. La presse quotidienne est déjà soumise à une économie suffisamment compliquée et aléatoire pour qu'elle sache exactement quelles épées de Damoclès sont suspendues au-dessus de sa tête.

YVES AGNÈS.

M. FILLIOUD : « Chaque Français doit pouvoir acheter le journal qui lui plaît »

Le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, M. Georges Fillioud, a estimé, le mardi 24 janvier sur Europe 1, que les « *oppositions* » au projet de loi sur la presse « *viennent fort peu des journalistes* ». Elles viennent, a-t-il affirmé, « *de l'opposition politique. Et d'un certain nombre de patrons de presse qui veulent protéger leurs intérêts* ». M. Fillioud a ajouté : « *Tout le monde a le droit de faire un journal, c'est la liberté d'édition, mais tout le monde a le droit de savoir à qui appartient le journal qu'il achète, c'est le droit à l'information du lecteur. Chaque Français doit aussi pouvoir acheter le journal qui lui plaît, c'est le pluralisme. Et il perd ce droit si on ne lui offre plus qu'un journal à l'endroit où il habite, ou bien plusieurs journaux, mais qui, en réalité, sortent de la même officine.* »

De son côté, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a estimé ce même mardi sur RMC que « *les députés socialistes, comme l'ensemble des députés de la gauche, ont fait leur travail en amendant le projet de loi sur la presse. (...) Ils ont voulu s'assurer que cette loi (...) ne se retourne pas, par exemple, contre ceux qui sont d'authentiques journalistes ; c'est ainsi que l'on a bien précisé le rôle des sociétés de rédacteurs. Je crois que cette idée est très prisée dans les milieux journalistiques.* » « *Il est important que les aides à la presse, qui sont nombreuses, ne soient pas à la disposition de quelques groupes de moins en moins nombreux* », a noté M. Mermaz.

« *Je ne suis pas de ceux qui aiment voir les journalistes en prison* », a-t-il indiqué, à propos de l'incarcération de M. Jean Durieux. « *C'est un euphémisme de dire cela. Il y a la séparation des pouvoirs, je n'en dirai pas davantage, sinon qu'à mon sens, c'est là mon point de vue de citoyen, l'incarcération doit vraiment être l'exception.* »

Cergy-Pontoise met en route un programme de télévision par câble

La ville de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) devrait avoir sa télévision locale dès le mois de mars. C'est M. Christian Gourmelen, président du syndicat communautaire d'agglomération (SCA), qui vient de l'annoncer, insistant sur la « *chance historique* » qui a permis cette réalisation : l'existence, depuis la création de la ville nouvelle en 1971, d'un réseau câblé en coaxial et auquel ont été et sont encore raccordés tous les nouveaux logements au fur et à mesure de leur construction.

Cergy-Pontoise est à cette heure « *le plus gros service de télédistribution en France* », selon M. Alain Guiraud, chargé d'études, appartenant à la Société d'études des techniques de l'urbanisme et de l'environnement, véritable trait d'union entre la ville nouvelle et la mission « TV-câble », présidée par M. Bernard Schreiner. A ce jour, on compte déjà vingt mille prises, dont dix mille seront interconnectées avec la tête de réseau dans les six mois à venir. A terme, Cergy-Pontoise *pourrait compter* de soixante mille à soixante-dix mille prises, lorsque la ville nouvelle aura atteint son objectif de deux cent *mille* habitants. *Quant* aux anciennes communes la composant, qui ne bénéficient pas actuellement d'un réseau de télédistribution, elles pourraient être équipées à leur tour, d'ici deux ans, mais en fibres optiques cette fois-ci.

Aujourd'hui, pour les habitants des quartiers nouveaux, un groupe de travail, composé de membres du SCA et de l'établissement public d'aménagement tente de mettre sur pied une programmation d'essai qui débutera en mars 1984 avec la diffusion quotidienne des trois chaînes nationales et de TV 5, chaîne européenne francophone diffusée par satellite. Le mois suivant, un cinquième canal permettra la diffusion de Sky Channel (satellite télévision) en langue anglaise et, une fois par semaine, en mai, des émissions locales : spectacles, magazines d'informations, rencontres sportives. Une sixième chaîne, Canal-Service, sera *mise plus tard* à la disposition d'associations et d'organismes locaux.

Canal-Plus et deux autres chaînes francophones, dont le départ n'est encore pas assuré, amèneraient à neuf le nombre de canaux offerts à la population de Cergy-Pontoise. Pendant trois mois environ, le service de télédistribution sera entièrement gratuit pour le téléspectateur. *Le temps de connaître les résultats* de l'expertise technique, juridique et économique, entreprise actuellement par Télédiffusion de France, ainsi que ceux du sondage, qui sera bientôt effectué auprès des habitants, afin d'adapter au souhait des futurs usagers la configuration des programmes et, en conséquence, le montant de l'abonnement. Ce dernier pourrait être de 100 à 120 F par mois.

Forts de ces données, les élus du syndicat communautaire d'agglomération se prononceont définitivement en juin sur le projet de télédistribution. Ils choisiront à ce moment-là la nature, la structure et le contenu du système de câblo-distribution le mieux adapté à la vie de Cergy-Pontoise, dont on envisage le début de fonctionnement régulier dès les premières semaines de 1988. D'ores et déjà, *l'avenir du projet paraît* quasi assuré. Non seulement les élus ont déjà émis sur la télédistribution un vote de principe positif, mais un *premier sondage, réalisé* auprès des habitants en 1982, avait recensé deux tiers de la population en faveur du projet.

Deux expériences, en 1977 et en 1982, avaient auparavant permis de constater cet engouement de la ville nouvelle pour une distribution locale. Mais c'est surtout sa taille qui a valu à Cergy-Pontoise d'être en tête des douze villes-pilotes choisies par la mission Schreiner. L'expertise et l'opération d'essai, qui durera trois mois, coûteront à la mission Schreiner, à la région et au syndicat communautaire, la somme de 1,1 million de francs ; c'est peu en regard de l'expérience grenobloise, dont le budget pour cinq jours seulement, et en n'offrant que le canal local, a été évalué officiellement à près de 2 millions de francs.

JACQUELINE MEILLON.

Le point sur...

Le projet de loi sur la presse

L'Assemblée nationale reprend, en session extraordinaire, mardi 24 janvier, la discussion du projet de loi sur la presse. Le débat avait été interrompu le 17 décembre après que la motion de censure n'eut pas été approuvée et qu'eurent été repoussées l'exception d'irrecevabilité et la question préalable, défendues toutes trois par l'opposition. La discussion générale n'avait pu alors qu'être amorcée avant la fin de la session ordinaire. Cette longue suspension a été mise à profit par la majorité pour amender sensiblement le projet, sans toutefois en modifier l'économie.

Tel qu'il ressort des travaux de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, ce projet interdit toujours à un groupe de presse de détenir une part trop importante du marché des quotidiens français, oblige toutes les publications à fournir à leurs lecteurs un certain nombre d'informations sur l'entreprise qui les édite, sur ses propriétaires, sur ses dirigeants, et confie à une commission dite *« pour la transparence et le pluralisme de la presse »* le soin de faire respecter cette nouvelle législation, avec l'appui, si nécessaire, des tribunaux.

Les modifications apportées par les commissaires socialistes tiennent compte de deux préoccupations principales : d'une part, veiller à la constitutionnalité du texte, notamment en s'appuyant sur certaines remarques du Conseil d'État que le gouvernement n'avait pas retenues ; d'autre part, ne pas empêcher un groupe de presse de posséder des journaux à la fois en province et à Paris, *ce qui répond aux* remarques de nombreux professionnels qu'ils avaient entendus. Ces assouplissements vont aussi profiter – légèrement, il est vrai – à M. Robert Hersant, patron du groupe de presse visé en priorité par le projet, et surtout au Parti communiste. Si celui-ci n'a pu encore obtenir que la presse des partis soit formellement exclue du champ d'application du texte, la nouvelle rédaction lui permet, dans l'état actuel de ses publications, d'échapper aux dispositions de la loi sur les limites à la concentration.

Ainsi la formulation de la commission s'éloigne-*t-elle, encore plus que la précédente, des rigueurs* de l'ordonnance du 26 août 1944, dont le gouvernement voulait garder l'esprit, en l'actualisant en fonction des évolutions observées depuis quarante ans.

Les groupes concernés

La nouvelle rédaction des articles essentiels du projet sur la concentration est profondément différente sur deux points. D'une part (article 10), elle précise ce que le législateur entend par quotidien national (et *a contrario* régional) ; d'autre part (article 12), elle n'empêche plus, dans des limites restreintes il est vrai, un groupe de posséder des quotidiens à la fois à Paris et en province. Le projet du gouvernement, par la combinaison de ces articles et de l'article 2 – qui définit le champ d'application de la loi – avait pour conséquence de toucher le groupe Hersant et, éventuellement, la presse du parti communiste. Le texte remanié concerne encore le groupe Hersant et, vraisemblablement, le groupe du *Parisien libéré* (lié désormais à Hachette), mais pas le PCF, le seul parti à posséder une presse multiple.

M. Hersant devra choisir

Le texte remanié dit : on peut posséder soit 15 % de la presse quotidienne régionale (au total environ sept millions d'exemplaires), soit 10 % de celle-ci et jusqu'à trois quotidiens nationaux si leur diffusion n'excède pas 10 % de l'ensemble des quotidiens nationaux (soit environ deux millions d'exemplaires). Compte tenu de la structure actuelle du groupe Hersant (*le Monde* du 24 novembre 1983), celui-ci devra choisir entre trois solutions :

– Garder *le Figaro* (ou *France-Soir*) – en créant éventuellement des éditions régionales, ce que la loi n'interdit pas, – mais abandonner *l'Aurore* et *France-Soir* (ou *le Figaro*) et l'ensemble des titres du groupe en province. Les deux principaux titres nationaux ont, en effet, chacun une diffusion supérieure à 10 % des quotidiens parisiens, *l'Aurore* non (35 000 exemplaires) ;

– Garder les quatorze quotidiens de province (14 % du total de la diffusion), et ne plus accroître son empire par rachat ou fusion ; mais abandonner ses trois titres parisiens ;

– Garder *l'Aurore* (avec un contenu et une rédaction propres) et les deux tiers de ses quotidiens de province (pour que leur diffusion ne dépasse pas 10 %), avec la possibilité de racheter un ou plusieurs « petits » quotidiens nationaux, de manière à ce que le total de leur diffusion soit inférieur à 200 000 exemplaires environ au moment du rachat.

Le nouveau texte est donc plus souple, mais tout de même assez contraignant pour que M. Hersant soit obligé d'abandonner au moins un de ses deux grands quotidiens parisiens (*l'Aurore* n'est que *le Figaro* sous un autre titre) et de limiter ses ambitions dans les régions.

Le PCF à l'abri

Le désaccord du parti communiste avec le texte gouvernemental porte à la fois sur le fond – la presse des partis politiques devrait, à ses yeux, échapper à la loi – et sur la forme : la presse communiste ne doit en aucun cas être touchée. L'article 2 est suffisamment ambigu pour que la future commission ait le loisir de considérer la presse communiste comme un groupe et donc lui appliquer éventuellement les rigueurs de la loi. Curieusement, les représentants du PCF au sein de la commission n'ont pas voté contre cet article.

Heureusement pour ce parti, la nouvelle rédaction de l'article 12 et l'exclusion des hebdomadaires du champ d'application de la loi les met – contrairement au texte gouvernemental – à l'abri : *l'Humanité* et les trois quotidiens communistes de province (à Lille, Limoges et Marseille) sont en dessous des seuils autorisés.

Hachette et M. Amaury pourraient être touchés

Selon la nouvelle rédaction de l'article 10, fort alambiquée, *le Parisien libéré* – journal de la région parisienne, aux éditions multiples – pourrait être compté parmi les quotidiens nationaux, si l'on inclut dans « information nationale et internationale » tout ce qui, dans un quotidien, n'est pas spécifiquement régional : sports, pages de distraction...

Dès lors, *le Parisien libéré*, avec ses 337 427 exemplaires au dernier OJD, est au-dessus de la barre des 10 % (et même des 15 %) pour qu'il puisse continuer d'exister dans un groupe. Celui-ci comprend, en effet, dans la corbeille *Parisien libéré*-Hachette (*le Monde* du 29 décembre 1983), quatre quotidiens de province (*l'Echo républicain, le Maine libre, le Courrier de l'Ouest* et *les Dernières Nouvelles d'Alsace*), dont la diffusion s'établit à 421 415 exemplaires (soit environ 6 %). Le groupe Hachette et M. Philippe Amaury, qui n'ont pas officiellement réagi, devront-ils revoir leurs accords ?

Cet article 10 semble, d'autre part, avoir été rédigé de manière à figer en partie les « territoires » actuels. La définition retenue fait, en effet, penser au plus gros quotidien régional (et français), *Ouest-France*, qui fait l'essentiel *de sa diffusion sur trois régions* (Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie) et vend ailleurs un nombre d'exemplaires limité (notamment à Paris : environ 15 000). S'il voulait étendre son empire aux frontières de sa zone, il pourrait devenir un « national »... Bizarre vocabulaire législatif qui ne reposerait plus alors sur aucune réalité relative au contenu de l'information et à une forme de presse en tous points semblable aux autres titres, plus petits.

Vingt-six articles sur quarante-deux modifiés par la commission des affaires culturelles

Sur les quarante-deux articles du projet de loi préparé par le gouvernement (*le Monde* du 25 novembre 1983 l'a publié intégralement), il n'y en a eu que seize à trouver entièrement grâce aux yeux des députés membres de la commission des affaires culturelles. Tous les autres furent peu ou prou modifiés. Certes, plusieurs ne subirent que des aménagements formels ou sans grande portée, mais huit furent entièrement réécrits, un supprimé, quatre nouveaux articles étant même ajoutés.

C'est dire que les commissaires aux affaires culturelles se sont livrés à un examen approfondi du texte. Et si ni son esprit ni sa structure même n'ont été modifiés, plusieurs propositions de modifications méritent d'être soulignées.

● *Les limites de la concentration*

L'ensemble du titre 2 du projet a été réécrit. Des nouvelles formulations retenues pour les articles 10, 11 et 12, il ressort que la possession d'hebdomadaires n'entre plus dans le champ d'application des limites mises à la concentration de la presse. Un quotidien national est défini comme étant un journal qui, « *toutes éditions confondues, réalise 20 % au moins de sa diffusion en dehors de ses trois principales régions de diffusion ou qui consacre de manière régulière plus de la moitié de sa surface rédactionnelle à l'information nationale et internationale* ». Contrairement au projet gouvernemental, il est proposé qu'il soit possible de détenir à la fois des quotidiens régionaux, départementaux ou locaux, sans limitation de nombre, et des quotidiens nationaux, mais pas plus de trois, à condition que pour chacune de ces deux catégories la diffusion contrôlée ne dépasse pas 10 % de la diffusion de l'ensemble des quotidiens de même nature. En revanche, si un groupe de presse n'est que national ou que provincial, il pourra atteindre 15 % de la diffusion concernée. Il est entendu – mais cela ne figure pas formellement dans le texte – que si ces seuils ne doivent pas être franchis par achat d'un titre ou par le lancement de nouveaux quotidiens, ils peuvent l'être par amélioration de la vente des journaux déjà possédés par l'entreprise de presse.





Dessin de PLANTU.

● *Les pouvoirs de la commission pour la transparence et le pluralisme*

Tout ce qui pouvait lui conférer des prérogatives juridictionnelles a été gommé. C'est ainsi que, à l'article 28, a été supprimée la possibilité pour la commission d'infliger les sanctions pécuniaires prévues par l'ordonnance du 30 juin 1945 sur le contrôle des prix ; en revanche, un article additionnel autorise un tribunal à infliger des sanctions pénales pour non-observation des articles 20 et 21. De même, dans la nouvelle formulation de l'article 22, il est expressément prévu que toutes les décisions de la commission pour la transparence et le pluralisme sont susceptibles d'appel devant le Conseil d'État, avec possibilité de « *sursis à exécution* », ce qui renforce son aspect d'organe administratif.

Ses pouvoirs n'en sont pas pour autant réduits. Si la nouvelle rédaction de l'article 18 ne fait plus mention de la possibilité pour la commission d'ordonner « *la séparation des entreprises ou actifs regroupés* », celle-ci fait implicitement partie des « *mesures nécessaires* » qu'elle peut prescrire pour que soit respecté le pluralisme. De plus, l'article 19 lui laisse la possibilité de priver des aides de l'État les entreprises qui ne suivraient pas ces directives.

De même, la nouvelle rédaction de l'article 14 prévoit que la commission devra être informée préalablement de toute acquisition ou prise de contrôle d'entreprise de presse « *sous peine de nullité* » des actes de vente ; elle disposera d'un délai de trois mois pour s'opposer à la transaction ou « *mettre en demeure* » les personnes intéressées de respecter la loi.

● *La transparence*

Elle a été renforcée par une série d'ajouts : prise en compte des cas de location-gérance de la possession des « *biens* » d'une entreprise de presse, des « *droits de vote* » dans les sociétés éditrices, des dépôts en caution d'actions. En revanche, l'énumération de tous les journaux du groupe ne devra être publiée qu'une fois par an, comme la liste des principaux actionnaires qui ne comprendra que les dix premiers et non plus les vingt premiers comme primitivement prévu.

La commission des lois, pour sa *part, a proposé, en plus, que toutes* les ventes d'actions d'une entreprise de presse, y compris entre personnes déjà actionnaires de celle-ci, soient soumises à l'agrément du conseil d'administration de l'entreprise.

● *Les équipes rédactionnelles*

L'obligation prévue par l'article 13 pour chaque quotidien de posséder sa propre équipe rédactionnelle a été précisée : celle-ci devra être « *composée de journalistes professionnels* » en nombre suffisant « *pour garantir l'autonomie de conception de la publication* ». Les nouveaux journaux auront un an pour se mettre en accord avec cette disposition.

Le rôle passif et actif du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel aura certainement à se prononcer sur ce projet de loi, quels que soient les aménagements qui pourraient lui être apportés au cours de la procédure parlementaire. Pour l'opposition, du seul fait qu'il limite la possibilité pour un groupe de presse d'acheter un journal, il est contraire à la liberté d'entreprendre et à la liberté de la presse, et donc aux principes fondamentaux de notre droit. Pourtant, rarement le rôle de gardien de la Loi fondamentale du *Conseil constitutionnel, par simple* crainte de ce que pourraient être ses décisions – évoquées dans nos colonnes par M. Olivier Duhamel (*le Monde* du 3 janvier), – a autant joué que pour ce projet.

Ainsi, l'article 21 sur la possibilité d'enquête dans les entreprises des agents de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse a été entièrement réécrit pour *tenir compte de la récente décision* du Conseil constitutionnel qui a annulé un article de la loi de finances pour 1984, article qui concernait des pouvoirs comparables pour les agents du fisc. La version proposée par les commissions des affaires culturelles et des lois de l'Assemblée nationale tient compte, au mot près, des attendus de la haute juridiction : il n'est plus fait *référence à l'ordonnance du 30 juin* 1945, et le contrôle du président du tribunal de grande instance sur la nécessité de chacune de ces visites et sur leur déroulement a été renforcé.

De même l'article 14 a été réécrit pour faire disparaître ce qui s'apparentait à une « *autorisation préalable* », procédure supprimée par la loi de 1881 sur la liberté de la presse. *Car, dans un domaine analogue*, le Conseil constitutionnel a, en juillet 1971, estimé que l'existence d'une association ne pouvait dépendre d'une attestation préfectorale de conformité à la loi. Dans la nouvelle rédaction, la seule obligation avant d'acheter un journal est de le déclarer à la commission pour la transparence, selon une procédure existant déjà, par exemple, lors de la vente d'un bien immobilier dans une zone où la puissance publique a un droit de préemption.

Mais la formulation reste ambiguë sur ce qui se passe pendant le délai de trois mois dont dispose la commission pour la transparence et le pluralisme pour intervenir, puisque est alors évoquée l'« *opération* [de vente] *envisagée* ». Si ces mots ne sont pas changés dans la suite des débats parlementaires le Conseil constitutionnel pourrait soit annuler cette disposition purement et simplement, soit en préciser l'interprétation de façon à clairement indiquer que la procédure ne peut empêcher la vente d'un titre une fois que la commission en a été avertie. Il est vrai qu'il pourrait aussi l'accepter en l'état, la majorité faisant remarquer que cet article ne vise pas l'autorisation d'éditer un journal, comme la loi de 1881, mais simplement celle d'acheter une *société éditrice existante*.

L'opposition fait aussi remarquer que, dans sa rédaction actuelle, le texte permet à la commission pour la transparence d'ordonner à un groupe de presse de se séparer d'une de ses sociétés. Pour elle, il s'agit d'une forme d'expropriation. Or, à propos des nationalisations, le Conseil constitutionnel a été amené à rappeler que, aux termes de l'article 17 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, on ne peut être privé de sa propriété sans une « *juste et préalable indemnité* ». Pourtant, aucune forme d'indemnisation n'est, en l'occurrence, prévue puisque la majorité considère que le groupe concerné sera simplement contraint de vendre une partie de ses biens à d'autres bailleurs de fonds. Mais une telle vente forcée pourra-t-elle se faire au prix normal du marché ? Le Conseil n'estimera-t-il pas que la loi réduira la valeur d'une propriété et qu'il devra donc y avoir indemnisation ?

Reste enfin le problème des partis politiques. La Constitution leur reconnaît le droit d'exercer librement leur activité. Le projet actuel, qui maintient leurs publications dans le champ d'application de la loi, ne limite-t-il pas cette liberté, même si la nouvelle rédaction de l'article 20 précise que les pouvoirs de la commission pour la transparence sont justement limités par « *le libre exercice de l'activité des partis et groupements politiques visés à l'article 4 de la Constitution* » ? Mais exclure totalement les partis du champ d'application de ce texte de loi, comme l'avait demandé le Parti communiste, n'est-ce pas mettre à mal le principe fondamental de droit sur l'égalité de tous devant la loi ? Il y a là une difficulté que le Conseil constitutionnel devra aussi trancher.

Dossier établi par
YVES AGNÈS
et THIERRY BRÉHIER.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Une école de citoyenneté : le centre social

La Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France prépare son congrès annuel, qui aura lieu à Bordeaux en novembre prochain, autour de trois idées : les habitants, le développement local, les solidarités.

Au départ, en 1922, des vieilles dames, bien pensantes, bien agissantes, s'occupaient de résidences sociales, des « initiatives charitables » en somme. Aujourd'hui, un noyau de salariés anime, informe, défend, gère huit cents centres sociaux qui se sont fédérés. La Fédération représente également l'ensemble des centres sociaux de France (1 200 environ) auprès des pouvoirs publics.

L'activité d'un centre social, si elle s'exerce sur un champ relativement clos – de 40 à 3 000 m² – avec un effectif plus ou moins important – un demi-permanent ou quarante – propose des activités d'une diversité extrême selon le lieu de son implantation : action socio-éducative, médicale, aide aux familles, travailleuses familiales, accueil de la petite enfance, des adolescents, insertion sociale et professionnelle des jeunes, loisirs. Et prise en charge de services plus lourds pour les handicapés et les personnes âgées.

Le « patron » d'un centre peut être une association, une caisse d'allocations familiales (CAF), une municipalité, une mutualité sociale agricole, un promoteur.

Si l'agrément est accordée par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) sur dossier présenté par les CAF, la part de l'Etat peut aller jusqu'à 50 % d'un plafond global fixé à 421 610 F pour la CNAF et 325 500 F pour l'Etat. Ce dernier verse donc 20 % de ce montant aux centres, soit 65 100 F, et la CNAF 126 480 F, soit les 30 % restants. Les subventions sont accordées suivant un dosage subtil. Au titre de l'« animation globale », la CNAF paiera 30 %, l'Etat 20 %, le directeur, la fonction d'accueil et une partie de l'entretien. Le reste – 50 % – sortira de la poche des municipalités et des usagers. Au titre des activités, le financement se diversifie, comme les services qu'il rémunère : y participent par exemple les CAF, les municipalités ou le Fonds d'action sociale (FAS) pour les travailleurs migrants (100 centres). Au titre des « postes » – une initiative de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale en 1981, qui créa quatre cents postes « d'utilité publique » et les attribua à des associations – l'État prend à sa charge 33 % du financement.

Tous modes de subventions réunis, le budget d'un centre social s'équilibre de la façon suivante entre les différents partenaires : État, 5 à 10 % ; CNAF, 15 % ; municipalités, 45 à 80 % et usagers, 20 %. Les fonds attribués par l'État aux centres transitent par la Fédération nationale. Ainsi s'explique l'importance du personnel salarié au siège : dix-sept personnes, au lieu de quatre dans chacune des vingt fédérations départementales.

La Fédération tient son rôle de représentation des associations auprès des pouvoirs publics et des partenaires associatifs : CNAJEP (Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire), Fonda (Fondation pour la vie associative). Elle négocie la politique budgétaire avec les premiers (conseils généraux, CAF au niveau départemental, ministère de la solidarité nationale au niveau national) et participe à la réflexion sur la vie associative avec les seconds. Son président, Etienne Matray, est membre du conseil national de la vie associative créé le 25 février 1983.

Surtout, elle défend une politique. Sa philosophie : la « militance ». A côté des appareils institutionnels que sont les ministères, les conseils généraux, la Sécurité sociale, les CAF et les municipalités, elle veut représenter quelque chose de spécifique qui s'apparente à l'idéologie de la C.F.D.T. avec laquelle elle se reconnaît des affinités, sans exclusive. Ses mots d'ordre : participation active des usagers, prise en charge des habitants par eux-mêmes.

« Des militants qui se prennent en charge, c'est gênant pour un pouvoir », déclare Jean Bastide, délégué général de la Fédération. Pour lui, pour ses collaborateurs, un centre c'est un lieu de vie sociale, de solidarités.

Deux soucis : la décentralisation et la diminution du budget 1984. La décentralisation, avec son transfert de responsabilités au niveau local, peut être dangereuse pour les centres sociaux. *« L'équipement de quartier est souvent un enjeu municipal »* dit-on à la Fédération. *Quand les conventions sont dénoncées, c'est souvent en application de décisions municipales. D'où l'importance de la participation financière de l'État. Étant plus loin, l'État est plus libéral ; il fait davantage confiance. Inversement, plus on se rapproche du terrain, plus il y a de risque de mainmise, de récupération. »*

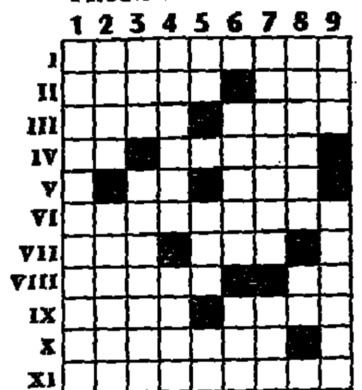
L'autonomie d'un centre doit être respectée. Jean Bastide cite le cas d'une municipalité qui a offert à des associations une gestion informatisée à partir d'ordinateurs centraux. Cette offre va donner à ladite municipalité tous les éléments sur les équipements locaux pour les mettre en concurrence : fédération Léo-Lagrange contre MJC, centres sociaux entre eux et avec les institutions. *« Quelle parade pour une association ? »* se demande Jean Bastide, qui revendique pour les centres sociaux une action globale, celle de gérer et d'animer à 100 % un espace donné. *« C'est la légitimité de la vie associative »*, conclut-il.

DANIELLE TRAMARD.

★ **Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, 11, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 285-07-07.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3631



HORIZONTALEMENT

I. Formules de petits joueurs. – II. A donc été maté. Petit mot de rappel. – III. Exprimé par un malentendant ou pour un malentendu. Quitte la piste aussi rapidement qu'il est venu. – IV. Pratiques. Un petit nom ou un grand nom. – V. Préfixe. Tel un pied sur lequel il ne faut pas trop marcher. – VI. Feux de position. – VII. De la graine de pharmacien. Possessif. – VIII. Tête de lit. Parler. – IX. Comblé pour l'un, comblé pour l'autre. Zone bleue. – X. Fait marcher le monde. – XI. Perce ... oreille.

VERTICALEMENT

1. Se pendent encore à notre cou après que nous ayons abusé de leur corps. – 2. Se met à l'œuvre pour retrouver les morceaux. A une attirance physique ou morale. – 3. Ancien guide. Avoir l'attrait de l'inconnu. – 4. Doit donc avoir une bonne articulation. Saint italien. – 5. Toujours utile pour travailler sa « droite ». Point lumineux. Symbole chimique. – 6. Tranche dans le vif du sujet. Se pousse non sans mal. – 7. On les acquiert sans avoir à fouiller beaucoup. De quoi méditer longuement. – 8. Cynique. Conjonction. – 9. Ses excès peuvent faire rire ou grimacer. Agréablement ou désagréablement douce.

Solution du problème n° 3630

Horizontalement

I. Examen. Su. – II. Bohême. – III. Pardon. MD. – IV. Egéenne. – V. Reg. Titan. – VI. Eté. Ais. – VII. En. Etre. – VIII. Nippes. Eu. – IX. Caresse. – X. Euterpe. – XI. Atre. Sis.

Verticalement

1. Expérience. – 2. Age. Nia. – 3. Abrégé. Prêt. – 4. Mode. Tapeur. – 5. Ehonté. Este. – 6. Nenni !. Esse. – 7. Etat. Ers. – 8. Sem. Aire. Pi. – 9. Danseuses.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 JANVIER

« Vauban », 10 h 30, Palais de Chaillot, Mlle Oswald.

« Saint-Gervais », 15 heures, devant l'église, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Panthéon », 15 heures, devant le Panthéon, Mlle Colin.

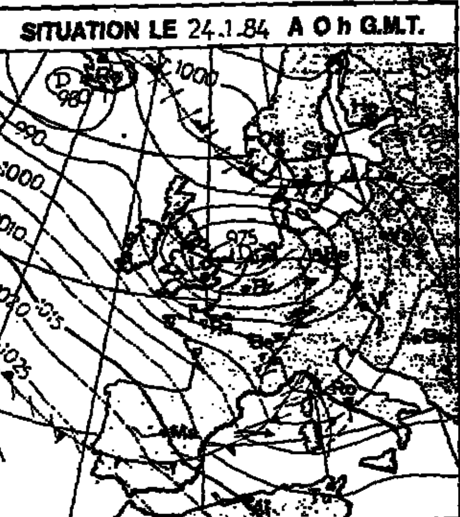
« Le musée Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg, M. Serres.

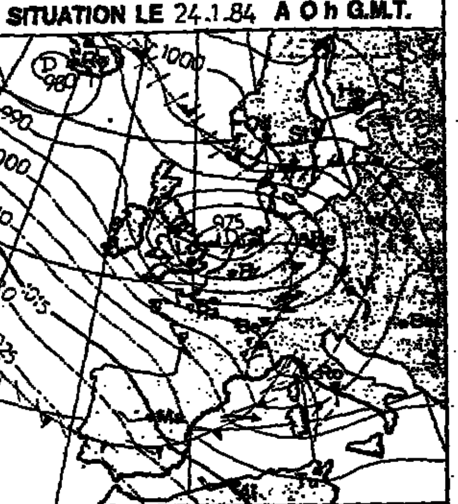
« L'École des beaux-arts », 15 heures, 13, quai Malaquais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le musée de Cluny », 14 h 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24.1.84 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 25.01.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 janvier à 0 heure et le mercredi 25 janvier à 24 heures.

Dans un courant de nord-ouest très instable et où le vent soufflera fort, de fréquentes averses se produiront mardi, puis atténuation mercredi avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation à la mi-journée.

Mercredi matin, des restes de mauvais temps avec chutes de neige sur les régions frontalières du nord-est des Ardennes au nord des Vosges. Sur la moitié nord du pays, encore quelques averses ponctuelles. Ailleurs, ciel peu nuageux. Encore du vent de nord-ouest fort en Manche et au nord de la Loire. En bordure de la Méditerranée, vent de nord assez fort également. Sur la Corse, possibilité de quelques ondées locales.

Les températures seront légèrement supérieures à zéro degré sur la plus grande partie du pays, atteindront 2 à 3 degrés sur la côte atlantique et 4 à 5 degrés sur la côte méditerranéenne. Dans la journée, persistance d'une menace d'ondées passagères sur les régions à l'est de la Seine. De gros nuages et des pluies gagneront progressivement la moitié ouest de la France. Il y fera nettement plus doux, entre 10 et 14 degrés en milieu d'après-midi. De la Méditerranée au nord du Massif Central et au nord des Alpes, de belles éclaircies se développeront.

Les températures maximales évolueront entre 6 degrés dans le Nord, 8 degrés à Paris et à Lyon, 12 degrés près de la Méditerranée. Le vent passera au sud et faiblira sensiblement.

Évolution pour la fin de semaine

Persistance du courant perturbé d'ouest.

Passage d'une perturbation jeudi, suivi vendredi d'une amélioration temporaire. Retour d'une nouvelle perturbation samedi.

Prévisions

Jeudi : Le temps sera généralement couvert avec pluie ou neige, mais deviendra progressivement plus variable sur la moitié nord-ouest avec des averses. Sur ces régions, les températures seront de nouveau en baisse, et le vent fort de secteur ouest.

Vendredi : Les nuages donnant de la pluie ou de la neige le matin, de la Méditerranée aux Alpes d'une part, et sur le Nord-Est d'autre part, s'élimineront rapidement. Le temps variable s'installera sur la France dans la journée. Après quelques gelées matinales dans le Centre, les températures maximales seront en légère hausse.

Samedi : Beau temps peu nuageux le matin avec des gelées dans l'intérieur, mais une nouvelle perturbation envahira le pays dans la journée en n'épargnant que le Sud-Est.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 24 janvier 1984 à 7 heures : 987,2 millibars, soit 740,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 janvier; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 janvier) : Ajaccio, 14 degrés et 10; Biarritz, 16 et 7; Bordeaux, 13 et 5; Bourges, 12 et 2; Brest, 12 et 3; Caen, 11 et 3; Cherbourg, 9 et 3; Clermont-Ferrand, 12 et 2; Dijon, 6 et 2; Grenoble-St-M-H, 7 et 5; Grenoble Saint-Geoirs, 8 et 1; Lille, 5 et 1; Lyon, 7 et 1; Marseille-Marignane, 11 et 6; Nancy, 5 et 2; Nantes, 12 et 3; Nice-Côte d'Azur, 12 et 6; Paris-Montsouris, 11 et 2; Paris-Orly, 12 et 2; Pau, 17 et 5; Perpignan, 16 et 7; Rennes, 13 et 1; Strasbourg, 4 et 3; Tours, 12 et 2; Toulouse, 15 et 5; Pointe-à-Pitre, 30 et 20.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 14 degrés; Amsterdam, 1 et 0; Athènes, 16 et 7; Berlin, – 2 et – 4; Bonn, 3 et 1; Bruxelles, 4 et 1; Le Caire, 18 et 8; îles Canaries, 17 et 17; Copenhague, – 3 et – 4; Dakar, 23 et 18; Djerba, 16 et 13; Genève, 5 et 2; Jérusalem, 14 et 3; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 6 et 1; Luxembourg, 2 et 1; Madrid, 12 et 7; Moscou, – 5 et – 6; Nairobi, 28 et 14; New-York, 0 et – 7; Palma-de-Majorque, 17 et 12; Rome, 15 et 10; Stockholm, – 5 et – 15; Tozeur, 19 et 11; Tunis, 18 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 23 et mardi 24 janvier 1984 :

UN DÉCRET

- Modifiant et complétant le décret du 31 juillet 1970 portant application du titre 1er et de certaines dispositions du titre II de la loi du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixes.

DES ARRÊTÉS

- Relatif à la revalorisation de divers avantages de vieillesse, d'invalidité et d'accident du travail.
- Modifiant le plafond de déconcentration d'octroi des aides financières accordées par les commissaires de la République de département pour l'aménagement des postes de travail en faveur des travailleurs handicapés.

FORMATION SOCIALE

UNE FORMATION SOCIALE ORIGINALE. – L'EFAS (Ecole de formation d'animateurs sociaux) vient de réaliser un film vidéo VHS en noir et blanc sur une expérience originale : l'accès, entre 1977 et 1981, de trois cents travailleurs sociaux issus du sous-prolétariat à une formation et à un diplôme d'Etat. Ce document retrace la genèse du projet, ses objectifs, ses méthodes pédagogiques et, surtout, fait parler les stagiaires sur l'expérience qu'ils ont vécue. Film et documentation jointe : 800 F.

★ **EFAS, 31, rue Patou, 59800 Lille. Tél. : (20) 57-04-78.**

Annonces associations

Appels

Pour défendre celle de nos libertés qui les vaut toutes : la liberté de la presse, Rejoignez la fondation Pour la liberté de la presse (la politique 23, rue Jean Giraudoux 75116 Paris 723-82-10, 723-67-47.

Association loi 1901 recherche accueillants (es) bénévoles qualifiés (ées) pour contact public. Tél. : lundi 30 janvier de 9 h à 18 h 264-20-56.

Assoc. non lucr. rech. local 25 à 50 m². Locat. prix mod ou part. autre asso. MOUV. FRANC. PLIEURS DE PAPIERS 30, rue des Vinaigriers 75010 Paris. Tél. : 203-61-14.

Convocations

L'Association loi 1901 MACIDD convoque ses adhérents à son A.G. Extraordinaire et à son A.G. Annuelle le 7 février à 19 h 30. Si le quorum nécessaire n'est pas atteint, une nouvelle A.G. extraord. et ordin. sera convoquée dans un délai de 8 jours soit le 14 février à 19 h 30. Ordre du jour : 1) Détermination des nouveaux statuts – 2) Rapport moral 3) Rapport financier – 4) Election du conseil d'administration 5) Questions diverses.

Creations

L'Association nationale des cardiaques congénitaux est à la disposition des cardis de naissance pour aider, guider, informer, faire partager son expérience familiale scolaire, insertion pr. et vacances loisirs. Rens. : A.N.C.C. route d'Issil 86240 Ligugé 16 (49) 58.16.74.

Sessions et stages

LE THEATRE QUAND MEME ouv. stat. (improvisation, théâtre et chant) aux Hand. physiqu. ainsi qu'aux val. Renseignements : 251-40-83 328-17-33 – 797-89-19.

Le centre international de formation européenne offre stage 18/25 ans à Marly près de Paris du 20 au 26/2 sur le thème « des Elections europ. à l'union européenne » animé par experts europ. séjour grat. rembours. 75 % voyage rens. inscrip. CIFE, 4 bd. Carabacel 06 Nice (93) 85-85-57 ou 62-37-60.

Dessin-aquarelle, peinture grav., litho, hist. arts en Bourgogne. La Licorne Bl. 21150 Flavigny (80) 96-20-59.

L'Institut pratique de journalisme organise du 13 au 20 février 1984 un stage de photo-journalisme. Programme et tarif : I.P.J. 80, r de Turenne, 75003 Paris.

Le Centre international de formation europ. org. un col. inter. sur robotique et ingénierie assistée par ordinateur (CFRO) Nice 8 et 9 mars progr. europ. Fast et Esprit seront discutés avec experts US et Japonais Rens./inscr. CIFE 4, boulevard Carabacel 06 Nice (93) 85-85-57 ou 62-37-60.

PLUS D'ANGOISSE : le nouveau plan comptable est entré en vigueur le 1er janvier 1984. Toutes les comptabilités doivent suivre cette norme. La boutique de gestion de Paris organise un nouveau stage les 10 et 11 fév. 1984, 95, bd. Voltaire Paris 11e – 354-09-58.

L'atelier de la Vis-à Gonies 34190 Granges (67) 73-65-06 org. stages manu. 8-11 j. tte sc. init. préfec. spal mach. agt F.P. proch. init. 18-25 février 7-17 mars, 3-13 avril. Héberg.

Danse et relaxation : écouter le langage du corps, le laisser vivre ses danses les plus spontanées. St. 11/12 fév. rens. : Evidanse 36, rue Rochechouart 75009 Paris – 281-57-08.

« ANGLAIS – ESPAGNOL – RUSSE app. eff. rap. joyeux p. suggests.-péd. à sa source française – 328-22-64 ».

Ski fond. plateau ardéchois st. 6 j. centre-école 1010 F pension + mat. encad. 21 déc. au 7 av. La Borie 07510 Usclades (75) 38-80-19.

ADER Stage 160 H informatique et animation agréé DEFA UFD 1re semaine 27 Févr. – 2 mars 84 Inscription urgente : ADER, 20 rue Massue 94300 Vincennes Tél. : 328-03-48 Lieu de session ADER 71100 Chalon-sur-Saône coût 298 F/jour Héberg. compris.

« L'UN OU L'AUTRE » ass. de formation et d'études STAGES DE MICRO-INFORMATIQUE INITIATION AU BASIC 15 h 700 F, le soir. FORMATION AU BASIC 30 h sur une semaine, 1500 F. MICRO-INF POUR LA GESTION formation à l'utilisation des logiciels de gestion sur micros professionnels. 30 h sur une semaine, 2500 F. LANGAGE LOGO 15 h 1000 F, le soir. INITIATION AU PASCAL 15 h 1000 F, le soir. AUSSI EN FORMATION CONTINUE Informations : L'UN OU L'AUTRE 9, rue Campagne Première 75014 Paris Tél. : 322-47-28.

Ski de piste; près de GAP 7-17 ans du 18 au 25 fév. 2330 F. tt. comp. (voy. A.R. en train + car) ; encad. monit. nat E.S.F. et enseig. cours vidéo, club « Touchuss » 5 r. P.V. Couturier appt. 85. 93130 Noisy-le-Sec. (1) 840.02.39 après 18 h.

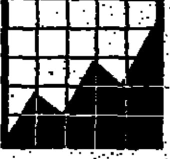
هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR GÉNÉRAL
LYON

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, solidement implantée, 200 personnes, chiffre d'affaires 100 millions, études, fabrication et ventes de matériels électriques destinés à des secteurs industriels diversifiés, filiale d'un groupe international pratiquant une large délégation de *responsabilités, recherche son Directeur Général.*

Le poste conviendrait à un ingénieur grande école, ayant une solide expérience professionnelle dans le secteur des biens d'équipement et ayant déjà dirigé un centre de profits à caractère industriel et commercial *(ou participé pleinement avec une dominante commerciale,* à la Direction Générale d'une société).

Anglais courant indispensable.

Ordre de grandeur de rémunération : 500 000 F.

Membre de Syntec

Écrire sous réf. JC 306 CM

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

PMI LYONNAISE, 300 millions de CA, rentabilité et expansion régulières depuis plusieurs années, résolument tournée vers l'exportation (65% du CA) et maîtrisant des technologies de pointe dans le domaine du génie climatique, solaire, biomasse, pompes à chaleur et des réalisations industrielles clés en mains *recherche son futur*

Directeur général
400 000 +

Après une période d'intégration, il prendra en mains l'intégralité du management de l'Entreprise. Entouré de collaborateurs immédiats de grande qualité, il sera *responsable des choix et de la mise en œuvre des décisions qui permettront de* maintenir le haut niveau de performance de la Société. Ce poste ne peut convenir qu'à un INGENIEUR GENERALISTE issu d'une GRANDE ECOLE, qui a fait ses preuves d'animateur d'hommes et de gestionnaire en ayant impérativement vécu une expérience réussie de direction, par exemple, à la tête d'un centre de profit important.

Ecrire **CABINET GATIER,** 32 rue Barrème 69006 Lyon, sous réf. **025 M.**

média-system

Cabinet Gatier

Une société internationale recherche pour sa filiale française dont le siège est situé à Paris, un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

avec la collaboration d'une équipe de direction.

Son rôle consistera à assurer le développement de notre organisation nationale.

- Définition et réalisation des objectifs.
- Elaboration et contrôle des politiques commerciales, financières et organisationnelles.
- Gestion et encadrement de la politique du personnel.

Cette fonction fait appel à un cadre supérieur possédant :

- Une solide formation à orientation économique.
- Une expérience confirmée dans le secteur commercial de l'industrie électronique audio-visuelle.
- Une connaissance approfondie des domaines essentiels de gestion.

LE CANDIDAT.

- Sera âgé au minimum de 40 ans.
- Maîtrisera parfaitement l'anglais.
- Devra prétendre à un réel potentiel de développement personnel que nous saurons apprécier et rémunérer à sa juste valeur.

Votre candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions sera examinée avec toutes les garanties de confidentialité.

Veuillez l'adresser à :

MCCann-Erickson, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 PARIS Cedex 15, FRANCE. Qui transm. sous la référence BEL 1.

Société américaine, leader dans sa spécialité de matériel médico-chirurgical, cherche pour sa filiale française (Siège à Paris), un

DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES

Région Nord

Rattaché à la Direction Commerciale, il sera responsable de l'animation, *de la motivation et des résultats* de son équipe de 6 à 8 vendeurs (à recruter).

Le candidat aura acquis une solide expérience du poste ainsi qu'une connaissance approfondie du milieu hospitalier et du matériel médico-chirurgical consommable.

Il possèdera de plus une *bonne culture générale* et l'aptitude à d'excellentes relations humaines. La pratique de l'anglais sera appréciée.

Le poste peut être basé à Paris.
Rémunération motivante.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 7490 à **PIERRE LICHAU S.A.,** BP 220, 75063 PARIS *Cédex 02 qui transmettra.*

IMPORTANT PRODUCTEUR MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DE DECORATION,
effectif 1000 personnes en FRANCE,
réparti en une dizaine d'Etablissements,
recherche

DIRECTEUR d'Etablissement Industriel

(à 40 km de DIJON)

Il s'engage sur des objectifs, organise la production *en fonction des commandes qui lui sont transmises* (Chiffre d'Affaires annuel : 30 MF).

Son rôle technique est primordial dans cette unité **de production où d'importants investissements ont été réalisés : il assure leur rentabilité et leur développement.**

Il est responsable des Services Administratif et Comptable, gère le personnel (150 personnes) et anime les relations sociales.

Ce poste peut représenter une évolution de carrière intéressante pour un ingénieur Arts & Métiers *ou équivalent ayant acquis 5 à 10 ans d'expérience* opérationnelle avec des responsabilités hiérarchiques, de préférence dans le *B.T.P.* ou dans une industrie de transformation.

Niveau de rémunération envisagé 230.000 F.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions *sous réf. 2656/JR à :* A.M.P.
40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS
(qui transmettra)

ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE SUD-EST

Leader dans sa branche - C.A. : 350 M.
recherche pour MARSEILLE un (e) jeune collaborateur (trice) dont la première mission consistera à analyser les procédures actuelles et à coordonner les travaux de mise en place d'une organisation nouvelle basée sur un PLAN INFORMATIQUE PERFORMANT.

Le succès de cette première mission assurera la promotion au Poste de :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Le Poste conviendrait à un Cadre de 28 ans environ, de formation supérieure : ÉCONOMIQUE *ou GESTION ayant eu 3 à 5 années d'expérience dans un* cabinet d'organisation.

L'intéressé (e) devra faire preuve d'esprit de synthèse, de dynamisme, d'un bon contact humain et aura pour ambition de faire carrière dans une P.M.E. dynamique.

Ecrire EUROSUD, MARSEILLE n° 2.813.

Ville résidentielle banlieue Ouest de Paris

recrute d'URGENCE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Catégorie des villes de 20.000 à 40.000 habitants.

Bonne formation juridique
et expérience de l'administration exigées.

Envoyer C.V. avec photo sous n° 281.285
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



emplois internationaux (et departements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

GABON recrute
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

Le ministère de l'Education nationale de la Répubique gabonaise recherche pour la rentrée 1984-1985 :

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

P.E.G.C. licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique-chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et province. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Ingénieurs, B.P. + expérience, B.T.S., D.U.T., C.A.E.-C.E.T., C.A.P.E.T., expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques ;
- Mécanique automobile ;
- Mécanique entretien ;
- Electromécanique ;
- Construction mécanique (dessin industriel) ;
- Dessin du bâtiment ;
- Froid, climatisation ;
- Electronique ;
- Plomberie, installations sanitaires (B.P. + expérience) ;
- Secrétariat (B.T.S. minimum).

INSTITUTEURS

Normaliens titulaires du C.A.P. primaire, pour enseignement du 1er degré.

Avantages pour tout personnel : logement assuré, soit hôtel tout confort, soit appartement meublé, suivant possibilités ; avantages familiaux et sociaux, voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté d'exercice de 5 ans *après obtention diplôme (tout pays) le plus élevé, état des* services officiels à l'appui.

B.T.S ou D.U.T.	Indice 325 = 4.285 F
Instituteurs (C.A.P.)	Indice 325 = 4.285 F
Licenciés	Indice 325 = 4.285 F
P.E.G.C. - C.A.E.C.E.T.	Indice 350 = 4.535 F
Maîtrise	Indice 515 = 6.185 F
Certifiés	Indice 665 = 7.685 F

Adresser candidatures AVANT LE 15 MARS 1984 à : SERVICE CULTUREL *(Conseiller Pédagogique)*, AMBASSADE DU GABON, 26 bis, avenue Raphaël, 75015 PARIS.

Avec dossier comprenant : lettre manuscrite, curriculum vitae, *2 photos, copies certifiées conformes des diplômes* universitaires, y compris le baccalauréat, copies certifiées conformes des états de services dans l'enseignement ou des certificats d'exercice certifiés conformes ; extrait de casier judiciaire (1) ; fiche familiale d'état civil (fiche individuelle d'état civil pour les célibataires) (1) ; certificat médical (1) ; copie certifiée conforme recto et verso de la carte d'identité ; déclaration sur l'honneur concernant la situation professionnelle des conjoints.

(1) *Originaux datant de moins d'un mois.*

Renseignements complémentaires par téléphone : 525-64-41.

Tous les dossiers sont à fournir *en double exemplaire.*

N.B. – Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

Trois ans aux Caraïbes ...

Cette entreprise, de levage et de manutention, filiale d'une société d'importance nationale, recrute un chef d'agence aux Caraïbes. Cette agence évoluant sur le même secteur d'activités, emploie 40 personnes et réalise un C.A. de 12 M. de F.
Jeune Ingénieur de formation mécanique ou hydraulique, vous connaissez pour les avoir vécu, les difficultés et les joies de la vie sur les chantiers à l'étranger (BTP-Pétrole).
Cette première expérience au contact du terrain et des hommes, a non seulement conforté vos connaissances techniques, mais a aussi développé votre goût des responsabilités, votre autorité *naturelle* et votre fibre commerciale. *En un mot,* les qualités d'un véritable chef d'entreprise. La mission que nous vous confierons durera environ 3 ans. A l'issue de cette période, nous pourrons vous réintégrer dans notre groupe en métropole.
Vos responsabilités couvriront les aspects technique (élaboration des devis et suivi des chantiers, gestion d'un parc matériel important), commercial (prospection du marché, relations publiques, développement du C.A.) et administratif.
Nous vous déchargerons des contingences comptables et financières. Tout en vous laissant une grande autonomie, nous vous demanderons de vous tenir régulièrement en rapport avec le siège pour rendre compte des activités de votre agence et vous apporterons à la demande un appui technique et logistique.

GPME Charlotte Voituriez vous remercie de lui adresser votre candidature (L.M.C.V. photo) sous réf. MO 111 à GPME «Mercure A» ZI d'Aix en Provence 13763 Les Milles Cédex.

Les candidats seront reçus à Paris et Marseille.

média system

Cabinet international recherche un

Organisateur Formateur
en gestion des ressources humaines.

La préférence sera accordée à un candidat immédiatement disponible, pouvant faire état de missions réussies dans des pays en *développement.*
Poste à pourvoir en Afrique francophone pour un an, avec possibilité de *renouvellement.*
Rémunération stimulante pour candidat expérimenté.

Adresser CV sous référence INT/DS à PLEIN CADRE
350, rue de Vaugirard 75015 Paris, qui transmettra

PLEIN CADRE

Société Eau et Électricité
recherche
pour MALI

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

expérim. ayant notions froid.
Écr. avec réf. et prét. à S.M.P.
B.P. N° 1229 - BAMAKO (Mali).

Importante Sté hollandaise rech. pour son chantier en AFRIQUE DU NORD ARZEW, projet construction gazoduc *200* km pour une année environ

UN MÉDECIN TRÈS EXPÉRIMENTÉ

- capable de pratiquer interventions ;
- départ en célibataire ;
- libre de suite.

Ecrire à :
ATLANTIQUE DRAGAGE
9-15, av. Paul-Doumer
92508 Rueil-Malmaison Cedex

NE PAS TÉLÉPHONER

COMPAGNIE DES MINES D'URANIUM DE FRANCEVILLE

recherche

pour le **GABON**

UN TECHNICIEN EN INSTRUMENTATION

Formation BTS ou équivalent en electricité industrielle option instrumentation.

Le candidat aura entre autre une mission de formation du personnel national en électricité et instrumentation.

Vie en famille dans des conditions agréables.

Scolarité assurée jusqu'a la classe de 3e.

Ne pas téléphoner
Ecrire en envoyant C.V. à :

COMUF - Service du Personnel
Tour Maine Montparnasse
33, Avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ECOUTER...
DECOUVRIR...
IMAGINER... **REALISER.**

OOO

Si, indépendamment de vos diplômes et de vos compétences déjà reconnues, vous n'êtes jamais satisfait par une seule solution mais cherchez toujours la remise en question...
Venez maintenant exercer votre métier autrement, aux côtés de gens passionnés.

MINES, CENTRALE, PONTS **HEC, ESSEC**

Vous participerez à l'*expansion de l'un des tout premiers Groupes français de Services* (CA : 26 milliards de FF) en *développant, dans la région* Rhône-Alpes pour commencer, une activité commerciale de haut niveau et, en diversifiant ses possibilités de Services.
Nous étudierons avec la plus totale discrétion les dossiers de candidature qui nous serons transmis par notre agence. DESSEIN, à qui vous voudrez bien écrire sous réf. 4594 M, 69 rue de Provence - 75009 PARIS.

Dessein

INGENIEUR QUALITE

Vous connaissez l'importance de la qualité et avez déjà amené de nombreux responsables à cet état d'esprit.

*INGENIEUR (A.M., I.N.S.A.) vous possédez des connaissances approfondies en **ELECTRICITE / ELECTRONIQUE** et de préférence une expérience professionnelle de 4 à 5 ans dans un laboratoire de mesures d'essais. Les statistiques sont votre outil de travail.*
*Le Directeur de la Qualité de notre établissement de **LYON** - 1000 personnes - développe son département vers l'assurance qualité et crée le poste de **RESPONSABLE DES METHODES DE CONTROLE ET ESSAIS QUALITE**.*
Vous aurez à définir et mettre en place les méthodes moyens de contrôle qualité, définir et faire exécuter les tests, effectuer des études statistiques, développer la fonction mesure en matière de métrologie dimensionnelle, électrique et physique. Vous serez aidé par un ingénieur, 8 techniciens répartis dans le laboratoire d'essais, les cellules métrologie et méthodes de contrôle.

Merci d'envoyer votre candidature (CV, photo, prétentions) sous réf. 86850
à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

Appel à un juriste international de haut niveau

Votre excellente formation juridique complétée par une spécialité, en droit des sociétés par exemple, vous a permis d'acquérir une bonne expérience dans le cadre d'une multinationale ou d'un cabinet de juristes d'affaires à caractère international. Vous êtes bien sûr, bilingue Français-Anglais.
Premier fabricant mondial de semi-conducteurs, nous avons notre siège pour la France et l'Europe près de NICE. C'est là, d'abord auprès de la filiale française, puis très vite au niveau européen, que vous remplirez votre mission de conseil.
Vos domaines d'activités : droit français des sociétés, droit des sociétés francophones, contrôle des changes et des prix, loi Informatique et Liberté, droit des douanes, de la concurrence, droit commercial, contentieux et litiges... Parallèlement vous assurerez la liaison avec nos avocats extérieurs.
Nous saurons vous rémunérer de façon motivante, à la mesure de vos compétences et de vos responsabilités.
Monique Nervet vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous réf. HQ/184/1M à
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10 av. Morane Saulnier 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Organisation et Publicité

PONT-A-MOUSSON S.A.

recherche pour sa Direction Financière

FISCALISTE

issu de préférence de l'Administration

Le candidat devra avoir une expérience de plusieurs années de généraliste, avec de solides connaissances dans le domaine des B.I.C., de la TVA, des impôts locaux, de l'enregistrement, etc...

Le poste se situe à NANCY.

Rémunération intéressante, selon expérience

Curriculum vitae à adresser à : M. Etienne de RAVINEL
PONT A MOUSSON S.A. - 4X - 54017 NANCY CEDEX.

Filiale de puissants groupes industriels, notre société développant et fabriquant des systèmes électroniques complexes recherche

Ingénieur électronicien

Designer concepteur de circuits intégrés réf. 024 A

Mission : collaborateur de notre Service Conception de circuits intégrés, il sera chargé d'assurer le suivi de l'élaboration des études, de la fabrication et de la qualification de circuits intégrés.
Assisté d'une équipe, il disposera d'un ordinateur VAX et d'un CALMA.
Profil : diplôme d'ingénieur Grande Ecole, spécialité Electronique.
Expérience de 3 à 5 ans minimum en conception de circuits intégrés, connaissance exigée de la technologie C MOS. Bon niveau en anglais. Déplacements France et U.S.A.

Technicien supérieur

Electronicien LAY OUT réf. 024 B

Mission : Poste autonome à responsabilités. Il sera chargé de la conception graphique de circuits intégrés.
Profil : technicien supérieur en électronique, BTS, DUT ou équivalent, spécialiste LAY OUT.
Expérience d'au moins 5 ans en conception de circuits intégrés. Connaissance *technologies MOS et bipolaire, ayant déjà travaillé sur machine de type CALMA ou* APPLICON. Bon niveau en anglais.
Pour ces deux postes, le lieu de résidence est situé à **Toulouse.**
Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature en mentionnant la référence choisie à

nicole maury conseil
1 place Wilson
31000 Toulouse.
qui vous garantit une totale discrétion.

Développer la fonction de controller

LILLE **180.000 +**

Un puissant groupe français, CA F 10 milliards offre à un jeune **CONTROLLER** l'opportunité de faire la preuve de ses compétences au sein de *l'une de ses **filiales en plein développement**,* CA F 70 millions, dans les produits de consommation industrielle.

Relevant du PDG, il est responsable de l'établissement et du suivi des budgets, de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie, du *développement des applications et de la mise en place* des procédures de gestion de production à l'aide de moyens informatiques, des déclarations sociales et fiscales, de la gestion du personnel, des rapports mensuels et des relations avec le *groupe.*

***Ce poste conviendra** à un candidat âgé de 28* ans minimum, solide formation en comptabilité - gestion - finances, homme de contact et de terrain, passionné par l'informatique, ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience en milieu industriel avec de préférence utilisation de *MAPICS* sur IBM 34.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo retournés et prétentions) 11, avenue Delcassé 75008 Paris, sous référence **21.575-M** à

CLA RECRUTEMENT CLA

chef du personnel

Le Groupe **LA ROCHETTE CENPA** recherche le Chef du Personnel de l'une de ses unités de production. Située dans la Somme à 30 km d'Amiens, cette unité moderne emploie 170 personnes et produit des emballages en carton ondulé destinés au marché du Nord de la France.

Le Responsable du Personnel est chargé des différents aspects de la Fonction : paie informatisée et administration du personnel ; recrutement et gestion ; formation ; relations avec les représentants du personnel ; conseil à la hiérarchie en matière de législation sociale. Il contribue activement au climat social de l'entreprise et à son efficacité.

Ce poste intéressant permettra à une personne de formation supérieure disposant d'une première expérience de la Fonction Personnel acquise en milieu industriel, *d'exercer des responsabilités complètes avec une réelle autonomie. Les qualités de contact et d'animation seront un atout important.*

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 3M, à : Direction du Personnel, Groupe LA ROCHETTE CENPA - 2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16.



La Rochette Cenpa

HAVAS CONTACT

Polaroil S.A.

135 personnes - 100 M.F. de C.A.
première filiale groupe européen lubrifiants, recherche

ORGANISATEUR

La mission :
Rattaché directement au PDG, il sera chargé de la mise en place d'un nouveau système informatique et de la restructuration des postes administratifs.

Le *poste* :
Situé à ISSOUDUN (36), il pourrait convenir à un ingénieur ou cadre, ayant acquis une première expérience de quelques années en organisation et informatique en milieu PME et intéressé par une mission d'une durée déterminée (18 à 24 mois minimum).

Adresser CV détaillé avec références précises, prétentions et photo sous réf. 674/M à J. M. LEGRAND.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS

LE MANS - ANGERS - LIMOGES

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Saint Gobain Vitrage

recherche pour les filiales verrières du groupe SAINT-GOBAIN,

Le responsable de sa représentation à Alger

Il s'agit de gérer et de coordonner les activités commerciales verrières sur le territoire algérien, de promouvoir les produits verriers de Saint-Gobain auprès de la clientèle, de fournir les informations nécessaires sur les capacités du marché.

Les déplacements sont fréquents.

Le candidat retenu disposera d'un logement et d'une voiture de fonction, *ainsi que 2 billets aller et retour* en France par an.
Rémunération élevée.

Les candidats sont diplômés d'études supérieures et apportent une première expérience commerciale réussie. Ils seront sélectionnés sur leurs aptitudes à la négociation, leur ténacité et leur capacité d'autonomie.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à Françoise TRIDON,
SAINT-GOBAIN VITRAGE - CEDEX 27 - 92096 PARIS LA DEFENSE

SOURCES

Association tourisme social
recherche
pour villages de vacances

01 - DIRECTEURS

Profil du poste :
Responsable gestion, administration, accueil, restauration, maintenance équipements, personnel, animation.
Bac ou équivalent, si possible DUT ou BTS gestion
+ 1 spécialité technique.
Qualités requises :
initiative, organisation, *apte au commandement.*
Sens très développé des contacts humains.
Expérience collectivités indispensable et connaissance *mouvement syndical et vie* associative si possible.
Disponibilité et mobilité.

02 - RESPONSABLES ANIMATION

(pour installation France et étranger)

Profil du poste :
- *Elabore et contrôle les programmes d'animation,*
- dirige et coordonne une équipe d'animation,
- contrôle et suit les dépenses d'animation,
- assure la maintenance du matériel d'animation.

Son travail et son action supposent une implication personnelle importante sur le terrain.
Expérience indispensable *dans la fonction.*
Niveau Bac ou équivalent.
Connaissance mouvement *syndical et vie* associative souhaitée.
Disponibilité et mobilité.
Adresser C.V. + photo, en précisant la réf. du poste, *à O.P.F., n° 686,*
2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

THOMSON-CSF

BORDEAUX-PESSAC

INGÉNIEUR SYSTÈME

École Ingénieurs ou Miage

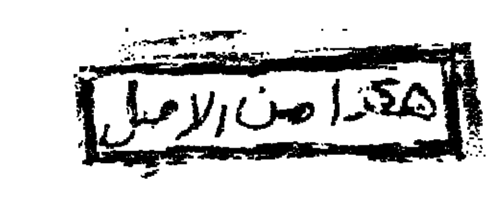
Expérience de 2 à 3 ans sur système IBM.
Très bonnes connaissances de MVS.
Anglais souhaité.

Écrire curriculum vitae, photo, Service du Personnel, B.P. 94, 33600 PESSAC.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES





Le Monde

économie

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE

Le PC et la CGT félicitent le gouvernement d'avoir dit « non » à Delmas-Vieljeux

Le Parti communiste français s'est félicité le 23 janvier de la décision du gouvernement, qui a refusé la licence d'importation pour quatre cargos que l'armateur français Delmas-Vieljeux comptait commander aux chantiers navals yougoslaves. M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PC et député des Bouches-du-Rhône, a ajouté que son parti *« était favorable à une aide publique plus efficace afin de permettre la construction de ces navires en France »* et il a souhaité un développement de la flotte sous pavillon français. Le Parti communiste demande aussi aux responsables des chantiers navals de dire « la vérité » sur le niveau réel des prix de revient dans leurs entreprises.

Même satisfaction à la CGT, qui indique que la construction en France de ces quatre navires représenterait quatre millions d'heures de travail, soit l'équivalent de l'activité de trois mille salariés à plein temps pendant un an.

Les discussions ont repris entre les pouvoirs publics, l'armateur et les chantiers navals (français et coréens, dans l'optique d'une coopération à moyen terme, y compris pour des programmes militaires) et devraient déboucher avant la fin de la semaine.

Un calmant à prix d'or

Où se situe la limite des interventions budgétaires pour maintenir à flot une industrie en détresse ? Quel est le prix-plafond à demander aux contribuables pour entretenir un semblant de compétitivité dans une branche où les centres de décisions essentiels se sont déplacés progressivement de l'Europe vers Tokyo, Séoul ou Hongkong ?

L'affaire des cargos grumiers de Delmas et la manifestation des ouvriers des chantiers apportent une illustration significative à cette interrogation, qui est au cœur de toutes les politiques de restructuration industrielle, et pas simplement celle de la construction navale.

En refusant à l'armateur Tristan Vieljeux les licences qui lui auraient permis de faire construire en Yougoslavie quatre cargos à des prix intéressants, le gouvernement a cédé aux pressions du Parti communiste et de la CGT, et a pu désamorcer — temporairement — la colère des ouvriers de La Seyne, de La Ciotat et de Dunkerque, même si ces navires — deux au moins — ont toutes chances d'être faits... à Saint-Nazaire. Mais cette décision de simple opportunité ne règle rien au fond. Elle repousse de quelques mois les échéances, par un calmant administré à prix d'or. Si l'on voulait, en effet, par cette seule méthode ruineuse des aides budgétaires, remplir les plans de charge des grands chantiers français en 1984, il faudrait au moins 4 milliards de francs de subventions, ce que M. Jacques Delors ne pourrait admettre. Or il n'est prévu que 1,6 milliard de francs en crédits de paiement. La méthode la plus courageuse et la plus efficace consisterait à spécialiser les chantiers français sur les créneaux où ils demeurent compétitifs, les paquebots, le matériel offshore, les navires militaires.

Il reste que dans l'affaire Delmas-Vieljeux, le gouvernement a pris le risque de se voir taxer, dans les milieux patronaux, de protectionnisté. Sans doute le repli sur soi est-il une attitude compréhensible en temps de crise, à laquelle n'échappent ni les pays européens, ni le Japon, ni même les Etats-Unis. Mais elle contredit les propos tenus tant par MM. Mitterrand que Fabius vis-à-vis des industriels qui avaient pu penser, après les changements de gouvernement en mars 1983 et le départ de M. Chevènement, que l'administration relâcherait ses contrôles tatillons et que l'interventionnisme de l'Etat n'était plus d'actualité.

Par sagesse et par nécessité, la gauche a infléchi son discours et sa politique économique dans un sens plus « libéral ». Le « non » à Delmas signifie-t-il que cette démarche est remise en cause

F. Gr.

AUTOMOBILE

● **Renault a bien conservé la première place européenne.** — Renault et Ford ont publié, le 23 janvier, des communiqués qui confirment le maintien du constructeur français à la première place européenne avec 12,6 % des immatriculations de véhicules particuliers devant Ford avec 12,5 % (*le Monde* du 17 janvier).

● **Toya Kogyo cherche à construire des automobiles aux Etats-Unis.** — Toyo Kogyo (Mazda) cherche à produire des automobiles aux Etats-Unis, soit seul, soit en participation avec Ford. C'est ce qu'a affirmé, le 22 janvier, un dirigeant de Ford, qui a souligné qu'une mission japonaise avait visité récemment une usine fermée par Ford dans le Michogan. Ford détient 25 % de Toyo Kogyo.

« C'est la lutte ou la valise »
dit un ouvrier des chantiers de La Seyne

De notre correspondant régional

Toulon. — *« Nous avons engagé une partie de bras de fer avec les patrons et les pouvoirs publics. »* Raymond Dimo, le secrétaire général des travailleurs manuels CGT des Chantiers de La Seyne, ne tient à ses troupes qu'un seul dicours : celui de la combativité. La crise ? Ce n'est pas la première. Déjà en 1966, lors de la faillite des Chantiers et forges de la Méditerranée, la construction *navale seynoise a connu des heures* difficiles. *« On s'est battu,* rappelle Raymond Dimo, *et on a gagné. »* Trois cents salariés, certes, avaient été licenciés, mais par la suite les chantiers avaient doublé leurs effectifs. Alors seul compte aujourd'hui, comme hier, le rapport de forces qui s'établira entre les partenaires sociaux. *« On est le dos au mur,* confie André Cristiano, un charpentier-tôlier de trente et un ans, *C'est la lutte ou la valise... »* L'alternative est à peine outrancière. Depuis le second Empire, La Seyne ne vit en effet que par et pour ses chantiers. Avec un effectif de quatre mille sept cents personnes — dont huit cents au département industrie — l'établissement emploie aujourd'hui la moitié des salariés de l'agglomération, où le chômage frappe déjà près de deux actifs sur dix (18,8 % en décembre 1983). On y travaille de père en fils, dès la sortie du lycée ou de *l'école technique des chantiers. « Mon grand-père était riveteur et mon père tuyauteur »,* se souvient notamment Robert Valero, quarante-trois ans, lui-même dessinateur industriel depuis vingt-cinq ans dans l'entreprise. *« En cas de licenciement, où aller ? L'arsenal de Toulon est saturé et les Marseillais viennent déjà travailler chez nous ; quant aux chantiers de La Ciotat, ils sont trop heureux pour l'instant de garder seulement la tête hors de l'eau... »*

Comment, malgré le mot d'ordre de la CGT (*« Pas un seul licenciement »*), ne pas être inquiet ? *« Cette fois,* ajoute Robert Valero, *un militant* de la CFDT, *la situation est grave : à la différence de 1966, il n'y a plus de boulot... »* Le plan de charge des chantiers *seynois* est, il est vrai, réduit à sa plus simple expression : cinq bateaux en cours de construction, dont deux prêts à être livrés. Et plus rien... Comment en est-on arrivé à cette extrémité ? Les analyses diffèrent. Pour la CGT, l'essentiel des responsabilités incombe à la direction des chantiers, *« qui a pratiqué pendant des années,* accuse Raymond Dimo, *la politique des mains dans les poches, sans faire les investissements matériels indispensables ».* Il concède que les ateliers et les moyens techniques des ex-CNIM (1), devenues les Chantiers navals de la Méditerranée (CNM), auraient pu être davantage modernisés, mais Jean-Pierre Esnis, chef du service « études informatique », estime, lui, que les chantiers seynois ont su opportunément diversifier leurs activités et jouer la carte des technologies avancées. *« Une partie de nos difficultés actuelles,* explique-t-il, *vient d'un contentieux avec un armateur israélien qui a refusé abusivement, il y a quelques années, de prendre livraison d'un méthanier-propanier. Le bateau avait coûté à l'époque 400 millions de francs. Malgré ce handicap, l'entreprise a réalisé d'importants investissements en matière grise. Première à le faire, elle s'est lancée dans la technique de la découpe au plasma et a développé très tôt son outil informatique. »*

La CGT a approuvé la constitution du groupe Normed (2). M. Esnis y voit en revanche un *« encombrement énorme des circuits de décision » dans la mesure où « redéployer une industrie lourde au sein d'une entreprise de onze mille personnes prend beaucoup de temps ».* Pour pallier l'effondrement du marché, la CGT met en avant la nécessité de *« construire français ».* M. Esnis pense de son côté qu'il faudrait poursuivre l'effort de diversification fait par les chantiers dans le domaine industriel, mais *« selon un processus différent, excluant la création de grosses unités de production ».*

A court terme, le précédent de Talbot hante à l'évidence beaucoup *de travailleurs des chantiers. « Par notre mobilisation,* déclare un adhérent de la CFDT, *on limitera la casse, mais on n'évitera probablement pas des licenciements... »* Combien ? Les plus optimistes parlent de *« quelques centaines »,* mais l'idée même d'une fermeture des chantiers, qui constituerait selon la C.G.C. *« un véritable génocide pour le Var »,* est conjurée par tous.

La Seyne (cinquante-huit mille habitants) vit en symbiose avec ses chantiers, et toute réduction importante des effectifs des CNM frapperait de plein fouet l'économie locale. On estime à 400 millions de francs la *masse salariale annuelle de l'entreprise. « Après la vague d'installation des hypermarchés dans la sphère du Grand Toulon, après un plan de circulation qui a stérilisé le centre-ville, la récession de la navale serait pour nous un troisième choc pétrolier local »,* explique M. Jean Muddu, président de l'Union syndicale des commerçants et artisans seynois.

La situation des chantiers, c'est en fait l'affaire de tous. On a même vu la presque totalité d'une classe de terminale économique du lycée Beaussier « sécher » spontanément un cours pour participer à une manifestation dans les rues de la ville le 7 décembre.

Récemment invalidée, la *municipalité sortante de La Seyne, dirigée par M. Maurice Blanc (PC), apporte de son côté un « soutien total » aux travailleurs des chantiers. « Le produit de la taxe professionnelle de l'entreprise,* précise le premier adjoint, M. Jean Sprecher (PC), *représente près du quart des ressources fiscales de la commune. »*

GUY PORTE.

(1) Constructions navales et industrielles de la Méditerranée.

(2) Chantiers du Nord et de la Méditerranée.

SURPRISE ET DECEPTION EN YOUGOSLAVIE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le refus du gouvernement français d'accorder la licence pour l'importation de quatre navires jaugeant chacun 33 000 ton. fait l'objet, ce mardi 24 janvier, d'une information de l'agence de presse yougoslave Tanyoug. L'agence rappelle que la France a un déficit dans ses échanges commerciaux avec le monde, mais un excédent avec la Yougoslavie. Aussi regrette-t-elle que cette affaire soit devenue une *« question de principe et l'illustration des désaccords et des conflits »* sur la manière de régler les difficultés économiques incontestables de la France. Elle regrette que soit appliquée la règle, d'ailleurs logique, qui veut que du travail soit donné d'abord aux ouvriers français, et non étrangers.

Le refus d'importation des navires a suscité parmi les hommes d'affaires une visible surprise. Ils avaient pensé que les échanges commerciaux franco-yougoslaves, après la visite en décembre dernier à Belgrade de M. Mitterrand, allaient enfin connaître les développements tant espérés et que la commande des navires de commerce en aurait constitué une part importante. Maintenant, ils constatent que le renforcement des échanges se heurte dès son début à des difficultés imprévues.

PAUL YANKOVITCH.

Manifestation à Paris

Retardés par le mauvais temps, les ouvriers des chantiers navals *venus manifester à Paris n'étaient* que quelques milliers, ce mardi matin 24 janvier, au pied de la tour Eiffel. Ceux de La Seyne manquaient à *l'appel : ils avaient pourtant roulé* toute la nuit sous la pluie et la neige. Seuls certains de leurs camarades de La Ciotat étaient là, pour la plupart arrivés dès lundi soir, ainsi que ceux de Dunkerque, arrivés vers 9 heures à Paris.

C'est un maigre cortège (trois mille personnes environ) qui s'est constitué vers 10 h 30 pour se rendre au siège social des chantiers Nord-Méditerranée (NORMED), rue Dumont-d'Urville, de l'autre côté de la Seine. En tête du cortège, où l'on remarquait le maire de la ville, M. Prouvoyeur, sénateur (CNI), une banderole : *« Dunkerque doit vivre ».* Peu de slogans également : *« Non au chômage, pas un seul licenciement » ; « la Navale doit vivre ».* Beaucoup de manifestants étaient coiffés de leur casque de travail. Rue Dumont-d'Urville, où les manifestants sont arrivés vers midi, c'était presque l'état de siège. Dès l'aube, une dizaine de cars bondés de gendarmes mobiles avaient pris *position sur les trottoirs en face des* locaux parisiens de NORMED.

Des patrouilles de gendarmes se déployaient chaque fois qu'un *groupe de Dunkerquois, reconnaissables* à leurs casques blancs, s'approchaient des Champs-Elysées. Pendant ce temps, le gros des manifestants stationnaient à l'entrée de la rue Dumont-d'Urville en scandant le slogan *« Chômage ras le bol ! »*

Vers midi, une délégation de l'intersyndicale des chantiers de Dunkerque (CGT, CFDT, FO et CGC) était reçue au siège social de NORMED. Entre-temps, d'autres groupes d'ouvriers dunkerquois et quelques autres de La Ciotat rejoignaient leurs compagnons dans le seizième arrondissement. Et c'est finalement un cortège de près de dix mille personnes qui quittait les lieux vers 13 heures pour descendre la rue François-Ier en direction des Invalides, aux cris de *« Chez Mauroy, chez Mauroy ! »*

A la même heure, les manifestants restés au Champs-de-Mars devaient rejoindre le défilé.

ÉTRANGER

La préparation du budget japonais pour 1984

Sur l'autel de l'austérité

De notre correspondant

Tokyo. – Pour la quatrième année consécutive, dans l'espoir d'assainir les finances publiques et de résorber un déficit budgétaire qui reste l'un des plus élevés parmi les pays industrialisés, le gouvernement japonais a approuvé vendredi 20 janvier un *projet de loi de finances d'une austérité, quasiment sans précédent*, pour l'année *fiscale* 1984 (débutant le 1er avril prochain).

Ce projet, qui ne devrait pas subir de modifications fondamentales d'ici à sa présentation prochaine à la Diète, prévoit des dépenses générales d'un montant global de 50 600 milliards de yens (1), soit 217 milliards de dollars (ou 1 800 milliards de francs). Cela représente une augmentation de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent, et la progression la plus faible depuis vingt-neuf ans.

Les dépenses de fonctionnement – essentiellement composées par les salaires de la fonction publique – s'élèvent à 32 600 milliards de yens, soit 1 190 milliards de francs, ce qui représente une baisse de 0,1 % par rapport à l'an dernier. Cette réduction relative de l'importance des dépenses de fonctionnement s'explique par l'accroissement très rapide des charges de la dette et des subventions. En 1983 les dépenses nettes (hors dette publique) avaient déjà baissé de 3,1 %.

Les postes qui enregistrent l'accroissement le plus marqué dans le nouveau projet sont précisément ceux du service de la dette (9 000 milliards de yens, soit une augmentation de 11,7 %) et des subventions aux collectivités locales (9 000 milliards également, soit + 18,2 %). Viennent ensuite la *défense* (2 900 milliards de yens, soit + 5,1 %), alors que l'Agence *nationale de défense demandait une progression de 6,8 %* afin de *satisfaire* les Etats-Unis, qui souhaitaient officieusement pour leur part plus de 10 %.

En *troisième position vient l'aide au développement. Pour ce poste, le gouvernement prévoit* une augmentation de 6,1 % (535 milliards de yens). Il apparaît cependant que dans ces deux cas, défense nationale et aide internationale, les engagements restent insuffisants pour la réalisation des objectifs que s'est fixés le gouvernement depuis plusieurs années.

La sécurité sociale, qui reste dans l'absolu le premier poste de dépenses – mais de justesse comparé au service de la dette, – avec près de 9 300 milliards, ne progresse que de 1,6 % ; l'éducation et les sciences (4 800 *milliards*, de 0,1 %).

Parmi les secteurs en baisse, on note pour la première fois depuis près de trente ans les travaux publics (6 500 *milliards* de yens, soit – 2 %), l'assistance aux PME (227 milliards, soit une baisse de 6,5 %), les retraites (1 800 milliards) et les mesures d'économies d'énergie (600 milliards, soit – 0,30 %).

Côté revenus, le ministère des finances propose une augmentation globale de la fiscalité de 7,1 % (34 000 milliards) et compte par ailleurs sur des recettes non fiscales de quelque 3 300 milliards. Pour équilibrer le budget, il demande une fois de plus une émission d'obligations publiques de 12 700 milliards de yens, soit l'équivalent du quart de ses revenus.

Malgré les engagements pris verbalement par les dirigeants successifs du pays depuis près de dix ans d'assainir les finances de l'Etat, le déficit n'a pas cessé d'augmenter, et la dette publique globale est aujourd'hui d'environ 100 000 milliards de yens (435 *milliards de dollars*). *Elle pourrait atteindre* 122 000 *milliards en mars 1985*. Faute d'une forte croissance, ou d'une réforme fiscale en profondeur, le poids de son seul service risque de devenir de plus en plus insupportable.

Alors que le gouvernement de *M. Nakasone envisage pour 1984 une croissance du PNB de 4,1 %*, le nouveau projet de loi de finances sacrifie une fois de plus sur l'autel de l'austérité – ainsi que le souhaite le grand patronat – la relance de l'économie intérieure, la promotion du bien-être social et l'assistance aux PME (qui ont enregistré en décembre un nombre de faillites record).

Malgré ces sacrifices, la perspective d'un assainissement des finances publiques apparaît, chaque année, *de plus en plus* incertaine. *Il ne faut pas oublier* que l'ex-premier ministre M. Suzuki (démissionnaire fin 1982) s'était fixé le rétablissement de l'équilibre budgétaire pour 1984. Son successeur, M. Nakasone, n'a *cessé de prêcher* l'assainissement des finances *sans* recours à l'augmentation des impôts. Il vient pourtant de se résoudre à faire le contraire, quitte à se rendre encore un peu plus impopulaire.

R.-P. PARINGAUX.

(1) 100 yens = 3,68 francs français.

Une rallonge pour 1983

Le gouvernement japonais a mis au point un collectif budgétaire de 459,8 milliards de yens (17 milliards de francs) portant le budget total de 1983 (avril 1983-mars 1984) à 50 839,4 milliards de yens (1 750 milliards de francs).

Des bons du Trésor d'une valeur de 445 milliards de yens seront émis pour alimenter des fonds destinés aux mesures de secours pour les zones sinistrées par les typhons. Dans le budget révisé de 1983 la proportion de bons du Trésor par rapport aux recettes totales de l'Etat passe ainsi de 26,5 % à 27,1 %, précise-t-on de source officielle.

[Le budget de 1983 avait été placé sous le signe d'une grande austérité, avec des dépenses publiques progressant de 1,2 % seulement par rapport au budget initial de 1982. Mais déjà en octobre, le gouvernement avait décidé d'allouer 1 880 milliards de yens pour les travaux publics et le logement.]

LA CRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE EN INDE

Grève à Calcutta

L'industrie textile indienne est en crise : les 56 usines de jute de Calcutta sont paralysées par la grève depuis une semaine tandis que les 60 filatures de coton de Bombay, qui assurent 45 % de la production indienne de cotonnade, ont dû réduire leur production.

Mauvaises récoltes, chute des prix, vieillissement du matériel, revendications salariales et concurrence étrangère, notamment chinoise, coréenne et du Bangladesh, expliquent cette crise qui porte un coup sévère à l'économie indienne.

La production de jute est tombée de 3 181 000 tonnes en 1980 à 1 293 000 tonnes en 1982. Les exportations ont régressé de 463 000 tonnes en 1980 à 342 000 tonnes en 1982, soit un manque à gagner de plus de 200 millions de dollars.

Les ouvriers de l'industrie du jute, soutenus par l'ensemble des syndicats, demandent, outre une augmentation des salaires, la nationalisation de la culture et de l'industrie de cette fibre essentiellement exportée sous forme de sac, de tapis ou de support de tapis.

La nationalisation récente de treize des plus importantes filatures de Bombay n'a pas résolu le problème de cette industrie puisque quatre usines seulement ont repris leur production. L'industrie du coton de la région de Bombay a été paralysée par une grève de dix-sept mois (*le Monde* du 18 avril 1983) qui s'est essoufflée d'elle-même. – *(AFP)*

EN BREF

ARGENTINE

● **L'Argentine a connu en 1983 le taux d'inflation le plus élevé de son histoire** : 433,7 % entre décembre 1982 et décembre 1983. Ce taux est nettement supérieur au record de 347,5 % établi en 1976.

Pour le seul mois de décembre 1983, la hausse des prix à la consommation a été de 17,7 %.

CANADA

● **Les prix canadiens à la consommation** ont augmenté de 0,3 % en décembre. En glissement par rapport à décembre 1982, la hausse a été de 4,5 % contre 4,2 % en novembre. En moyenne annuelle, l'indice s'est accru de 5,8 % en 1983 au lieu de 10,8 % en 1982, le taux le plus faible enregistré depuis 1972. – *(AFP)*

ITALIE

● **Première amélioration de la production industrielle.** – La production industrielle italienne a augmenté de 1,4 % en novembre par rapport à novembre 1982. Ce résultat positif, le premier enregistré depuis plus d'un an, a ramené la diminution de production au cours des onze premiers mois de 1983 à 5,4 % (par comparaison avec la même période de 1982) contre 6,1 % de janvier à octobre. Les secteurs où l'amélioration a été la plus marquée ont été ceux du bois, des moyens de transport, des peaux, des fibres synthétiques et artificielles et de la chimie fine. – *(AFP)*

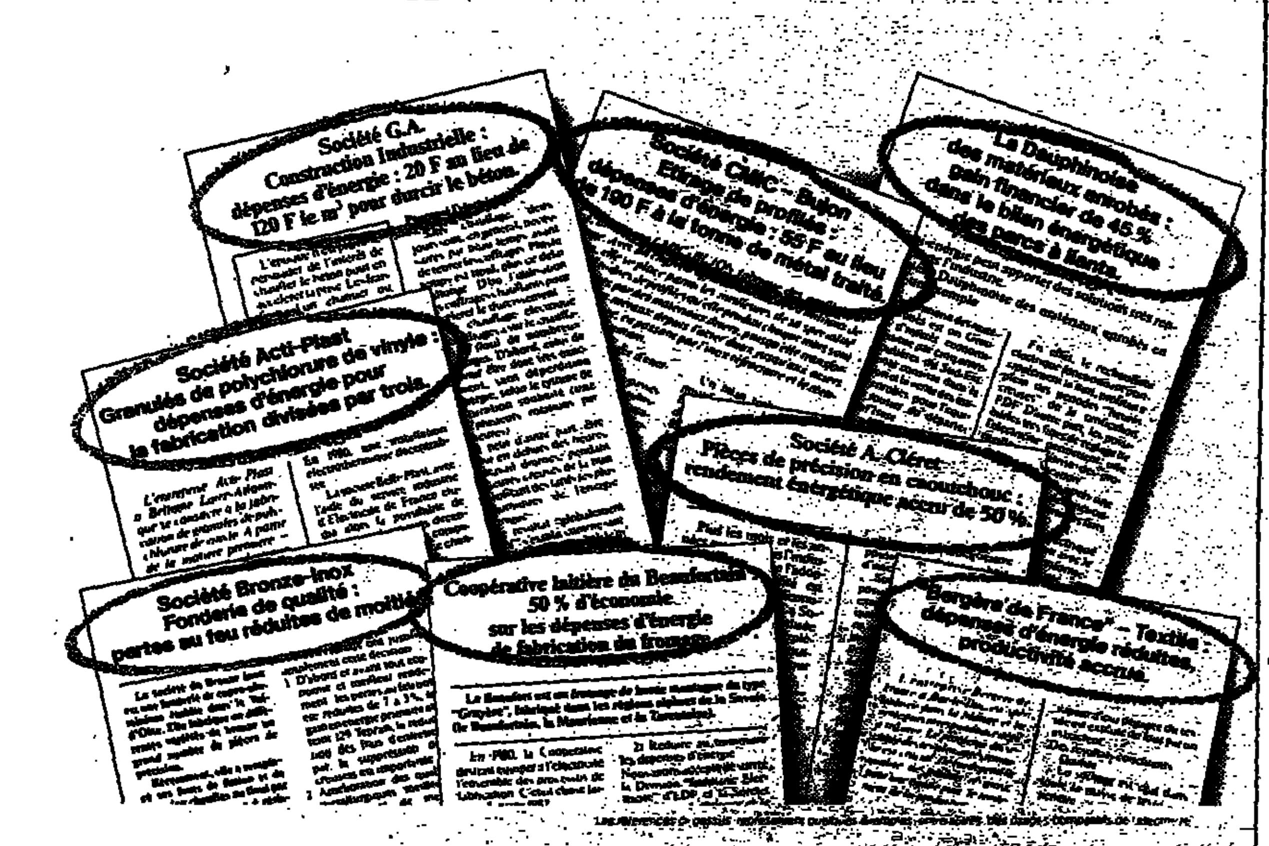
MEXIQUE

● **La hausse des prix au Mexique a été de 80,8 % en 1983**, vient d'annoncer le gouvernement, qui s'est cependant déclaré satisfait du coup d'arrêt porté à la « spirale inflationniste ». Selon les experts de la Banque du Mexique, si la hausse des prix s'était poursuivie à son rythme de 1982, le taux d'inflation aurait été en 1983 de 250 %. Pour 1984, les autorités mexicaines tablent sur une hausse des prix de 40 %.

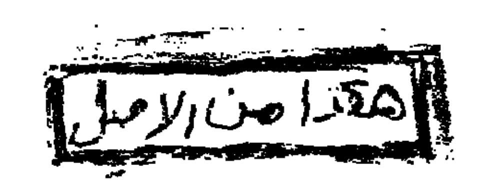
YOUGOSLAVIE

● **Le taux d'inflation en Yougoslavie a atteint 58,4 % en 1983**, selon les données de l'Institut fédéral de la statistique.

Pour le seul mois de décembre, l'indice des prix de détail a augmenté de 7,3 %. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées sur les produits de l'industrie alimentaire (73,4 %) et les plus faibles sur les services (50 %).







RENAULT ENVISAGE DE PROPOSER UNE AIDE AU RETOUR VOLONTAIRE AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Au cours de la réunion du comité central d'entreprise, le 23 janvier, la direction de la RNUR (Régie nationale des usines Renault) a annoncé son intention de mettre en place un dispositif d'aide au retour volontaire pour les travailleurs immigrés.

Dans sa communication aux élus, la direction a surtout souhaité faire part de son projet et a proposé que les modalités pratiques, qui n'en sont pas encore déterminées, soient établies en concertation avec les partenaires sociaux et les personnels intéressés.

A l'origine de cette proposition, la direction de Renault reconnaît qu'il y a les enseignements qu'elle tire du récent conflit Talbot et notamment l'émergence d'une demande pour l'aide au retour. Compte tenu des évolutions technologiques et des effets prévisibles des projets de modernisation des usines de Flins et de Billancourt, la Régie se trouvera bientôt confrontée à des problèmes de sureffectifs qu'elle entend régler sans avoir à recourir à des licenciements.

D'où l'idée de proposer aux immigrés une aide au retour accompagnée d'une réinsertion dans le pays d'origine qui serait volontaire et négociée. Des expériences-tests pourraient être menées dans certains établissements tels que Flins et Billancourt – on comptait, dans ces deux usines, en 1982, 5604 Marocains, 3064 Algériens et 1793 Africains – où seraient installés des bureaux d'information chargés de recenser les demandes et d'exposer les modalités de l'aide.

Le projet de « congé de reconversion »

IL NE FAUT PAS SEMER L'ILLUSION

déclare M. Bergeron

Combien de travailleurs pourra-t-on former ? Pour quels métiers ou quels emplois ? Qui paiera ? Ce sont ces questions que soulève la proposition de M. Pierre Mauroy de créer un congé rémunéré de deux ans afin de faciliter la reconversion des salariés dans les secteurs industriels contraints à la restructuration ou à la modernisation. Cela explique sans doute que la proposition n'ait pas soulevé l'enthousiasme parmi les syndicats même si elle doit permettre de *« moderniser sans licencier »* (et que les centrales ne se soient pas précipitées pour prendre position).

Ce sont les questions qu'a évoquées M. André Bergeron : *« Comment et par qui les stagiaires seront-ils payés ? Comment les entreprises feront-elles face à de telles obligations ? S'agira-t-il d'une aide de l'Etat ? Qu'adviendra-t-il des stagiaires s'ils ne retrouvent pas de travail à l'issue de cette période de deux ans ? » « Il ne faut pas*, a-t-il ajouté, *lancer d'idée de cette sorte sans avoir au préalable bien réfléchi aux modalités de réalisation et de financement... Le gouvernement doit se garder de semer à nouveau l'illusion. »* M. Bergeron a d'autre part estimé qu'il *« n'est pas exact »* que l'on ait réussi à *« stabiliser l'emploi »*, comme l'avait déclaré le premier ministre : *« On est maintenant en fait à 2 500 000 chômeurs, compte tenu des suppressions d'emploi liées aux restructurations industrielles »*, a-t-il affirmé.

● **FO en tête chez les retraités des collectivités locales.** – Aux élections du conseil d'administration de la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales, dans le collège des retraités, Force ouvrière progresse et arrive en tête avec près de la moitié des 160 000 suffrages exprimés (48,24 %). La CGT, en baisse, en obtient 25,46 %. La CFTC et la CFDT, en progression, en recueillent 12,03 % et 9,43 %, les autonomes 4,84 %. Depuis les dernières élections, en 1971 et 1977, on a constaté une progression continue de FO, qui a pratiquement doublé son pourcentage de voix (en 1971, elle avait 25,88 % des suffrages), de la CFTC (7,3 % en 1971) et de la CFDT (4,6 % en 1971), un déclin de la CGT (36,88 % en 1971) et un effondrement des autonomes, qui recueillaient 25,31 % il y a douze ans. Mais la répartition des sièges est inchangée : FO et la CGT en gardent chacune un.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé «La politique de production et de stockage de l'Arabie Saoudite inquiète les opérateurs» paru le 20 janvier, nous avons écrit par erreur que l'Arabie Saoudite avait stocké en mer de 25 à 30 millions de tonnes de pétrole brut. Il s'agissait de millions de barils et non de tonnes (1 tonne = 7,3 baril).

Premier tour d'horizon sur la sidérurgie

Les syndicats se déclarent satisfaits du processus de concertation engagé

La première réunion sur le dossier de la sidérurgie, qui s'est tenue le 23 janvier au ministère de l'industrie et de la recherche avec les représentants des fédérations syndicales CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC et en présence des P-DG des groupes Sacilor et Usinor, a été consacrée à *« un premier tour d'horizon »*, selon les termes du communiqué de M. Laurent Fabius, publié en fin de matinée.

Dans les tout les prochains jours, le directeur général à l'industrie, M. Louis Gallois, recevra chacune des organisations syndicales. Parallèlement, les dirigeants des deux groupes sidérurgiques sont invités à préciser leurs propositions de façon concertée.

Ensuite, et d'ici la fin du mois de février, pense-t-on, une nouvelle réunion plénière sera convoquée au ministère de l'industrie avec les mêmes participants et les administrations concernées. Le gouvernement fera alors connaître ses intentions puis, sur ces bases, des négociations s'ouvriront chez Usinor et Sacilor pour définir les choix industriels et les dispositifs d'accompagnement social.

Dans le même temps, le ministre des affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre délégué chargé de l'emploi, M. Jack Ralite, engageront *« les concertations relatives à certains aspects sociaux »* du dossier sidérurgique, à l'occasion des discussions sur le renouvellement de la convention des protections sociales.

Ainsi défini, le processus de concertation a satisfait l'ensemble des organisations syndicales qui, toutefois, réservent leur jugement définitif et attendent de connaître les décisions finales. Selon la C.F.T.C., en effet, le gouvernement travaillerait sur une hypothèse de production d'acier évaluée entre 17 et 20 millions de tonnes ; ce qui provoquerait de vingt-cinq mille à trente mille suppressions d'emplois.

LES NÉGOCIATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Pour la CGT : pas de « rupture franche » avec les pratiques salariales d'avant le 10 mai 1981

Mme Thérèse Hirszberg, secrétaire générale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF) CGT, a réitéré, le 23 janvier, lors d'une conférence de presse, ses vives critiques contre le gouvernement dans les négociations salariales dans la fonction publique. La CGT donnait ainsi le coup d'envoi à une semaine d'action jusqu'au 27 janvier. Pour 1984, Mme Hirszberg a confirmé son opposition totale à la désindexation des salaires sur les prix et à l'intégration dans la masse salariale du glissement vieillesse technicité (GVT), indiquant qu'elle ne céderait pas sur ces points. Dans l'immédiat, elle considère que l'application de la clause de sauvegarde du *« relevé de conclusions »* du 22 novembre 1982, qu'elle n'a pas signé, passe par une remise à niveau des salaires par rapport aux prix. Elle estime qu'il faut aussi *« éponger la perte en masse subie en 1982 et 1983 »*, cette perte étant évaluée, à l'indice moyen des fonctionnaires, à 4426,45 F. Pour ce rattrapage, la CGT se dit prête à examiner toutes propositions, à condition qu'*« il ne s'agisse pas d'une aumône mais d'une proposition en rapport avec la situation »*.

Pour Mme Hirszberg, *« il ne nous indiffère pas, loin s'en faut, que le gouvernement soit ce qu'il est. Mais les salaires, c'est un domaine où il n'y a pas de rupture franche avec les pratiques d'avant le 10 mai »*, même si les pouvoirs publics n'ont pas recours aux *« palliatifs »* de leurs prédécesseurs en ce qui concerne les bas salaires. Notant que le gouvernement va devoir tenir compte du *« rapport de forces »* qui s'est dégagé – la FEN et FO formulant des critiques proches de celles de la CGT, – Mme Hirszberg a ajouté à propos d'une action unitaire : *« Il va falloir mettre du monde sur le pont. Nos désaccords de fond avec les signataires subsistent, mais maintenant ce sont les fondements de la politique salariale qui s'en vont. Il faut développer l'action. » A posteriori* elle estime que la CGT a eu raison de ne pas signer l'accord précédent.

LA PROGRESSION DES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE A NETTEMENT FLÉCHI EN 1983

Les chiffres de dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés pour le mois de décembre 1983, connus ce mardi 24 janvier, confirment la décélération très nette des dépenses de santé au cours de l'année écoulée. En effet, sur l'année 1983, les dépenses d'assurance-maladie n'ont augmenté que de 11,3 % contre 18,5 % pour l'année 1982. C'est, comme les mois précédents, l'évolution des remboursements aux hôpitaux qui est la plus marquée : la hausse a été de 9,5 % seulement en 1983, contre 19,7 % en 1982. On constate une décélération comparable des prescriptions des médecins – les remboursements ont augmenté de 11,5 % contre 17 % en 1982 (pour la pharmacie, de 8,3 % contre 17,2 %), et des indemnités journalières : 6,4 % contre 13,9 % en 1982.

Seuls les remboursements aux médecins se sont accrus davantage qu'en 1982 : 17,7 % contre 15,3 %. Cet accroissement des dépenses est dû en partie aux répercussions des hausses de tarifs intervenues en novembre 1982 et en mars 1983, mais coïncide aussi avec une augmentation de 4 % à 5 % du nombre de praticiens.

Sur l'ensemble, l'accroissement des dépenses de santé en volume (c'est-à-dire en défalquant la hausse des prix, qui a été d'environ 9,5 % en moyenne sur l'année) a été le plus faible enregistré jusqu'à présent (1,6 % environ), comme l'avait indiqué le ministère des affaires sociales le 5 janvier dernier (*le Monde* du 7 janvier).

UN RAPPORT DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Les difficultés du tiers-monde risquent de renforcer l'immigration irrégulière

Les difficultés des travailleurs étrangers de la deuxième génération, face au chômage, mais aussi le développement prévisible de l'immigration irrégulière sont les grands thèmes du dossier de l'immigration abordés dans le rapport « Le travail dans le monde » (*) qui vient d'être publié à Genève par le Bureau international du travail (BIT).

Cet ouvrage – le premier du genre émanant du BIT – propose une synthèse des informations recueillies par l'Organisation internationale du travail sur l'emploi, les revenus, la protection sociale, les nouvelles techniques d'information.

D'abord, quelques chiffres. Au chapitre de la migration internationale, le rapport, prenant pour repère l'année 1980, estime que, pour l'ensemble du globe, la population émigrée économiquement active comprend au moins 19,7 à 21,7 millions de personnes. Avec 6,3 millions d'étrangers actifs, l'Europe occidentale rivalise, en la matière, avec les Etats-Unis, où ils sont de 5 à 6,5 millions. L'Amérique latine vient ensuite avec de 3,5 à 4 millions de travailleurs immigrés. Puis le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, avec quelque 2,8 millions d'étrangers. Enfin, l'Afrique occidentale avec 1,3 million. Le total d'une vingtaine de millions – auquel il faut ajouter un nombre comparable de personnes à charge – est une approximation basse. Il ne tient compte, en effet, souligne le rapport, ni de l'importante population de travailleurs temporaires des Etats-Unis, ni des étrangers actifs d'Australie (quatre-vingt-dix mille immigrants définitifs y ont été admis en 1980), de Nouvelle-Zélande et du Canada, ni encore des immigrés irréguliers d'Europe occidentale, ni enfin des étrangers, en règle ou non, qui, pour une cause quelconque, échappent aux statistiques. Ces quatre catégories s'élèvent sans doute globalement à plusieurs millions.

Ces statistiques peuvent paraître modestes à l'échelle mondiale, mais elles démontrent que, pour de nombreux pays, l'immigration revêt une extrême importance. Le BIT cite comme exemple, dans le Golfe, le Koweït et les Emirats arabes réunis, qui se distinguaient, dès 1975, par des proportions respectives de 69 % et 85 % de non-nationaux parmi leur population active. En Australie, la croissance démographique, depuis 1945, résulte à 58 % de l'immigration. Inversement, en Bolivie, les nationaux émigrés vers d'autres pays latino-américains représentent 13 % de la population totale et 40 % de la population active ; au Paraguay, 28 % et 92 % ! En Allemagne fédérale, en 1980, une voiture sur six, au moins, était construite grâce au travail d'immigrés méditerranéens.

Une bombe à retardement : la deuxième génération

En dépit de la récession des années 70 et 80, il y avait encore autant d'immigrés en Europe à la fin de cette période, du fait de nouvelles entrées ou d'un taux de natalité élevé. Sans compter le Royaume-Uni, il y aurait actuellement plus de 4,5 millions d'étrangers de moins de vingt-cinq ans, dont 1,5 million d'actifs. Cette deuxième génération de migrants, née dans le pays ou arrivée avant l'âge de scolarisation obligatoire, se trouve, selon le rapport, *« au même niveau d'éducation et de formation que les nationaux »*, mais il y a souvent *« une mauvaise connaissance de la langue »*, cause de difficultés. Quant aux programmes de rattrapage, ils sont *« moins bien appliqués en période d'austérité »*.

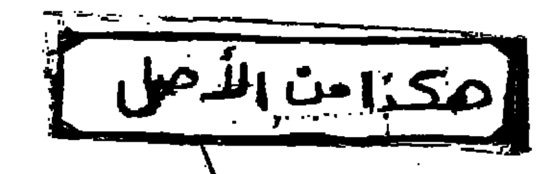
Fait plus grave : le chômage des jeunes étrangers est nettement plus élevé que chez les jeunes autochtones. Ainsi, en France, 26,8 % des étrangers en chômage complet avaient moins de vingt-cinq ans en 1980, soit une proportion double de celle des jeunes nationaux. En Suède, le chômage frappe 6,9 % de la seconde génération immigrée, contre 3,4 % de la jeunesse locale. C'est là *« une bombe à retardement sociologique... peut-être prêt d'exploser dans plusieurs pays d'Europe occidentale. »*

Autre sujet d'inquiétude : les clandestins, problème permanent favorisé par les *« insuffisances »* de l'administration. Selon le BIT, le mouvement migratoire illégal *« prend les aspects les plus divers et les plus inquiétants, car aucune solution ne permet d'y remédier où que ce soit dans le monde »*.

Le phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il épouse les tendances démographiques ascendantes des pays de départ. Le rapport note que la masse de migrants virtuels grossit dans les pays pauvres d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, alors même que se réduisent, ailleurs, les possibilités d'admission et d'emploi réguliers. La généralisation de l'enseignement, la lecture de la presse, le cinéma, etc., font grandir les aspirations, tandis que s'universalisent les modes de consommation. *« L'écart entre les aspirations et les moyens de les satisfaire sur place renforcera les motifs d'émigration »*, conclut le BIT, et l'on peut craindre que, face aux verrouillages imposés par les pays riches, *« l'élan migratoire des pays pauvres, ainsi privé de ses débouchés légaux, ne vienne aggraver l'immigration irrégulière »*.

J. B.

(*) « Le travail dans le monde », Bureau international du travail, Genève (Suisse), volume I. (Un second volume paraîtra en 1984, consacré à la formation professionnelle et aux conditions de travail, ainsi qu'aux libertés. D'autres rapports seront publiés à intervalles réguliers jusqu'en 1990.)



AFFAIRES

Filiale d'un groupe américain

LA SOCIÉTÉ HUGHES TOOL SUPPRIME 260 EMPLOIS A TARBES

(De notre correspondant.)

Tarbes. – La direction de l'usine Hughes Tool de Tarbes, a annoncé devant le comité d'entreprise, le 18 janvier, qu'elle allait déposer une demande de licenciements collectifs pour motif économique, concernant 260 personnes, sur un effectif total de 350 ouvriers. La société Hughes Tool France, filiale du groupe américain Hughes Tool conservera 90 personnes.

Cet effectif assurera la suite du « contrat de services » liant l'usine de Tarbes à une filiale d'Hughes Tool France, la société d'outils de forage, dont l'usine emploie, à Mirande (Gers), 108 personnes. Le personnel maintenu par l'établissement de Tarbes *« sera ultérieurement embauché à Mirande dans un cadre et par des moyens juridiques qui restent à définir »*.

Une indemnité forfaitaire de 10 000 F sera ajoutée aux indemnités légales dont pourront bénéficier les salariés qui feront connaître, par écrit et avant la fin mars, pour un départ effectif un mois plus tard, leur décision d'être inclus dans le projet de licenciement collectif. Tout salarié licencié qui retrouvera un emploi dans la région à plus de 100 kilomètres de Tarbes pourra, d'ici au 31 décembre 1984, être remboursé par Hughes Tool de ses frais de déménagement.

G. D.

POUR TENTER DE RÉSISTER A IBM

Apple parie sur la haute technologie

Le micro-ordinateur Macintosh, que la société américaine Apple a lancé le 24 janvier, constitue la dernière tentative de cette société pour résister à IBM. S'il n'atteint pas les objectifs de vente fixés (500 000 exemplaires la première année), IBM exerce une suprématie sur le monde de la micro-informatique comme il le fait sur les gros ordinateurs. Apple a inventé le micro-ordinateur avec l'Apple II en 1977, mais, depuis, la jeune société californienne n'a jamais pu rééditer sa performance. Apple III est resté un produit confidentiel. Lisa, lancée l'an dernier, avec un prix trop élevé (10 000 dollars) ne s'est vendue qu'à vingt mille unités et n'a pu répondre efficacement à l'arrivée du PC d'IBM en 1981. Le Macintosh, à 2 500 dollars en version de base aux Etats-Unis, pourra-t-il relever le défi ?

Steve Jobs, créateur et président d'Apple (983 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1983), a voulu mettre toutes les chances de son côté avec un produit *« très simple à utiliser »*. Il suffit, selon lui, de quarante minutes pour qu'un néophyte en comprenne le maniement contre vingt à quarante heures pour les autres « micros ». Apple vise une clientèle non encore informatisée et très large de cadres et d'employés, particulièrement d'étudiants. Comme Lisa, dont il reprend la technologie, le Mac dispose d'une « souris », sorte de boîtier dont le déplacement sur un bureau fait glisser un pointeur sur l'écran vers les « fonctions » que l'on cherche à animer (écrire, calculer, mettre en fichier, effacer...). Plus besoin de taper au clavier des commandes absconses. Apple se veut, face à IBM, le champion de l'informatique conviviale.

Tandis qu'IBM retient des techniques éprouvées, Steve Jobs parie sur la technologie. Le Macintosh, très peu encombrant et transportable (9 kilos), dispose d'un écran noir et blanc de haute définition et son « cœur » tient en une cinquantaine de puces. Sa fabrication, dans une usine toute neuve, est dès lors automatisée « à la japonaise » afin d'obtenir une qualité « zéro défaut » et un prix très serré (le PC vaut 3 500 dollars). Le Mac, qui est un 32 bits (longueur du mot informatique compréhensible par la machine), se veut le troisième standard du marché après l'Apple II (8 bits) et le PC (16 bits).

La société n'en restera pas là. Le dernier-né s'inscrit dans une stratégie à long terme définie autour de deux familles de produits. La première avec les Apple II et ses futurs successeurs, la seconde autour du Mac et de Lisa, dont une nouvelle version (Lisa II) est annoncée. Face à IBM, Apple n'a sans doute pas d'autre choix que de retenir les technologies dernier cri. Mais cela présente des risques commerciaux. Ainsi la société a-t-elle abandonné ses anciennes disquettes. Cela va la forcer à donner gratuitement un Lisa II à tout possesseur de l'ancien modèle. Un échange standard coûteux, qui risque aussi de désorienter la clientèle. Le chemin est donc étroit. Le culot d'Apple peut plaire ou déplaire.

ERIC LE BOUCHER.

Motobécane va importer 2 500 scooters Yamaha

La nouvelle société Motobécane MBK Industries va importer 2 500 scooters Yamaha, qu'elle commercialisera en 1984 sous sa marque (1). Son président, M. Guy Blanc, l'a confirmé, en précisant que l'intégration de pièces françaises dans ce type de machine se fera progressivement, pour atteindre 30 % l'année prochaine et 50 % en 1986.

Il s'agit de combler un vide dans la gamme et de figurer sur un marché assez prometteur (15 000 scooters vendus en 1983 durant les sept derniers mois, dont 7 000 par Cycles Peugeot).

Mais l'attitude des pouvoirs publics dans cette affaire n'est pas très claire. A proprement parler, il n'existe pas de contingentement. Mais, afin de protéger l'industrie française, l'administration, depuis 1982, s'était mise d'accord avec les fabricants japonais (Yamaha, Suzuki, Honda) de véhicules à deux roues (moins de 50 centimètres cubes) pour limiter globalement chaque année les importations directes à 5 % du marché français (320 000 machines, tous produits confondus, en 1983, chiffre en baisse de 11 % d'une année sur l'autre). Elle avait informé les autorités de Bruxelles, qui avaient fermé les yeux. Assurés tout de même de maintenir leur présence, Yamaha et Suzuki avaient accepté de se plier à cette décision. Honda (numéro un mondial du cyclomoteur) aussi, d'autant que son association toute fraîche avec Cycles Peugeot dans la motorisation lui rouvrait les portes du marché français, mais aussi italien. En effet, implanté depuis une dizaine d'années en Belgique, Honda ne pouvait exporter dans la CEE sans européaniser ses blocs moteurs. L'accord signé avec Peugeot en juillet 1981 et la bénédiction des pouvoirs publics avait mis fin à cet enclavement. Aujourd'hui, Cycles Peugeot fabrique, sous licence Honda, 350 000 moteurs par an dans son usine de Dannemarie (Haut-Rhin).

Avec la liberté laissée à Motobécane d'importer 2 500 scooters Yamaha, un coup de canif a été donné au contrat moral passé avec les Japonais. Car pourquoi donner plus à l'un, même actionnaire de Motobécane, qu'aux deux autres ? Le bonus accordé à Yamaha représente une part de 8,3 % sur le marché français du scooter (les prévisions de ventes portent sur 30 000 machines pour 1984). Le CIRI (comité interministériel pour la restructuration industrielle) se réfugie derrière le ministère de l'industrie, qui, lui, assure que *« l'affaire n'est pas d'actualité ; il n'y a pas de contingentement »*. Une élégante façon de jouer sur les mots.

En attendant, si Yamaha se frotte les mains, Suzuki n'est pas content. Honda, encore bien moins et l'a déjà fait savoir. Quant aux dirigeants de Cycles Peugeot, ils sont inquiets. La société s'apprête à fabriquer des scooters pour Honda France et veut encore étendre sa collaboration avec le groupe japonais.

S'agissant de combler momentanément un vide, Motobécane n'aurait-elle pas pu s'adresser à Cycles Peugeot pour lui fournir les machines dont elle avait besoin ? La firme lui a déjà vendu des bicyclettes de cross et des vélos d'enfants.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Yamaha possède 10 % du capital de Motobécane.

ÉNERGIE

SOHIO ABANDONNE LE FORAGE PÉTROLIER LE PLUS COUTEUX DU MONDE

Le forage le plus coûteux de l'histoire pétrolière est abandonné, a annoncé le 20 janvier la compagnie Sohio (Standard oil Co-Ohio), filiale américaine du groupe BP. Ce forage, le premier réalisé sur le permis de Mukluk, en mer de Beaufort, au large de la côte nord de l'Alaska, a nécessité la construction *ex nihilo* d'un îlot artificiel de gravier. Il a coûté 137,5 millions de dollars (1,17 milliard de francs) de travaux en plus de l'achat du permis, pour 1,5 milliard de dollars (12,75 milliards de francs), mais il n'a mis au jour que de très faibles quantités de pétrole de mauvaise qualité et de l'eau salée. Sohio a précisé qu'elle n'avait pris aucune décision sur l'opportunité de procéder à d'autres forages sur ce permis.

La société, chef de file et opérateur du projet avec une participation de 31,4 %, a précisé qu'elle allait à ce titre inscrire à son bilan une provision pour pertes de 310 millions de dollars (2,63 milliards de francs). De même, la maison mère BP a annoncé qu'elle allait passer en pertes quelque 100 millions de livres (1,21 milliard de francs) dans ses comptes du dernier trimestre 1983. Les compagnies intéressées au projet étaient, outre Sohio (avec un intérêt de 31,4 %) et BP (7 %), Mobil (15,7 %), Shell (14,10 %), Texaco (10,7 %), Dunglin (10,4 %), Placid (4,2 %), Emerelda Hess (2,8 %), Gulf (1,8 %), Koch (1,5 %) et ELF-Aquitaine (0,3 %).

AGRICULTURE

L'inquiétude de la Bretagne

(Suite de la première page.)

Enfant chéri de l'aménagement du territoire à la « belle époque » où MM. Monod et Essig étaient les patrons de la DATAR, terre d'élection des industries neuves des années 70, la Bretagne – qui a bien profité de la décentralisation industrielle, notamment dans l'électronique – fait aujourd'hui les frais des nouvelles et impératives priorités industrielles. Épargnée par la tourmente qui s'abat sur la sidérurgie, le charbon, l'automobile, la construction navale du Nord et de la Méditerranée, elle ne peut espérer recueillir que les miettes de la sollicitude gouvernementale et de la solidarité nationale. Le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, les bassins houillers, les vallées textiles recevront l'essentiel de la manne budgétaire, elle-même appelée à devenir de plus en plus rare.

La décentralisation lancée en 1981 la laisse un peu sur sa faim, de même que la déçoit, par rapport aux promesses faites par la gauche sur les langues régionales, l'enseignement ou la culture, la politique du gouvernement.

Au bout de l'Europe et de la France, la Bretagne éprouve le sentiment d'être aussi au bout de l'oubli.

Sentiment, état d'âme, légende ou réalité ? Peut-être tout ensemble. Pierre-Jakez Hélias n'a-t-il pas dit : *« Peu importe que les légendes en Bretagne soient vraies ou fausses, puisqu'elles existent. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

NOUVELLE PROGRESSION DU DOLLAR : 8,6435 F

Pour la deuxième journée consécutive, le dollar a poursuivi son avance mardi matin 24 janvier sur toutes les grandes places financières internationales, mais dans des marchés tout aussi calmes que la veille.

A Paris, entre banques, la devise américaine se traitait à 8,6435 F (contre 8,6150 F, lundi). Elle valait 2,8240 DM à Francfort (contre 2,8155 DM) et 2,2450 FS à Zurich (contre 2,2370 FS).

Phénomène de bascule habituel : à la nouvelle hausse du dollar a correspondu une baisse, assez forte cette fois, de l'or dont les cours oscillaient à Londres entre 364,75 et 365,25 dollars l'once contre 371,25 dollars lundi en fin d'après-midi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6425	8,6450	+ 170	+ 200	+ 325	+ 370	+ 920	+ 1040
$ can.	6,9323	6,9360	+ 130	+ 170	+ 255	+ 310	+ 750	+ 865
Yen (100)	3,6879	3,6905	+ 180	+ 200	+ 345	+ 375	+ 1055	+ 1115
DM	3,0578	3,0594	+ 165	+ 180	+ 310	+ 330	+ 890	+ 940
Florin	2,7173	2,7190	+ 140	+ 155	+ 270	+ 285	+ 790	+ 835
F.B. (100)	14,9861	14,9944	+ 115	+ 200	+ 95	+ 250	+ 240	+ 575
F.S.	3,8471	3,8499	+ 290	+ 310	+ 550	+ 575	+ 1565	+ 1635
L (1 000)	5,0291	5,0320	– 245	– 205	– 440	– 390	– 1295	– 1190
£	12,1081	12,1177	+ 290	+ 340	+ 560	+ 640	+ 1550	+ 1755

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 9/16	9 15/16	9 7/8	10 1/8
DM	5 5/16	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 11/16	6 1/16	6 1/8	6 1/2
Florin	5 5/8	6 1/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/4	6	6 3/8
F.B. (100)	9 1/4	10 1/4	10 1/4	11 1/4	10 3/4	11 3/4	11 1/4	12
F.S.	1 1/8	1 7/8	3	3 3/8	3 1/4	3 5/8	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	15 3/4	17 3/4	16 1/2	17 3/4	16 3/4	17 3/4	17 3/4	18 1/4
£	8 7/8	9 1/4	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 7/16	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12 1/4	13	13 1/2	14 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les pertes de Creusot-Loire atteindraient 1,4 milliard de francs en 1983.** – C'est ce qu'affirme le P-DG du groupe, M. Didier Pineau-Valenciennes, dans un entretien publié par le journal interne de l'entreprise, *Creusot-Loire Information*. Les pertes ont plus que doublé par rapport à 1982. Cela confirme, assure M. Pineau-Valenciennes, la nécessité de la restructuration en cours et la vente des unités les plus déficitaires du groupe.

● **La Société des réveils Bayard a déposé son bilan.** – En proie depuis plusieurs années à de graves difficultés financières et de ce fait plus sensible à la crise que traverse l'industrie horlogère de gros volume, la Société des réveils Bayard a déposé, le 23 janvier, son bilan auprès du tribunal de commerce d'Eu (Seine-Maritime). Elle a bénéficié du régime de la suspension des poursuites et a été mise sous administration judiciaire. Bayard est contrôlée à 52,4 % par Jaeger (groupe Matra), qui, après l'avoir soutenue de manière importante (5 millions de francs de prêts en 1982), lui a refusé son concours financier.

● **Le groupe Sacilor crée à Caen une société pour le développement d'entreprises et d'emplois régionaux.** – Le groupe Sacilor a annoncé lundi 23 janvier la création de la Société caennaise de développement (Socadev) destinée à aider au développement et à la création d'entreprises et d'emplois dans les régions où s'exerce l'influence économique de deux sociétés du groupe : la Société métallurgique de Normandie (SMN) et la Société des usines de Soumont. Avec un budget de 15 millions de francs pour 1984, la Socadev prendra des participations en capital ou accordera des prêts (à 8,75 % d'intérêt), des aides techniques ou matérielles aux entreprises prêtes à créer des emplois.

Conjoncture

● **Stabilité de la production, estime la Banque de France.** – *« Les chefs d'entreprise s'attendent à une reprise technique en début d'année, qui porterait l'activité au niveau observé fin novembre. Au-delà, leurs prévisions, généralement plus incertaines, permettent d'espérer, au mieux, la stabilité de la production »*, écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture. *« La demande intérieure, qui s'était un peu raffermie en novembre, a de nouveau fléchi, alors que les commandes étrangères ont continué de progresser. »*

Énergie

● **Les Etats-Unis abaissent les prix des contrats d'enrichissement d'uranium.** – M. Donald P. Hodel, secrétaire américain à l'énergie, a annoncé le 19 janvier que le département d'Etat allait réduire les prix des contrats d'enrichissement d'uranium sur le marché national et à l'étranger. La diminution des programmes électronucléaires entraîne un surplus mondial d'uranium enrichi (combustible nécessaire pour charger les réacteurs), qui va atteindre deux années de consommation mondiale, a-t-il précisé.

Social

● **L'intersyndicale d'une filiale du groupe Schlumberger proteste contre la suppression de 717 emplois.** – Dans un communiqué publié le 23 janvier, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) des établissements Enertec à Montrouge (Hauts-de-Seine), filiale du groupe Schlumberger, proteste contre la suppression de 717 emplois et la mise au chômage partiel de 318 personnes.

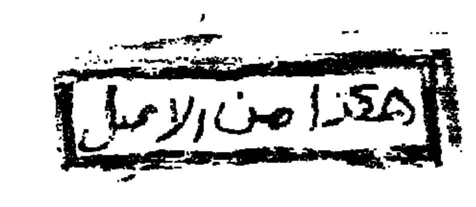
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de Tenneco a fixé à 70 cents par action le dividende du premier trimestre 1984.

Ce dividende sera payable le 13 mars 1984 aux actionnaires inscrits sur les registres de la société à la date du 3 février. Ce sera le 146e dividende trimestriel consécutif versé en espèces sur les actions ordinaires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 janvier

Le train de hausses est reparti

Bloqué puis freiné le temps d'une liquidation, le train de hausses est reparti, hier mardi, à la Bourse de Paris. Et bien reparti. D'entrée de jeu, l'action Avions Marcel Dassault était réservée à 540 F (505 F lundi).

Par la suite, un peu partout, les cours se remirent à pétiller joyeusement (CFP, Creusot, Compagnie Bancaire, L'Oreal, Redoute, Bic, Pernod, Lafarge, et bien d'autres).

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse supérieure à 2,5 %.

Toujours en possession d'abondantes liquidités, les opérateurs s'en sont donnés à cœur joie. Ils ont désormais, il est vrai, un mois devant eux pour ajuster leurs positions. Mais nul n'y songeait. L'essentiel était d'acheter avant que la marchandise ne soit devenue trop chère. « Mais ne l'est-elle pas déjà ? », *disait un habitué. Apparemment non, mais c'est affaire d'appréciation.*

A l'évidence, ce n'est plus Wall Street qui donne le ton. Autour de la corbeille, nul n'évoquait sa chute de lundi. Comme le disait un professionnel, Paris semble entrer dans un cycle infernal de hausses. L'effet boule de neige, en quelque sorte.

En tout cas, le mouvement a pris d'autant plus d'ampleur que les baisses ont été pratiquement inexistantes. Le phénomène mérite d'être signalé car il est significatif du climat d'euphorie.

Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 12 1/4 % contre 13 7/8 %.

Chute de l'or à Londres avec le prix de l'once de métal précieux revenu à 365,20 dollars contre 371,35 dollars. A Paris, le lingot, grâce à la fermeté du dollar, a circonscrit sa perte à 1 250 F pour coter 101 750 F. Le napoléon a fait cavalier seul et repris 2 F à 648 F.

Le volume des transactions a un peu diminué : 8,20 millions de francs contre 8,72 millions.

NEW-YORK

La baisse s'accélère

Haro sur les « Peaux rouges ». Ils ont été écrasés, dimanche, par les « Raiders » au « Super Bowl », finale du championnat de football américain. Le dernier truc des pronostiqueurs américains a donc marché. D'après leurs statistiques établies sur dix-sept ans, chaque fois que les « *Redskins* » perdent, Wall Street baisse... et l'inverse. Cela n'a pas manqué, et lundi les cours se sont si bien repliés que l'indice des industrielles a enregistré sa plus forte perte depuis celle du 28 octobre 1983 (– 18,58 points), pour revenir à 1 244,44 (– 14,66 points). Le bilan de la séance est non moins éloquent. Sur 2 020 valeurs traitées, 1 253 ont reculé, 410 seulement ont monté et 357 n'ont pas varié.

Mais les « Peaux rouges » y sont-ils vraiment pour quelque chose ? Le gonflement de la masse monétaire (pourtant attendu), la progression confirmée de 4,5 % du PNB pour le quatrième trimestre, la persistante fermeté du dollar, l'augmentation du déficit commercial, les résultats trimestriels décevants annoncés par plusieurs entreprises, dont l'activité s'exerce dans les hautes technologies : autant de facteurs qui ont contribué à refroidir l'atmosphère et amené de nombreux investisseurs à réviser leur stratégie de placement établie en fonction de l'amélioration escomptée des profits à réaliser par les sociétés industrielles.

L'activité, cependant, a diminué, et 82,67 millions de titres ont changé de mains, contre 93,4 millions.

VALEURS	Cours du 20 janv.	Cours du 23 janv.
Alcoa	46 3/8	45
A.T.T.	65 7/8	66
Boeing	48 5/8	47 7/8
Chase Manhattan Bank	48 1/2	48 5/8
Du Pont de Nemours	51 3/4	51
Eastman Kodak	73 5/8	71 3/4
Exxon	38 1/4	38 1/4
Ford	44 1/8	43 1/2
General Electric	56	56
General Foods	53 5/8	53 7/8
General Motors	77	76 1/2
Goodyear	28 7/8	28 1/2
I.B.M.	117 1/8	116 1/4
I.T.T.	46 1/8	45 1/2
Mobil Oil	30 1/2	29 7/8
Pfizer	37 3/4	37 1/2
Schlumberger	46 5/8	46 3/4
Texaco	38 3/8	37 6/8
U.A.L. Inc.	39 1/8	39 1/8
Union Carbide	81 3/4	80 1/2
U.S. Steel	31 3/8	31 7/8
Westinghouse	54 3/4	53 1/2
Xerox Corp.	49 1/2	48 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ROUSSELOT. – Le groupe Rousselot, filiale à 67 % d'Elf-Aquitaine, a jeté une tête de pont au Japon. Il a vendu une licence de fabrication de colle thermofusible à la firme Mitsui-Toatsu Chemicals et conclu un accord de joint venture avec une société nippone, Alpha-Tecno, pour créer en France une filiale commune dont l'activité s'exercera dans la fabrication de colle de cyanocrylate.

Premier producteur mondial de gélatine, mais aussi premier producteur européen de protéines animales, enfin numéro un français dans l'industrie des colles, Rousselot a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires accru de 14,9 %, à 2,7 milliards de francs.

Son résultat net consolidé sera supérieur à 46 millions de francs, c'est-à-dire plus élevé qu'en 1981 (45,37 millions), meilleure année en cinq ans. En 1982, son bénéfice net avait été de 39,58 millions.

LEGRAND. – La société va verser, le 1er février, des acomptes sur dividende, de 31,25 F par action ordinaire, de 5 F par action privilégiée.

ADG. – Pour l'exercice clos le 30 septembre 1983, le bénéfice consolidé après impôts atteint 37,35 millions de francs. Le précédent avait été de 37,93 millions de francs. Mais en cours de chemin, la société a changé ses méthodes comptables. Sur l'ancienne base, le résultat aurait été de 43,02 millions de francs. Le dividende net est fixé à 12 F, contre 9,965 F.

HONDA MOTOR. – Le constructeur japonais annonce, pour le troisième trimestre de l'exercice qui s'achève fin février, un bénéfice consolidé de 22,54 milliards de yens accru de 20,1 %.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES FERRAILLES. – La situation financière continue de s'améliorer. Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1983 font ressortir un bénéfice net de 10,2 millions de francs (+ 20 %). Le bénéfice d'exploitation consolidé avant amortissement serait proche de 100 millions de francs, contre 44,1 millions. Le dividende net est majoré de 5 % à 10,50 F par action.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	20 janv.	23 janv.
Valeurs françaises	107,7	108,7
Valeurs étrangères	108,4	108,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 janv.	23 janv.
Indice général	167,5	168

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 janvier .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 janv.	24 janv.
1 dollar (en yens)	234	234,02

BOURSE DE PARIS – Comptant – 24 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations convertibles – Actions au comptant – Étrangères – SECOND MARCHÉ – Hors-cote

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
SICAV 23/1					
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1839	1850	1850	+ 0 59	760	Euromarché	761	785	785	+ 3 15
3240	C.N.E. 3 %	3238	3250	3250	+ 0 37	640	Europe n° 1	640	....	....	....
225	Accor	228	234	234	+ 2 63	910	Facom	907	907	920	+ 1 43
830	Agence Havas	900	....	....	....	900	Fiches-bauche	905	....	....	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
350	Gén. Belgique	358	363	363	+ 1 39	1620	Siemens A.G.	1633	1600	1600	– 2 02
660	Gén. Electr.	658	....	....	....	177	Sony	176	177 20	177 20	+ 0 68
880	Gen. Motors	882	881	881	– 0 11	280	T.D.K.	281	....	....	....
83	Goldfields	83	81	81	– 2 40	1010	Unilever	1019	1013	1013	– 0 58
205	Harmony	207	205	205 10	– 0 91	820	Unit. Techn.	823	830	830	+ 0 85
41	Hitachi	40 95	40 95	40 90	– 0 12	1160	Vaal Reefs	1166	1165	1165	– 0 08
810	Hoechst Akt.	809	800	800	– 1 11	550	West Deep	551	535	531	– 3 62
101	Imp. Chemical	100 50	104 90	104 90	+ 4 37	475	West Hold.	473	450	450	– 4 86
167	Inco. Limited	167 10	168	169 30	+ 1 31	585	Xerox Corp.	583	588	587	+ 0 71
1350	IBM	1350	....	....	....	2 56	Zambia Corp.	2 54	2 57	2 57	+ 1 18

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 615	8 643	....	....
Allemagne (100 DM)	306	305 760	....	....
Belgique (100 F)	14 991	14 980	....	....
Pays Bas (100 fl.)	271 920	271 770	....	....
Danemark (100 krd)	84 450	84 360	....	....
Norvège (100 k)	109 540	109 470	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	12 111	12 096	....	....
Grèce (100 drachmes)	8 365	8 365	....	....
Italie (1 000 lires)	5 027	5 037	....	....
Suisse (100 fr.)	385 220	384 850	....	....
Suède (100 krs)	105 660	105 730	....	....
Autriche (100 sch)	43 365	43 360	....	....
Espagne (100 pes.)	5 414	5 407	....	....
Portugal (100 esc.)	6 335	6 340	....	....
Canada ($ can 1)	6 920	6 925	....	....
Japon (100 yens)	3 692	3 690	....	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	103150	101400
Or fin (en lingot)	103000	101750
Pièce française (20 fr)	646	648
Pièce française (10 fr)	441	.....
Pièce suisse (20 fr)	831	830
Pièce latine (20 fr)	618	615
Souverain	770	770
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	1875	1875
Pièce de 5 dollars	1075	.....
Pièce de 50 pesos	4095	4095
Pièce de 10 florins	641	634

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. MUTATIONS INDUSTRIELLES : « Sureffectifs dans l'automobile ? Non », par Claude Poperen ; « Une usine à former les travailleurs... », par Gérard Malglaive.
– LU : *Un homme de l'ombre*, de Jean Rous et Dominique Gauthiez.

ÉTRANGER

3-4. AFRIQUE
– CENTRAFRIQUE : le général Kolingba renvoie la moitié des officiers constituant le gouvernement.
3. EUROPE
3. AMÉRIQUES
5. ASIE
– « La Malaisie en crise de croissance » (II), par Patrice de Beer.
6-7. PROCHE-ORIENT
– A la fin du mois à Beyrouth, des « marsouins » et des gendarmes relèvent les parachutistes.
8. DIPLOMATIE

POLITIQUE

9. Les activités du Conseil constitutionnel.

SOCIÉTÉ

11. Libres drogués de Marmottan.
– POLICE : le RPR propose une réforme en profondeur.
12. SPORTS : Moser passe le cap des 51 kilomètres dans l'heure.
– JUSTICE : les cafouillages de la politique d'extradition.
– L'affaire Durieux.

SUPPLÉMENT EXPOLANGUES SÉJOURS LINGUISTIQUES

13. Un certain retour aux pédagogies d'hier.
14. Être anglais quatre heures par semaine.
15. Les mini-séjours entre l'enseignement et le tourisme.
16. Histoire de prendre langue.

CULTURE

17. THÉATRE : *Henri IV*, les derniers jours de l'enfance.
– MUSIQUE : ouverture du MIDEM classique à Cannes.
20. COMMUNICATION.
21. DOSSIER : le point sur... le projet de loi sur la presse.

ÉCONOMIE

35. La crise de la construction navale.
36. ÉTRANGER : la préparation du budget japonais pour 1984.
38. AGRICULTURE.

RADIO-TÉLÉVISION (20)
INFORMATIONS
« SERVICES » (22) :
Vie associative ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (23 à 33) ; Carnet (34) ; Programmes des spectacles (18-19) ; Marchés financiers (39).

M. Mauroy recevra les responsables économiques et politiques bretons le 27 janvier

Le trafic ferroviaire régional a été bloqué

Le blocage du réseau ferroviaire breton était effectif ce mardi 24 janvier en fin de matinée, selon la direction régionale de la SNCF à Rennes. Quatre des cinq barrages prévus par le « *Comité de salut économique* » ont été mis en place à Châteaubourg (Ille-et-Vilaine), Saint-Jacut-les-Pins (Morbihan), Pleyber-Christ (Finistère) et Châtelaudren (Côte-du-Nord). Les manifestants, dans la plupart des cas, ont placé des tracteurs et des semi-remorques en travers des voies, empêchant ainsi toute circulation.

Selon la SNCF, six trains de voyageurs se trouvaient immobilisés, et un autre, le Quimper-Toulouse, a été annulé. Cependant, à Saint-Jacut-les-Pins, les forces de l'ordre ont chargé, vers 12 h 30, les quelque deux cent cinquante agriculteurs qui bloquaient la voie ferrée. L'assaut n'ayant pas abouti, les gendarmes mobiles se sont regroupés près de la gare. Il n'y a pas eu de blessé. Les forces de l'ordre sont également intervenues, mais sans incident, à Châteaubourg.

Le premier ministre recevra, vendredi 27 janvier, le président du conseil régional, M. Marcellin, le président du comité économique et social, M. de Foucaud, et celui de la chambre régionale d'agriculture, M. Guézou. Cette invitation fait suite à un refus et à une demande. Refus manifesté vendredi 21 janvier par les services du premier ministre de recevoir une délégation du comité de salut économique de la Bretagne, en signe de protestation après la *mise à sac de la sous-préfecture de* Brest par des membres du CDJA du Finistère. Demande d'audience effectuée lundi par télégramme par MM. de Foucaud et Guézou, qui veulent voir le premier ministre « en personne ». Pour ces dirigeants bretons, il s'agit d'un Grenelle pour la Bretagne, où devraient être abordées les questions des correctifs tarifaires du transport des marchandises par la SNCF des MCM, des quotas laitiers, de l'élargissement de la CEE et, depuis dimanche, de la libération de M. Jean-Jacques Riou. Dans l'esprit de ces dirigeants, l'affaire du porc breton à elle seule revêt une dimension nationale, comme celle de Talbot, dont le premier ministre s'était personnellement occupé.

Cette dimension nationale du conflit est illustrée encore par la réaction critique du Parti communiste. M. Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a, en effet, déclaré que les défauts du Marché commun ne doivent pas être un « *prétexte* » vis-à-vis des éleveurs « *menacés de ruine* ». M. Lajoinie s'est demandé « *pourquoi avoir tant attendu avant d'accepter les propositions des parlementaires communistes de fermer les frontières à l'entrée à vil prix de viande de porc néerlandaise infectée de fièvre porcine et aphteuse, alors que tous les autres pays européens l'avaient fait dès l'annonce de l'épizootie* ».

Les dix-sept parlementaires socialistes de Bretagne ont, de leur côté, écrit à M. Mauroy pour lui signifier leur accord sur l'attitude des services de Matignon lorsqu'ils refusèrent de recevoir, vendredi dernier, la délégation du Comité de salut économique, mais aussi pour lui signaler que la question des correctifs tarifaires du trafic ferroviaire restait entière.

A M. Mauroy donc, la dimension nationale de cette fronde régionale. Et le syndicalisme agricole ? Il sera, lui, reçu par M. Rocard, le jeudi 26 janvier. Cette répartition des tâches qui semble être la stratégie adoptée par les pouvoirs publics ne satisfait pas totalement les dirigeants agricoles bretons qui y voient une manière de division des forces économiques elles-mêmes. Les réactions négatives enregistrées après le coup de main de Brest (la Fédération des communaux de la CFDT parle par exemple de « *comportements fascisants* ») et la manifestation unitaire des syndicats et partis de gauche prévue pour ce mardi à Brest peuvent inciter les dirigeants agricoles responsables à juguler les débordements. Lors de la réunion du comité de salut économique, il a même été fait état du regret unanime des excès commis à Brest. Même le CDJA du Finistère, précise notre correspondant, laissait apparaître quelques regrets... Et puis, lundi au marché au cadran de Châteauneuf-du-Faou, le cours du porc est remonté de 23 centimes.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le premier ministre assigne aux préfets « une obligation de résultats »

Comme M. François Mitterrand le leur avait demandé au début du mois, le premier ministre, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et le ministre de l'économie, des finances et du budget ont réuni, mardi matin 24 janvier, place Beauvau, les commissaires de la République pour leur préciser les directives à suivre dans la lutte contre l'inflation. M. Pierre Mauroy a notamment déclaré : « *S'il y a eu des progrès en 1983, il convient que ceux-ci soient capitalisés en 1984. Les quelques débordements ponctuels qui ont été observés à la sortie du blocage ne seraient plus acceptables en 1984. Je tiens à vous confirmer, de la façon la plus claire, la détermination politique du gouvernement. L'effort de désinflation doit être poursuivi. Il ne peut y avoir d'avance prise par certains, sous prétexte qu'ils sont en position de force ou en position abritée par rapport aux autres. Si des dérapages ont eu lieu parce que nous n'avons pas pu les empêcher, il nous appartient de les résorber. Il nous appartient de faire en sorte que ce qui a été pris en trop ne soit pas conservé mais rendu. Et rendu rapidement et de façon claire.*

» *Il ne faut pas, en effet, que les sanctions que nous pouvons être amenés à prendre interviennent subrepticement. Il est nécessaire de montrer à tous ceux qui font un effort que nul ne peut s'exonérer de cet effort. Il faut montrer que nous y veillons avec résolution et fermeté.*

» *Il s'agit là d'un point essentiel du dispositif. De nombreux Français, chefs d'entreprise, salariés, patrons d'entreprises individuelles, font un effort. Ils modifient leur façon d'agir. En un mot, ils prennent des risques pour aider à la désinflation. Il faut qu'ils aient le sentiment que l'État leur apporte son aide, son appui, et sa protection. Il faut que leur effort ne risque pas d'être confisqué par d'autre, qui se « débrouilleraient » pour passer au travers (...).*

» *C'est à vous de juger, compte tenu de la situation de vos départements, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qui vous ont été assignés. Mais il doit bien être clair que vous avez une obligation de résultats en matière de lutte contre l'inflation. Et le caractère décisif du premier semestre 1984 implique une mobilisation personnelle et exceptionnelle de chacun d'entre vous sur ces problème.* »

Le chef du gouvernement à également évoqué le dispositif qu'il veut mettre en place pour pallier les effets des opérations de restructuration industrielle : « *Le gouvernement envisage de mettre en place dans un certain nombre de périmètres particulièrement touchés par les problème de reconversion un dispositif exceptionnel et temporaire*, a-t-il déclaré. *Deux principes devraient guider cette démarche : 1) Les moyens exceptionnels mis en place par les pouvoirs publics ne doivent pas être définis unilatéralement, mais faire l'objet d'une démarche contractuelle impliquant les entreprises et les milieux économiques, les organisations syndicales et les collectivités locales. 2) La responsabilité essentielle en matière de reclassement doit incomber à l'entreprise, qui doit mobiliser tous ses moyens, mais les pouvoirs publics peuvent la seconder efficacement.* »

Mais M. Mauroy a aussi profité de cette réunion pour inviter les commissaires de la République à faire preuve de fermeté contre les excès constatés dans les manifestations sur la voie publique : « *Si le dialogue et la concertation sont notre règle, il ne peut être toléré le recours à la violence gratuite, le saccage des locaux, les menaces contre les personnes ou l'interruption des communications. L'autorité de l'État doit être assurée avec fermeté (...). Les règles de la République sont claires. Personne ne peut se placer au-dessus des lois. Nul ne peut espérer résoudre des problèmes régionaux ou catégoriels par le recours à la violence.*

» *Je sais bien qu'une habitude s'est instaurée, depuis des années de voir des commandos d'agriculteurs se former dès que surgissent des difficultés ponctuelles. Cette pratique est inacceptable. D'autant que la solution de tels problèmes est, le plus souvent, dépendante de négociations européennes. Chacun doit assumer ses responsabilités.*

» *Tous ceux qui se rendront coupables d'actes de violence caractérisés seront interpellés et poursuivis.* »

● *Attentat en Corse contre la villa d'un enseignant.* – La maison d'un enseignant originaire du continent, M. Robert Bertrand, travaillant dans un collège d'Ajaccio, a été sérieusement endommagée par une charge d'explosifs, mardi matin à Cauro, à 20 kilomètres à l'est d'Ajaccio.

D'autre part, l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) a revendiqué l'évasion, dimanche 22 janvier à la prison de Bastia, de Charles Pieri, inculpé d'assassinat.

● *Ralentissement des ventes d'armes suisses.* – La Suisse a vendu, en 1983, pour 377,2 millions de francs suisses (1 460 millions de francs français) d'armements, ce qui traduit un nouveau ralentissement dans ses exportations, qui ont atteint leur point culminant en 1981 avec 500 millions de francs suisses.

Sur le vif

Image de marque

Vous savez ce que c'est qu'un Yuppie ? Non ? Il faut tout vous expliquer ! *Un Yuppie c'est un Joung urban professional*, un jeune cadre américain vivant en ville ou en banlieue. Seul ou à deux. Avec une Yuppie ou un Guppie. *(Gay urban professionnel)*. Son plaisir dans la vie : la *performance*, gagner. Gagner du fric ou de l'influence. Et se maintenir en forme.

Aucun rapport avec sa version européenne des *années 80* : marié, deux bambins en culottes courtes à bretelles et cravate, deux bagnoles, *un appartement* dans un immeuble bourgeois du seizième, une villa familiale à Arcachon. *Image de marque* totalement ringarde comparée aux nouveaux impératifs de la mode U.S. *Il faut le savoir si vous voulez* – c'est mon cas – vous recycler.

D'abord pas d'enfant. Moi, *j'en ai encore deux ou trois qui* traînent entre le frigo et la machine à laver, je les vire et *j'adopte un chien. C'est un must.* Du jogging tous les matins. Boulot, boulot toute la journée, séance de psy ou de gym en fin d'après-midi – pas de problème. Dîner italien ou japonais. J'adore ça. Au cinéma : Woody Allen, les Chariots de feu, Woody Allen, Une femme non mariée, Woody Allen, Casablanca, et... bon, Woody Allen. Ça me va. Sexe ? Merci bien, mais non merci. Une autre fois. On n'a pas tellement de créneau pour ça.

Pour les vacances, éviter tous les endroits fréquentés par vos parents, ce qui laisse le choix entre les îles Fidji et Aruba. Chez soi : *manger dans de la faïence* blanche et bannir tout objet en plastique, sauf le combiné du *téléphone*, arracher la moquette et astiquer le plancher – c'est fait. Porter un *walkman* – ça m'arrive. Une santos de chez Cartier – je vous signale qu'on en trouve pour 30 dollars à Taiwan. Un sac de facteur ou de cocher – *j'avais reçu pour Noël un faux* Chanel, je l'ai échangé.

Et offrir au Yuppie qui partage, sinon votre lit, votre cadre de vie, c'est comme ça qu'on dit, un cartable de chez Gucci, une montre rollex, un costume rayé et, c'est la seule chose qui soit encore portable, un *imper* de chez Burberrys. Alors là, grosse économie, il y a toutes les chances qu'il l'ait déjà.

CLAUDE SARRAUTE.

En Algérie

LE PRÉSIDENT CHADLI RÉORGANISE LA HIÉRARCHIE DU FLN

Alger *(AFP)*. – M. Mohamed Cherif Messadia, considéré jusqu'à présent dans le FLN comme le numéro deux après le président Chadli Bendjedid, secrétaire général du parti, a été confirmé officiellement, lundi 23 janvier, dans cette fonction : il est maintenu à la tête du *secrétariat permanent du comité* central, dont les prérogatives sur l'ensemble de l'appareil et des activités du FLN sont largement étendues.

Alors que, précédemment, ce secrétariat permanent n'exerçait qu'un contrôle indirect sur les *commissions du comité central* (économique, sociale, culturelle, organisations de masse, relations extérieures, etc.), toutes ces instances sont désormais groupées au sein du secrétariat permanent sous l'autorité directe de M. Messadia.

Ce secrétariat comprend dix-huit membres du comité central, chargés chacun d'un secteur particulier. Parmi ces derniers, figurent des membres du précédent gouvernement remanié dimanche, notamment l'ancien ministre de la santé, M. Abderazak Bouhara, chargé au sein du secrétariat du FLN des relations extérieures, et l'ancien ministre des industries légères, M. Aït Messaoudene, chargé des affaires économiques.

Au Gabon

LE PRÉSIDENT BONGO : « MITTERRAND, LUI, AU MOINS, CONNAIT L'AFRIQUE »

« *Ça marche très bien avec le président Mitterrand qui, lui, au moins, connaît l'Afrique* », a déclaré, lundi 23 janvier, le président du Gabon, M. Omar Bongo, à Europe 1, estimant que les tensions apparues entre Paris et Libreville étaient le fait d'un « *petit groupe de marginaux* », notamment parmi les socialistes français qu'il a qualifiés de « *plus néocolonialistes que la droite* ».

M. Bongo a indiqué « qu'il n'y a pas fondamentalement de crise politique entre la France et le Gabon », lançant toutefois un avertissement aux autorités françaises : « *Le gouvernement voudrait voir un Gabon malheureux, pauvre, qui ramperait à ses genoux. Je ne plierai devant personne* », a-t-il ajouté, estimant avoir été « *traîné dans la boue.* » « *Mais nous sommes des gens de pardon*, a-t-il ajouté. *C'est fini, tout cela. Je suis venu au sommet de Vittel. Si demain il y avait une autre réunion à Paris, j'irais.* »

Le président Bongo a précisé qu'il n'accepterait l'invitation du *chef de l'État français à se rendre* en visite officielle à Paris que « *si les Français, à un niveau très élevé, viennent préparer ici cette visite* » afin de « *réparer* » les « *insultes* » contre son régime.

Le numéro du « Monde » daté 24 janvier 1984 a été tiré à 501 435 exemplaires

A B C D F G H

